NEUCHATEL — No 240 (28 PAGES) UN NUMÉRO 30 CENTIMES MERCREDI 16 OCTOBRE 1968

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

RUE SAINT-MAURICE 4 ● PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE ● TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

AVEC SON ÉPOUSTOUFLANT EXPLOIT DE MEXICO

Hines, l'homme aux pieds d'or rend sa noblesse au sprint

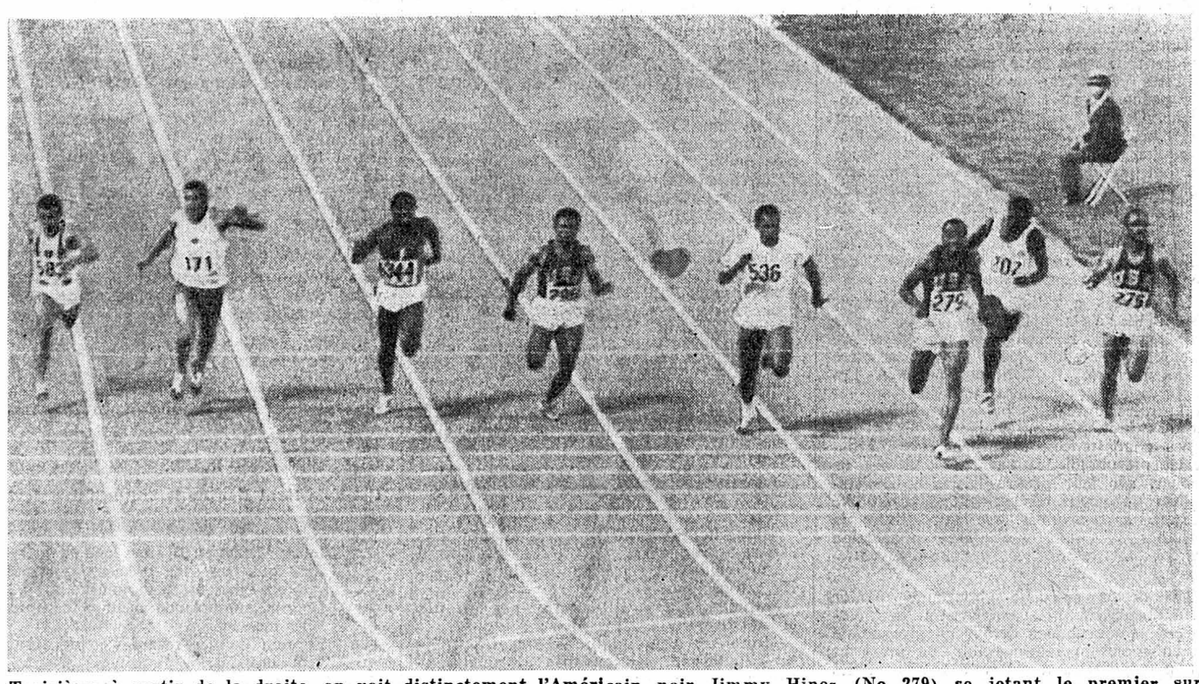

Troisième à partir de la droite, on voit distinctement l'Américain noir Jimmy Hines (No 279) se jetant le premier sur le fil. (Téléphoto AP)

« On devient coureur de fond, on naît coureur de vitesse ». Ça se dit couramment et il y a certainement là-dedans une part de vérité comme dans tout ce qui est à moitié faux. La rapidité est le don suprême de l'athlète.

Cependant, il ne faut pas croire que tout lui est donné à la naissance. La jeune génération américaine, celle qui « explose » dans des noms comme Ronnie Ray Smith, Turner, Bright, Clayton, Ford n'est pas à Mexico. Avec son record du monde à 9"9 (hypothétique), Smith a dû se contenter d'une place de relayeur.

A l'âge de 19 ans et à l'occasion d'une douloureuse défaite de l'équipe américaine à Kiev, en 1965, Hines s'est fait traiter par un journaliste « de plus mauvais coureur de vitesse que les Etats-Unis aient jamais envoyé en Europe.

Or, Jim Hines a rétabli l'honneur des coureurs actuels et il a donné au record du monde sa véritable signification. Car, jusqu'à cette finale olympique, les 9"9 de Sacramento — Hines, Greene, Smith, le 20 juin — ne valaient pas les 10"0 de Bob Hayes à Tokyo.

(Lire la suite en page 20)

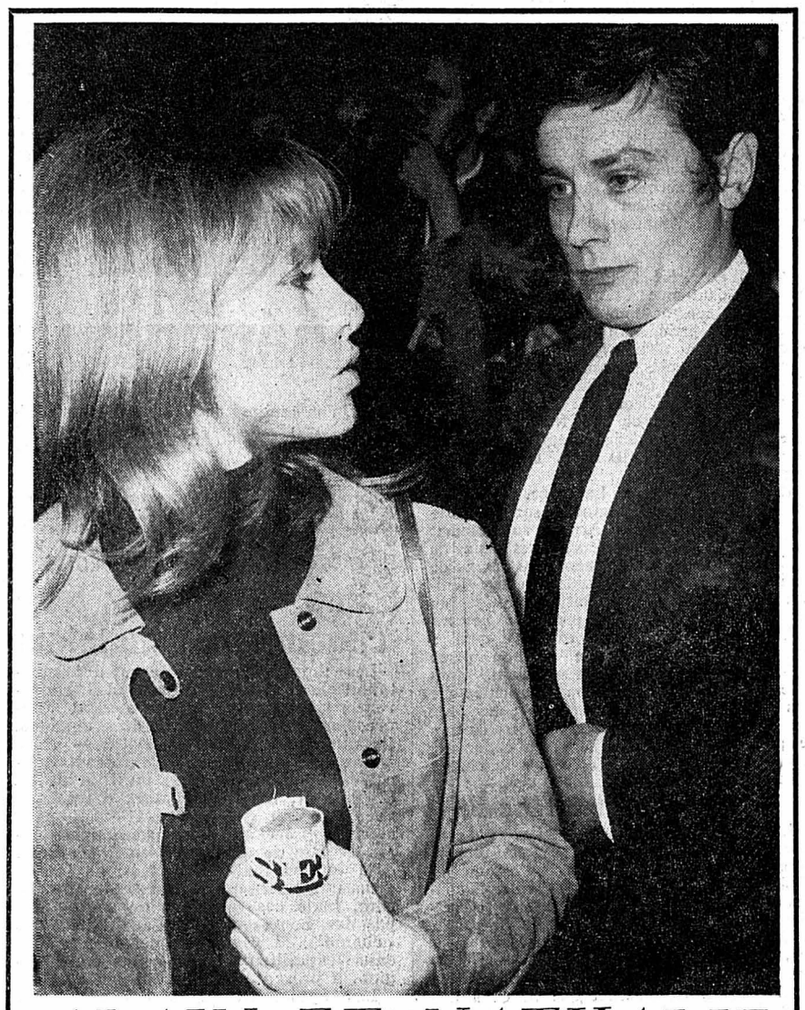

ALAIN ET NATHALIE

Ce n'est pas le titre d'un film, bien qu'Alain Delon soit vedette de cinéma. Nous avons expliqué, dans notre dernière édition, que le jeune premier français avait été longuement interrogé par la police française au sujet du meurtre de son garde du corps Markovic. Le soir venu, cependant, plus rien ne paraissait rester de ces longues heures passées à la police judiciaire. On voit ici le célèbre acteur photographié les yeux... dans les yeux de sa femme. (Photo Agip)

(Lire également en dernière page)

NOUVELLE OPÉRATION TV D'APOLLO

SUIVEZ LE GUIDE A DIT SCHIRRA À CEUX D'EN BAS

HOUSTON (AP). — Pour la seconde fois en deux jours, des millions de téléspectateurs ont pu voir en direct les trois astronautes d'« Apollo 7 » qui continuent à tourner autour de la terre.

La caméra portative dont disposent les astronautes a été remise en marche alors que la cabine spatiale survolait le sud des Etats-Unis, à la fin de sa soixantième révolution.

Les trois cosmonautes paraissaient d'excellente humeur. Mme Don Eisele et ses parents se trouvaient au centre spatial de la NASA.

SANS AILES

Les trois astronautes ont présenté aux téléspectateurs un message de bienvenue dans « la jolie chambre d'Apollo, qui domine tout ».

(Lire la suite en dernière page)

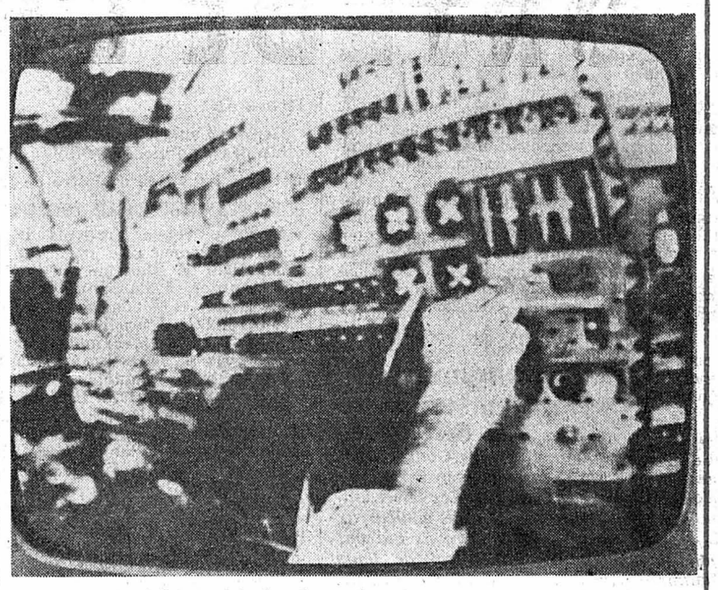

La main de Schirra fait les honneurs du nouveau « toit du monde » (Téléphoto AP)

Opéré au Cap par le Dr Barnard

AVEC SON CŒUR DE 38 JOURS, SMITH EST SORTI DE L'HÔPITAL

Mais un des « greffés » américains est mort

LE CAP (AP). — L'ex-policier Pieter Smith, 52 ans, qui a subi une transplantation cardiaque, le mois dernier, a quitté mardi l'hôpital de Groote Schuur.

Au cours d'une conférence de presse, M. Smith a pris la parole, « afin, a précisé le Dr Christian Barnard, qu'on lui laisse la paix chez lui ».

M. Smith a annoncé qu'il se sent « bien à 100 % » et qu'il a l'intention de chercher un travail « convenable et bien rémunéré ».

Il pense à un emploi de bureau ou un poste de réceptionniste. Mais, pour le moment, il va continuer à se rendre chaque jour à l'hôpital pour y subir des tests.

Sa sortie, 38 jours seulement après l'intervention, constitue, croit-on, un record de rapidité. M. Smith n'a, en effet, ressenti absolument aucun trouble depuis l'opération.

Le professeur Barnard a souligné que son malade va si bien qu'il ne lui interdit pas de reprendre une activité, sinon qu'il lui recommande de ne pas se mêler à la foule pour éviter les infections.

(Lire la suite en dernière page)

LES IDÉES ET LES FAITS

M. Brandt s'approche de chacun des deux Grands

ON a remarqué que quatre-vingt-dix-neuf objets figurent à l'ordre du jour de l'actuelle assemblée des Nations unies. Sur ce total, à part les affaires du Proche-Orient, ne figurent ni le drame tchécoslovaque, ni la tragédie du Biafra, ni la guerre du Viet-nam. Ainsi l'ONU, ne voulant faire nulle peine, même légère, aux grandes puissances, se rabat sur des sujets mineurs et néglige d'aborder trois des quatre conflits qui constituent les points névralgiques de l'univers. L'institution internationale se dérobe à sa mission de paix. Ce n'est pas la première fois.

De la Tchécoslovaquie, il en a cependant été question dans les discours des ministres des affaires étrangères Rusk, Debré et Gromyko. Mais comme Prague, sur ordre de Moscou, dut faire savoir qu'elle ne demandait pas l'inscription du grave litige qui l'oppose à l'URSS, ces discours ne furent que coups d'épée dans l'eau. Cependant, dans les couloirs, les esprits demeurent tourmentés. Nous n'en voulons pour preuves que la présence à New-York de M. Willy Brandt, ministre des relations extérieures du gouvernement de Bonn, et l'entrevue qu'il a réussi à « décrocher » avec son collègue soviétique.

La République fédérale ne fait pas partie de l'Organisation des Nations unies. Elle n'en sera pas tant et aussi longtemps que le traité au sujet de l'Allemagne n'aura été ni conclu ni signé, et cela peut mener à la nuit des temps. Mais, en attendant, l'ouest allemand est inquiet. C'est lui qui est le plus directement menacé par l'invasion russe de la Tchécoslovaquie. D'autant plus que, par le biais des clauses 57 et 103 de la Charte, qu'elle interprète à sa manière, l'URSS déclarait qu'il lui était loisible d'intervenir en République fédérale.

René BRAICHET

(Lire la suite en dernière page)

Lire aujourd'hui

TRAVERS: 1 MILLION DE DÉGÂTS

(page Val-de-Travers)

Phase décisive pour l'industrie automobile européenne

(pages 12 et 13)

L'ACTUALITÉ RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 7, 8 et 16

LES SPORTS : pages 20, 21 et 22

LE CARNET DU JOUR. - LES PROGRAMMES RADIO-TV. — LES BOURSES : page 25

L'ACTUALITÉ NATIONALE : page 27

LES SOUS-ALIMENTÉS

Faut-il en sourire ou s'en attrister ? Le spectacle qui nous est offert quotidiennement sur la scène du monde est pour le moins... édifiant. Nous pensons à M. Harold Wilson, premier ministre britannique, et à son collègue rhodésien, M. Ian Smith, faisant la prière ensemble à bord d'un navire de guerre, en appelant à l'amour du Christ et du prochain, puis se quittant bons et irréductibles ennemis comme avant, et paraissant se moquer comme de leur dernière chemise du sort des millions de Blancs et d'Africains dont ils tiennent le sort entre leurs mains.

Nous pensons aussi à M. Kossyguine, premier ministre soviétique, recevant à Moscou avec force embrassades et sourires son collègue tchécoslovaque, M. Cernik, qui le lui rend bien. Tandis que dans l'ombre s'exécute pas à pas la « Gleichschaltung », la mise au pas du peuple tchèque.

On dirait que les hommes d'Etat manquent totalement d'éducation, à les voir ainsi se moquer du monde. Mais sont-ils les seuls ? Hélas non. Pour la plupart des humains de nos régions dites hautement civilisées, l'éducation cesse à la sortie de l'école, du collège ou de l'université, entre quinze et vingt-cinq ans. On trouve cela tout à fait normal. Mais pourquoi donc ne trouve-t-on pas normal également de cesser de manger et de boire au même âge ?

C'est que l'on considère sans doute qu'il est inutile de nourrir et d'abreuver l'esprit passé l'âge scolaire. Et c'est de là probablement que vient en majeure partie le mal de notre demi-siècle. Notre culture et notre éducation se multiplient, s'étendent en largeur, se dispersent à l'infini avec un luxe sans précédent. Mais, en même temps, notre éducation en profondeur est totalement négligée. Spirituellement, moralement, psychiquement, le progrès, la technique et la science modernes font de nous des sous-développés, des sous-alimentés comme il n'y en a probablement jamais existé dans le passé.

Pour amasser des connaissances, pour enregistrer cent mille faits et idées, les masses sont prises d'un fol enthousiasme. Le cerveau humain n'y suffisant plus, l'on appelle l'ordinateur à la rescousse. Mais le désarroi du cœur et de l'âme s'accroît à mesure que s'« enrichit » le cerveau...

R.A.

MEXICO

Edition spéciale

L'EXPRESS

Spécial Olympic

En vente chaque matin entre 11 heures et midi

- Les tout derniers résultats de la nuit
- Les photos de dernière minute transmises de Mexico en Europe par satellite
- Les commentaires écrits « au finish » par nos rédacteurs sportifs

et un JEU CONCOURS doté de

TROIS MÉDAILLES D'OR

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-RUZ

Tel est pris (par la police) qui croyait prendre (des pièces d'auto)

(c) Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier sous la présidence de M. Pierre Faessler, suppléant, assisté de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

Le 15 août, M. B., domicilié aux Geneveys-sur-Coffrane, qui circulait au volant de son automobile, s'est engagé sur le passage à niveau des Geneveys-sur-Coffrane au moment où les barrières descendaient. La voiture se trouvant immobilisée sur la voie ferrée, le chef de gare a dû provoquer l'arrêt d'un train direct. Le prévenu invoque que les signaux acoustiques et lumineux ne fonctionnaient pas encore lorsqu'ils les a franchis et qu'il a été subitement arrêté au milieu du passage à niveau parce que son moteur a calé. M. B. est condamné à 20 fr. d'amende et 15 fr. de frais.

R. B., domicilié à Bevaix, a circulé sur la route cantonale Cernier - Valangin au volant de son automobile dont l'efficacité du frein à main était nulle, le dispositif d'échappement n'était plus silencieux ni étanche et, de plus, percé, le feu de route ainsi que le feu de croisement avant gauches ne fonctionnaient pas. Il est condamné à une amende de 110 fr. qui sera radiée du casier judiciaire après un délai de 1 an et paiera les frais arrêtés à 20 francs.

H. F., domicilié à Lausanne, a circulé au volant de son automobile sur la route de la Vue-des-Alpes. Arrivé au sommet du col, il n'a pas enclenché ses feux de croisement mais uniquement ses feux de position alors qu'un brouillard épaix limitait la visibilité. Il a fait opposition au mandat de répression du procureur général qu'il trouve injustifié. Il explique qu'il a circulé avec les feux de position parce qu'il a estimé que c'était suffisant. Considérant que si le prévenu a estimé que des feux étaient nécessaires, c'est les feux de croisement qu'il devait allumer comme le prescrit la loi, le tribunal le condamne à une amende de 20 fr. et met à sa charge les frais arrêtés à 15 fr.

A PROPOS D'UNE COLLISION

Le 24 juillet, deux automobiles sont entrées en collision sur le chemin de la Montagne de Cernier à un endroit où un croisement est impossible. Les deux conducteurs ont reçu un mandat de répression. R. C., domicilié à la Chaux-de-Fonds, a fait opposition. Il prétend n'avoir commis aucune faute et estime que c'est l'autre automobiliste qui est seul responsable de l'accident. Considérant que R. C. a une part de responsabilité dans cet accident, le tribunal le condamne à 50 fr. d'amende et au paiement de 25 fr. de frais.

Le 16 septembre, la police cantonale a appréhendé C. C., domicilié à Saint-Imier, alors que celui-ci était en train de démonter le moteur d'une voiture en partie démolie, ne portant pas de plaques, garée à l'entrée du village du Pâquier. En contrôlant son identité, les agents ont constaté que l'intéressé était venu au Pâquier au volant d'une voiture non expertisée et non couverte par une assurance responsabilité civile, sur laquelle il avait posé les plaques d'un autre véhicule. Le prévenu reconnaît les faits qui lui sont reprochés. Concernant le démontage du moteur, il invoque qu'il a voulu prendre contact avec la personne responsable de cette voiture mais, ne l'ayant pas trouvée, il a commencé à prélever les pièces mécaniques qui lui étaient nécessaires étant certain que l'autorisation de démonter ce moteur lui serait donnée. Par la suite, il a racheté ce véhicule pour 200 fr. Tenant compte de certaines circonstances en ce qui concerne la prévention de vol, le tribunal condamne C. C. à 4 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans, à une amende de 410 fr. qui sera radiée du casier judiciaire après un délai de 2 ans et met à sa charge les frais arrêtés à 50 francs.

ASSEMBLÉE COMMUNALE ORDINAIRE À PRÊLES

L'épuration à l'ordre du jour

(c) Vingt-huit citoyens de la commune municipale de Prêles ont participé à la dernière assemblée communale ordinaire qui s'est tenue à la salle communale, sous la présidence de M. Georges Luterbacher, maire.

Le procès-verbal fut adopté sans remarques. La passation des comptes qui n'avait pu se faire lors de l'assemblée prévue à cet effet en raison d'une erreur, permit au receveur communal de donner connaissance des différentes rubriques de l'administration communale. Les recettes totales se montent à 432,731 fr. 25 et les dépenses à 540,697 fr. 30, laissant ainsi apparaître un excédent de dépenses de 107,966 francs 05. Les ventes de terrains non comptabilisées dans l'administration courante permettent de ramener cet excédent passif en un actif de 24,900 francs. M. Luterbacher donna ensuite connaissance du rapport des vérificateurs qui demandent à l'assemblée d'accepter les comptes sous réserve d'un rapport ultérieur du caissier quant à la différence non éclaircie. C'est à ces conditions que les citoyens ratifièrent les comptes de l'exercice 1967.

L'assemblée statua ensuite sur un règlement prévoyant l'établissement d'un fonds des eaux usées, règlement à court terme portant sur la période transitoire précédant la mise en service de la station d'épuration. Celui-ci permet d'encaisser auprès des propriétaires une somme de 1500 fr. à 3000 francs. Cette redevance est prévue pour compenser les frais d'installation de fosses septiques, lesquelles deviendront inutiles. Ce règlement sera abrogé dès la mise en service de la nouvelle station d'épuration. Après quelques demandes d'explication, l'assemblée sanctionna ce règlement à la majorité.

PREMIÈRE ÉTAPE DES EAUX USÉES CRÉDIT DE 100,000 FRANCS

M. Luterbacher renseigna tout d'abord les citoyens sur les incidences financières du projet de même que sur le subventionnement prévu. Le financement des travaux d'adduction d'eau, qui ont lieu présentement dans la commune de Prêles, est assuré. Quant à l'installation du réseau d'épuration avec la construction d'une station de décantation, elle comprendra en premier lieu l'établissement des canalisations. C'est à cet effet que les citoyens présents se prononcèrent favorablement sur l'ouverture d'un crédit de construction de 100,000 francs.

L'assemblée vota également un crédit supplémentaire de 15,000 francs pour l'éclairage public à la route de la Neuveville, dépassement rendu nécessaire par la pose de quatre candélabres et par le renforcement du câble.

Le suffrage féminin sur le plan communal et les modifications réglementaires s'y rapportant, la mise en service du nouveau réseau d'eau et ses incidences sur la pression de l'eau, la construction du chemin du remaniement parcellaire de Prêles à la Praye et les difficultés d'accès ainsi que les indemnités de dédommagement concernant les eaux usées permirent au maire et à quelques citoyens de préciser leur pensée dans les divers à la suite de quoi M. Luterbacher put lever cette importante assemblée.

Communication du directeur de l'Office économique cantonal à Vaduz

Aménagement du territoire et statistique

L'Union suisse des offices de statistique a tenu ses assises annuelles, les 10 et 11 octobre, à l'étranger, à Vaduz plus exactement, où près de 200 représentants des universités, des administrations fédérales, cantonales et communales ont examiné les problèmes des relations entre l'aménagement du territoire et la statistique. Les travaux étaient présidés par M. A. Meli, directeur du Bureau fédéral de statistique. Les conférences ont été introduites par un exposé de M. O. Messmer, privat-docent à l'Université de Berne.

Une communication a été présentée par M. Jacques Baumgartner, directeur de l'Office économique cantonal neuchâtelois, sur l'apport de la statistique à l'aménagement du territoire. Il a entre autres relevé que l'abondance des données démographiques ne compensait pas la rareté des informations relatives à la production, aux chiffres d'affaires, aux investissements, aux revenus et aux perspectives d'expansion. L'aménagement requiert un important matériel qui doit permettre de dégager une image directrice. Or, l'investigation implique d'une part des crédits et d'autre part une collaboration active de l'industrie. M. Baumgartner a parlé de l'initiative prise récemment par la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie en vue de réunir les éléments d'une sorte de comptabilité économique régionale et des travaux entrepris sur le plan romand par la réunion des offices cantonaux d'urbanisme.

Toute démarche relative à l'aménagement du territoire doit faire appel à des bases chiffrées permettant de procéder à l'étude des structures et à l'analyse macro-économique. Or, la Suisse enregistre actuellement un retard considérable sur le plan de l'information statistique et les groupes d'étude qui ont publié des travaux sur l'aménagement de plusieurs régions — canton de Vaud en particulier — ont rencontré de sérieuses difficultés dans leurs investigations et la rédaction de leurs exposés et conclusions, en raison de l'insuffisance des données économiques disponibles.

Le congrès a estimé que les problèmes étaient liés à la nature des bases légales sur lesquelles reposent les opérations de recensement ou d'enquête et au caractère confidentiel des indications recueillies. Les classifications permettent toutefois de regrouper les entreprises par secteurs et d'éviter des indiscrétions. D'ailleurs, dans certaines circonstances, l'industrie et les groupements économiques ne manquent pas de publier, sur leur propre initiative, des résultats qu'aucun recensement n'aurait été autorisé à rassembler. Ce fait illustre la tendance vers une plus large publication des résultats relatifs à l'activité des entreprises.

Les débats de cette importante réunion de statisticiens et d'aménagistes ont certainement contribué à définir un programme de collaboration indispensable, en précisant les possibilités matérielles des uns et les besoins des autres.

VIGNOBLE

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Une révélation : les chamois neuchâtelois

Les nombreux spectateurs qui quittaient la salle communale des conférences jeudi soir dernier avaient l'impression d'avoir découvert les chamois. Ils venaient en effet d'assister — grâce à une heureuse initiative du parti radical — à la présentation du film de M. C. Troutot, tourné (pendant 8 ans) au Creux-du-Van qui avait rarement paru si cher, grâce aux insoupçonnables prises de vue de cet habile cinéaste. On a déjà lu pas mal d'appréciations louangeuses concernant la réussite de ce film, mais ces louanges ne remplacent pas les heures passées, au milieu des « chamois. M. Henri Soguel bien connu dans les milieux de cinéastes de la région, a présenté M. Troutot.

Les applaudissements qui éclatèrent après l'apparition du mot « fin » ont confirmé tout l'intérêt de la foule qui avait occupé les quelque 400 places de la salle. Le bénéfice de cette « première » sera versé à l'hospice de la Côte.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Agréé pour établir des plans

(c) **Un institut spécialisé du polytechnicum prépare les architectes aux tâches d'urbanistes. Ces études sont sélectives. Récemment sur 42 candidats aux premiers examens, 12 ont été retenus pour les finaux et 7 ont réussi.**

M. Rodolphe Baumann, architecte à la Neuveville est l'un d'entre eux. Il se voit ainsi agréé par la Confédération pour établir des plans d'aménagement locaux et régionaux.

Informations horlogères

L'horlogerie suisse face à la concurrence étrangère

Quelle est la position de l'industrie suisse face à la concurrence étrangère ? Sous ce thème, M. Blaise Clerc, conseiller aux Etats et président de la Chambre suisse de l'horlogerie, animera un forum le 14 novembre prochain au « Club 44 » de la Chaux-de-Fonds. Des personnalités représentatives de l'industrie horlogère suisse y participeront et les principaux problèmes de structure et de développement qui se posent actuellement, tant sur le plan technique que sous l'angle commercial ou de la formation professionnelle, seront débattus.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 15 octobre. — Température : Moyenne : 13,3 ; min : 12,3 ; max : 16,1. Baromètre : Moyenne : 723,9. Eau tombée : 2,3 mm. Vent dominant : direction : est, sud-est dès 13 h 45, nord-est ; force : faible. Etat du ciel : couvert, nuageux de 8 h 15 à 11 h. Pluie de 2 h à 5 h 45.

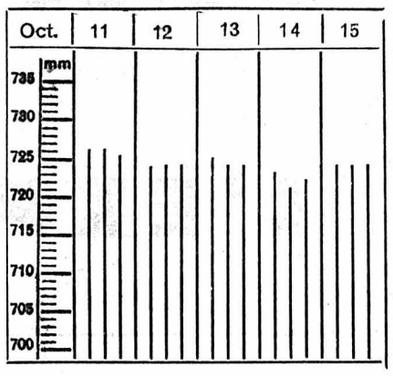

Niveau du lac 15 octobre 1968 à 6 h 30, 429,38

Température de l'eau 15 octobre 1968 : 15°

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : la nébulosité reste très variable : des passages nuageux assez abondants, surtout le long du Jura et des versants nord des Alpes, alterneront avec des éclaircies.

Quelques bancs de brouillard se formeront la nuit sur le Plateau. Ils se dissiperont dans la matinée.

Evolution pour jeudi et vendredi : Nord des Alpes : nébulosité variable avec précipitations éparses. Valais et sud des Alpes : beau temps. Faible baisse de la température.

Naissances

Monsieur et Madame Robert et Françoise DIMSDALE-GERBER, leur fils Edward, ont la grande joie d'annoncer la naissance

d'Anabel

15 octobre 1968

Frielstreet 365 Ottawa 2-Canada

VAL-DE-TRAVERS

Voici pourquoi on a ignoré le Château de Môtiers

Certains milieux, au Val-de-Travers, se sont étonnés que dans l'édition « Châteaux et musées neuchâtelois », plaquette éditée par l'Office cantonal du tourisme, ne figurait pas le vieux château de Môtiers.

Or, la raison en est simple. Ce n'est en tout cas pas un oubli. Mais le château qui domine le chef-lieu de district est en pleine transformation ; il est toujours « chantier interdit », de sorte que, ignorant quand il sera définitivement terminé, on n'a pas voulu inciter des touristes suisses et étrangers à se rendre à Môtiers et qu'arrivés devant le château, ils trouvent porte fermée. Cela aurait été une mauvaise plaisanterie et surtout une propagande à contresens.

C'est également le cas du musée Rousseau, toujours à Môtiers, dont on ignore la date d'ouverture.

Ces lacunes volontaires, mais ne procédant pas d'un esprit tendancieux ou d'une omission délibérée, seront comblées dans la prochaine édition.

G. D.

FLEURIER

Inspection militaire

L'inspection militaire se déroulera au collège primaire demain selon le programme suivant : 8 h 15 section de Fleurier ; 14 heures sections de la Côte-aux-Fées, Boveresse, Buttes et Saint-Sulpice (E., Lw., Lst, SC.)

A L'ÉTRANGER

Attentat de Londres : un suspect interrogé

LONDRES (AP). — Scotland Yard a interrogé un jeune homme de 20 ans dans le cadre de l'enquête sur l'incendie criminel qui s'est déclaré dimanche soir au musée impérial de la guerre.

Le jeune homme a été appréhendé à Cheltenham, dans l'ouest de l'Angleterre et il a passé la nuit au poste de police.

En outre, selon une communication téléphonique anonyme à la « Press association », l'incendie du musée de guerre de Londres serait l'œuvre de l'organisation terroriste irlandaise Ira (Irish republican army).

L'auteur du coup de téléphone a affirmé être un membre de l'Ira et a annoncé d'autres attentats contre des édifices administratifs à Londres si une enquête officielle n'est pas ouverte sur la répression policière de la manifestation de Londonderry la semaine dernière. Il a déclaré que le comité londonien de l'organisation avait décidé de passer à l'action pour soutenir les manifestants des droits civiques irlandais.

VAUD

OUCHY

Vandalisme

(c) Deux vélomoteurs et une motocyclette ont été retirés du lac, près du Cercle de la voile, hier matin, à Ouchy, par la brigade du lac de la police lausannoise. Les engins n'avaient séjourné dans l'eau que quelques heures, mais sont tout de même endommagés, surtout la motocyclette. Les trois machines appartiennent à des adolescents de l'avenue de La-Harpe. On pense à une vengeance, mais laquelle et de qui ?

LAUSANNE

Un immeuble administratif qui coûte cher

(c) Par voie de préavis, la municipalité de Lausanne demande au Conseil communal un crédit supplémentaire de 1,575,100 fr. pour couvrir le dépassement enregistré lors de la construction de l'immeuble administratif et commercial au nord de la place de la Riponne.

Compte tenu du dépassement, le coût effectif des bâtiments (immeuble administratif et commercial, salle de cinéma, salle pour sociétés, travaux complémentaires au bâtiment principal) aura été de 15,520,100 fr. A ce montant, il faut ajouter 1,622,600 fr. pour les travaux de voirie et aménagements extérieurs.

YVERDON

Les Compagnons de la chanson

(sp) La direction du Casino-Théâtre d'Yverdon avait invité « Les Compagnons de la chanson » à participer à la soirée d'ouverture de saison. Les Yverdonnois ont réservé un accueil chaleureux à ces neuf sympathiques garçons qui ont fait un déploiement magistral de leurs nombreux talents, tour à tour chanteurs, musiciens, mimes et acteurs. Leur répertoire très varié était composé de chansons modernes parsemé d'airs plus anciens et de sketches musicaux. Rappelés trois fois, « Les Compagnons de la chanson » ont terminé par une chanson de Gilles, « Les trois cloches », qui a mis un point final à l'immense succès de cette soirée.

AVENCHES

Fête des récoltes

(c) La paroisse réformée a célébré, dimanche, un culte d'action de grâces pour les récoltes dans ses trois églises.

PAYERNE

Bétail de boucherie

(c) Le marché mensuel au bétail de boucherie s'est déroulé, lundi après-midi, à Payerne. Quelque 39 bêtes ont été examinées par les experts.

hockey sur glace

RENCONTRE À SENS UNIQUE

COUPE D'YVERDON

La Chaux-de-Fonds - Jesenice 9-0 (3-0, 4-0, 2-0)

Marqueurs : Reinhart 5me, Stammbach 7me, Sgualdo 19me, Berger 23me, Dubois 27me, Pousaz 31me, Stammbach 45me, Curchod 47me.

La Chaux-de-Fonds : Rigolet ; Huguenin, Brun ; Kuenzi, Furrer ; Reinhard, Turler, Curchod ; Dubois, Berger, Pousaz ; Jeannin, Stammbach, Huggler ; Sgualdo. Entraîneur : Pelletier

Arbitres : MM. Aubort, Lausanne et Randin, Villars.

Pénalisations : deux minutes à Turler, Kuez, Kosir et Erzen (3 fois).

Notes : patinoire municipale d'Yverdon, glace bonne. 900 spectateurs. Au début du 3me tiers temps, Granada prend la place de Rigolet.

C'est sans forcer outre mesure son talent que La Chaux-de-Fonds a remporté la première coupe de la ville d'Yverdon aux dépens du champion de Yougoslavie. Jamais inquiétés, les Neuchâtelois ont imposé leur jeu à une équipe privée de tout système et qui manque visiblement de compétition. Cette trop facile victoire, les « Montagnards » la doivent à une excellente condition physique alliée à une technique collective et individuelle déjà au point. Les « poulains » de Pelletier, à la suite de ce succès, ne devront cependant pas pécher par excès de confiance à deux jours de leur rencontre de coupe d'Europe contre Chamonix. Pourtant il est permis de croire qu'en jouant tel qu'ils l'ont fait hier soir, ils devraient se qualifier sans connaître de trop grands problèmes.

P.-H. Bonvin.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 10 octobre. Belicha, Claude-Sauveur, fils d'Yves-Maurice, mécanicien sur instruments à Boudry, et de Marguerite-Lucie, née Knecht. 11. Capone, Elisabetta-Salvatora, fille de Filippo, manœuvre à Corcelles, et de Fortunata, née Visalli ; Fasel, Sophie, fille d'Eduard, représentant à Neuchâtel, et de Jocelyne, née Roth. 12. Sauthier, Stéphane, fils d'Armand, boucher à Cortaillod, et de Michèle-Christiane, née Adamini. 14. Fischer, Roger-Marc-Alain, fils de Johann, représentant à Boudry, et de Dora, née Gerber.

DÉCÈS. — 14 octobre. Descloux, Jean-Louis-Emile, né en 1923, vendeur à Neuchâtel, divorcé d'Huguette-Monique, née Mombelli.

La C.C.A.P. garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel
Agent général Ch. Robert

AVIS TARDIFS

Chapelle de la Rochette
Mercredi 16 octobre, à 20 heures
Rt Rev. Gr. Chitémo
évêque de Morogoro (Tanzanie)
Chacun est cordialement invité.

Herzliche Einladung zum
MISSIONSBAZAR
Mittwoch, den 16. Oktober 1968
ab 14.30 Uhr Verkauf
ab 18.00 Uhr Nachtessen
Methodistenkirche, Beaux-Arts 11.

SECTION NEUCHATELOISE
Mercredi 23 octobre à 20 h 30 à la Salle des conférences à Neuchâtel
Cordillère des Andes
conférence avec film de Raymond Lambert, guide et instructeur de ski.
Billets à retirer ou à commander à l'Office du TCS, Promenade-Noire 1, à Neuchâtel, tél. 4 15 31.

Nous cherchons, pour date à convenir,
AIDE DE BUREAU
Travaux faciles. Locaux modernes.
Téléphoner au 5 44 04.

Le Ski-Club de Neuchâtel et le Ski-Club de la Côte organisent
un cours préparatoire
à Peseux, le mercredi à 20 h 15, à l'ancienne halle de gymnastique.
Bienvenue aux membres et non-membres.

théâtre de poche neuchâtelois
Jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30, le TPN présente :
« Une lettre perdue »
comédie en 4 actes de Carajiale.
Location : bar du TPN, tél. 5 90 74, tous les jours dès 13 heures. Fermé le lundi.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

†

Madame Henri Rais-Vez, au Landeron, et ses enfants : Pierre-André à Coire, Georges, Bernard et Jacques, au Landeron ;
Madame Madeleine Vez-Terraz, au Landeron ;
Monsieur et Madame Martial Vez-Frizzarin et leurs enfants, à Yverdon ;
Madame veuve Louise Joliat-Rais et famille, à Courtételle ;
Madame et Monsieur Paul Willemin et famille, à Courcelon ;
Monsieur Lucien Fleury et famille, à Courcelon,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Henri RAIS

leur cher époux, papa, beau-fils, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 48me année, muni des sacrements de l'Eglise.

Le Landeron, le 15 octobre 1968.

La messe d'enterrement aura lieu au Landeron, vendredi 18 octobre, à 9 h 30, et sera suivie de la sépulture.

Départ de l'église à 10 h 20.

Domicile mortuaire : le Landeron, Faubourg 2.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

†

Madame et Monsieur Henri Gétaz à Peseux et leurs enfants,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies en France,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame veuve Edouard NOGUÈS
née Marie CARRIC

leur chère maman, parente et amie, survenu dans sa 87me année, après une courte maladie.

Peseux, le 13 octobre.
(Corteneaux 11)

L'ensevelissement a eu lieu dans la plus stricte intimité mardi 15 octobre.

Prière de ne pas faire de visite.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Gilbert Ellezingue-Spozio ;
Madame Rose Ellezingue et ses enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame William Clerc-Ellezingue, à Genève ;
Monsieur Pierre Ellezingue, ses enfants et petite-fille, à Corcelles ;
Monsieur et Madame George Schneiter-Ellezingue, ses enfants et petits-enfants, à Bienne ;
Monsieur et Madame Lucien Monnier-Ellezingue et leurs enfants, à Serrières ;
Madame Antoinette Spozio, ses enfants et petite-fille, à Lausanne,
les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Gilbert ELLEZINGUE

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 45 ans.

Neuchâtel, le 15 octobre 1968.
(Beaux-Arts 15)

Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui, ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.
Jean 3 : 16

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 17 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : chapelle de l'hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame veuve François Descombaz-Léger, à Genève ;
Monsieur et Madame Gaston Descombaz-Monnier, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Pierre Descombaz-Giroud et leurs enfants, à Couvet ;
Monsieur et Madame Jean Frœsch-Descombaz et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Roland Descombaz et leurs enfants, à Belfort (France) ;
Mademoiselle Bernadette Descombaz, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Pierre-Alain Descombaz-Bertaud, à Renens ;
Madame veuve Paul Descombaz-Dubuis, à Paudex ;
Monsieur et Madame Edouard Descombaz-Ganty et famille, à Lutry ;
Monsieur et Madame Louis Gex et famille, à Morges ;
Monsieur et Madame René Descombaz, à Palézieux ;
Monsieur et Madame André Descombaz-Pahud, à Lausanne ;
Madame veuve Marc Brélaz, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Louis Descombaz-Sanglard, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Ernest Descombaz, à Buchillon,
les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Inès DESCOMBAZ

leur très chère belle-sœur, sœur, tante, nièce, filleule et cousine, survenu à Couvet le 15 octobre 1968, à l'âge de 62 ans, après une longue maladie.

Couvet, le 15 octobre 1968.
(1, rue Louis-Pernod)

Que l'Eternel vous bénisse et vous protège.

L'inhumation aura lieu à Couvet le jeudi 17 octobre.

Culte au temple à 13 h 45.

Domicile mortuaire : hôpital du Val-de-Travers, à Couvet.

Madame Louise Descloux ;
Monsieur et Madame Roger Hegelbach-Descloux et leurs filles :
Mademoiselle Isabelle Hegelbach ;
Mademoiselle Nicole Hegelbach ;
ainsi que les familles parentes,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean-Louis DESCLOUX

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 46me année, muni des sacrements de l'Eglise.

Neuchâtel, le 14 octobre 1968.
(rue de la Côte 84)

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 16 octobre, à 11 heures au cimetière de Beauregard.

La messe de sépulture sera célébrée en la chapelle Saint-Nicolas du Vauseyon, à 10 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité des Bons Templiers de Neuchâtel fait part à ses membres et amis du décès de leur cher membre

Monsieur Jean-Louis DESCLOUX

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

La direction des Maisons Torre et Arts Ménagers S.A.

a le profond chagrin de faire part du décès subit de son dévoué collaborateur et ami

Monsieur Jean-Louis DESCLOUX

Pour les obsèques prière de se référer à l'avis de la famille.

Pour que ses collègues puissent assister à la cérémonie funèbre, notre magasin de Neuchâtel sera fermé mercredi matin 16 octobre, dès 9 h 30.

Réouverture à 13 h 45.

Je ne veux rien ô Jésus que ta grâce
Rien que ton sang précieux qui seul efface mes péchés nombreux
De ton amour mon cœur a compris le message
Et mon dernier regard s'éteindra sur ta croix.

Madame et Monsieur Germain Villat, à Cornaux ;
Madame et Monsieur Robert Chédel et leur fils Dominique, à Neuchâtel ;
Monsieur Roland Hamel, à Neuchâtel ;
Monsieur William Berdoz et son fils, à Genève ;
Monsieur et Madame Claude-Alain Tombez et leurs enfants, à Cortaillod ;
Monsieur et Madame Béla Feitli et leur fille, au Texas ;
Monsieur et Madame Léon Hamel et leur fils, à Paris ;
Monsieur et Madame Charles Hamel, à Courtedoux ;
Monsieur et Madame Charles Renaud, à Glovelier,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Emma HAMEL
née BERDOZ

leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 78me année.

Neuchâtel, le 15 octobre 1968.
(Fahys 199)

L'enterrement, sans suite, aura lieu jeudi 17 octobre, à 11 heures, au cimetière de Beauregard.

Culte pour la famille à 10 h 15, à l'hôpital de la Providence.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

AU JOUR LE JOUR

Un accident dans le bas du canton...

LE problème des camions avec ou sans remorques est toujours d'actualité. On connaît les deux thèses : d'une part le camion avec remorque à quatre essieux d'un type le plus répandu en Suisse, de l'autre le « trailer », c'est-à-dire le semi-remorque à l'attache et à la tenue de route plus sûres. Il y a quelques jours, un fait divers qui est pratiquement passé inaperçu a redonné une actualité soudaine à ce problème. Un camion avec remorque port d'automobiles circulait sur une entreprise spécialisée dans le transport d'automobile circulait sur une route du bas du canton. Soudain, alors que le convoi arrivait à un carrefour, le crochet d'attelage se rompit, net, sans bavures. Le bruit provoqué par l'air s'échappant des conduites de frein put heureusement alerter le chauffeur qui stoppa immédiatement son convoi. Plus de peur que de mal...

L'explication ? Le crochet avait été ressoudé au lieu d'être purement et simplement remplacé comme cela aurait dû se faire. Puisque l'on savait que le système d'attelage était en mauvais état, pourquoi avoir voulu le « bricoler » au lieu de changer la pièce ? Imagine-t-on quelles conséquences aurait pu entraîner cette « réparation » si l'attelage s'était rompu en pleine vitesse ? A coup sûr, et sous l'effet du freinage automatique, la remorque aurait chassé en travers de la route et en supposant que la circulation soit particulièrement dense à cet endroit, une voiture aurait pu se trouver là. On voit le drame...

Un de nos lecteurs qui nous signale le fait ajoute : «...Dans chaque accident, il y a certes une part de fatalité mais si l'on s'allie encore la négligence, la cause ne peut être que perdue d'avance. N'est-ce pas une faute grave que de n'avoir pas fait la réparation qui s'imposait dès lors que pour avoir voulu économiser un peu d'argent et ne pas immobiliser un camion trop longtemps, on pouvait mettre la vie humaine en danger. Malheureusement, force est bien de constater que l'on doit trop souvent déplorer mort d'homme avant d'entreprendre quelque chose. Cette fois, par bonheur, la chance était au rendez-vous. D'autre part, un tel cas soulève un problème juridique. S'il savait que son crochet n'était que ressoudé, donc moins solide, le chauffeur ne pouvait-il pas renoncer à conduire son camion ? Devant un tribunal, cette infraction aurait certainement été retenue. Dans le cas contraire, l'employé ne risquait-il pas des représailles de la part de son entreprise pour avoir refusé d'effectuer ce transport ?

Et ce correspondant termine :

...Après l'accident, le chauffeur paraissait avoir vieilli de dix ans. Ce cas n'était sûrement pas unique. Il y a les routiers, ces chauffeurs, d'une part et de l'autre les heures du travail. Alors, l'homme n'est-il pas constamment pris entre deux feux, entre son patron et la police qui, elle, surveille l'application stricte des règlements édictés ? En fait, ce problème, c'est avant tout celui de notre civilisation... »

NEMO

La société Transair en deuil

LE FILS D'UN ADMINISTRATEUR TROUVE LA MORT AUX AÇORES

Un accident vient d'endeuiller la société Transair SA, de Colombier. On a appris en effet la mort tragique de M. Marc Fraissinet, l'un des quatre enfants de M. Roland-Paul Fraissinet, l'armateur bien connu, président de la compagnie Fraissinet, administrateur de la société anonyme de l'aérodrome régional de Montreux et membre du conseil d'administration de Transair SA. M. Marc Fraissinet a trouvé la mort au cours d'un convoyage transatlantique sur un bimoteur d'affaires à hélices qu'il ramenait en provenance de Wichita (Kansas). L'accident s'est produit aux Açores.

M. Marc Fraissinet était né à Marseille le 26 mai 1947. Il avait fait ses études secondaires à Marseille, suivi des stages de formation aéronautique aux Etats-Unis et en Suisse et était titulaire des brevets de pilote professionnel de première classe suisse et Etats-Unis et d'instructeur I.F.R.-U.S.A. pour pilotes professionnels. Il totalisait 1200 heures de vol sur biréacteur « D.H. 125 » et « Lear jet », dont plus de 500 heures en qualité de commandant de bord sur biréacteur.

Malgré son jeune âge, il tenait déjà un rôle actif et efficace dans les activités aéronautiques de la compagnie Fraissinet, qui contrôle les sociétés Transair-France et Transair-Italie et possède une part importante à la société Transair-Suisse.

Cinédoc de la Neuveville: six films en 12 séances

(c) L'assemblée générale de Cinédoc a tenu ses assises lundi 14 octobre 1968 à la salle de cinéma du Musée.

Du rapport d'activité, il ressort que, pendant la saison écoulée, le cercle du film documentaire de la Neuveville et environs a présenté 6 films au cours de 12 séances. Une séance supplémentaire a été organisée en mai avec le long métrage de Heinz Sielmann, « Galapagos, dernier paradis sur terre ».

La fréquentation aux séances a été moyenne. 87 spectateurs en moyenne ont été enregistrés par séance.

Durant la saison passée, le Cinédoc a recensé 139 membres, chiffre qui devrait pouvoir être augmenté cette année.

Les comptes 1967-1968 accusent un léger bénéfice, soit 268 fr. 70.

Le choix des films pour cette année a été fixé dernièrement d'entente avec le secrétariat central de l'USFD.

Les séances débuteront lundi 21 octobre avec « Le Volcan interdit », d'Haroun Tazieff, pour se poursuivre avec « Grœnland » les 11 et 12 novembre, « La France vue du ciel », les 25-26 novembre, « Batouk » les 27-28 janvier, « Le Lac des cygnes », un ballet de Tchaikovsky, les 10-11 février, pour se terminer par un document historique « Mein Kampf », les 24-25 février.

L'assemblée a en outre réélu, pour une période de 2 ans, le comité de Cinédoc.

M. John Ducommun, président, ne pouvant plus assumer ce poste en raison de son activité professionnelle, a présenté sa démission. En reconnaissance des services rendus et de la compétence avec laquelle il a présidé le Cinédoc de la Neuveville et environs depuis sa fondation, M. Ducommun a été nommé président d'honneur.

Cette tâche a été confiée à M. Alfred Humair, fonctionnaire postal, au Landeron.

La vérification des comptes sera assurée par MM. Jean Aegerter, professeur, et Charles Sunier, fonctionnaire communal.

Pour clore l'assemblée, l'assistance a assisté à la projection du film « La Paix combattante ».

Du côté de la campagne

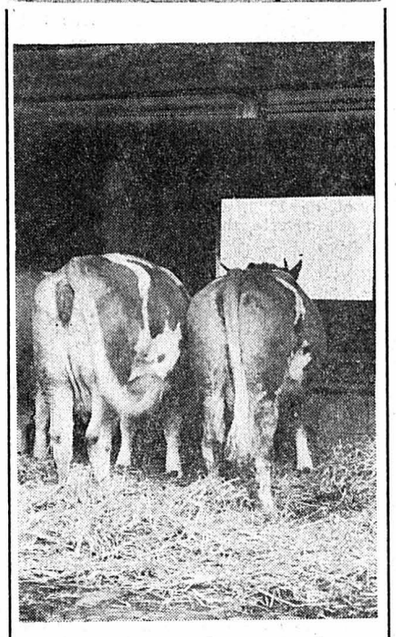

Bovins devant le petit écran
(Avipress - ASD)

CÉRÉALES PANIFIABLES: Il en faut 460,000 tonnes par an en Suisse

L'Association des boulangers-pâtissiers de la Suisse romande a organisé dans le cadre du récent Comptoir, à Lausanne, un forum consacré au problème de « l'évolution quantitative de la récolte de blé suisse qui implique une proportion toujours plus grande de blé indigène dans la composition des moutures de farine panifiable ». A ce forum prirent part le directeur de l'administration fédérale des blés, M. Keller, qui affirma notamment que les besoins de la Suisse en céréales panifiables se montent à 460 mille tonnes par année, M. Ingold, représentant des stations fédérales d'essais agricoles et les porte-parole des boulangers et des meuniers.

De la dicussion, il résulte que l'on pourrait peut-être produire en Suisse 100 % de nos besoins en blé mais qu'il faut ne pas fermer la porte au marché mondial en prévision de difficultés d'approvisionnement toujours probables. En 1967, notre production a atteint 85 % des besoins. Il ne paraît d'ailleurs guère possible d'atteindre 100 % en raison des conditions atmosphériques déficitaires comme ce fut le cas cette année.

Le représentant de la station fédérale d'essais agricoles à Lausanne, en revanche, est d'avis que, d'ici à 15 ou 20 ans, la Suisse pourra produire, grâce notamment à de nouvelles variétés de blés, 100 % de ses besoins en céréales panifiables.

La récolte de blé américain atteindrait 43,5 à 44 millions de tonnes et serait plus importante que prévu. Quant à la récolte canadienne, elle atteindrait 15,9 millions de tonnes de blé soit 4 millions de plus que l'année dernière. En Espagne, on signale que la récolte de céréales a été exceptionnelle cette année. La production y atteindrait quelque 5,6 millions de tonnes, chiffre exceptionnel.

Une session d'examens de maîtrise en agriculture aura lieu en Suisse romande en 1969. Pour être admis aux examens, le candidat doit être porteur du certificat de capacité professionnelle (compagnonnage), être âgé de 28 ans révolu au début de 1969 et avoir exercé la profession d'agriculteur durant trois ans au moins depuis l'examen de capacité professionnelle.

Les Etats-Unis ont accru leurs ensemencements de soya du 3 % au printemps 1968, ce qui permet de prévoir une récolte de 28 millions de tonnes. En tenant compte de 4 millions de tonnes de l'année dernière, il est à craindre que la surproduction de soya se révèle considérable dans ce pays.

EN FRANCE PLUS D'UN MILLION DE TRACTEURS

Le parc des tracteurs français qui comptait 27,000 unités en 1929 et 37,000 dix ans plus tard, dépasse actuellement un million d'unités. Les trois quarts de ces tracteurs sont répartis entre des exploitations qui n'utilisent qu'un seul engin.

Un cours gratuit de travaux forestiers pour jeunes agriculteurs aura lieu au domaine de montagne de l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier durant la troisième semaine d'octobre.

Les savants affirment qu'un couple d'hirondelles détruit en une saison de nidification autour des étables et des fermes quelque 150.000 insectes.

Le cheptel bovin australien a atteint un nouveau record en mars 1968 avec 19,2 millions de têtes contre 18,2 millions en 1967 et 17,9 millions en 1966.

Le 18me Congrès international de l'industrie laitière aura lieu du 12 au 16 octobre 1970 en Australie.

L'Ecole supérieure de viticulture et d'œnologie dont le siège est à Lausanne, fêtera en décembre prochain le 20me anniversaire de sa fondation. Son évolution est prometteuse puisque, au cours du semestre 1967 - 1968, trois classes d'œnologie, de viticulture et d'arboriculture, soit un total de cinquante élèves, ont reçu l'enseignement de l'école.

VIEUX PAPIERS TRANSFORMÉS EN ALIMENT POUR LE BÉTAIL

Dans le double but d'utiliser au maximum les détritus et de vendre la viande moins chère, le gouvernement américain a accordé une subvention à un professeur qualifié d'alimentation animale, afin de le voir convertir les vieux papiers en aliments pour le bétail. Un chimiste de qualité y parviendrait à la suite de toute une série d'opérations aboutissant à transformer la cellulose en protéine et à faire agir les enzymes extraites de champignons de bois.

J. de la H.

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHATEL

BEAUCOUP DE RISQUES POUR UN BIEN PIÈTRE BUTIN...

Un «fantôme de la justice» condamné pour avoir subtilisé quelques sous

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Y. de Rougemont, assité de M. J. Raaflaub qui assumait les fonctions de greffier.

Depuis quelques années, R. N. hante les tribunaux et semble devenir, avec l'âge, un bon client de nos établissements pénitentiaires. Le 19 septembre dernier, il se trouvait dans un établissement public où le prix des consommations est assez élevé. Comme il n'avait plus le sou, il se mit à l'affût d'une quelconque proie qu'il découvrit d'ailleurs bientôt. Une jeune fille se leva pour aller danser, N. en profita pour s'approcher de la table de sa future victime. La jeune fille ne fit pas attention à sa sacoche qu'elle laissa sur la table. Le prévenu s'en empara pendant que la plaignante évoluait sur la piste. Puis rapidement, il sortit de l'établissement pour aller compter son butin. Il jeta le sac dans une poubelle et empocha l'argent.

Il n'y avait que quelques francs. Valait-il bien la peine de prendre tant de risques ! Surtout lorsqu'on sait que le prévenu se cache actuellement pour se soustraire aux effets de la justice. Le procureur général ne demande que dix jours d'emprisonnement. Le juge trouve que cette peine est trop légère au vu des antécédents de R. N. Il lui inflige donc deux mois d'emprisonnement sans sursis et 100 fr. de frais. Le jugement est rendu par défaut sous réserve de relief. Le prévenu est puni mais la plaignante n'a pas pour autant retrouvé son sac ni le passeport et les aures papiers d'identité qui s'y trouvaient.

ENCORE UN VOL

R. M. est prévenu de vol. Un soir, en état d'ébriété, il rencontra un ami S., avec lequel il poursuivit la tournée des cafés. Puis les deux compères se rendirent au domicile de S. Pendant que celui-ci était absent, R. M. subtilisa une alliance en or qu'il trouva, selon son dire, sur la table. Puis il se dirigea vers une cassette contenant des valeurs, mais la sonnerie d'alarme se déclencha et le plaignant arriva sur ces enrefaites. Plainte fut déposée et R. M. fut traduit en justice. Une fois déjà, alors qu'il était mineur il avait eu de semblables ennuis. Il semblerait, selon le frère de M., que le prévenu soit cleptomane et qu'il s'empare d'objets sans en avoir une utilité quelconque. Le vol n'est retenu qu'en ce qui concerne l'alliance. Quant à l'affaire de la cassette, le juge acquitte le prévenu au bénéfice du doute. Le plaignant a en effet reconnu que la sonnerie pouvait se déclencher toute seule sans qu'on ouvre la cassette. Une simple secousse pouvait suffire à déclencher le système d'alarme. Le juge ne condamne le prévenu qu'à trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans. Les frais par 25 fr. restent à la charge de l'inculpé.

LA GIFLE ET L'EXCUSE

E. F. est un personnage bien connu des tribunaux malgré son jeune âge. Il boit beaucoup et se conduit d'une manière fort désagréable quand il est sous l'influence de l'alcool. Un soir, dans un bar, alors qu'il avait trop bu, il gifla la plaignante et vint s'excuser quelques heures plus tard. Selon la victime, il s'agit d'une attitude courante chez E. F. Ce n'était pas la première fois que la plaignante devait supporter ce genre de traitement. Le président inflige donc cinq jours d'arrêt sans sursis à F. Il prononce en outre un an d'interdiction des débits de boissons ; le frais restent à la charge de l'inculpé par 80 francs.

P. G. est encore un personnage bien connu des tribunaux. Il a déjà de nombreux vols à son actif. Et cette fois encore, c'est de vol qu'il s'agit : tout d'abord celui d'un cyclomoteur à Enges. Il l'a abandonné ensuite à la gare de Marin. Puis il a volé deux montres chez un ami qui l'avait invité. Finalement, il s'est rendu coupable de filouterie d'auberge, au préjudice d'un restaurateur de la région. Pour toutes ces infractions, le président inflige une peine de trois mois d'emprisonnement sans sursis. Les frais sont laissés à la charge de l'inculpé. Comme ce dernier fait défaut, le jugement est rendu par défaut sous réserve de relief.

DIVERS JUGEMENTS

On reprochait à R. T. d'avoir contrevenu à l'ordonnance du Conseil fédéral sur les liquidations et opérations analogues. Le prévenu avait vendu une série de bancs de jardin en liquidation et sans autorisation. Vu sa situation personnelle et l'état d'erreur de droit dans lequel il était, R. T. est acquitté des fins de la poursuite pénale. Les frais restent à la charge de l'Etat. Pour détournements d'objets mis sous main de justice, G. G. est condamné à trois jours d'emprisonnement et à 15 fr. de frais. Le sursis lui est accordé pour deux ans.

TOUR DE VILLE

Bientôt un séminaire de télévision et la remise du prix Farel

L'an dernier, les Eglises protestantes de Suisse romande, avec l'appui de la Télévision suisse et celui du canton et de la ville de Neuchâtel, avaient institué un « prix Farel » — du nom du réformateur du XVIe siècle ayant exercé son ministère en France et en Suisse romande — destiné à récompenser la meilleure émission de télévision protestante passée dans le programme romand de la télévision suisse.

Cette année, cette manifestation est étendue aux deux pays francophones d'Europe qui diffusent régulièrement des émissions protestantes : la France et la Belgique. Elle se déroulera à Neuchâtel, sous le titre « Séminaire de télévision et prix Farel 1968 », du 23 au 25 octobre. Le thème du séminaire auquel plusieurs personnalités de la télévision prêteront leur concours, est : « Approche sociologique et théologique de l'émission religieuse à la télévision ».

Le « prix Farel » consiste en vitraux originaux du peintre suisse Bodjol, et en une somme d'argent pour l'équipe qui a réalisé l'émission primée.

PROBLÈMES UNIVERSITAIRES

Le conseiller d'Etat Clottu a expliqué aux étudiants l'attitude du gouvernement

Lors de la dernière session du Grand conseil, le conseiller d'Etat Gaston Clottu, chef du département de l'instruction publique, avait longuement répondu à deux interpellations concernant l'éventuelle suppression des deux licences ès-sciences sociales et ès-sciences politiques à l'Université de Neuchâtel. Le conseiller d'Etat avait alors précisé qu'il recevrait prochainement au Château une délégation d'étudiants.

Il l'a fait lundi matin et au terme de cet entretien il a été précisé une nouvelle fois que le Conseil d'Etat n'avait pas pris position quant à l'avenir des deux licences. Des compléments d'information ont été demandés à l'Université et au cours de cet échange de vues, le conseiller d'Etat Clottu et les étudiants — notamment représentés par la FEN et l'Association neuchâteloise des étudiants en sciences économiques, politiques et sociales — se sont entendus sur la procédure à fixer pour le dialogue : les problèmes dits « sociaux » seront débattus entre le département et les étudiants, ceux touchant à l'enseignement devant être abordés par la faculté. Enfin, le chef du département de l'instruction publique a fourni des explications détaillées sur l'attitude du Conseil d'Etat.

Troc amical du Val-de-Ruz

Une action de solidarité qui a fait ses preuves, mais périclite

« Trois enfants, à l'heure actuelle, ça coûte cher à habiller et quand le dernier n'a plus de petit frère ou de petite sœur à qui passer ses souliers et ses vêtements devenus trop petits ». Ainsi s'exprimait récemment une mère de famille de condition modeste habitant le chef-lieu du Val-de-Ruz. Pourtant cette femme n'a pas osé participer à l'action troc amical créée il y a quelques années dans le vallon.

« Pour ma part, j'y suis allée samedi dernier. J'ai troqué plusieurs pièces d'habillement et de bons souliers pour mes enfants, nous dit une autre mère de famille et je vous assure que j'en suis ravie parce que j'ai ainsi pu économiser une somme rondelette qui me permettra d'acheter du neuf pour l'aîné. »

Le troc amical, c'est tout cela. Aider, soulager les budgets, rendre service à d'autres mères et participer du même coup à une action de solidarité qui a fait ses preuves ailleurs.

Mais, nous dit-on, le troc amical du Val-de-Ruz a du plomb dans l'aile. Il paraîtrait que l'année prochaine, il n'y en aurait pas. Pour quelles raisons ?

De la discrète enquête que nous avons menée, nous pouvons répondre à cette question. Premièrement, le Val-de-Ruz est trop peu peuplé, les enfants se connaissent et la marchandise à troquer n'est pas suffisante.

C'est un fait. Deuxièmement, les mères de famille ont une certaine pudeur à déposer sur la table d'échange des effets pourtant en bon état mais qu'elles estiment par trop défraîchis. C'est encore vrai. Il y a aussi le fait, regrettable certainement, que les enfants sont exigeants et que ceux-ci ne veulent porter que du neuf, comme ceux de la maison d'en face ou comme ceux du village voisin. Nous savons il est vrai que les enfants à l'heure actuelle, ne connaissent guère la valeur de l'argent. Mon papa a le moyen de payer, je ne veux pas porter du « vieux », entend-on dire trop souvent. Et les parents encaissent le coup et ne réagissent qu'en ouvrant leur porte-monnaie. Dans les villes de notre canton, l'opération « troc amical » connaît pourtant un succès croissant. A Neuchâtel, 1800 objets sont présentés au troc organisé par les femmes protestantes au nombre d'une quarantaine. Bien sûr, les villages du Val-de-Ruz qui jusqu'ici ont participé à l'action troc ne totalisent que le sixième de la population du chef-lieu. Mais les objets présentés à Cernier n'ont pas atteint le sixième des objets échangés à Neuchâtel.

Cependant, on veut espérer que cette œuvre d'utilité publique sera maintenue et que l'année prochaine un nouveau troc amical pourra être organisé au chef-lieu du district, à condition, cela va de soi, que la population y participe avec enthousiasme. Aucune mère de famille ne reculera devant la possibilité qui lui est offerte de faire des économies. Et il y a quantité de moyens pour convaincre les enfants de jouer le jeu !

A.S.

Il faut jouer le jeu.

(Avipress - ASD)

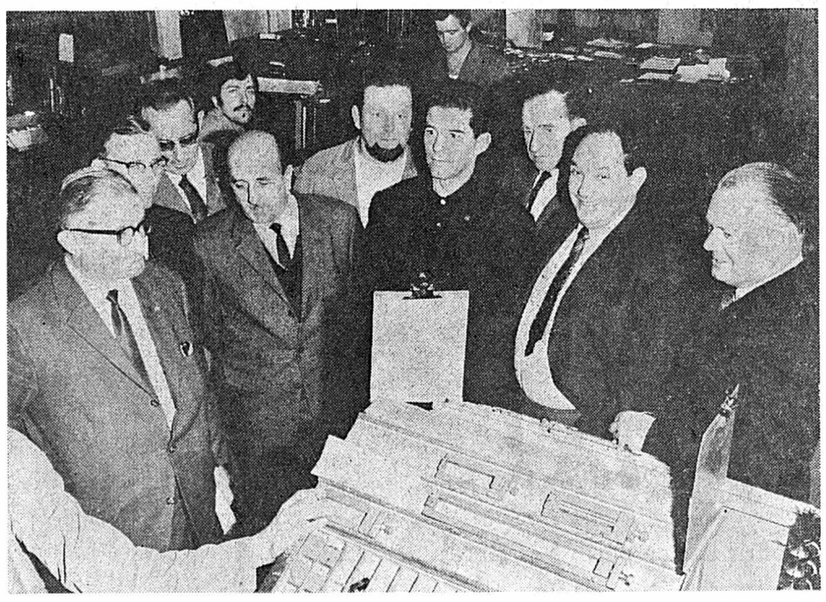

Les contemporains 1917 de Peseux-Corcelles s'initient à la confection des titres du journal. Ils sont ici photographiés autour d'un meuble appelé « casse » où les typographes puisent les caractères dont ils ont besoin.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Les contemporains 1917 de Peseux Corcelles ont visité la FAN

Une dizaine de membres de la Société des contemporains 1917 (Peseux-Corcelles) ont visité hier soir les locaux de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Ils ont été accueillis peu après 20 heures par M. Robert Aeschelmann directeur adjoint du journal et ont été conduits dans les salles de la rédaction par M. Jean Hostettler rédacteur en chef. La visite se poursuivit ensuite dans les divers ateliers de composition, photogravure et stéréotypie sous la conduite de M. Bernard Molbert, chef adjoint de nuit à l'atelier du journal.

Une collation fut servie en fin de soirée dans les locaux de la rotative où les visiteurs achevèrent ce tour d'horizon de la fabrication de notre journal en compagnie de M. Hostettler.

COFFRANE

Une heure de belle musique

(c) Un groupe de quarante-cinq jeunes gens et jeunes filles de Zurich ont passé la semaine dernière au Louverain, pour y cultiver leur « hobby », le chant, la musique religieuse. C'est ainsi que samedi soir, ils donnaient un concert au temple de Coffrane. Ce groupe bien homogène enleva avec brio des chœurs religieux accompagnés ou non à l'orgue aux violons. Ce fut réellement une heure de belle musique.

La Coudre-Monruz

Union cadette : dix ans d'existence

(c) Il y a eu dix ans, le 4 octobre dernier, que la section cadette féminine a été créée. Pour célébrer cet anniversaire, une petite cérémonie s'est déroulée au temple, samedi. De nombreux amis et parents entouraient les cadettes. Le pasteur Perregaux présida un petit culte, après quoi la cheftaine, Mlle M. Yerli, fit un historique de la section. C'est Mlle J. Bessire, alors assistante de paroisse, qui fut à l'origine de ce mouvement. Les cadettes sont actuellement quarante-deux, partagées en cinq équipes.

Après le culte, tout le monde se retrouva à la salle de paroisse, où fut offerte une petite collation. Les cadettes agrémentèrent cette agape de quelques jeux et productions.

La nouvelle assistante de paroisse est installée

(c) Dimanche dernier, au cours du culte dominical, Mme J. Jeanhenry a été officiellement présentée à la paroisse et installée dans ses fonctions. M. Perregaux lui souhaita un heureux et fructueux séjour.

Pour faire plus ample connaissance, les fidèles, les autorités ecclésiastiques, ainsi que Mme et M. Jeanhenry se retrouvèrent, après le culte, dans les salles de paroisse, où un apéritif avait été servi.

FAN

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel

Téléphone (038) 5 65 01

Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 40 c. le mm, min. 25 mm - Annonces locales 30 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.—. Réclames Fr. 1.35. Naissances. mortuaires 60 c. Petites annonces non commerciales à tarif réduit 25 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano. Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Winterthour, Zurich.

Délais pour les changements d'adresse
(minimum 1 semaine)

La veille avant 8 h 30. Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30.
Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits.
A l'étranger : frais de port en plus.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
52.—	26.50	13.50	5.—

ÉTRANGER

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Irlande, Yougoslavie et les pays d'outre-mer

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.—	52.—	27.—	10.—

L'EXPRESS

A vendre

à proximité de Neuchâtel, villa de 5 pièces, garage, tout confort. Vue et tranquillité. Pour traiter, 100,000 fr. Faire offres à la fiduciaire Paul Kyburz, faubourg de l'Hôpital 22, 2000 Neuchâtel.

A vendre au centre de Fleurier

immeuble

comprenant logements, locaux commerciaux et garages. Superficie 749 m2. Pour renseignements : tél. (038) 9 12 87.

A vendre

petit immeuble locatif sis à la rue des Jeannerets 40, au Locle.
Construction vétuste mais bien située et pouvant être améliorée.
Superficie de la parcelle, environ 450 m2.
Au plus offrant.
Ecrire sous chiffres BK 5370 au bureau du journal.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE
R. Jobin
Place Pury 1
Tél. 5 17 26

Offre à vendre à 6 km de Neuchâtel

BAR À CAFÉ

avec terrasse et grand jardin ;

au Val-de-Travers

HÔTEL-CAFÉ-RESTAURANT

belle situation et possibilités ; sur la route Neuchâtel - Yverdon

CAFÉ-RESTAURANT

routiers, excellente affaire.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

A LOUER

A louer à Saint-Blaise

entrepôt 795 m²

dans nouvelle construction.
Beau local chauffé.
Subdivision possible.
Accès facile pour camions.

Adresser offres écrites à :

FIDIMMOBIL
AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.
GÉRANCES
ST-HONORÉ 2 Ø 4 03 63 NEUCHÂTEL

Immeuble CNA — Avenue Léopold-Robert 23-25, La Chaux-de-Fonds
A louer pour l'automne 1969, quelques

BUREAUX ET ATELIERS

Renseignements par
Maison KARL STEINER, Hagenholzstrasse 60, 8050 Zurich.
Téléphone : (051) 48 50 50 (demandez M. Plüss).

Appartement

de 4 pièces à remettre à la Neuveville, chemin de la Récille 2E, à partir du 1er novembre ou date à convenir. Tout confort, situation ensoleillée et tranquille, vue sur le lac, 440 fr. tout compris. Tél. (038) 7 85 10 (à partir de 15 heures).

A louer à Corcelles (NE)

1 appartement

de 3 pièces, salle de bains, balcon, chauffage par étage, vue splendide. Adresser offres écrites à B. J. 5362 au bureau du journal.

A louer, à la rue de Beauregard,

place de parcage

libre tout de suite. Loyer 15 fr. par mois.

S'adresser à :

FIDIMMOBIL
AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.
GÉRANCES
ST-HONORÉ 2 Ø 4 03 63 NEUCHÂTEL

CHAMBRES

Belle chambre

tout confort,

tél. 4 15 93 (entre 12 et 14 h ou le soir).

DEMANDES À LOUER

URGENT. On cherche à louer

studio meublé

à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres à case postale 1027, à Neuchâtel.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, pour le compte d'une succession, par voie d'enchères publiques, **le JEUDI 17 OCTOBRE 1968, dès 14 heures** dans l'immeuble sis **rue de la Côte 89, à Neuchâtel** (sous-sol), les objets suivants :

1 chambre à coucher composée de : 2 lits jumeaux, 2 tables de nuit, 1 armoire à une porte, 1 coiffeuse ; 2 chaises ; 2 fauteuils ; 1 appareil TV MEDIATOR ; 2 régulateurs ; 1 fer à repasser JURA ; 1 divan ; 1 divan avec entourage ; 1 table ronde ; 1 glace ; 1 machine à coudre SINGER à pédale ; 1 appareil radio NIESEN ; 1 aspirateur SUPER MAX ; 1 cuisinière à gaz NEFF ; divers autres meubles, vaisselle, linge, vêtements, dont le détail est supprimé.

CONDITIONS : paiement comptant, échutes réservées.
Pas d'exposition avant la vente.

GREFFE DU TRIBUNAL

OFFRES D'EMPLOIS

Société fiduciaire cherche

jeune employée d'assurance bilingue

pour poste de confiance.
Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, à

CONTAFIN Fiduciaire et Révisions S. A., Amthausgasse 22, 3011 Berne.

Nous cherchons

sommelière

Hôtel du Dauphin, Serrières.
Tél. 5 12 83.

FABRIQUE D'HORLOGERIE engage

OUVRIÈRES

pour travaux sur poste de remontage.

VILLARD WATCH
2035 Corcelles
Tél. (038) 8 41 48.

On cherche

jeune homme

pour faire les courses et aider au laboratoire.
Congés réguliers, bon salaire. Téléphoner au 5 11 48.

Quelle

jeune fille

âgée de 16 à 17 ans, désire passer une année en Suisse allemande pour aider dans petit ménage ?

S'adresser à Mme Bucher, Hermesbühlstrasse 67, 4500 Soleure.
Tél. (065) 2 13 14.

L'annonce reflet vivant du marché

IMMEUBLES

A vendre à Fleurier
PETIT LOCATIF
bon rendement.
S'adresser à l'étude Jacques Ruedin & Blaise Galland, avocats, Saint-Honoré 3. 2000 Neuchâtel. Tél. 4 35 22.

Je cherche à acheter
ferme
région Neuchâtel - Lausanne.
Tél. (038) 6 45 28.

A vendre, entre Neuchâtel et Auvernier, sur territoire de Neuchâtel,

6400 m de terrain à bâtir

d'un seul tenant, belle situation, accès facile, tous services à proximité immédiate.

Demander renseignements sous chiffres AS 64,999 N, Annonces Suisses S.A., 2001 Neuchâtel.

agence 13 * 13

Neuchâtel

Ø 5 13 13 Epancheurs 4

offre à vendre en exclusivité

Neuchâtel, Hauterive, Bevaix

Villa locative

4 appartements de 2, 3, 4 et 4 pièces, 2 garages, chauffage par étage, grand verger, vue étendue, très bien située, dans le haut de la ville de Neuchâtel

Maison double, ancienne

2 habitations de 5 pièces, cuisine, toilettes, chauffage par fourneaux, terrain d'environ 480 m2, quartier des Draizes, Neuchâtel

Villa de 7 pièces

tout confort, central mazout, grand garage, jardin agréable, situation tranquille, très belle vue sur le lac et la baie de Saint-Blaise, à Hauterive

Petite villa de 4 pièces

tout confort, construction récente, disposition intérieure très plaisante, terrain de 1500 m2, garage, vue exceptionnelle sur le lac et la Béroche, dans le haut de Bevaix.

Commerces

Bar à café

d'environ 50 places, agencement moderne, situation centrale, jeux divers, 3 chambres meublées à l'étage, possibilité de signer un long bail, dans localité à l'ouest de Neuchâtel

Café-restaurant

avec ou sans immeuble, comprenant salle à boire et salle à manger, bowling 2 pistes, plusieurs chambres louées au mois, garage, à Couvet

Hôtel-restaurant

rénové et bien agencé, mobilier soigné, machines et appareils modernes, dans un quartier pittoresque, au centre de Neuchâtel

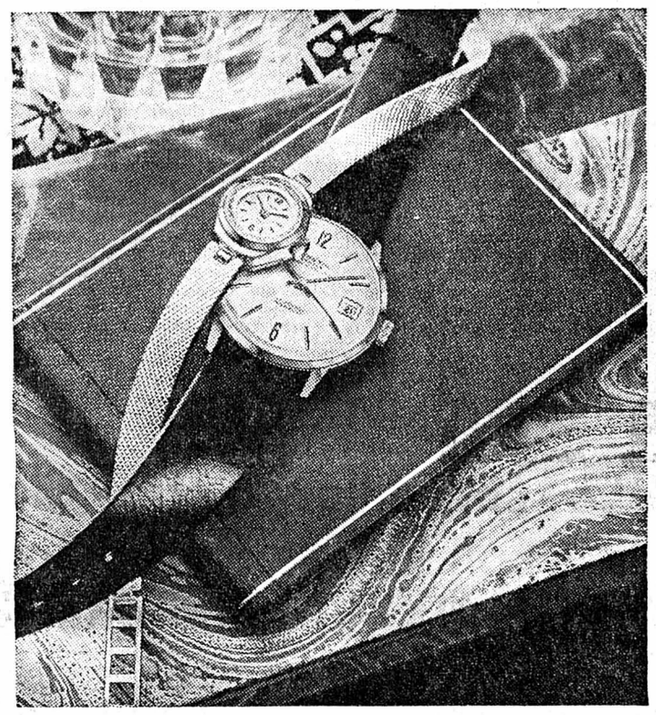

Ce que nous avons (encore) réussi à perfectionner dans la montre suisse de qualité

-c'est le prix!

(vous pouvez donc en offrir une en plus)

Montres MIREXAL pour dames et hommes ***exigeants, en vente maintenant à la Migros.*** La longue tradition horlogère suisse garantit qualité et précision de la montre à ancre MIREXAL. Dès maintenant, vous obtenez cette montre suisse de qualité à des prix Migros – avec d'exceptionnelles conditions de garantie et de service après-vente.

Un exemple tiré de notre gamme : montre MIREXAL pour hommes (réf. 757.386) Fr. **70.-**

Montres à ancre MIREXAL pour dames et hommes, dès Fr. 35.-

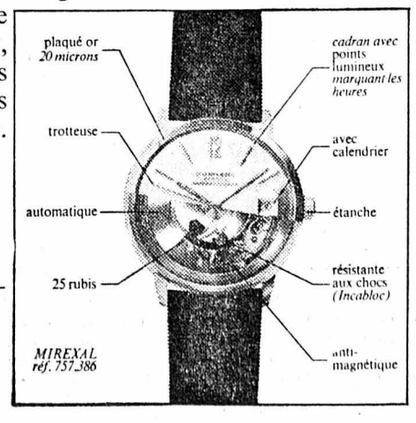

Garantie-M sensationnelle

* Contrôles de qualité extrêmement sévères et vérifications électroniques de la précision de marche en fabrique. Fonctionnement contrôlé régulièrement par nos spécialistes.
* En cas de la moindre imperfection pendant le 1er mois, échange immédiat dans nos magasins vendant les montres.
A partir du 2e mois et jusqu'à l'échéance de la garantie d'une année, remplacement du mouvement ou révision gratuits directement par le fabricant.
* Prix fixes extrêmement bas pour les réparations hors-garantie.
Pas d'attente : Exécution rapide dans les 7 jours directement par le fabricant (renvoi par la poste).

MIREXAL
en exclusivité chez
MIGROS

Du plus simple au plus luxueux ... toujours meubles Meyer

SEMAINE SUISSE

à nos différents rayons, des spécialités de nos cantons des articles de qualité, à des prix MIGROS

Tourte aux noix des Grisons la pièce de 450 g **3.20**

Gruyère 1er choix
grands morceaux
par 1/2 kg **3.75**
(100 g –.75)

petits morceaux 1/2 kg 3.85
(100 g –.77)

Vacherin Mont-d'Or
de la Vallée de Joux
au détail, par 100 g **–.95**

en boîtes, brut pour net
par 100 g **–.80**

Saucisson vaudois
par 100 g **–.85**

Saucisse à rôtir
de campagne
par 100 g **–.75**

«Boccalino»
en céramique du Tessin
la pièce, au choix **2.–**

dans les Marchés-MIGROS et principaux magasins libre-service

Chemises pour messieurs
«Frappant-Extra»
popeline pur coton, uni ou rayé
la pièce = 17.–
MIGROS Multipack 2 pièces, au choix = 28.–
au lieu de 34.–

dans les Marchés-MIGROS

Nappes brodées de Saint-Gall
pur fil, 135 x 175 cm **55.–**

ainsi qu'un grand choix d'articles de vannerie, de chaudrons en cuivre, etc.

MIGROS

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

114me ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

BUTTES : la crise politique sera dénouée par des élections tacites

Hier, avant midi, MM. Edmond Leuba, Werner Wenger et Fernand Zaugg, radicaux, ont informé le Conseil communal de Buttes qu'ils ne se laissaient pas porter en liste pour le renouvellement du Conseil général.

Le groupe radical devra présenter un candidat nouveau jusqu'à aujourd'hui midi. Il y aura alors un nombre égal de candidats aux sièges vacants. Les élections seront tacites.

Voici les noms de ceux qui seront proclamés élus **sans** scrutin par le Conseil d'Etat :

Radicaux-libéraux : MM. Alfred Blatty, Louis Courvoisier, Claude-Willy Fatton, Ali Jacot, René Lardelli, Louis Lebet, Pierre Pasche, Pierre-Auguste Thiébaud, Edwin Volkart, plus un dizième candidat à désigner.

Socialistes : MM. Jean-Paul Corsini, Albert Dubois-Blanc, Francis Dubois, Gilbert Dubois, Charles Zaugg et Charly Zaugg.

Popiste : M. Paul Lagger.

Le futur législatif sera composé de 10 radicaux (+ 2), 6 socialistes (— 2) et 1 popiste (+ 1). L'entente butteranne ne sera plus représentée.

Par comparaison à 1964, il y avait 9 radicaux-libéraux, 6 socialistes et 2 représentants des intérêts butterans.

APPEL A LA COLLABORATION

Le parti radical-libéral communique ce qui suit :

« *Le groupe radical-libéral du Conseil général de Buttes, informe ses membres et la population de la commune de Buttes des décisions prises lors de l'assemblée du 14 octobre, à savoir :*

1. Retrait des trois conseillers communaux de la liste déposée.

2. Remplacement par un seul nouveau membre, ceci afin d'arriver au nombre de dix représentants au Conseil général.

3. Le parti radical-libéral, par cette opération, a la certitude de mettre fin au climat de mésentente qui n'a cessé de régner depuis les dernières élections du printemps.

En outre, le groupe radical-libéral a chargé son président de s'approcher du parti socialiste pour lui demander de présenter deux membres au Conseil communal, étant persuadé qu'ils collaboreront avec les membres radicaux dans une gestion saine et profitable à la communauté.

Le parti radical-libéral estime qu'il est tout à fait normal que le parti socialiste participe aux diverses autorités communales, vu qu'il représente une partie de la population. Il a constaté avec satisfaction que ce parti avait déposé une liste.

Nous osons espérer que le parti socialiste saura accepter la main qui lui est tendue et que les futures autorités n'auront qu'un seul but, œuvrer pour le bien de la communauté tout entière.

DÉNOUEMENT

Ainsi se dénoue, sans vote ni passion, une crise politique ouverte en mai et qui atteignit ses points culminants lors des trois séances tenues par le Conseil général où le « climat » était devenu intenable.

Précisons !

(sp) Les dégâts causés par le nommé T., dont nous avons parlé dans notre édition d'hier, ont été faits non pas dans un établissement public mais dans la grande salle du Stand, à Buttes.

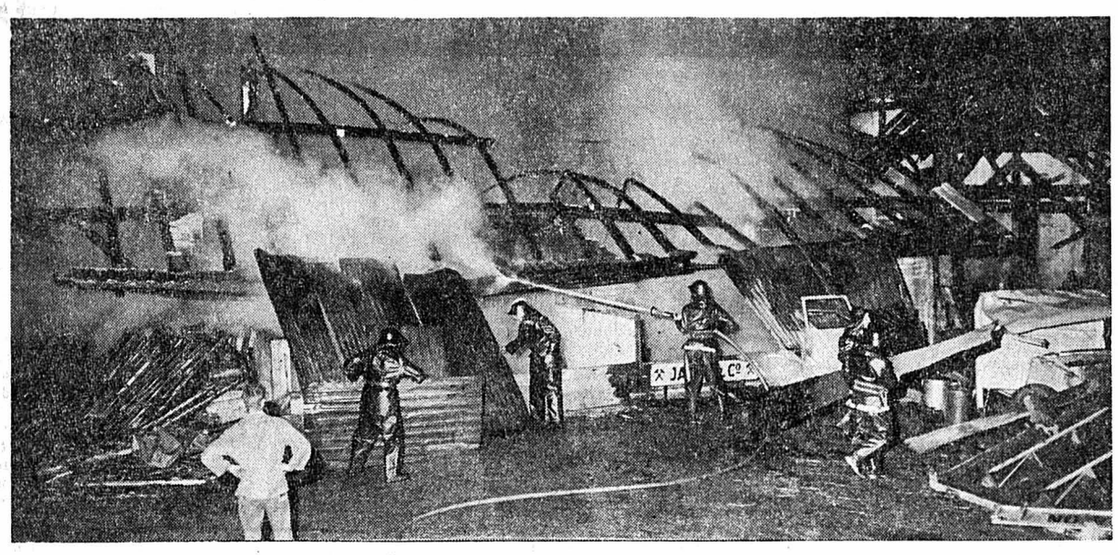

Après l'incendie de la ferme Pellaton à Travers

Plus d'un million de dégâts

De notre correspondant régional :

Hier, les pompiers étaient encore sur le lieu du sinistre qui a ravagé lundi soir la ferme de M. Michel Pellaton, à Travers, l'un des plus beaux et grands rurals du pays de Neuchâtel.

Sur l'ordre de la Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie, les pans de murs ont été abattus. Il faudra ensuite procéder à l'évacuation des décombres.

STABULATION LIBRE

Pour le moment, le troupeau de M. Pellaton vit en stabulation libre. Plus tard, les bovins seront répartis dans les différentes fermes que gère M. Pellaton. A l'heure actuelle, la question de l'approvisionnement du fourrage pour le prochain hiver n'est pas résolue. M. Pellaton pourra conserver tout le personnel qu'il avait engagé.

Rentré hier matin d'Allemagne où il se trouvait pour un voyage d'affaires, M. Michel Pellaton dit que les dégâts s'élèvent à plus d'un million de francs.

En effet, le rural à lui seul était assuré pour 460,000 francs et à cela il faut ajouter près de cinq cents tonnes de foin, regain, blé, engrais, un tracteur et une auto-chargeuse à l'état de neuf ainsi que tout ce qu'il faut pour l'exploitation d'une ferme de cette importance.

SAINT-SULPICE

DE TOUT UN PEU À L'ÉCOLE

De notre correspondant :

La commission scolaire a tenu séance au collège des Parcs sous la présidence de M. Richard Jornod.

AFFAIRES COURANTES. — Les mutations ont été peu nombreuses depuis la dernière séance. Certaines familles étrangères ont quelque peine à se conformer au règlement de discipline scolaire. Ensuite des dégâts occasionnés dans la cour du collège, le jeu de football y a été interdit. La dernière récupération du papier fut d'environ trois tonnes. La fête de la jeunesse prévue pour le 31 août a été renvoyée par suite du mauvais temps et aura lieu l'année prochaine.

Pour des raisons d'effectifs, le Conseil communal a accepté la proposition de la commune de Boveresse qui désirait se mettre au bénéfice de la loi sur l'enseignement primaire en ce qui concerne les frais d'écolage aux Parcs.

Les élèves apporteront leur concours à la réunion des chanteurs du Val-de-Travers qui aura lieu le 26 octobre à Saint-Sulpice. Notre village s'est intéressé à la campagne « pommes à la récréation » qui sera organisée durant l'hiver 1968-1969.

Le département de l'instruction publique sera alerté au sujet des leçons données par le consulat espagnol, leçons qui perturbent l'enseignement primaire obligatoire.

CORPS ENSEIGNANT. — M. Antoine Weber, étudiant, titulaire de la classe des Parcs depuis le début de la présente année scolaire, partira le 26 octobre pour entrer à l'Ecole normale. Mme Meier, titulaire de la classe de 2me et 3me années ayant donné sa démission pour le 1er décembre, sera remplacée par Mlle Nelly Baus, institutrice.

DAMES DE LA COUTURE. — Mmes Rita Bornoz, Renée Cochand, Colette Fatton, Irène Leuba (anciennes), Claire Nègre, Louise Baumann, Jeanne-Rose Tuller, et Gertrude Sommerhalder (nouvelles) ont été nommées membres de la commission des dames de la couture. Un programme de travail a été établi et chacune des membres apporte son concours aux leçons de couture dirigées par Mlle Roth.

DÉPLACEMENTS A FLEURIER. — La commission est favorable au renouvellement en faveur des frais de transports pour les écoliers se rendant à Fleurier pendant l'hiver 1968-1969.

CAMP DE SKI. — L'expérience très concluante de l'an passé sera renouvelée et le corps enseignant aura l'obligation d'y participer.

BUDGET. — Le budget qui sera soumis au Conseil communal présente une charge de 122,780 fr. et des revenus pour 42,000 francs. Le budget de cette année prévoyait une charge nette de 70,000 francs tandis que les comptes de 1967 ont bouclé par une dépense nette de 79,000 francs.

PROMOTIONS. — A l'occasion de la fête des promotions, il a été suggéré d'organiser une séance publique avec distribution de prix.

ECOLE DES PARCS. — Officiellement, le département de l'instruction publique aimerait que l'école des Parcs soit supprimée. L'enseignement donné à 11 élèves de tous les degrés n'est pas profitable.

LE VALLON... EN CHANTS!

De notre correspondant :

Le concert en commun des sociétés de chant du Val-de-Travers est une des manifestations musicales de notre région qui soutient une tradition vieille de 19 ans. C'est en effet en 1949 que Môtiers a accueilli (sur l'initiative de M. Eugène Bosshard, de Couvet) pour la première fois les chanteurs des chorales masculines du Vallon. Et depuis — sauf en 1957 — les concerts se sont succédé à tour de rôle dans les localités du Val-de-Travers. Cette année, c'est l'« Echo de la Chaîne », de Saint-Sulpice — qui est, entre-temps, devenue un chœur mixte — qui organisera — et pour la première fois dans ses annales — la réunion des chanteurs du Val-de-Travers samedi 26 octobre.

MM. Eric Schlub et Robert Martinet, respectivement président et secrétaire de l'« Echo de la Chaîne » d'une part, MM. Arthur Junod, président du groupement des chanteurs du Val-de-Travers et son secrétaire Frédy Juvet d'autre part, se sont rencontrés à Saint-Sulpice pour mettre sur pied le programme de la manifestation. Les répétitions des chœurs d'ensemble et de choix des sociétés auront lieu au collège dès 19 h 30, tandis que le concert — dont le bénéfice intégral sea en faveur de la course des aînés de Saint-Sulpice — débutera à la halle de gymnastique du village à 20 h 30.

CHORALE DE PONTARLIER

La chorale Sainte-Cécile de Pontarlier (chœur mixte) se produira lors du concert ; elle chantera deux chœurs de son répertoire plus un chœur d'ensemble avec l'« Echo de la Chaîne ». Un chœur d'enfants du collège de Saint-Sulpice chantera également sous la direction de Mlle Louise Roth, institutrice.

LES VERRIERES

Une voiture fond sur fond

(sp) Hier matin, une voiture bernoise circulait sur la route internationale Neuchâtel - Pontarlier. En raison de l'état défectueux de la chaussée, le conducteur perdit le contrôle du véhicule dans un double virage près du Frambourg. L'auto sortit de la route et se retourna fond sur fond. Par chance, le conducteur et ses quatre passagers n'ont pas été blessés. L'automobile, hors d'usage, a été remorquée par un garagiste des Verrières-Suisse.

Elimination de bétail bovin

(c) Mardi matin, sous les auspices du département de l'agriculture, s'est tenu aux Verrières un marché d'élimination groupant plus de 60 têtes de bétail. Il y a fort longtemps qu'un chiffre aussi élevé n'avait été atteint.

Modernisation de l'affichage public

(c) Ainsi qu'en a décidé le Conseil communal, dans le cadre des travaux actuels de réfection, une vitrine neuve et du plus bel effet vient d'être installée au rez-de-chaussée de l'immeuble administratif communal. Elle remplace l'ancien tableau d'affichage qui a fait son temps et est destinée aux publications officielles et à l'état civil.

Tirs de l'Extrême-Frontière

(c) Les derniers tirs annuels de l'active société l'Extrême-Frontière se sont déroulés au stand des Verrières en présence de nombreux participants. Voici les résultats principaux :

Tir tombola 300 m. — 1. Raymond Duperrex, 89 points ; 2. Gilbert Jornod, 88 ; 3. Marcel Jaccard, 87 ; 4. Karl Furrer, 84 ; 5. Jean-Pierre Ray, 84 ; 6. Louis-Albert Piaget, fils, 84 ; 7. Michel Rey, 83 ; 8. Paul Scherler, 83 ; 9. Alexandre Roh, 83 ; 10. Paul Jeanjaquet, 82 ; 11. Emile Fuchs, 82 ; 12. Paul Finkbeiner, 82 ; 13. Henri Chassot, 80 ; 14. Jean-Pierre Stenz, 80 ; 15. Marcel Gogniat, 80 ; 16. Auguste Bugnon, 80 ; 17. Jules Mayoraz, 79 ; 18. Claude Compondu, 79 ; 19. Pierre Fauguel, 78 ; 20. Jean Gosteli, 77.

Tir tombola, 50 m — 1. Marcel Jaccard, 92 points ; 2. Paul Jeanjaquet, 91 ; 3. Jules Mayoraz, 90 ; 4. Henri Chassot, 89 ; 5. Michel Rey, 83 ; 6. Karl Furrer, 83 ; 7. Marcel Gogniat, 81.

Tir 300 m cible F. — 1. Joseph Jaccard, 38 points ; obtient le challenge J. Gosteli ; 2. Paul Jeanjaquet, 36-35 ; 3. Paul Finkbeiner, 36-32 ; 4. Bernard Seuret, 35 ; 5. Jean-Pierre Ray, 35 ; 6. Marcel Gogniat, 34-34 ; 7. Auguste Bugnon, 34-33 ; 8. Karl Furrer, 34 ; 9. Gaston Böhm, 34 ; 10. Hermann Schneider, fils, 34 ; 11. Roger Rätz, 33 (tous ces tireurs obtiennent la distinction).

« FÉE VERTE » : une nouvelle page se tourne ... avec la destruction de 117 litres !

Nous avons eu l'occasion de parler du cas de cet habitant du Val-de-Travers qui avait réclamé à la Régie fédérale des alcools qu'on lui restituât, après jugement pénal, les 117 litres d'absinthe saisis à son domicile et qui étaient destinés à son usage personnel. Ils étaient entreposés dans les locaux de l'hôtel de District, à Môtiers, ceci depuis le... 3 décembre 1963.

M. Roger Bonvin, chef du département fédéral des finances et des douanes, a répondu que l'absinthe en question avait été détruite sur l'ordre exclusif d'organes cantonaux.

Le Conseil fédéral a tenu à dissiper toute équivoque en ce sens qu'en aucun moment des fonctionnaires fédéraux n'ont fait procéder au séquestre de l'absinthe, celle-ci étant de provenance licite.

De surcroît, ajoute le magistrat, à supposer même que des agents de la Régie aient ordonné le séquestre — ce que Berne conteste formellement — on ne voit pas comment la destruction de ces litres d'absinthe aurait pu avoir lieu sans s'en référer à l'autorité de séquestre.

Comme, à plusieurs reprises, la presse a mis en cause les autorités fédérales, M. Bonvin ne s'est pas opposé à ce que le public soit informé du dénouement de cette affaire sur le plan fédéral.

MAL FONDÉE ET TÉMÉRAIRE

Après cette réponse est intervenu un échange de correspondance entre le propriétaire de l'absinthe et les pouvoirs publics neuchâtelois.

Le Conseil d'Etat vient finalement de statuer en la matière. A l'examen du dossier, dit-il, il apparaît que la demande est non seulement mal fondée mais qu'elle est de plus téméraire. Et de préciser sa position de la manière suivante :

En l'espèce, la question relève de l'autorité cantonale neuchâteloise et non pas de la Régie fédérale des alcools, puisqu'il s'agit de droit pénal et non pas de droit administratif.

L'absinthe a été séquestrée par des agents de la police judiciaire aux termes notamment des articles 92 et 98 du code de procédure pénale neuchâtelois. En agissant de la sorte, la police n'usait pas d'un droit prévu par le code, mais faisait strictement son devoir le plus élémentaire qui est d'assurer la conservation des preuves et de séquestrer les objets qui ont servi à commettre un délit.

Lorsque le jugement condamnant le propriétaire de l'absinthe sur la base de la loi fédérale concernant l'interdiction de la « fée verte » est devenu définitif, il s'agissait encore de détruire 117 litres d'absinthe dont on ne saurait sérieusement prétendre que cette marchandise allait servir à des fins d'utilité publique.

Dès lors, le commandant de la police cantonale, en sa qualité d'officier de la police judiciaire, a ordonné la destruction de cette absinthe séquestrée. Il a agi conformément aux articles 9 et 45 de la loi fédérale sur le commerce des denrées alimentaires et de divers objets usuels.

L'absinthe est tombée sous le coup de cette loi aux termes d'une législation que le Conseil d'Etat se doit d'appliquer et qui souligne enfin que la réclamation lui paraît relever davantage de la fantaisie que du droit.

Pour le moment les choses en sont là. Le propriétaire de l'absinthe dont on sait qu'elle est détruite, maintiendra-t-il sa position et interviendra-t-il par d'autres moyens contre l'Etat ? On ne le sait pas.

Cette page ajoute un épisode nouveau à la longue histoire de l'absinthe au Val-de-Travers, depuis l'époque de l'interdiction, histoire très folklorique mais qui n'a pas manqué de piment bien souvent...

G. D.

MÔTIERS - MÔTIERS

Les sapeurs-pompiers au travail

D'un de nos correspondants :

Les sapeurs-pompiers de Môtiers, au nombre de 62 (sur un effectif total de 74) ont été à l'exercice samedi après-midi passé. Il s'agissait de la revue annuelle. Au cours de la première heure, les hommes du capitaine Angelo Carminati ont répété le formel et la théorie. Puis, une supposition marquée à un bâtiment de la rue du Château a permis le déploiement de tous les engins appartenant à la compagnie. Sous les ordres du commandant du corps, les missions données aux cadres ont été bien remplies par les sapeurs. Les membres de la commission du feu que préside M. André Jequier ont suivi l'exercice général avec attention. Comme la supposition a eu lieu aux abords immédiats de la route principale, l'intense circulation a été réglée par la garde du corps des sapeurs-pompiers et un gendarme du poste du chef-lieu.

A l'heure du licenciement, le commandant Carminati a fait la critique de l'exercice et M. Armand Bobillier, membre de la commission de police du feu, a pris la parole. Le capitaine du corps a remis ensuite les chevrons d'ancienneté à 14 hommes et a pris congé de 5 sapeurs atteints par la limite d'âge, à savoir : Jean-Pierre Leuba, Pierre Götti, Pierre Schneeberger, Henri Montandon et Roland Bingelli.

Les cadres du corps des sapeurs-pompiers de Môtiers (officiers et sous-officiers), les membres de la commission du feu et les 5 sapeurs qui avaient assisté à leur dernière inspection ont terminé la journée à la Grand-Borne près de l'Auberson pour une partie de quilles et à la Côte-aux-Fées pour le souper traditionnel.

Ceux qui s'en vont

(c) **Hier est décédé subitement à Môtiers, à l'âge de 86 ans, M. Alfred Lang qui fut, il y a 20 ans, conseiller communal en tant que représentant du parti socialiste. En son temps, il a aussi été membre dévoué de la Société fédérale de gymnastique dont il était membre d'honneur.**

FLEURIER - FLEURIER

Les gorges de la Poëta-Raisse bientôt accessibles à tous

De notre correspondant :

Le comité des Sentiers des gorges de la Poëta-Raisse s'est réuni à l'hôtel de la Croix-Blanche, à Fleurier, sous la présidence de M. René Muller, de Môtiers, lequel a rappelé qu'au printemps passé, trois membres du comité se sont rendus à Belmont, sur Lausanne, domicile de M. Jean Schelling, président d'honneur, auquel a été remis une toile des gorges peinte par M. Eugène Favre. De son côté, M. Schelling a fait un don en faveur de la société.

TRAVAUX FUTURS

Au cours d'une inspection des lieux sous la direction de M. Louis Jeanneret, il a été constaté que le dernier pont en amont des gorges, avait été obstrué par des détritus de toutes sortes, après les pluies torrentielles. M. André Stalder, chef cantonnier de la commune, a été nanti de cet état de fait. Il a entrepris les travaux d'évacuation nécessaires et a fait procéder à la consolidation des fondations.

Le printemps prochain, d'autres travaux seront mis en chantier de façon que ces sites sauvages puissent être librement visités par ceux qui sont encore sensibles aux charmes de la nature. Le prochain week-end, une course sera d'ailleurs organisée à la Poëta-Raisse par la jeunesse de la F.O.M.H., de la F.O.B.B. et de la F.C.T.A., de Neuchâtel.

Il a été décidé en fin de séance que la cotisation annuelle de sociétaire sera de deux francs.

NOIRAIGUE - NOIRAIGUE

Prochaine séance du Conseil général : budget 1969 et achats de terrain

De notre correspondant :

Le Conseil général de Noiraigue se réunira en séance ordinaire le vendredi 25 octobre.

Il aura à examiner tout d'abord le budget pour 1969 qui, avec un total de recettes de 221,348 fr. 80 et un total de dépenses de 246,917 fr. 10, présente un déficit de 25,568 fr. 30, inférieur de 10,491 francs 30 à celui du budget précédent.

Dans son rapport, le Conseil communal constate que les revenus ont augmenté de 3,8 % tandis que les charges ont baissé de 0,9 %. Il s'efforcera de limiter les dépenses dans toute la mesure du possible, espérant ainsi résorber tout au moins en partie ce déficit.

Dans les améliorations, on peut relever que le produit des impôts a été augmenté de 17,500 francs que les intérêts passifs sont en diminution de 3,500 fr. et que les amortissements légaux seront inférieurs de 13,000 fr. à ceux prévus en 1968, du fait que la halle de gymnastique, salle de spectacles est déjà évaluée en-dessous des normes et qu'en conséquence aucun amortissement ne sera fait dans l'avenir. Quant aux aggravations, elles se situent au chapitre de l'électricité. Elles s'expliquent par le fait que les tarifs de la Société du Plan-de-l'Eau pour la vente d'énergie ont été relevés et que la commune devra supporter une part du traitement de l'inspecteur qui a été engagé récemment pour le contrôle des installations.

ACHATS DE TERRAIN

Le chapitre de l'instruction publique accuse lui aussi une augmentation de 8000 francs provoquée essentiellement par une majoration des traitements, des frais pour les enseignements préprofessionnels, secondaire et professionnel, mais qui sera cependant compensée dans une modeste mesure par l'augmentation de l'allocation de l'Etat. L'ordre du jour prévoit aussi l'achat pour le prix de 34,000 francs de cinq parcelles de terrain d'une contenance totale de 22,500 m2. Le Conseil communal expose qu'à différentes reprises la commune s'est trouvée embarrassée du fait qu'elle ne possède que fort peu de terrain au village ou à ses abords immédiats et que si cette lacune a pu être comblée partiellement lorsqu'elle a fait l'acquisition du terrain de la Mercière, elle pourrait saisir la possibilité qui se présente aujourd'hui, du fait qu'un agriculteur quittera prochainement le domaine qu'il exploite actuellement et qu'il est autorisé à morceler sa propriété.

Le Conseil général se prononcera ensuite sur une demande de crédit de 14,000 francs pour l'installation d'une salle de bains à la ferme des Oeillons. Une ancienne cave inutilisable pourrait être aménagée dans ce but, et si la dépense peut paraître importante, il faut tenir compte des problèmes posés par l'amenée et l'évacuation des eaux, le chauffage et l'aération.

Enfin, le Conseil général discutera une proposition de vente au Furcil d'une parcelle de terrain de 539 m2, pour permettre l'expansion d'une entreprise.

D'autres informations du Val-de-Travers et de Vaud en page régionale

COUVET

Examens E.P.G.S. centralisés

(c) Les jeunes gens en âge de passer les examens EPGS du Val-de-Travers et qui n'avaient pas encore eu l'occasion de subir les examens 1968 dans leurs sociétés respectives, ont été convoqués samedi et dimanche sur le terrain de sports de Couvet par le chef de district, M. Gaston Hamel, de Noiraigue. 18 jeunes de Môtiers, Noiraigue et Fleurier se sont présentés aux examinateurs, MM. G. Hamel, Eric Bastardoz de Couvet, Claude Tharin de Travers et Johny Hamel, de Noiraigue. Par classes d'âge, les meilleurs résultats ont été les suivants : **15 ans** : Lino Rota, Boveresse et Claude-Alain Emery, Fleurier, 81 points ; **16 ans** : Daniel Huguenin, Môtiers, 87 points ; **17 ans** : Michel Zbinden, Fleurier, 85 points ; **18 ans** : Bernard Brunisholz, Môtiers, 81 points ; **19 ans** : Claude Monard, Noiraigue, 90 points.

Troc amical

(c) Le groupe des paroissiennes de la paroisse réformée de Couvet organisera le troc amical 1968 les mardi 22 et mercredi 23 octobre prochains. Une campagne sympathique à la veille de la saison d'hiver pour tous ceux qui espèrent pouvoir équiper leurs enfants par le système de l'échange.

Société d'émulation

(sp) La saison 1968-1969 de la Société d'émulation de Couvet présidée par M. Jean-Claude Landry s'est ouverte officiellement le 1er septembre par un rallye-automobile. Depuis lors, une seule autre manifestation a eu lieu : un concert donné le 27 septembre par Mlle Juillard, pianiste, et MM. Henri Bauer, basse, et André Jeanneret, violoniste.

Mardi, 29 octobre, le cinéaste Claude Autant-Lara présentera une conférence sur le thème « Le cinéma dans le monde moderne ». Trois autres orateurs devraient également s'exprimer cet hiver à Couvet : Michel de Saint-Pierre, écrivain ; Jacques Béranger, homme de théâtre ; et le pasteur Jean Vivien, qui vient de séjourner en Afrique noire. Les dates de ces trois conférences ne sont pas encore fixées, ni celles des trois concerts prévus : l'Orchestre de chambre de Neuchâtel, la Société symphonique de Pontarlier et une production des Jeunesses musicales de France.

CARNET DU JOUR

PHARMACIE DE SERVICE. — Delavy (Fleurier).

Avis mortuaires

Vers le soir, Jésus dit : passons sur l'autre rive.

Marc 4 : 35.

Monsieur et Madame Pierre Matthey-Doret-Huguenin, à Couvet ;
Monsieur et Madame Ernest Liechti-Huguenin, à Couvet ;
Monsieur et Madame Pierre-André Matthey-Doret et leurs petites Christine et Brigitte, à Morges ;
Mademoiselle Marlyse Liechti, à Neuchâtel ;
Monsieur Jean-Michel Liechti, à Zurich ;
Madame Emile Balmer-Huguenin, à Neuchâtel et ses enfants à Fleurier ;
Monsieur et Madame Henri Huguenin à Yverdon et leurs enfants à Fleurier et Môtiers ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Arthur HUGUENIN

leur très cher père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent que Dieu a rappelé à Lui, après une longue et pénible maladie, dans sa 84me année.

Couvet, le 14 octobre 1968.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi.

Tim. 4 : 7.

L'incinération aura lieu le jeudi 17 octobre à 15 heures au crématoire de Neuchâtel.

Culte à l'hôpital de Couvet à 13 h 45.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

AVIS DIVERS

Maison de paroisse - Fleurier

Jeudi 17 octobre, à 20 heures

Veillée des dames

«Gandhi et la non-violence»
Causerie de Mme J. Meylan

Invitation cordiale
à toutes les dames

Cours du soir de l'Ecole commerciale du Val-de-Travers

Dernier délai pour les inscriptions :

Samedi 26 octobre 1968

AVIS TARDIFS

Epicerie Agazzi
FLEURIER
FERMÉ
pour cause de deuil jeudi 17 octobre.

AVIS AU PUBLIC

Michel Pellaton négociant à Travers et Fleurier, informe le public que malgré l'incendie de sa ferme, il peut assurer sans interruption les livraisons de charbon, mazout, eaux minérales et bière et remercie sa clientèle de la confiance qu'elle lui témoigne.

LA CHAUX-DE-FONDS

JOURNÉE DE L'AGRICULTURE à Modhac : une excellente idée

M. BARRELET: ON NE FAIT JAMAIS ASSEZ POUR LA RENCONTRE ENTRE PAYSANS ET CITADINS

De notre correspondant :

Pour que l'agriculture soit une fois présente à Modhac, déclare le directeur Pierre Oesch, il a fallu que la Fédération laitière de Neuchâtel y pense !

Et c'est bien vrai, mais pas du tout une critique à l'égard soit du syndicat des agriculteurs laitiers de la Chaux-de-Fonds, que préside M. Henri Gerber, ou la Société d'agriculture du district, avec M. Jean Hummel : tant Modhac que les milieux agricoles n'avaient pas poussé les contacts nécessaires. Mais, grâce en effet à la F.L.N. — qui entre parenthèses et M. Barrelet le précisera, est tout ce qu'il y a de plus cantonale — et à l'Union laitière vaudoise, à l'Office de propagande pour les vins dè Neuchâtel et à son directeur M. Colomb, M. R. Delit, cheville ouvrière du « savoureux mariage entre vins et fromages », a pu amener le bouchon et les produits de la terre les plus savoureux.

Cette fois, c'est chose faite, et nul ne doute qu'en 1970, il y aura une véritable section de l'agriculture neuchâteloise à Modhac 10.

UNE EXCELLENTE IDÉE

En attendant, ce furent près de trois cents agriculteurs — de tout le canton — qui se pressaient vers 14 h à l'entrée de l'exposition, précédés par M. J-L Barrelet, suivis par M. Jacques Béguin, à la fois conseiller communal chaux-de-fonnier et président de la Société neuchâteloise d'agriculture. Une pistée du côté de la télévision, la visite attentive des stands ; l'on se félicite de voir le réel effort accompli par tous les exposants, qui ont réussi à hausser l'exposition sur un plan nettement supérieur : elle est plus vaste, plus riante, plus moderne.

Au Bouchon, l'on se rassemble pour entendre les artisans de cette fraternisation producteurs agricoles - producteurs commerciaux, artisanaux, industriels, qui sont les consommateurs les uns des autres.

M. R. Delit dirige les opérations, M. P. Oesch dit la gratitude de Modhac aux organisations agricoles et se réjouit du succès de cette première journée. Le conseiller d'Etat Barrelet rappelle que la défense de l'agriculture commence précisément ici, dans l'établissement de ralations confiantes entre paysans et citadins : les uns soigneront leurs produits, les autres les préféreront, tout est là. Certes, on ne peut traiter d'une agriculture sans immédiatement porter les problèmes aux dimensions du monde, puisque ce n'est qu'au moment où les pays industriels auront décidé de payer à leur prix juste les matières premières des sous-développés (en l'occurrence les matières grasses) que l'on pourra mettre de l'ordre à la fois dans notre agriculture et dans leur économie.

On le sait, mais on ne le fait pas, et l'on ploie sous le poids du beurre tout en organisant les secours au tiers-monde que l'on empêche de gagner de quoi vivre !

Le conseiller communal Jacques Béguin voit lui aussi d'un bon œil, comme les autorités communales qu'il représente mais aussi sa société d'agriculture, d'associer la terre au commerce et à l'industrie. Modhac forme de plus en plus l'illustration complète d'un effort cohérent, qui existe dans tous les domaines. De toutes manières, villes, villages et pâturages sapiniers du Haut-Jura ne font réellement qu'un, on le voit particulièrement bien ici et aujourd'hui.

CHAMPIONS

Les voici les voici tous, pouvait-on chanter au stand spécialisé du ski : en effet, tous les médaillers olympiques, les Jean-Daniel Daettwyler, son frère Michel, Willy Favre, Kurt Huggler, Jakob Tischhauser, et Fernande Bochatay, qui donnent autographes sur autographes, explications sur explications sur la meilleure manière de devenir sinon champion olympique, du moins bon skieur, ou d'user intelligemment des meilleures planches du monde. Ils ont bonne bille, ma foi, ces « cracks ». Pour une fois, le public abandonne la TV pour regarder ces « olympiens » en chair et en os.

TOUJOURS L'HORLOGERIE

la présence d'un studio permanent de la TV permet bien des choses, et aussi de traiter de problèmes hautement sérieux, comme celui des concentrations horlogères, à l'ordre du jour s'il en est. L'économiste à la fois distingué et volontiers non conformiste François Schaller, professeur à l'Université de Lausanne, le directeur de la F.H. René Retornaz, rompu à ces difficiles problèmes, Me Jacques Cornu, secrétaire du Syndicat patronal des producteurs de la montre, et quelques autres, vont parler de cette nécessité aussi impérieuse que périlleuse. Périlleuse surtout (peut-être) si l'on concentre trop dans les lieux où tout, ou beaucoup, est déjà concentré. Mais c'est ce jour-ci qu'Affaires publiques essayera de tirer les lignes concentriques de la cause.

J..M. N.

Cynologie : Chaux-de-Fonniers à l'honneur

Dimanche dernier à Bière, s'est disputé le challenge romand pour chiens de race berger allemand. Le concours était organisé par le SC Genève. Une quarantaine de concurrents dont plusieurs Neuchâtelois y ont participé. Voici les résultats intéressants les Neuchâtelois :

En classe 1 : 4me André Zehr, la Chaux-de-Fonds, 5me Charles Moser, Neuchâtel.

Classe II : 5me Marcel Gardin, la Chaux-de-Fonds.

Classe III : 4me André Fracheboud, la Chaux-de-Fonds.

Le challenge a été gagné définitivement par Genève totalisant 1,556 points, devant la Chaux-de-Fonds 1,557 points, Lausanne 1,529 points, Vevey 1,552 points, Morges 1,362 points.

Auto contre trolleybus

(c) Hier à 18 h 15, un automobiliste de Neuchâtel, M. A. F., roulait à la rue Jardinière. Arrivé à la croisée de la rue du Docteur-Coullery, il est reparti prématurément du « stop » et son véhicule est entré en collision avec le trolleybus No 2. Dégâts matériels.

MONTAGNES

LA SAGNE

Exercice des sapeurs-pompiers

(c) Samedi après-midi, les sapeurs-pompiers de la Sagne étaient convoqués pour l'exercice général d'automne. Chaque section fut inspectée tour à tour par un délégué cantonal et des membres de la commission du feu. Sous les ordres du capitaine Sieber, les chefs responsables de chaque engin devaient présenter leur groupe au travail.

Vente paroissiale

(c) La vente en faveur des missions aura lieu samedi à la halle de gymnastique. Les dames du comité ont préparé des jeux pour tous les goûts.

Nouveau tenancier au restaurant de Commune

(c) Par suite de démission de l'actuel restaurateur, M. Marc Benoît, les autorités de la Sagne ont nommé M. Ernest Stöckli de la Chaux-de-Fonds pour le remplacer. Le nouveau tenancier entrera en fonction le 1er décembre.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

LE LOCLE - LE LOCLE

Ainsi est le Loclois

(c) Dans un ouvrage remarquable : « Jura neuchâtelois au fil du temps » édité à l'occasion du cinquantenaire de la Société de banque suisse au Locle, le préfet Jean-A. Haldimann a consacré de belles pages aux Loclois, témoin ce passage :

« Le Loclois a le sens du coude à coude. Il n'est manifestation culturelle ou sportive de quelque envergure qui ne compte parmi ses organisateurs des patrons et des ouvriers, des gens de professions libérales et des manuels. On est Loclois d'abord. Quand il s'agit de sa ville, face aux « autres » (en l'occurrence, tous ceux de l'extérieur...), le prestige du Locle abolit les couches sociales. On les retrouvera, peut-être, en période électorale. Le temps d'une fièvre. Le « ciment » du Locle, voilà qui étonne plus d'un observateur, non prévenu. Le Locle a beau éclater de partout, essaimer sur ces monts et collines. A l'ombre de son Moutier, il reste frotté de l'esprit aristocratique et familier, issu de la gloire des chronométriers ».

COMMUNIQUÉ

Six cours à l'UPN

(c) Le programme du semestre d'hiver 1968-69 de l'Université populaire neuchâteloise vient de paraître. Au Locle, six cours seront donnés, respectivement en 10, 9, 5, 1, 20 et 5 leçons : art et histoire par M. Maurice Billeter, biologie, par M. Jean Pantillon, civilisation égyptienne par M. Eugène Porret, ethnographie (visite de l'exposition « Roumanie » : trésors d'art au Musée d'ethnographie de Neuchâtel) par M. Jean Gabus, mathématiques, par M. Henri Robert et philosophie religieuse par M. Chédel.

Un orchestre tchécoslovaque au Locle

De notre correspondant :

La saison 1968-1969 de l'A.C.L. (Association des concerts du Locle) commencera lundi, au Casino-Théâtre, avec l'Orchestre de chambre slovaque. Ce groupe, fondé en 1960, est composé de six violons, deux altos, deux violoncelles, une contrebasse et un clavecin.

Grâce au mérite de son fondateur, Bohdan Warchal, qui, en même temps qu'un chef de valeur, est aussi un pédagogue distingué, l'ensemble s'est rapidement haussé au premier rang des orchestres de chambre européens, au même titre que les « I Musici » par exemple.

Après s'être affirmé avec éclat en Tchécoslovaquie (et notamment au « Printemps de Prague »), il a été l'hôte des grandes associations de concerts à Vienne, Rome, Salzbourg, Bruxelles, Stockholm, Varsovie, Moscou, Berlin et Stuttgart. Le printemps dernier, il a fait à travers l'Italie, la Yougoslavie et l'Espagne une importante tournée qui lui a valu un très grand succès.

Lundi soir, l'Orchestre de chambre slovaque interprétera des œuvres d'Eugen Suchon, Arcangelo Corelli, Jean-Sébastien Bach, Henry Purcell et Wolfgang-Amadeus Mozart.

Billet loclois

Les pâtisseries de Zig et Puce

Lors de la récente kermesse des jeunes en faveur du Louverain, Zig et Puce (deux éducateurs loclois) se sont dévoués sans compter afin d'assurer la réussite de cette manifestation. Zig assumait la présidence du comité d'organisation et Puce s'était fait une spécialité d'épicer les poulets destinés à être rôtis le samedi.

Afin de pouvoir se ravitailler aux différents stands et, par conséquent, de contribuer financièrement au succès de l'opération, les deux amis s'étaient secrètement engagés à ménager leur estomac durant les jours précédents. Cette promesse fut tenue jusqu'au moment où la générosité d'un ami anonyme renversa la situation.

C'était le vendredi matin. Zig (Gilbert) et Puce (Jean-François), heureux et satisfaits du travail accompli, allaient se quitter pour rentrer chez eux. C'est alors qu'ils rencontrèrent un copain qui leur proposa de poursuivre la conversation dans un tea-room.

Se découvrant soudain un appétit d'ogres, les trois amis commencèrent par déguster quelques ramequins et, poursuivant allègrement sur leur lancée, avalèrent à eux seuls une vingtaine de choux à la crème et d'éclairs au chocolat.

Le samedi, l'estomac comblé par les pâtisseries de la veille, Zig et Puce durent se forcer pour avaler quelques grillades et cuisses de poulets. Ils sauront désormais que la gourmandise est un des sept péchés capitaux !

R. Cy

Au Conseil général

(c) La prochaine séance du Conseil général du Locle a été fixée au lundi 28 octobre prochain. A l'ordre du jour, il y aura notamment plusieurs motions et interpellations.

Camion contre auto

(c) Hier à 7 h 35, un camion zuricois n'a pas respecté le signal « Cédez le passage » situé à l'est du poste de police et est entré en collision avec une voiture locloise qui roulait normalement à la rue du Temple. Dégâts matériels.

Etat civil du Locle, 15 octobre

PROMESSE DE MARIAGE : Caby Jean - Claude - Gérard - Henri, étudiant, et Scheibenstock, Paulette-Marie-Laure.

NAISSANCES : Baldassarri, Massimiliano, fils de Vittorio, pâtissier-confiseur, et de Duse née Corallini ; Caruso, Marco, fils de Roberto, manœuvre, et de Rosangela née Vacca ; Bovay, Muriel, fille de Philippe-Georges, professeur, et d'Erika née Schlup.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — **Ritz :** « Les Biches » (18 ans). **Eden :** « La Mariée était en noir » (18 ans). **Plaza :** « L'Amour moderne » (18 ans). **Corso :** « Le Dernier train du Katanga ». **Scala :** « Bandolero », western.

EXPOSITIONS. — **Beaux-arts :** 50me biennale des Amis des arts, Max Bille, Angel Duarte. — **Club 44 :** peintures de Paul Klein, peintre du Plat-Pays (Flandres). — **Galerie du Manoir :** peintures de Claudine Houriet, de Tramelan. — **Horlogerie :** quatre cents ans de création horlogère. Histoire de la mesure du temps. — **Histoire naturelle :** collections africaines et régionales. Les grands mammifères. Dioramas. Oiseaux. **Histoire :** nouvelle présentation de documents neuchâtelois. Armurier. Collect. complète des gravures chaux-de-fonnières. **Modhac 68 :** de 22 à 24 h : Jazz Society. **Pavillon des sports :** de 14 à 24 h, Modhac 68, exposition commerciale, industrielle, artisanale et agricole, plus Liechtenstein, plus Terre des hommes.

THÉATRE. — **A.B.C.,** 20 h 30 : « Fuchsjagd », Agatha Christie par A.B.C. (allemand), dir. Leu.

PHARMACIE D'OFFICE : Wildhaber, L.-Robert 7. Dès 22 heures, No 11.

MÉDECINE : tél. 2 10 17.

● AU LOCLE

CINÉMA. — **Lux :** 14 h 30, 20 h 30, Sheila Bang Bang.

EXPOSITIONS. — **Centrexpo : Fernand** Vaucher, peintre. — **Musée des beaux-arts :** Marcus Campbell, peintre aquarelliste.

PHARMACIE D'OFFICE. — Coopérative.

PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE : votre médecin habituel.

Si vous avez un avis urgent à nous transmettre...

Nous rappelons que les avis **urgents (avis de naissances, avis tardifs, avis mortuaires)** doivent être adressés comme suit :

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

AVIS URGENT

à l'exclusion d'autres mentions telles que noms de personnes, direction, imprimerie, etc.

La publication d'annonces dont l'adresse n'est pas conforme à l'indication ci-dessus pourrait subir des retards dont nous ne saurions être rendus responsables.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

LA SUISSE
SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE
SOCIÉTÉ D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS
LAUSANNE

Nous cherchons :

UN COLLABORATEUR

pour le bas du canton.

NOUS OFFRONS :
— une formation technique complète
— une place stable avec de belles possibilités de gain
— la reprise d'une clientèle existante
— un appui constant par l'agence générale
— des prestations sociales complètes
— une ambiance de travail agréable.

NOUS DEMANDONS :
— une bonne présentation et une personnalité dynamique
— une bonne culture générale et commerciale
— un âge minimum de 30 ans.

UNE STÉNODACTYLO

pour le service de gestion.

Adresser offres ou prendre contact avec Edouard PRÉBANDIER, agent général, rue Saint-Honoré 1, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 5 35 33.

Portescap
Le Porte-Echappement Universel SA
Service du Personnel
La Chaux-de-Fonds Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

Nous cherchons une

EMPLOYÉE DE FABRICATION

pour assumer une correspondance journalière (sténo pas indispensable) et d'autres travaux administratifs propres à un département de production.

Adresser les offres accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photographie et de copies de certificats, au service du personnel, adresse ci-dessus.

CARACTÈRES S. A., Neuchâtel

cherche

mécaniciens-fraiseurs

de nationalité suisse, étrangers au bénéfice du permis C ou hors contingent.

Faire offres manuscrites, adressées au chef du personnel, ou se présenter à l'usine — jeudi excepté — rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel.

Nous garantissons une discrétion absolue.

FAVAG

cherche

SECRÉTAIRE

pour le chef du personnel.

Dactylographe habile et consciencieuse, langue maternelle française avec bonnes notions d'allemand.

Entrée : 1er décembre ou date à convenir.

Faire offres manuscrites, avec photo, curriculum vitae et prétentions de salaire, à

FAVAG SA
2000 NEUCHÂTEL

Monruz 34 Tél. (038) 5 66 01

AXHOR S. A.

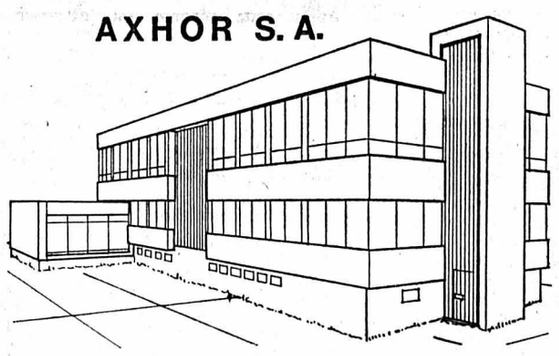

engagerait

ouvrières

pour différentes parties de pivotage.

Faire offres à notre usine principale, 2056 Dombresson. Tél. (038) 7 01 81.

FABRIQUE DE MONTRES AVIA
Degoumois & Cº S. A.

cherche, pour son atelier de réglage,

quelques jeunes filles

habiles et consciencieuses, pour travail précis en atelier. Formation rétribuée.

Faire offres ou se présenter à l'Ecluse 67, Neuchâtel.
Tél. (038) 5 67 01.

Entreprise industrielle à proximité de Neuchâtel cherche

jeune employé (e)

Nous offrons une activité intéressante dans une atmosphère agréable ; bonne rémunération ; semaine de 5 jours.

Nous demandons personne de langue maternelle française ayant également de bonnes notions de la langue allemande, pour travaux de bureau et pour correspondance sous dictée ou de manière indépendante en français et en allemand. Date d'entrée à convenir.

Prière d'adresser offres, avec curriculum vitae, photo et certificats, sous chiffres MX 5381 au bureau du journal.

Nous cherchons

une secrétaire -téléphoniste

habile dactylographe, connaissant le français, l'anglais, et si possible l'allemand, capable de correspondre sous dictée.

Entrée en fonctions immédiate ou pour époque à convenir.

Travail intéressant et varié (industrie horlogère, la Chaux-de-Fonds). Ambiance agréable. Semaine de 5 jours.

Faire offres manuscrites sous chiffres P 950,045 N, à Publicitas S. A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

BIENNE - BIENNE

Même dans l'aviation, on rencontre certaines lenteurs...

Une demande de renseignements qui met 40 ans pour être satisfaite!

De notre correspondant :

La lenteur des Bernois est connue, mais celle des aviateurs biennois l'est encore davantage. Voyons plutôt.

En avril 1928, il y a donc plus de 40 ans, M. Henri Jeannet, alors domicilié à la Neuveville, aujourd'hui domicilié à Neuchâtel, demandait à « Aéro » de Bienne et environs (aujourd'hui Club d'aviation) des renseignements concernant l'école de pilotage. Le 19 avril Aéro répondait à l'intéressé que dès que l'affaire serait au point, il en serait avisé. La lettre était signée de MM. Montandon et Vanzenried.

Depuis lors, les années passèrent et M. Jeannet attendait toujours. Ayant pris connaissance par la presse de la mise en service de la nouvelle place d'aviation de Bienne-Kappelen, il écrivit à nouveau au club biennois pour lui rappeler sa lettre du 19 avril 1928. Le président actuel du club d'aviation de Bienne, M. Jean-Jacques Raymond, vient de répondre à M. Jeannet.

Cher Monsieur et futur client, (?)

L'affaire est au point !

J'ai le plaisir de vous confirmer la lettre de l'« Aéro » Bienne et environs du 19 avril 1928.

Je reconnais toutefois que sans votre rappel, vous auriez encore pu attendre longtemps une réponse de la part de l'« Aéro » Bienne.

Notre nouvelle organisation, le Club d'aviation de Bienne, que j'ai le plaisir de présider, a toutefois décidé en assemblée générale extraordinaire, de renoncer à l'achat d'une machine à remonter le temps et, de ce fait, il m'est impossible de vous confirmer le tarif d'écolage de 1928 : 350 fr. Le prix aujourd'hui est de 3,000 à 3,500 francs environ.

Par la même occasion, je vous signale, à toutes fins utiles, que notre compte de chèque n'est plus le IVa 700 mais le 25-5256 à Bienne !

Cher Monsieur, en récompense de votre patience, et pour essayer de vous prouver que l'affaire est maintenant au point, j'ai le plaisir de vous signaler que le comité du C.A.B., à l'unanimité, a décidé de vous inviter à un vol d'initiation au tarif unique de 00 fr./minute. Nous vous demandons seulement la remise de l'original de la lettre du 19 avril 1928.

Je me ferai un plaisir de vous recevoir à Bienne, sur notre nouveau terrain de Bienne-Kappelen.

Veuillez me faire savoir le jour qui vous conviendrait le mieux, et un de nos avions viendra vous chercher à Colombier.

Madame votre épouse est naturellement cordialement invitée à participer à ce vol d'initiation.

Cher Monsieur, c'est encore une fois avec toutes mes excuses pour le retard apporté à vous répondre, que je vous prie de bien vouloir accepter mes salutations les meilleures.

INCENDIE ET CAMBRIOLAGE D'UN APPARTEMENT: UNE ESCROQUERIE

De notre correspondant :

Le 20 septembre dernier, les premiers secours étaient alarmés. Un début d'incendie venait d'éclater dans un appartement d'un immeuble du Champ du Moulin Sud (rue des Aulnes). Après avoir circonscrit le feu, les pompiers s'étonnèrent de constater que l'appartement était dans un désordre extraordinaire. Après une première enquête, on supposa que le cambrioleur était entré dans l'appartement en escaladant la façade et en cassant un carreau. Il aurait encore soustrait une somme de 1000 francs au locataire et aurait mis le feu à la chambre à coucher au moyen de vieux journaux.

Cette affaire étant passablement troublée, la police a poussé son enquête et a fini par découvrir que l'auteur de cette tentative de cambriolage n'était autre que la femme du locataire de l'appartement. Elle a reconnu avoir simulé ce cambriolage afin de commettre une escroquerie à l'assurance. Quant à l'incendie qui suivit, il serait accidentel.

La fautive n'est pas en prison, mais elle aura à répondre de ses actes devant la justice.

Avant les prochaines élections municipales: beaucoup d'appelés

De notre correspondant :

Après le parti national romand, le parti socialiste romand, le parti chrétien social, voici la liste des candidats du Freisinnig qui comprend 54 noms dont 11 femmes pour les 60 sièges à repourvoir au législatif (Conseil de ville). Durant la législature qui prend fin, 15 représentants de ce parti siégeaient. Ne se représentent plus MM. Emmanuele Haag, Marcel Kuenzi, Otto Leuenberger.

Se présentent : anciens candidats : Laurent Carrel ; Werner Gerber ; Rudolf Graf ; Edwin Grutter ; Ulrich Guggisberg ; Fidel Linder ; Peter Moning ; Karl Muller ; Peter Renggli ; Hans Schwertfelger ; Karl Stroz ; Hans Wernli.

Candidats nouveaux : Moritz Bähler; Peter Berger ; Roland Bloch ; Beat Bosshard ; Paul Brunner ; Wilhelm Burri ; Adolf Dreier ; Peter Fankhauser ; Valerio Ferretti ; René Frech ; Charles Furrer ; Ingrid Gilomen-Ledermann ; Peter Gisiger ; Hannelore Guggisberg-Geiser ; Rolf Hänssler ; Fred Hari ; Dorothe Hollenwenger-Aeschbacher ; Rolf Hollenweger ; Gottlieb Howald ; Hans Jordi ; Dora Kaeser-Aebi ; Peter Känzig ; Ulrich Kolliger ; Emilie Kuenzli-Ernst ; Martha Laur ; Trudi Leuenberger-Kaeser ; Ernst Luscher ; Paul Luthi ; Oswald Meierhofer ; Elsa Rolle-Boeschli ; Ruth Salzmann-Beerli ; Palmiro Scarinzi ; Adolf Schaffner ; Hans Scholl ; Martin Sollberger ; Marc Suri; Rose-Marie Thommen-Buhler ; Paul Tschäppät ; Werner Villard ; Rudolf Walter ; Suzanne Wenger-Ernst ; Hardy Zimmermann.

Rappelons les noms des candidats au Conseil municipal permanent : M. Fritz Stähli, maire, MM. Linder, Graf, Hänsseler et ceux du Conseil non permanent : Leuenberger ancien ; Moning, Dreier, Mme Guggisberg.

Le parti du travail ne présentera pas de candidats

(c) Depuis de très nombreuses années, M. Maxime Joly, membre du parti du travail, siégeait au Conseil de ville. Il eut ses heures de gloire, on s'en souvient. Cependant, depuis quelques années, il ne faisait plus parler de lui. On apprend que, pour des raisons financiaires, le parti du travail ne présentera pas de candidats pour les élections des 15-17 novembre prochain.

Tunnel Bienne - Vigneules : les travaux avancent

(c) L'entrée du tunnel ferroviaire Bienne-Vigneules vient d'être terminée. On sait que ce tunnel sera mis en service avec l'introduction du nouvel horaire, au printemps 1969. Pour l'heure, les travaux avancent selon les plans établis. Il ne reste plus qu'une cinquantaine de mètres à terminer et la pose de la double voie.

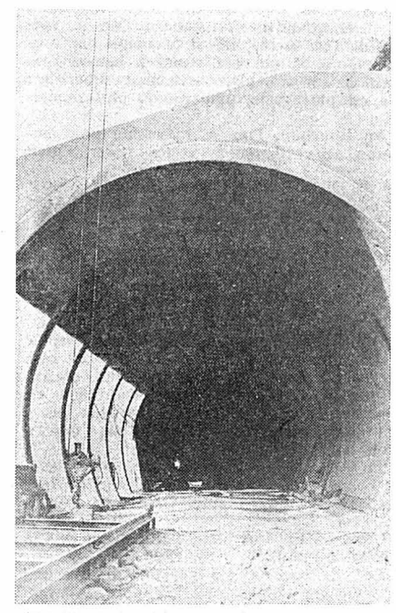

L'entrée du tunnel, côté Bienne.
(Avipress - adg)

Nouveau médecin-chef à l'hôpital de district

(c) La commission de l'hôpital du district de Bienne vient de nommer le Dr Robert Aepli de Berne, chef de la clinique du service de médecine interne en remplacement du Dr W. Huber.

Le Dr Aepli entrera en fonction en avril 1969.

Les Prés-Walker commencent à vivre

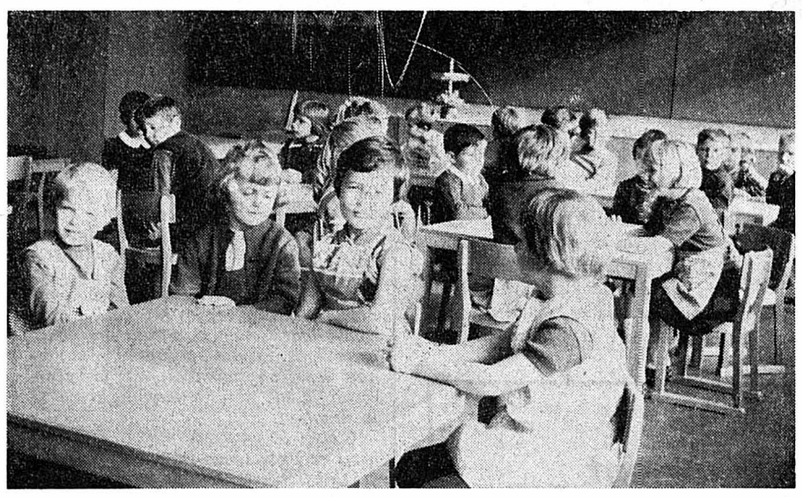

Les premiers enfants à occuper le nouveau collège des Prés-Walker.
(Avipress - adg)

(c) Les premiers élèves à prendre possession des classes du nouveau collège des Prés-Walker furent ceux du jardin d'enfants, qui étaient au nombre de 24. Puis, heure par heure, 6 classes furent occupées. Jusqu'à vendredi, les 13 classes du nouveau bâtiment seront occupées. Les élèves de ces classes proviennent : une du collège de la Plänke, 3 du Marché-Neuf, 4 du collège Dufour-Est et une du collège Dufour-Ouest. Il y a deux jardins d'enfants et une classe de travaux à la main.

Semaine scolaire de cinq jours : on attend les résultats

(c) La période d'introduction de la semaine de cinq jours dans les écoles françaises de Bienne est terminée. Une commission spéciale a été créée, afin d'étudier à nouveau ce problème. D'autre part, une enquête sera faite tant auprès des parents que parmi le corps enseignant afin de connaître les résultats positifs et négatifs de cette expérience de six mois. Pour l'heure, tous les élèves des écoles biennoises vont à l'école le samedi.

La ville de Bienne en chiffres

En août, la population biennoise a diminué de 54 unités. On a enregistré 491 immigrés (217 Suisses, 274 étrangers), 570 émigrés (325 Suisses, 245 étrangers). Il est né 81 enfants (46 garçons, 35 filles), 56 décès ont été enregistrés (31 masculins, 25 féminins). La population était de 67,848 (67,902), dont 11,933 étrangers (17,59 %).

Marché du travail : En août, 317 demandes d'emploi ont été formulées, 58 placements ont été faits et 506 places étaient vacantes. Un seul chômeur était enregistré.

Orientation professionnelle : 102 candidats ont été examinés. Il y a eu 23 demandes de places, contre 43 places vacantes ; 32 jeunes gens (13 garçons et 19 filles) ont été placés. Neuf demandes de bourses d'apprentissage ont été sollicitées, 24 ont été adressées à l'OP et 10,450 francs ont été accordés.

Entreprises des transports : Les autobus et trolleybus ont véhiculé 1,065,508 passagers. Le funiculaire d'Evilard 62,521, celui de Macolin 24,262. Les bateaux ont été fréquentés par 53,855 personnes, le train à voie étroite Bienne-Anet par 37,151 voyageurs.

Accidents de la circulation : 37 accidents ont été enregistrés en août, faisant 22 blessés et pour 84,350 fr. de dégâts.

Industrie hôtelière : 6,273 hôtes dont 2693 Suisses et 3273 étrangers sont descendus dans les hôtels biennois. Ils y ont passé 13,161 nuitées (Suisses 5860, étrangers 7,301). Ces étrangers se répartissaient ainsi : 2693 Suisses ; 1159 Français ; 619 Allemands ; 531 Allemands ; 239 Britanniques ; 240 Belges ; 164 Américains ; 62 Danois ; 42 Espagnols ; 23 Indiens ; 12 Japonais et 375 provenaient de divers pays.

Noces de diamant

(c) Aujourd'hui, M. et Mme Charles Etienne-Siess domiciliés à la Haute-Route 70 à Bienne, mariés en 1908, fêtent leurs 60 ans de mariage. Ils sont âgés respectivement de 87 et 85 ans.

M. et Mme Charles Etienne, qui fêtent leurs noces de diamant.
(Avipress - adg)

Motocyclette contre cyclomoteur

(c) A 12 h 05, hier, une motocyclette et un cyclomoteur sont entrés en collision à la rue du Moulin. Dégâts matériels et légères blessures des deux conducteurs.

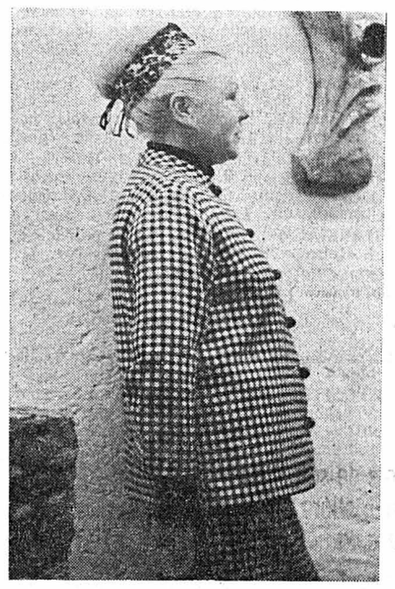

Zoé Rummel, alias Lydie Ray.
(Avipress - adg)

Zoé Rummel expose à Genève

(c) Mardi soir, s'est ouverte à Genève, à la Galerie-club, l'exposition de sculpture de Zoé Rummel, alias Lydie Ray.

Cette nouvelle exposition fait voir une Zoé Rummel, profondément émue devant la souffrance des Biafrais, émoation qu'elle transmet à ses œuvres qui, toutes sont marquées par la douleur, et arrachent la pitié, la compassion.

Un très nombreux public a assisté à ce vernissage de l'ambassadrice de la sculpture biennoise.

Lajos Luzsicza expose à la galerie Lydie-Ray

A la suite d'une initiative privée, la Galerie Lydie-Ray présente du 14 au 28 octobre, les œuvres de Lajos Luzsicza. C'est la première fois qu'un peintre venu directement de Hongrie expose ses toiles à Bienne.

Lajos Luzsicza n'est pas le premier venu. Dans son pays, il compte parmi les peintres les plus connus. Ses expositions sont nombreuses : Budapest, principales villes hongroises, Anvers, Berlin, Moscou, Pékin, Sofia, Tirana. Ses nombreux voyages lui ont permis de peindre dans plusieurs pays. Un séjour en Suisse, en automne 1967, l'a conduit à Zurich, Berne, Soleure, Bâle ainsi qu'à Bienne et dans la région des lacs.

Ses toiles sont intéressantes et variées. Paysages et portaits parlent non seulement de la Hongrie, mais également de tous les pays que le peintre a visité et dont il saisit immédiatement non seulement le caractère mais aussi l'âme.

En voyageant, Luzsicza suit la tendance actuelle qui désire de plus en plus une peinture internationale.

Une remorque se détache d'un camion

(c) Hier matin, à 8 heures, une remorque accouplée à un camion s'est détachée à la route de Reuchenette. Elle endommagea une voiture en stationnement.

Fillette renversée et blessée par une automobile

(c) Hier après-midi, la petite Béatrice Arn, née en 1957, domiciliée à la Geeerbehauptstrasse 8, a été renversée par une automobile à la rue Elfenau. Blessée à la tête, elle a été hospitalisée à Wildermeth.

Autoportrait de Lajos Luzsicza.
(Avipress adg)

Visite des ruines romaines d'Augst

(c) La visite des ruines romaines d'Augst, commentée par Mme Simmel, de Bâle, favorisée par un temps magnifique, fut une belle leçon de choses du passé pour les participants. En effet, Augst reste une des stations importantes de la civilisation romaine et les nombreux vestiges de constructions monumentales, le théâtre, le forum, le temple, une des maisons du quartier de la cité résidentielle sont autant de témoins intéressants du passé.

L'Imprimerie Centrale S. A.
Neuchâtel
4, rue Saint-Maurice - Tél. (038) 5 65 01
met à votre disposition :
- un matériel moderne
- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique, d'impression et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise

JURA

Publication du « dossier jurassien »

Le « dossier jurassien », élaboré par la « Commission des 24 » à la demande du Conseil exécutif du canton de Berne, sera rendu public le 28 octobre, au cours d'une conférence de presse à Bienne, annonce le Grand conseil bernois.

A l'exception des séparatistes jurassiens, tous les partis ainsi que les organisations économiques et culturelles du canton de Berne ont participé à l'élaboration du « rapport des 24 ».

MOUTIER

Une voiture emboutit un camion

(c) Hier à 13 h 15, le chauffeur d'un camion dont le véhicule était subitement tombé en panne, s'apprêtait à aller déposer le triangle réglementaire lorsque survint une automobile dont le conducteur ne put arrêter son véhicule à temps. Collision entre les deux machines. Dégâts.

MALLERAY - BÉVILARD

Exposition d'oiseaux

La société « La Mésange » organise la première exposition franco-suisse d'oiseaux — en collaboration avec les éleveurs de Franche-Comté — à la salle communale de Malleray, les samedi 19 et dimanche 20 octobre. Pour les visiteurs, il sera réservé quelques surprises avec des raretés d'piseaux encore jamais vues à Malleray-Bévilard.

CRÉMINES

Nouveau central téléphonique

(c) Dès le 6 novembre, tous les raccordements téléphoniques des communes de Corcelles, Crémines, Grandval et Elaye seront reliés au nouveau central téléphonique de Crémines, récemment installé dans le sous-sol de la salle de gymnastique.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

Le Conseil d'Etat fribourgeois interrogé au sujet de l'affaire Hayoz-Tissières

De notre correspondant :

Dans sa séance d'hier, le Conseil d'Etat a ratifié l'élection, par l'assemblée plénière de l'Université, du R.P. Heinrich Stirnimann o.p., professeur à la faculté de théologie, comme recteur de l'Université. Le R.P. Stirnimann assume ainsi la succession de M. Edgardo Giovannini, qui devient protecteur. Il remplace le R.P. Henri Luthi, décédé le 30 août dernier.

Le conseil a nommé, dans ses séances des 11 et 15 octobre, M. Tadeusz Zawadski, à Fribourg, antérieurement à Poznan (Pologne), professeur extraordinaire à la faculté des lettres de l'Université (chaire d'histoire ancienne).

Il a nommé également M. Othmar Waeber, licencié en droit, actuellement greffier-adjoint, greffier du tribunal de l'arrondissement de la Singine, préposé au registre du commerce et au registre des régimes matrimoniaux, ainsi que comme substitut du préposé à l'office des poursuites.

Il prend acte, avec remerciements pour les bons services rendus, de la démission pour raison d'âge, de M. Georges Nicolet, comme greffier du tribunal de l'arrondissement de la Singine.

Il autorise les communes de Chiètres et Ursy à financer des travaux, celles d'Avry-sur-Matran, Billens, Estavayer-le-Lac, Grandvillard, Jaun, Rue et Tentlingen à procéder à des opérations immobilières.

Il approuve le plan de signalisation routière de la ville de Fribourg et celui de la commune d'Enney.

Il accorde à M. Hans-Beat Burch, à Fribourg, à l'hôpital cantonal, une patente de médecin.

Le Conseil d'Etat a procédé à des visions locales d'établissements de l'Etat, notamment du technicum cantonal et du laboratoire cantonal de chimie, ainsi que du nouveau bâtiment de la faculté des sciences de l'Université, à Pérolles, qui sera prochainement inauguré.

Trois conseillers d'Etat forment une commission chargée de l'étude des problèmes des cercles scolaires libres publics.

Le Conseil a pris connaissance de questions écrites de MM. Guinnard et Bruno Fasel, à la suite de l'intervention du conseiller d'Etat bernois, Buri, relative au conseiller national Franz Hayoz, qui doit prendre en principe le commandement du régiment d'infanterie 1. On sait que M. Hayoz, ainsi que le conseiller national valaisan Tissières, s'étaient prononcés en faveur du recours en grâce du terroriste jurassien Joset, et que leur attitude a fait l'objet d'une démarche auprès de certaines instances militaires. Le Conseil d'Etat prépare une réponse à ces questions.

Le Conseil a accordé une patente d'hôtel-restaurant à Bœsingen. Il a approuvé les plans d'un hôtel-motel-restaurant à Enney (Gruyère).

Fribourg est l'un des cantons les plus motorisés de Suisse

Il ressort d'un communiqué de la direction de la police fribourgeoise que ce canton, avec une moyenne d'un véhicule à moteur pour 3,5 habitants, se situe parmi les cantons à forte motorisation. La moyenne suisse est actuellement d'un véhicule pour 4,4 habitants.

Une nouvelle fois en 1968, l'effectif des véhicules a augmenté de 5 % pour atteindre 59,573 véhicules, soit 2,840 de plus qu'en 1967. Ce mouvement ascensionnel s'est cependant quelque peu ralenti, puisque la progression précédente était de 7,3 %. L'augmentation des voitures automobiles a été de 6,5 %. Quant aux motocycles, scooters, véhicules à trois roues et motocycles légers, leur nombre a encore baissé, mais semble devoir se stabiliser.

En revanche, celui des cyclomoteurs a augmenté de 12 % pour atteindre 11,532 unités. Les cycles, qui ont passé en vingt ans de 45,000 à 24,199, ont accusé une nouvelle régression, mais là également, une stabilisation semble se dessiner.

Des événements économiques extérieurs, et notamment les grèves françaises, ont eu une influence dans le ralentissement de la progression. A ce moment, les constructeurs européens, en particulier, ont cherché à s'imposer sur le marché français, quitte à négliger momentanément la clientèle régulière des autres pays. Les délais de livraison imposés par certaines marques ont fait que d'aucuns ont reporté l'achat d'une nouvelle voiture à plus tard.

L'étonnante progression a naturellement posé des problèmes d'organisation. Malgré tout, le service des automobiles du canton de Fribourg n'occupe qu'un employé pour 1800 véhicules, alors que la moyenne suisse est d'un pour 1200.

ESTAVAYER

Enfant blessé

(c) Le petit Didier Delley, âgé de trois ans, fils de Roger, domicilié à Estavayer, se trouvait hier après-midi sur le porte-bagage du vélo de son père, lorsque sa jambe gauche se prit dans les rayons de la roue et fut fracturée. Le bambin a été transporté à l'hôpital de la Broye.

TAVEL

Alcoolique condamné pour des vols de bouteilles d'alcool

(c) Hier matin, le tribunal criminel de la Singine a condamné Paul B., âgé de 31 ans, à six mois d'emprisonnement ferme. La peine sera toutefois complétée par un internement indéterminé dans un établissement pour buveurs. En trois mois, d'avril à juin dernier, B. a volé une quantité invraisemblable de bouteilles d'alcool de toutes sortes, pour en faire un usage immédiat, ainsi que divers vols de provisions de bouche, notamment dans des épiceries. On lui reprochait près d'une trentaine de ces vols.

ESTAVAYER

La tour Jacquemard change de toiture

(c) L'une des plus pittoresques tour du château d'Estavayer, la tour Jacquemard, est en train de subir le rajeunissement complet de sa toiture. Ce travail, qui a nécessité la pose d'un impressionnant échafaudage, coûtera quelque 15,000 fr. à l'Etat de Fribourg.

Cette tour fut construite en 1450 par un duc de Savoir qui voulait ainsi renforcer la défense du château. Ce qui n'empêcha toutefois pas ce dernier de tomber 25 ans plus tard aux mains des troupes bernoises et fribourgeoises ! Des historiens prétendent que cette tour Jacquemard est demeurée la plus imposante des barbacanes des châteaux suisses.

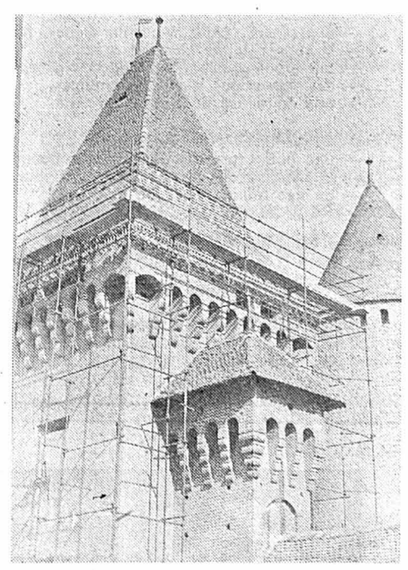

La tour Jacquemard avec, à l'arrière-plan, le donjon.
(Avipress - Périsset)

Une nouvelle école primaire et secondaire inaugurée à Wuennewil

De notre correspondant :

Un ensemble scolaire important a été inauguré dimanche dernier dans une commune singinoise en plein développement : Wuennewil. Il s'agit d'une école primaire, ainsi que d'une école secondaire. Les frais de construction de l'école primaire sont partagés entre la commune du siège et celles d'Ueberstorf, Boesingen et Schmitten. Ces deux dernières communes n'envoient pourtant qu'une partie de leurs élèves dans la nouvelle école, tandis que les élèves de confession réformée continuent de suivre les cours de leur propre école.

La construction a coûté 3,5 millions. La subvention de l'Etat s'est montée à 50 % (elle ne comprenait pas l'achat des terrains, les aménagements et le mobilier) pour l'école secondaire, et 17 % pour l'école primaire. L'une et l'autre école comptent sept salles de classes, auxquelles il faut adjoindre plusieurs locaux spéciaux, une salle de gymnastique de 26 mètres sur 14 m une grande salle polyvalente, des douches, des locaux sanitaires et un logement pour le concierge. Le volume total est de 19,350 mètres cubes. Une place est ménagée pour de futurs agrandissements.

Le nombre d'écolier à Wuennewil (200 en 1954), a pratiquement doublé en 1967, si l'on y adjoint les élèves catholiques de Flamatt. D'autre part, l'enseignement secondaire s'est généralisé de sorte que l'école secondaire de Guin n'était plus en mesure de recevoir tous les enfants de la Basse-Singine. C'est pourquoi l'école secondaire de Wuennewil vient s'ajouter à celles de Tavel, Guin et Planfayon.

POSIEUX

Concours de chiens de police

(c) Hier, a eu lieu dans la région de Posieux, le concours annuel du Club fribourgeois des propriétaires de chiens de police, présidé par le major Jacques Waeber, commandant de la police fribourgeoise. La police municipale de Lausanne, qui fait également partie du club, avait délégué ses représentants, ainsi qu'un hôte de marque, le capitaine Tavernier.

Les concours, disputés sous le contrôle d'experts fédéraux et cantonaux, mirent aux prises vingt-trois « paires » d'une magnifique qualité, puisque la presque totalité atteignit la mention « excellent ». Les têtes de série sont pour la catégorie « A » l'appointé Michel Fontaine, de Cousset, le caporal Paul Johner, de Chiètres et en catégorie « C » l'appointé Raymond Clément, du Mouret.

"full range"

— une notion moderne, un service moderne.

«Full range», cela signifie: gamme complète. **Dans notre cas,** la gamme complète des revêtements de sols.
Giubiasco se voue depuis 60 ans à la production de revêtements de sols. Elle a commencé par le **linoléum.** Puis, vinrent les revêtements synthétiques à base de chlorure de polyvinyle (PVC). Aujourd'hui, notre gamme de revêtements de sols est complète: outre le linoléum et tous les revêtements synthétiques, elle comprend désormais aussi les tapis textiles TIARA.

Vous n'avez donc plus besoin, lorsque vous cherchez un revêtement de sol véritablement moderne et éprouvé, de retenir mille et un noms de produits. Giubiasco vous offre pour chaque usage, pour chaque local, le produit approprié. Certes, il y a dans la collection de Giubiasco des noms variés tels que linoléum, Colovinyl, Colorex, Pavicork, etc. mais ce ne sont en réalité que les prénoms des membres de notre famille! Tous viennent en effet de Giubiasco.
Depuis 60 ans, notre activité est liée à la branche des revêtements de sols. Grâce à notre programme de vente complet, nous pouvons aujourd'hui conseiller de façon neutre et objective, depuis le linoléum jusqu'à la moquette de mur-à-mur — car il est absolument impossible de satisfaire tous les désirs avec un seul revêtement dit universel.

C'est là votre avantage.

Pour les questions de revêtements de sols, consultez Giubiasco

et vous serez à la source des produits les plus modernes et des connaissances en la matière les plus complètes.
Notre réputation se fonde non seulement sur l'incontestable beauté et l'excellente qualité de nos produits, mais aussi sur une conception de la responsabilité de l'usine qui dépasse largement toutes les obligations légales. Nos revendeurs le savent bien.
Marchez avec Giubiasco et tout ira bien.
Demandez à votre fournisseur ou à nous-mêmes les prospectus en couleurs, qu'il s'agisse de linoléum, de revêtements de matière plastique ou de tapis de fond. La façon la plus rapide de vous procurer la documentation désirée est d'utiliser le coupon ci-dessous.

LINOLEUM
Le revêtement le plus demandé, éprouvé des millions de fois.

ColoRex
Revêtement en dalles de grande classe en vinyle pur de qualité supérieure.

colovinyl
Dalle moderne, à usages multiples, la plus posée en Suisse, en vinyle et amiante.

pavicork
Le plus moderne des revêtements de sols d'aujourd'hui, couche supérieure en matière plastique pure (PVC), couche inférieure en liège.

pavifelt
Revêtement en matière plastique avec couche inférieure en feutre.

TIARA
Moquettes fabriquées selon le moderne procédé Tufting, sans couture, jusqu'à 5 m de largeur.
Tiara-Felt, le tapis de fond aiguilleté, 100 % synthétique.

T = qualité + confiance

165.7

COUPON

Je m'intéresse à un revêtement de sol pour l'usage suivant: _____

Revêtement de sol ☐
Sol en tapis ☐

Veuillez envoyer les prospectus correspondants à:

Nom: _____
Rue: _____
No postal et localité: _____ _____

Giubiasco

S.A. du Linoléum, 6512 Giubiasco
Tél. 092/51271

OFFRES D'EMPLOIS

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE À GENÈVE

cherche pour son département Automation, système IBM :

UNE PERFOREUSE-VÉRIFIEUSE

expérimentée

UNE PERFOREUSE

ayant quelques années de pratique

DES OPÉRATEURS

qualifiés, sur modèle 360/30 ou de catégorie supérieure
Entrée en fonctions à convenir.

Nationalité suisse.

Faire offres détaillées au secrétariat du personnel de la Société de Banque Suisse, 2, rue de la Confédération, 1211 Genève 11, ou prendre contact par téléphone au (022) 26 62 11 (interne 530).

HOTEL TOURING AU LAC
NEUCHATEL - Tél. 5 55 01
cherche

lingères

Faire offres ou se présenter à la direction.

On cherche

jeune homme ou personne

pour tous travaux et livraisons.

Boucherie J.-D. Clottu Fils, 2087 Cornaux. tél. 7 71 06.

Maison L A S O I E
Confection - Nouveautés
cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

jeune vendeuse qualifiée

ayant formation professionnelle.

Semaine de 5 jours.

Faire offres ou se présenter rue Saint-Maurice 10, Neuchâtel.

MIGROS

cherche

pour son **BUREAU TECHNIQUE,** au siège central de **MARIN**

dessinateur
en bâtiment

possédant une expérience de plusieurs années dans la surveillance et la conduite des travaux de chantiers. Notions d'allemand désirées ;

employée de bureau

pour différents travaux (chiffres et correspondance).

Adresser offres écrites ou demander feuille d'inscription à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL,** dépt du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 3 31 41.

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

FOLLEMENT ET TOUJOURS

ROMAN

par 19

SAINT-ANGE

— Fort bien, mademoiselle, puisque me voici en face de vous.

Corinne venait de songer que lui aussi serait capable de fournir des renseignements sur les Valverde et leurs relations. Elle fut même sur le point de demander tout à trac : «Connaissez-vous un peintre d'Evora qui a nom Americo de Vilhena ? »

Il lui revint que, la veille, elle avait abordé Boisselier en l'appelant : « Americo ». Qu'aurait-il supposé ?

Elle se mordit les lèvres et se tut.

La senhora Madeira e Silva s'éventait doucement.

— Ma chère enfant, vous n'avez pas à me faire le récit de votre « second clair de lune », Frank m'a rapporté au moins ce qui concerne votre rencontre, mais je suis impatiente de savoir si vous êtes satisfaite de votre matinée. Comment avez-vous été reçue au Tourisme ?

Corinne ne tarit pas d'éloges au sujet du senhor président et de la jeune guide qui lui avait été donnée. Elle décrivit avec enthousiasme sa visite et enfin en arriva aux propriétaires du palais.

Comment ne pas habiter une demeure aussi ravissante ? Pourquoi le comte et la comtesse y viennent-ils si peu depuis une dizaine d'années

— Eh ! mon Dieu, le comte et la comtesse ne manquent pas d'autres domiciles, s'empressa d'expliquer la senhora Madeira e Silva. Une quinta historique, un palais dans Alfama à Lisbonne. Au reste, la comtesse assez délicate ne se plaît que dans sa quinta, ce que je comprends et le comte réside surtout à Lisbonne où l'appellent ses affaires.

— Savez-vous s'ils ont l'habitude de recevoir des peintres ? Vous vous le rappelez, madame, j'étais curieuse de retrouver une certaine vue d'Evora exécutée à Paris par un artiste qui vous est inconnu. J'avais beaucoup admiré l'œuvre. Eh bien ! cette vue a été prise de la bibliothèque des comtes de Valverde.

La senhora sourit à Corinne d'un air satisfait et complice.

Ce fut Boisselier qui répondit sur un ton aigre, qui masquait mal une sourde rancœur.

— Les Valverde menaient une vie très mondaine jadis. Ils ne reçoivent plus guère, à cause, paraît-il, de la santé de la comtesse. Le comte, taciturne, renfermé, prend ce prétexte pour lâcher ses anciens amis. Il se tient même à l'écart de l'aristocratie de la région. Il est donc peu probable qu'un artiste ait été reçu, mais votre peintre a dû passer par Evora et jouir comme vous d'un privilège de visite.

— Possible, en effet, reconnut Corinne. Dans ce palais, j'ai dû voir sans le savoir le portrait du comte, mais celui de la comtesse m'a longuement retenu. Il est exquis et douloureux. J'avais l'impression d'être devant une adolescente mélancolique.

— Adolescente, bien sûr. Lorsqu'elle a épousé Henrique, avait-elle dix-huit ans ?

La maîtresse de maison continua :

— C'était une enfant prodige, elle venait de faire jouer à Lisbonne son drame : « Joâo et Maria ». La critique le salua comme un chef-d'œuvre comparable aux tragédies historiques de Shakespeare.

— Sur le portrait elle tient en effet une brochure portant ce titre : « Joâo et Maria ». Est-ce là toute son œuvre ?

— C'est la seule qui ait été publiée et qui ait vu les feux de la rampe, précisa Boisselier. Espérons que la comtesse charme ses loisirs en continuant à écrire et que ses tiroirs sont pleins de pièces qui nous seront révélées plus tard.

« De mauvaises langues assurent, ajouta Boisselier avec complaisance, que le mari a été jaloux de la renommée de sa femme et qu'il a endigué au plus tôt le flot de curiosité qui déferlait sur le jeune couple. Il suffisait à son épouse d'être comtesse de Valverde. L'auteur célèbre de « Joâo et Maria » devait s'effacer derrière le nom et le titre.

— Alors peut-être est-ce lui qui séquestre sa femme ? émit Corinne.

La senhora Madeira et Silva la reprit avec une gentillesse un peu rude.

— Voici une opinion qui m'étonne de vous. Le comte est un parfait gentilhomme. Son mariage était un mariage d'amour. Il adorait Mile do Amaral et je crois qu'il a eu parfaitemnt raison de défendre son bonheur plutôt qu'une carrière littéraire qu'il estimait dangereuse.

— Excusez ma supposition, chère madame et amie.

Frank ricanait sournoisement.

— Au risque d'encourir vos foudres, je me permettrai de soutenir l'opinion de Mlle Gersaint. Il semble que le comte de Valverde ait non seulement voulu soustraire son épouse à la gloire mais aussi aux attentions qui ne s'adressaient qu'à la ravissante jeune femme qu'elle était et qu'elle est sans doute restée.

La senhora Madeira e Silva brandit son éventail.

— Voulez-vous vous taire, mauvais garçon. Vous étiez vous-même amoureux de Mile et vous aviez la prétention de continuer à lui faire la cour après son mariage.

Corinne demanda :

— Qui était donc cette Mile do Amaral qui enflammait tous les cœurs ?

— Maria Amalia ou Mile était fille d'un très grand érudit né à Evora. Sa mère mourut jeune, elle fut donc élevée uniquement par son père et élevée parmi les manuscrits et les livres. Elle apprit à lire dans nos vieilles chroniques. Elle devint ce petit prodige dont je vous parlais qui étonna sa ville natale, puis le Portugal la fêta au moment du retentissement de « Joâo et Maria ». Nous crûmes vraiment qu'un grand dramaturge international venait d'apparaître chez nous.

« Elle épousa Henrique de Valverde, mit au monde une petite fille. Juste après ses couches pénibles elle eut une horrible fièvre typhoïde. Puis son père mourut. Naissance, maladie, deuil se succédèrent sans lui laisser de répit.

» Elle était fragile et se releva très fatiguée de la triple épreuve. Vous comprendrez que son mari ait voulu, alors, la soustraire aux devoirs imposés par la vie de société. A cette époque ils quittèrent définitivement Evora pour leur quinta.

» La restauration de cette quinta du seizième siècle fut une diversion salutaire pour la convalescente. La comtesse s'y voua et s'y voue encore. »

Corinne écoutait de plus en plus distraitement. Que lui importait, après tout, l'histoire des Valverde, puisqu'elle n'arrivait pas à déboucher sur celle d'Americo ?

C'était insensé d'avoir voulu identifier l'énigme du tableau à celle du peintre.

Le regard de la jeune fille se fit vague.

Son ardeur à parcourir Evora, sa joie lorsque le paysage attendu et le soleil avaient, par la fenêtre, fait irruption dans la bibliothèque ne présageaient aucune révélation. Décidément l'imagination de Corinne, son goût du romanesque son besoin de ramener tout à sa passion lui jouaient de vilains tours. Americo, qu'elle avait cru rejoindre, s'éloignait à nouveau.

Il était à Paris. Il avait reçu la première lettre de Corinne. Il se moquait sans doute des phrases fiévreuses, lues alors qu'il s'était paisiblement étendu sur le divan, d'où l'on voit la tour Eiffel enjamber les toits sur fond de ciel gris.

S'il ne s'en moquait pas, il ne pouvait plus les comprendre, et elle songeait encore :

« Je suis comme la religieuse portugaise, dont les lettres criaient un amour auquel rien ne répondait plus. Americo, trois siècles plus tard, venge la délaissée de l'Alentejo torride et il la venge sur une Française que l'Alentejo des mirages a captivée. »

Corinne dévisageait Frank Boisselier avec fixité et étonnement.

« Comment ai-je pu, dans ma dernière lettre, faire apparaître ce garçon comme un personnage inquiétant pour Americo. La faute au clair de lune sûrement ! »

Boisselier expliquait à leur hôtesse son obligation d'accompagner sa tante à Beja pour quelques jours. Il se retourna vers Corinne.

— J'en suis très triste, j'espérais vous servir de guide si tant est que vous m'eussiez agréé.

Elle fut si soulagée d'apprendre qu'il ne pourrait l'importuner pendant sa solitude qu'elle le combla au-delà de ses espérances.

— Ce ne sera que partie remise. Les travaux de père nous retiendront encore longtemps ici.

— Tant mieux. De mon côté j'essaierai de revenir plus vite.

Corinne détourna la tête et plutôt que de répondre s'empressa à servir le goûter.

En mangeant de la confiture d'œuf et dégustant à petits coups un porto sec et glacé, elle résolut d'expédier, dès son retour à l'hôtel, une autre missive à Americo.

(A suivre.)

ÉDITIONS JULES TALLANDIER

OFFRES D'EMPLOIS

Coopérative de fabricants suisses d'horlogerie

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

HORLOGER

Nous désirons engager un jeune horloger qui pourrait s'adapter facilement aux méthodes modernes de la production. Ce collaborateur sera formé par nos soins pour diriger une section de notre fabrication.

Faire offres à :
Coopérative de fabricants suisses d'horlogerie, av. Ruchonnet 2, 1001 Lausanne. Tél. (021) 22 12 41.

armourins
neuchâtel

cherche

VENDEUSES
AUXILIAIRES

pour les ventes de fin d'année

faire offres ou se présenter au chef du personnel.

au 21

engage

garçon de maison

Se présenter au fbg du Lac 43 (devant la Rotonde) ou téléphoner au 5 83 88.

Nous cherchons :

SOMMELIÈRES
OU SOMMELIERS
FILLES DE BUFFET

Débutantes acceptées
Tél. (038) 5 94 55

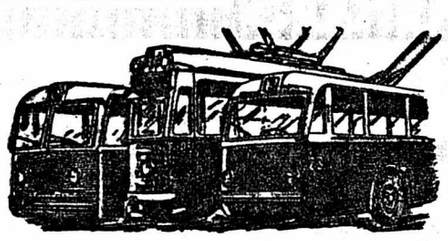

La Compagnie Genevoise des Tramways Electriques

a besoin de vous !

N'hésitez pas à vous engager comme

receveur-conducteur

de cet important service public.

Formation accélérée.
Salaire et sécurité sociale intéressants.

Conditions d'engagement et formules d'inscription disponibles sur demande téléphonique au numéro (022) 25 06 60.

Direction de la C.G.T.E., la Jonction, Genève.

Ω OMEGA

Pour notre SERVICE DES PRIX DE REVIENT, nous engageons

EMPLOYÉ DE COMMERCE

de langue maternelle française (notions d'allemand souhaitables) ou bilingue, possédant si possible une certaine expérience de la fabrication acquise dans le domaine de l'horlogerie ou de la mécanique.

Le titulaire sera chargé de divers travaux comptables comprenant essentiellement l'imputation correcte des factures aux différentes sections de frais. Il sera donc appelé à entretenir de fréquents contacts avec tous les secteurs de l'usine.

Les intéressés sont invités à soumettre leurs offres, accompagnées de la documentation usuelle, à OMEGA, dépt du personnel commercial et administratif, 2500 Bienne. Tél. (032) 4 35 11, interne 502.

AVANT TOUT ACHAT
VISITEZ

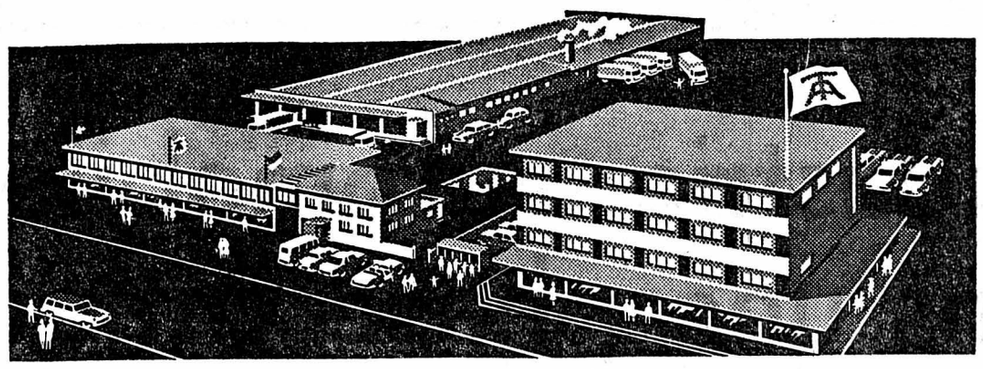

Le centre suisse romand du meuble à crédit

VOUS Y TROUVEREZ l'objet de vos rêves à des prix inespérés

SALLE A MANGER 6 pièces — dès Fr. 560.— — à crédit Fr. 641.— / acompte Fr. 112.— et 36 mensualités de Fr. **14.-**

SALON TRANSFORMABLE 3 pièces — dès Fr. 695.— — à crédit Fr. 796.— / acompte Fr. 139.— et 36 mensualités de Fr. **18.-**

CHAMBRE A COUCHER mod. 6 pièces — dès Fr. 795.— — à crédit Fr. 910.— / acompte Fr. 159.— et 36 mensualités de Fr. **21.-**

PAROI - VAISSELIER avec bar-bibliothèque — dès Fr. 895.— — à crédit Fr. 1024.— / acompte Fr. 179.— et 36 mensualités de Fr. **23.-**

CHAMBRE « STUDIA » 7 pièces, pour jeunes gens Fr. 995.— — à crédit Fr. 1139.— / acompte Fr. 199.— et 36 mensualités de Fr. **26.-**

STUDIO « CONFORT » 7 pièces — dès Fr. 1298.— — à crédit Fr. 1485.— / acompte Fr. 260.— et 36 mensualités de Fr. **34.-**

SALON TV avec canapé-lit, 2 fauteuils « Relax » — dès Fr. 1645.— — à crédit Fr. 1882.— / acompte Fr. 329.— et 36 mensualités de Fr. **43.-**

CHAMBRE A COUCHER « Palissandre » — dès Fr. 1685.— — à crédit Fr. 1928.— / acompte Fr. 337.— et 36 mensualités de Fr. **44.-**

SALLE A MANGER « Gruérienne », 6 pièces — dès Fr. 1816.— — à crédit Fr. 2078.— / acompte Fr. 364.— et 36 mensualités de Fr. **47.-**

SALLE A MANGER noyer américain, pour 8 personnes Fr. 1785.— — à crédit Fr. 2043.— / acompte Fr. 357.— et 36 mensualités de Fr. **47.-**

SALON ANGLAIS « Superconfort » — dès Fr. 1995.— — à crédit Fr. 2283.— / acompte Fr. 399.— et 36 mensualités de Fr. **52.-**

CHAMBRE A COUCHER style « Regency » — dès Fr. 2065.— — à crédit Fr. 2362.— / acompte Fr. 413.— et 36 mensualités de Fr. **54.-**

SALON STYLE « LOUIS XV » — dès Fr. 2225.— — à crédit Fr. 2546.— / acompte Fr. 445.— et 36 mensualités de Fr. **58.-**

SALLE A MANGER « STYLE » — dès Fr. 2275.— — à crédit Fr. 2603.— / acompte Fr. 455.— et 36 mensualités de Fr. **59.-**

APPARTEMENT COMPLET 2 pièces — dès Fr. 2487.— — à crédit Fr. 2846.— / acompte Fr. 498.— et 36 mensualités de Fr. **65.-**

APPARTEMENT COMPLET 3 pièces — dès Fr. 2912.— — à crédit Fr. 3332.— / acompte Fr. 583.— et 36 mensualités de Fr. **76.-**

APPARTEMENT COMPLET 4 pièces — dès Fr. 3517.— — à crédit Fr. 4024.— / acompte Fr. 704.— et 36 mensualités de Fr. **92.-**

Avec chaque appartement complet vous recevrez GRATUITEMENT EN CADEAU « LA CUISINE »

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez gratuitement notre documentation complète et détaillée.

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

Nom, prénom : _____

Rue, No : _____

Localité : _____

SANS RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

VOS ANCIENS MEUBLES sont repris **EN PAIEMENT** au meilleur prix du jour par notre filiale Polissa, Bulle.

CHOIX INTERNATIONAL sur 6000 m²

7 ÉTAGES D'EXPOSITION

22 VITRINES

IMPORTANT

en cas de maladie, accidents, service militaire, etc., du client, arrangements spéciaux pour le paiement des mensualités.

En cas de décès ou d'invalidité totale de l'acheteur, nous faisons cadeau au client ou à ses héritiers du solde à payer (selon disp. ad hoc).

Tinguely AMEUBLEMENTS SA BULLE

PARKING – PETIT ZOO – Tél. (029) 2 66 66 – SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG

Bell

Nous cherchons

VENDEUSES

également à la demi-journée.
Avantage d'une grande maison.

S'adresser à Bell S.A.,
La Treille.
Tél. 4 01 03.

Jeune sténodactylographe

serait engagée par étude d'avocats, pour le début de janvier 1969.
Adresser offres sous chiffres DK 5360 au bureau du journal.

Nous engageons

OUVRIÈRES

pour travail sur petite machine. Place indépendante et bien rémunérée. Nous demandons personne capable de prendre des responsabilités.

Adresser offres écrites à AI 5361 au bureau du journal.

Par suite de démission honorable, le poste de

tenancier

du

CERCLE LIBÉRAL

est à repourvoir pour fin 1968 ou date à convenir.

Adresser offres, avec curriculum vitae, à case postale 1088, 2001 Neuchâtel.

L'industrie automobile européenne dans une phase critique et décisive

L'industrie automobile européenne est dans une phase critique et décisive. De plus en plus, les « grands » de Détroit s'implantent chez nous. Leurs méthodes, leur dynamisme risquent à long terme d'écraser les constructeurs de notre continent. Voilà pourquoi l'on parle aujourd'hui de fusions, de concentrations, de collaborations et d'absorptions dans l'industrie automobile.

L'année dernière, à peu près à la même époque, en Grande-Bretagne, le groupe BMC et le groupe Leyland fusionnaient totalement et créaient la « British Leyland Motor Corporation ». C'était là, en quelque sorte, la première riposte véritable à l'implantation américaine qui s'était fait sentir notamment par le contrôle de Chrysler sur Simca, ce qui n'avait d'ailleurs — on peut se l'imaginer — pas eu l'heur de plaire au général De Gaulle. Quant à « General Motors » et Ford, elles ont depuis longtemps déjà leur propres succursales établies en Angleterre (Vauxhall et Ford Daggenham) et en Allemagne (Opel et Ford Cologne) notamment.

Il faut aussi rappeler, dans le contexte purement européen, le véritable rachat de Glas par BMW, et la participation de Volkswagen chez Auto Union.

Enfin, il ne faut pas non plus oublier les accords Citroën - NSU et Citroën - Maserati passés en automne dernier. C'est qu'aujourd'hui le vieil adage « l'union fait la force » est à l'ordre du jour chez de nombreux constructeurs.

La bombe Fiat-Citroën

Au Salon de Paris 1967, M. Agnelli, le président directeur général de Fiat — qui depuis l'année dernière est le premier constructeur européen par le volume du chiffre d'affaires, ayant ravi cette place à Volkswagen — déclarait sans ambages : « Dans quinze ans, il n'y aura plus qu'une dizaine de constructeurs automobiles en Europe. » Il aurait peut-être pu ajouter : « ... Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là ! »

Depuis une quinzaine de jours, il a fortement été question d'un accord — sous une forme qui resterait à définir, encore que l'on ait parlé d'une participation italienne de 30 % — signé entre Fiat et Citroën. Immédiatement, ces rumeurs — vraisemblablement justifiées — ont provoqué des réactions diverses. D'abord dans les milieux industriels, puis, un peu plus tard, sur le plan politique.

Dans la première semaine d'octobre, M. Bercot, directeur de Citroën, déclarait qu'« il ne s'agissait nullement d'un problème relatif à Citroën, mais plutôt du problème de toute l'industrie automobile européenne ».

Cela ne suffit pas, loin de là, à calmer les esprits. La marque du quai de Javel a une réputation d'austérité. Elle allait encore la justifier, malgré une conférence de presse tenue par le directeur des relations publiques, M. Wolgensinger, et au cours de laquelle on n'apprit rien qu'on ne sût déjà. D'ailleurs, ne prétendait-on pas qu'à la même heure, M. Bercot, quant à lui, était précisément en Italie ?

Sur le plan politique

C'est désormais sur le plan politique que l'affaire allait être transposée. Après avoir « perdu » Simca, la France ne veut en aucun cas que Citroën lui échappe aussi au profit de l'étranger.

Il ne fallait surtout pas s'attendre à en savoir davantage après la visite du président de la République au Salon de Paris, qui ouvrait officiellement ses portes le 3 de ce mois. Une prudence extrême et une discrétion absolue doivent être de rigueur dans des affaires aussi complexes.

On sait seulement que parlant à M. François Michelin — le véritable président - directeur général de Citroën, puisque le groupe Michelin contrôle Citroën depuis 35 ans déjà — le général De Gaulle a dit : « Tout s'arrangera comme il le faut, parce qu'il le faut. » Le président français a-t-il vraiment ajouté : « ... et ce qu'il faut, c'est une solution nationale, c'est-à-dire française » ? On peut en douter. Mais ce qui est certain, c'est qu'il l'a pensé.

Et ce qui est certain aussi, c'est que ce sujet a longuement été évoqué au cours du conseil des ministres qui s'est tenu à l'Elysée, le matin du samedi 5 octobre. Assistaient à cette réunion, outre M. Couve de Murville, le ministre de l'industrie, M. André Bettencourt, et le ministre de l'économie et des finances, M. François Ortioli, c'est-à-dire les représentants de tous les départements directement intéressés à une affaire de ce genre.

Par ailleurs, en coulisse, il est vraisemblable que des contacts entre les gouvernements de Rome et de Paris ont eu lieu. D'un commun accord, il aurait pu être décidé de mettre un veto à la signature de tout accord entre les deux marques. Une telle décision est d'ailleurs parfaitement légale. Vint alors le refus du gouvernement français, refus accompagné d'une proposition de reprise des pourparlers. Coopération, oui ; contrôle, non !

Mais alors, quelle solution choisir ? Il y en a plusieurs, mais les ramifications sont profondes et complexes au possible. En effet, si Michelin est le « propriétaire » véritable de Citroën, Fiat, de son côté, détient une autre entreprise de pneumatiques : Pirelli. Or, MM. Agnelli et Michelin se connaissent bien, et leurs relations ne s'en tiennent pas seulement à des « contacts d'affaires ». Répercussion pratique : certaines Fiat sont équipées d'origine avec des pneumatiques Michelin. On peut aisément imaginer la puissance que détiendrait — et par conséquent le rôle que pourrait jouer — sur le marché une association de ce genre. Surtout dans le cadre du Marché commun.

« Automobile de France » ?

Pour le général De Gaulle, la meilleure solution doit être française. Cela aurait pu signifier, encore que cette idée semble avoir été abandonnée, la création d'une société qui aurait pu s'appeler « Automobile de France ». Elle comprendrait Renault, Peugeot et Citroën. Il s'agirait en fait d'une holding, soit d'un groupement financier contrôlant les trois sociétés. Toutefois, les marques ne disparaîtraient pas pour autant. En étant pessimiste, nous pourrions dire du moins pas dans l'immédiat !

Mais comme, pour l'instant, le problème pour Citroën est d'obtenir de nouveaux capitaux, en réalité la marque du quai de Javel serait directement placée sous la coupe de Peugeot et Renault. Si, théoriquement, cela semblait assez aisé à réaliser, dans la pratique, cela aurait sans aucun doute posé de graves problèmes personnels. Il paraît exclu de voir M. Bercot, M. Dreyfus (responsable de Renault) et le grand patron de Peugeot s'asseoir à une même table pour prendre des décisions communes. En effet, les relations humaines entre M. Bercot et ses confrères ont toujours été qualifiées de « froides et distantes » par la majorité des observateurs. Il reste bien sûr la possibilité de « déplacer » M. Bercot. Celui-ci est bien sûr conscient de la position fragile qu'il occupe. C'est pourquoi, il voit d'un œil hostile cette solution dite française. Michelin, lui, pour des raisons commerciales qu'on peut aisément deviner, préférerait aussi choisir la voie d'expansion européenne. Il place donc le problème sur un plan non pas national, mais continental, affirmant que seule une entente conclue dans le cadre du Marché commun peut apporter une solution au problème de la confrontation Europe - Etats-Unis.

A long terme, la solution européenne paraît la plus stable, la plus sûre. Mais le temps presse, et le général De Gaulle, aussi bien pour des raisons de prestige qu'économiques, fera tout pour s'en tenir à un dénouement pouvant favoriser l'industrie automobile française. Alors, on parle maintenant soit d'une participation moins importante des Fiat, soit d'un accord à trois, une autre entreprise étrangère s'ajoutant à Citroën pour faire contrepoids à Fiat.

Fiat, pour l'instant déjà, produit 1,300,000 véhicules annuellement à elle seule. Rien qu'à la vue de ces deux chiffres, on comprend sa soif de puissance.

Et Volkswagen ?

Quant aux autres marques existant au sein du Marché commun, elle ne voudront pas demeurer en reste. Par exemple, Volkswagen également réalise, depuis longtemps déjà, la nécessité des fusions et collaborations. Nous avons déjà évoqué sa mainmise sur Auto Union. Ce n'est peut-être qu'un premier pas. Au cours d'une conférence de presse tenue à Wolfsbourg à l'occasion de la présentation de la nouvelle « 411 », le successeur de l'ingénieur Nordhof à la tête de la marque de Wolfsbourg, M. Lotz, a parlé de ce problème. Il a notamment souligné que « l'éparpillement » actuel ne pouvait pas durer. Des concentrations doivent se produire. C'est peut-être encore trop tôt pour discerner avec exactitude dans quel sens et « qui avec qui ». Lorsqu'on procède à une analyse du marché, on constate des différences de position essentielles entre différentes marques. Mais il ne fait aucun doute que d'ici à une dizaine d'années, l'industrie automobile allemande connaîtra une nouvelle orientation.

M. Lotz a encore donné quelques chiffres éloquents : Actuellement, Volkswagen a bientôt lancé 10 milliards de véhicules sur le marché. La « coccinelle » demeure la force de frappe principale, et il en sort encore régulièrement 5000 par jour des usines de Wolfsbourg, soit plus des deux tiers de la production totale. La demande ne diminue pas pour autant. Pour atteindre le seuil de rentabilité, il faudrait que la production diminue de 90 %. En ce qui concerne la politique de vente, l'élargissement de la gamme s'est poursuivie vers le haut par l'élaboration de la VW 411 (enfin une VW au-dessus de 10,000 francs !). « Nous espérons ainsi atteindre toutes les gammes d'acheteurs, du plus petit au plus grand, tout en restant fidèle à la même marque. Mais la production d'une « petite » VW — élargissement de la gamme vers le bas — n'est pas envisagée pour l'instant. »

Parlant encore des normes de sécurité, M. Lotz a déploré le manque de contacts entre les gouvernements et les constructeurs. Ces normes varient d'une nation à l'autre. Mais pour aller de l'avant, il faudrait se grouper et réussir à établir un barème réellement européen. Cela ne pourrait que contribuer à renforcer l'industrie et répondre ainsi à ce que certains ont déjà appelé le « défi américain ».

Roland CHRISTEN

NOUVEAUTÉS

Toyota Corolla Sprinter

C'est un dérivé direct de la limousine Corolla qui connaît un succès enviable sur le marché. Par sa ligne générale, c'est un léger coupé à l'arrière plongeant. Les caractéristiques techniques sont les mêmes que celles de la Corolla, soit en bref un moteur de 1077 cmc développant une puissance de 60 CV. C'est une 5 places et elle pèse 710 kilos. Vitesse de pointe : environ 145 km/h. Simultanément, la Corolla 1100 a subi quelques modifications de détail. Ultérieurement, des freins à disques sont prévus.

Enfin, la «Sprinter » sera lancée sur le marché suisse avec un moteur poussé.

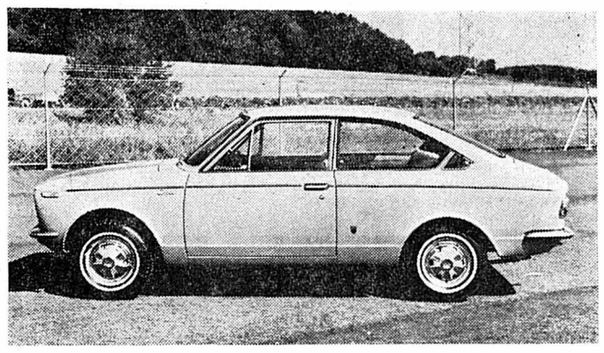

Toyota Covolla Sprinter : un coupé.

Renault 6

C'est une limousine à 5 portes avec le hayon arrière, traction avant, dont les solutions techniques et de toute évidence la carrosserie présentent une grande parenté avec celles de la Renault 16.

Renault a en effet remporté au cours des dernières années d'importants succès dans le monde entier grâce à ses voitures dotées des caractéristiques précitées. La R 16 comprenait en outre une carrosserie de style moderne et un équipement rendant la voiture agréable et sûre, ainsi qu'un confort supérieur à celui de la moyenne dans cette classe.

Il était donc tentant de réaliser au profit d'une clientèle désirant progresser par étapes, un modèle intermédiaire reprenant les conceptions fondamentales ayant déjà séduit un grand nombre d'usagers.

Résultat : la Renault 6 qui est en quelque sorte une « petite » Renault 16. Le moteur de 845 cmc est une nouvelle extrapolation du moteur de la Dauphine Gordini. C'est une mécanique dont la simplicité n'a d'égale que la robustesse devenue proverbiale. Puissance : 38 CV (SAE) à 5000 t/min. Vitesse de pointe environ 120 km/h.

Par sa simplicité générale, l'intelligence de sa conception et le peu d'entretien qu'elle nécessite (vidange 2,5 litres tous les 5000 km seulement, et pas de graissage), la Renault 6 va certainement se tailler une place de choix sur le marché.

La Renault 6 : une « petite » R 16

Fiat

Après la « 124 » et la 124 Sport, voici la « 124 Spécial ». En ce qui concerne la mécanique, on a repris le moteur de 1438 cmc que l'on trouve sur la « Sport » et on l'a monté sur une caisse de limousine. Les autres organes tels que : embrayages, boîte de vitesse, suspension, pneumatiques (désormais à carcasse radiale), circuit électrique (alternateur au lieu de dynamo) ont été modifiés en conséquence. D'autre part, l'intérieur bénéficie d'une série de détails de finition, et le tableau de bord a été redessiné.

Enfin, extérieurement, si la carrosserie reste la même dans son ensemble, il faut relever la présence de phares jumelés comme sur la 125.

A propos, à quand une 125 Sport, et surtout la 130 qui devrait être une limousine (vraisemblablement à 6 cylindres) de prestige ?

Il est vrai que le Salon de Turin ouvre ses portes très bientôt !

La 124 Spécial (à droite) : une étape de plus.

A partir de fr. 8990.-

Renault 16 — audacieuse, dynamique et moderne

16.187.2

GRAND GARAGE ROBERT

Champ-Bougin 36-38 Neuchâtel Tél. 5 31 08

AUTOMOBILISTES ! A la veille de l'hiver faites monter par

LA STATION-SERVICE DE LA CUVETTE

des PNEUS NEIGE TRELLEBORG

la marque suédoise de grande renommée; le pneu qui offre la meilleure adhérence avec ou sans spikes

Autres grandes marques mondiales : MICHELIN - FIRESTONE - PIRELLI, etc. aux meilleures conditions

Nous vous garantissons un travail rapide et impeccable

Normale —.55 BENZINE Super —.60

STATION-SERVICE DE LA CUVETTE

Schreyer S.A. VAUSEYON-NEUCHÂTEL On accepte en paiement les timbres de voyage ✆ 5 36 61

Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 Le samedi sans interruption de 7 à 17 heures

POUR TOUTES LES BOURSES, POUR TOUS LES AMATEURS: NOS BELLES OCCASIONS

VW

1300, 1968, limousine blanche, intérieur rouge, très peu roulé, 100 jours de garantie.

PORSCHE

912 coupé, couleur rouge, peu roulé, garantie avantageuse.

Notre nouveauté : VW 411

La voiture du connaisseur avec les toutes dernières nouveautés.

DODGE GT

1968, rouge, intérieur noir, 23 CV, automatique, servofrein, servodirection, radio, état de neuf, avec garantie de fabrique.

AUDI

Super 90, beige, état de neuf.

PROFITEZ : Demandez une offre de votre ancienne VW contre un nouveau modèle 1969 avec ses différentes améliorations.

GARANTIE — ÉCHANGE — CRÉDIT — GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT

Pierre-à-Mazel 25 — Tél. (038) 5 94 12 — NEUCHATEL

SPÉCIAL AUTO • SPÉCIAL AUTO • SPÉCIAL AUTO • SPÉCIAL

Opel GT

Opel, la représentante allemande de la General Motors, fait sa révolution. Qui aurait pu imaginer, il y a de cela seulement une demi-douzaine d'années, une Opel délibérément sportive ?

C'est ce modèle qui devait servir de base à la mise au point de la nouvelle « GT » qui va être commercialisée.

Tout avait commencé en 1965 au Salon de Francfort. Opel présentait alors une voiture dite « expérimentale » sous la forme d'un coupé sportif.

La ligne générale de ce nouveau modèle peut sans aucun complexe être comparée à celle des plus beaux coupés produits par la concurrence. La carrosserie a fait l'objet d'une série d'études en soufflerie, et c'est ainsi que pour pouvoir encore bénéficier d'un meilleur coefficient d'aérodynamisme, les phares ont été encastrés dans les ailes. Ils sont commandés par une poignée de commande placée sur la console centrale. La hauteur totale de cette voiture est de 1225 mm ; c'est dire si elle est basse.

L'aménagement intérieur a également fait l'objet d'un soin tout particulier. Les sièges des dossiers s'élèvent jusqu'à la hauteur de la tête. Une console centrale prolonge le tableau de bord, qui comprend outre l'indispensable compte-tours et l'indicateur de vitesse, une série de cadrans indiquant la bonne fonction du moteur à chaque instant.

L'Opel GT sera disponible en deux versions. La GT 1100 est dotée du moteur SR 1,1 litre à deux carburateurs et développant 67 CV (SAE) à 6000 t/min. La GT 1900, quant à elle reçoit le groupe 19 S qui accuse quelque 102 CV à 5400 t/min.

Les vitesses respectives sont d'environ 155 km/h et 185 km/h.

La transmission est à 4 vitesses, synchronisées, sur demande avec boîte automatique.

Il reste maintenant à attendre le verdict de la route...

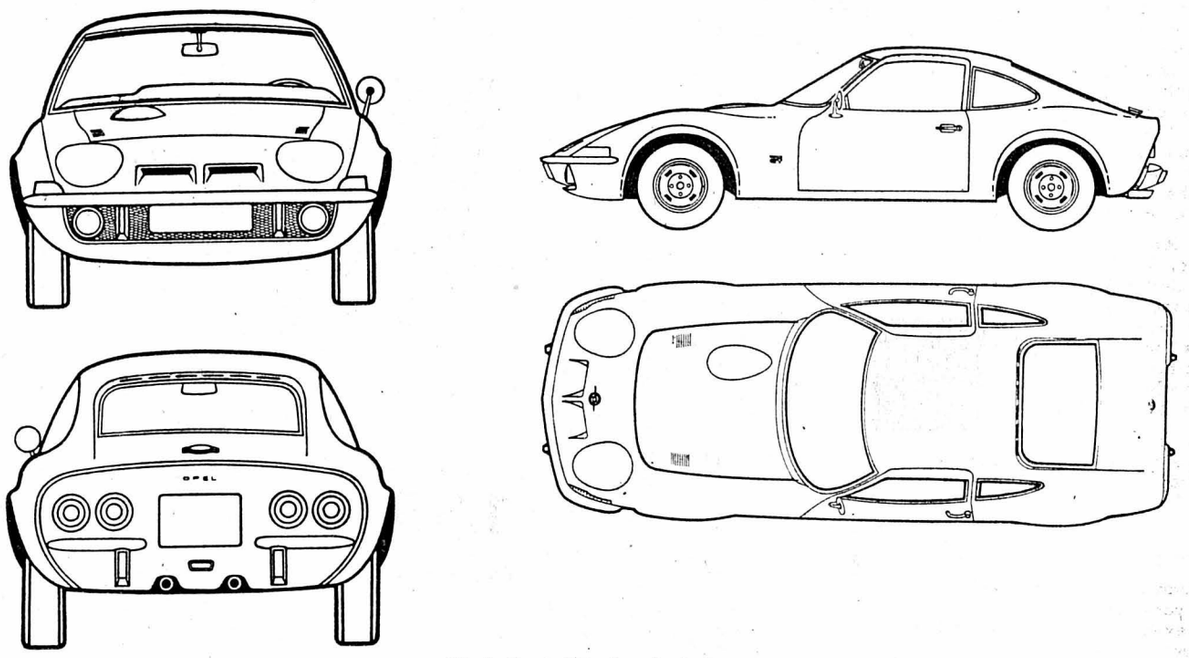

PH 5 Opel GT : la révolution.

Peugeot 504

Elle s'est maintenant entièrement révélée, la Peugeot 504 ! Que de mystères n'avait-on pas fait à son sujet ! Grande nouveauté chez Peugeot, la suspension est à 4 roues indépendantes. Elle s'inscrira certainement dans la catégorie des grandes européennes à vocation de routières. Le moteur accuse un cubage exact de 1796 cmc (alésage x course : 84 mm x 81 mm).

L'alimentation se fera soit par carburateur Solex (87 CV SAE à 5500 t/min), soit par injection (103 CV SAE à 5600 t/min.

Elle fut l'une des vedettes du Salon de Paris et devait notamment témoigner de la vitalité de l'industrie automobile française malgré les événements de mai.

Peugeot 504 : elle s'est enfin révélée.

BMW

Cette fois, BMW a franchi le grand pas. La marque bavaroise se lance résolument à l'attaque de la clientèle aisée, celle qui porte son choix sur des limousines luxeuses, bien équipées, sûres, capables de performances élevées, le tout dans un confort maximum.

Deux modèles : la BMW 2500 et la BMW 2800. Ce dernier doit d'ailleurs également exister en coupé.

Il s'agit de berlines 4 portes, 5 places, dans les deux cas.

Les moteurs sont des 6 cylindres à arbres à cames en têtes. Le groupe de 2,5 litres développe 150 CV à 6000 t/min. et un couple de 21,5 mkg à 3700 t/min. Le 2,8 l accuse 170 CV à 6000 t/min pour un couple de 24 mkg à 3700 t/min. Vitesses de pointes, respectivement d'environ 190 km/h et 200 km/h.

La tenue de route, le freinage, la maniabilité du véhicule sont bien sûr à la hauteur du reste, d'autant plus que BMW a toujours prétendu vouloir « construire des châssis plus rapides que les moteurs ! »

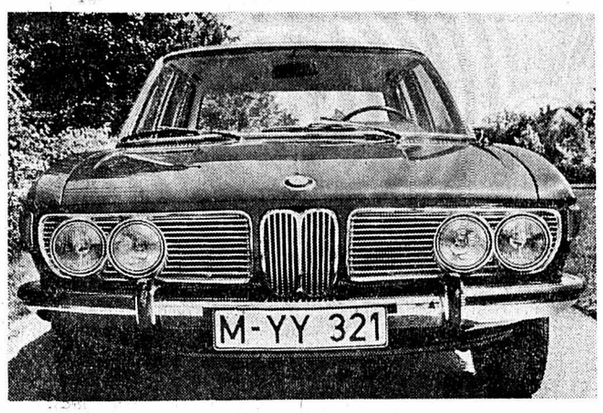

Calandre de la nouvelle 2500 respecte les lignes connues.

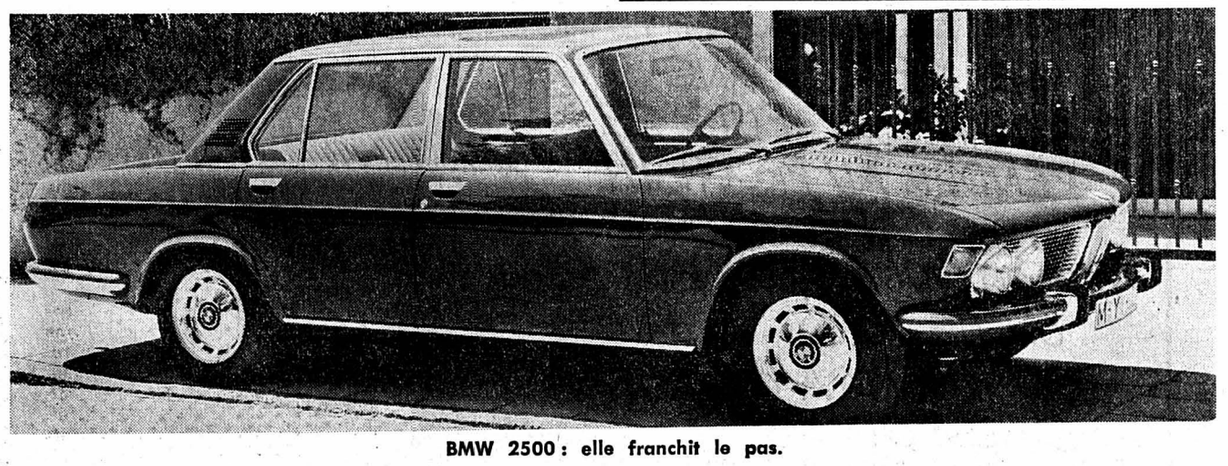

BMW 2500 : elle franchit le pas.

Jaguar XJ6

La sortie d'un nouveau modèle Jaguar est toujours un événement dans les milieux internationaux de l'automobile. Les nouveaux types « XJ16 » (dénomination qui évoque autant un roman d'espionnage qu'un modèle de voiture !) sont les plus sûrs, les plus modernes que l'entreprise ait jamais produits. Tenue de route, confort général, suspension, agrément de conduite et hautes performances devraient qualifier ces nouvelles limousines.

Deux moteurs sont prévus. Il s'agit à chaque fois de 6 cylindres en ligne avec double arbre à cames en tête. Puissance du « petit » 2,8 litres : 180 CV à 6000 t/min. Quant au 4,2 l, il développe 245 CV à 5500 t/min.

Vitesses annoncées par le constructeur : environ 190 km/h pour le modèle doté du 2,8 l, et 205 km/h pour le 4,2 l.

Ces nouveaux modèles sont destinés à remplacer les types 340 « S » et berlines 420. Mais déjà, en coulisse, on parle d'un modèle de haut prestige à moteur V 12 qui pourrait faire ses débuts à Genève, en mars prochain.

Jaguar XJ 6 : toujours un événement.

RENAULT

A partir de fr. 5190.-.

Renault 4 — 4 vitesses... et quel tempérament!

4.183.2

GRAND GARAGE ROBERT

Champ-Bougin 36-38 **Neuchâtel** Tél. 5 3108

Peugeot a la bonne manie du contrôle

...et de la précision suisse!

A deux pas de la frontière suisse, dans les usines de Sochaux, des milliers d'ouvriers et de contrôleurs spécialisés jurassiens travaillent avec ardeur et conscience. Les usines Peugeot sont équipées de machines suisses de haute précision, de tours automatiques et d'instruments de mesure suisses.

C'est ainsi qu'une automobile est mise au point comme une horloge, avec un souci du détail difficilement imaginable.
C'est ainsi que chaque voiture Peugeot possède les titres de noblesse de la marque:
Tenue de route extraordinairement sûre. Robustesse et longue vie. Magnifique moteur. Entretien très économique.
Une Peugeot — la voiture avec laquelle il faut compter; la voiture sur laquelle on peut compter.

PRODUCTION PEUGEOT POUR 1969:

204 : 6 CV, traction avant, **404** : 8 et 9 CV, **504** : nouveau modèle, 10 CV, 5-6 places. Venez les voir et les essayer sans engagement auprès de l'agent Peugeot. Depuis 1931 : **SEGESSEMANN & FILS GARAGE DU LITTORAL,** Pierre-à-Mazel 51. Tél. 5 99 91. Fleurier : M. **P. Joss,** garage de la Place-d'Armes. Dombresson : garage **A. Germond.**

DUPLI-COLOR

Pour toutes retouches de peinture

NOUVEAU !

Le pinceau-retouche pour petits dégâts (égratignures, etc.) ainsi que nos mastics à deux composants.

Color Center

Ecluse 15 Neuchâtel Tél. 5 17 80

Samedi, ouvert jusqu'à 17 heures. Lundi fermé toute la journée.

ESSENCE — BAISSE

NORMALE **-.56** SUPER **-.61**

PNEUS NEIGE ET SPIKES AU MEILLEUR PRIX

DATSUN

GARAGE F. ZEDER CORTAILLOD

AUTOBIANCHI

UN PRODUIT DU GROUPE FIAT

6 40 60

DÉCOUPER IMMÉDIATEMENT
MONTER, RENFORCER, ETC.
ET GARDER SOIGNEUSEMENT

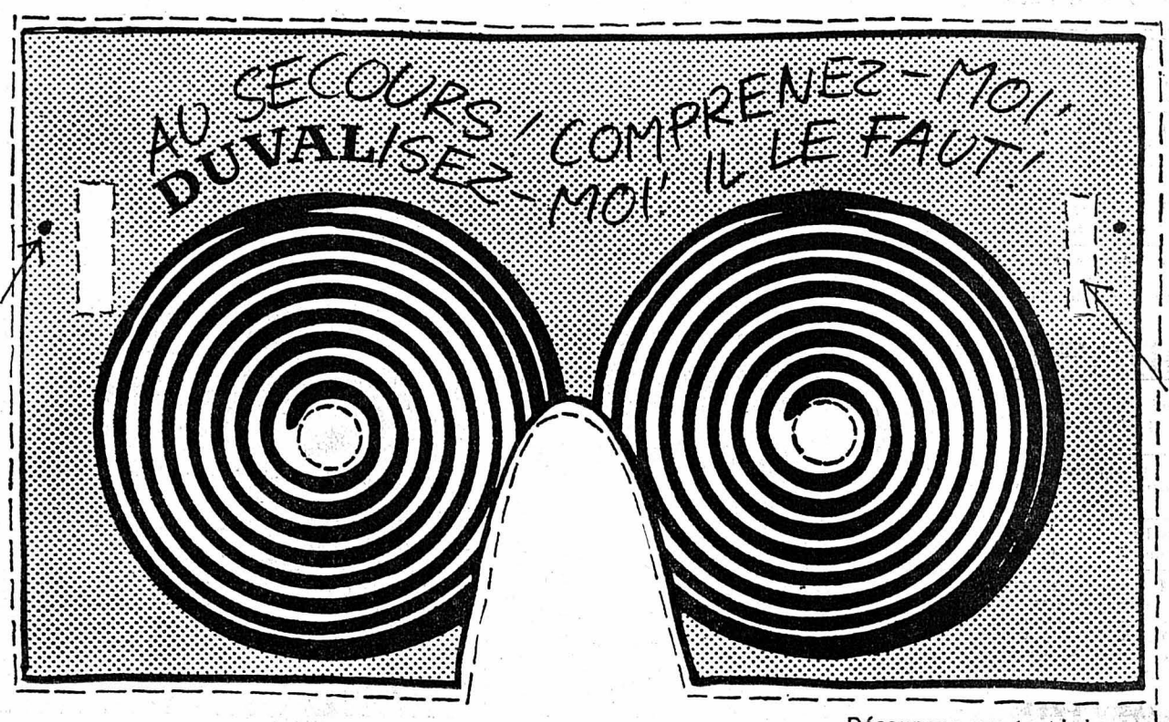

Découpez s.v.p. tout le long du pointillé ——— Merci!

A PORTER UN SOIR, POUR SE METTRE DANS L'AMBIANCE. PUIS SE RENDRE AU PROCHAIN CAFÉ (SI ON VOUS Y CONNAÎT ON NE VOUS RECONNAÎTRA PAS), S'ASSEOIR, SE FRAPPER LE FRONT ET ATTENDRE.
ÇA ARRIVERA.

PASTIS **DUVAL**
LE LONGDRINK QU'ON BOIT PARTOUT

Pastis DUVAL, apéritif anisé 45°, 1217 Genève

F 4/8

nouveau
avec Dermafin
... vaisselle brillante de propreté
... ménage et soigne vos mains
pendant le relavage
maintenant avec
50 points coop!

coop

Participez à notre grand concours **FOX!**
Formulaires de concours dans votre magasin coop!

flacon de 450 g
1.35
avec timbres coop

RIDEAUX
Incomparables collections de tissus modernes et de style.
Confection et pose aux meilleures conditions.
BENOIT
Maillefer 25 - Tél. 5 34 69
Présentation de nos collections à domicile

MESDAMES
faites poser un col de
renard sauvage
sur votre manteau.
R. Poffet
Ecluse 10.
Tél. 5 90 17.

De chauds manteaux dont la coupe, le chic et les qualités nouvelles d'entretien vous émerveilleront.

Manteau, tweed pure laine, ceinture à boucle, coloris rouille ou vert, tailles 6 à 14 ans — 6 ans **89.—** + 3.— par an

Jupe assortie, taille basse avec boucle, fermeture éclair devant, mêmes coloris et tailles — 6 ans **24.90** + 1.— par an

Manteau baby, fourrure nylon, col officier, fermeture éclair devant, tons beige ou blanc, tailles 2 à 6 ans — 2 ans **69.—** + 5.— par an

0613/15.35.8.12

Gonset

Manque-t-il une pièce au "puzzle" de votre budget?

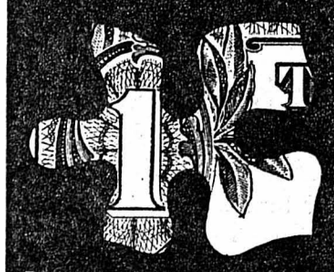

Banque de Prêts et de Participations SA
bpp
Rue Pichard 11
Tél. 021/22 52 77 **1003 Lausanne**
Rue Tœpffer 15
Tél. 022/46 87 35 **1200 Genève**
Walderstrasse 52
Tél. 051/78 16 25 **8340 Hinwil**

Veuillez me faire parvenir sans engagement votre documentation
Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____

potiche en céramique,
40 cm, décors en relief,
rouge ou brun marbré

avec timbres coop
ou 5 % rabais

12.–

coop

La Treille

Demandes à louer

GARAGE, région Mail - la Coudre. Tél. 5 63 51.

200 FR. DE RÉCOMPENSE à qui me trouve studio, meublé de préférence. Loyer jusqu'à 250 fr. Neuchâtel ou environs. Téléphoner de 8 à 11 heures et de 14 à 17 heures au 3 21 64.

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES avec confort, région Marin - Neuchâtel. Adresser offres écrites à 1610-0644 au bureau du journal.

DEMOISELLE SUISSE cherche studio meublé, aux environs de Neuchâtel. Adresser offres écrites à IS 5377 au bureau du journal.

APPARTEMENT MEUBLÉ DE 3 PIÈCES est cherché par jeune couple, à Neuchâtel ou aux environs ; date d'entrée à convenir. Tél. 5 65 01.

APPARTEMENT de 2 ou 3 pièces, si possible au centre, immédiatement. Tél. 4 39 83.

EMPLOYÉ CFF cherche, pour décembre, appartement de 3 pièces, sans confort, ou mi-confort. Ecrire à Achille Sautebin, Evole 23, Neuchâtel.

Offres d'emplois

FEMME DE MÉNAGE, région la Coudre, quelques heures par semaine. Tél. 3 20 66, heures des repas.

JEUNE FILLE est cherchée pour aider au ménage. Faire offres à A. Knecht. Tél. (038) 5 13 21.

REPASSAGE — Personne pour 2 heures par semaine, l'après-midi. Tél. 8 26 76.

FEMME DE MÉNAGE est cherchée pour dix heures environ par semaine. Tél. 6 91 03.

FEMME DE MÉNAGE, 3 à 4 heures par semaine. Adresser offres écrites à GP 5375 au bureau du journal.

A vendre

PARC D'ENFANT, bois double fond, 45 fr. ; chaise auto, 40 fr. ; habits d'enfants, 6 mois à 2 ans, 25 fr. ; baignoire bébé avec claire-voie pous baignoire, 10 fr., le tout en parfait état. Tél. 8 26 14.

CHALE BLANC, neuf, couvrant les épaules, en laine, avec brillants, pour soirées, 16 fr. Tél. (038) 5 55 26, dès 11 heures.

2 FOURNEAUX A MAZOUT, 140 fr. et 95 fr. ; un chauffage à gaz butane, 95 fr. ; une pompe à main pour mazout, 8 fr. Burger, Châtelard 4, Peseux, dès 19 h 30.

COURS D'ALLEMAND, neuf, sur disques et cahiers. Tél. 5 88 70.

ROBE DE MARIÉE, courte, taille 38, avec accessoires. Tél. 8 38 16.

MANQUE DE PLACE, à céder 3 jeunes caniches blancs, nains, 3 noirs, 1 mâle pékinois. Tél. 6 33 13.

MACHINE A COUDRE électrique Singer ; 1 machine à laver ; essoreuse à main Hoover, 220 volts ; 1 essoreuse centrifuge Miele, courant 220 volts, avec frein et couvercle ; 1 manteau d'hiver pour homme, taille 50-52, le tout en bon état. Tél. 5 95 27. Pressant.

COMBINAISON DE PLONGÉE, taille moyenne, excellent état, 350 fr. Tél. (038) 5 55 71.

ROBE COCKTAIL crêpe noir et lainage castor (modèle Lempereur), prix intéressant, taille 42. Tél. (038) 5 92 44, le soir.

SKIS KASTLE métalliques, 205 cm, utilisés 3 ans, 250 fr. Tél. (038) 5 63 63, heures de bureau.

70 KG COINGS, 1er choix, 50 c. le kg. Tél. (038) 7 72 93.

SPLENDIDES MONTRES dames et hommes, grand choix. Prix formidable. Téléphone 3 14 49 ; également les réparations.

CANICHES BLANCS NAINS et petits nains, pure race. Tél. (038) 5 19 63 et 5 91 81.

PATINS DE HOCKEY en bon état. Tél. 8 42 93, heures des repas.

CUISINIERE A GAZ avec thermostat ; outils d'horlogerie pour le finissage. Tél. 4 17 36.

TIMBRES-POSTE : séries d'animaux, fleurs, sport et divers. Chaque série : 80 centimes. Ed. Wyssmann, rue du Stand 10, 2034 Peseux.

SOMMIER avec matelas ; potager à bois, 1 trou ; 2 seilles galvanisées. Tél. 5 51 42.

POUR CAUSE DE DÉMÉNAGEMENT : cuisinière à gaz émaillée, blanche (utilisée six mois) trois feux, four mobile à deux feux. Valeur 450 fr., cédée à 250 fr. ; fourneau Buta-Therm émail clair, en parfait état, 250 fr. ; fourneau à pétrole cylindrique, état de neuf, 50 fr. ; jerrican de dix litres, 10 fr. ; table de cuisine (bois), usagée, dessus plastique jaune, dimensions 90 x 60 cm, 25 fr. Téléphoner au 5 81 40, de 18 à 21 heures.

ROBE DE MARIÉE, taille 38-40, longue, classique, en satin. Tél. 6 69 94.

SOULIERS DE SKI No 39, Henke, état de neuf ; souliers de montagne No 38, semelles combinées, wibram, tricounis, neufs, 50 fr. la paire. Tél. 5 67 50.

Demandes à acheter

SOULIERS DE HOCKEY d'occasion, toutes pointures. A. Merlotti, Maladière 32, tél. 5 17 19.

TRANSFORMATEUR ABAISSEUR environ 250 - 125, 300 watts minimum ; électrophone stéréo, modèle simple ; bibliothèque. Tél. 8 72 50.

MEUBLES anciens, bibelots, tableaux, piano, etc. Débarras de logements complets. A. Loup, tél. 4 10 76 ou 6 50 55, Rochefort.

FILMS 8 MM, muets ou sonores, toutes catégories. Tél. 5 11 30 dès 18 heures.

Perdus - Trouvés

LA PERSONNE qui a été vue jeudi passé, à Peseux, prenant soin d'un porte-monnaie blanc, contenant une somme d'argent importante, est invitée à téléphoner immédiatement au 8 50 44, sinon plainte sera déposée.

JEUNE CHATTE noire, demi-angora, quartier Quatre-Ministraux. Tél. 4 28 36.

Divers

RÉPARE COLLIERS DE PERLES, tout genre, rapidement et avantageusement. Tél. 5 88 70.

EXCLUSIVITES : jersey et crimplène 1re qualité, confection sur mesure ; robes à partir de 150 fr., deux-pièces, à partir de 210 fr. ; ensembles 250 fr. Modèles présentés à domicile. Facilités de paiement. Tél. (038) 3 11 80 de 12 à 14 heures.

DÉMÉNAGEMENTS, petits transports, Suisse et étranger. Tél. (038) 4 05 50, Neuchâtel.

FOURRURES D'OCCASION, achat et vente Couturière spécialisée à disposition. Discrétion assurée. Téléphoner entre 13 h 15 et 18 h 15 au 5 19 53.

PETITS TRANSPORTS, tél. (038) 3 39 92, aux heures des repas.

VOYAGEUSES !

Arrondir son budget en présentant une collection de textiles de bon goût.

Nous offrons au client :
- des prix avantageux
- livraison sans remboursement
- riche collection
- facilités de paiement.

Nous vous offrons :
- haut pourcentage
- secteur illimité
- collection maniable.

FRITZ BRANDENBURGER
Fabrique de linge
9001 Saint-Gall - Tél. (071) 22 81 66

Beau manteau ocelot Mexico

nouveau modèle, ainsi que manteau léopard d'Afrique à prix avantageux.
Fourrures Holinger, Jupiterstrasse 4, 4153 Reinach (BL).
Tél. (061) 46 05 82.

L'annonce
reflet vivant du marché

A partir de Fr. 40.— par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne, qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement. Grand choix d'instruments de toutes marques.

hug
Musique
NEUCHATEL

COUTURE
Transformations et retouches de tous vêtements dames
DAIM-CUIR
Toutes transformations
Remise en état
Veston - Pantalon
Toutes transformations
Remise à la taille
Pitteloud, couture
Temple-Neuf 4
Neuchâtel
Tél. 5 41 23.

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de **25 c.** le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A louer

CAVE (S) pour entrepôt (s), atelier (s), etc. F. Schmid, Serre 11, Neuchâtel. Tél. 5 19 53.

JOLIE CHAMBRE, tout confort, à l'est de la ville, à monsieur. Tél. 5 38 66.

POUR LE 1ER NOVEMBRE, chambre confortable à jeune homme sérieux, ouest de la ville. Tél. 5 35 56.

CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, au centre. Libre immédiatement. Tél. (038) 5 42 58, à midi.

CHAMBRE CONFORTABLE pour demoiselle, à l'est de la ville. Tél. (038) 5 66 83.

CHAMBRE MEUBLÉE avec cuisine, à personne âgée si possible, à Cressier. Tél. (038) 7 73 63, dès 17 heures.

STUDIO non meublé, tout confort, libre le 24 octobre. Visiter aux heures des repas : Charmettes 15, studio 7.

A ÉCHANGER appartement de 3 pièces, à Hauterive, contre un 4 pièces, région Serrières-Auvernier. Tél. 5 85 89.

STUDIO MEUBLÉ, avec cuisinette, au centre, à jeune fille sérieuse (Suissesse). Libre le 1er novembre. Tél. 5 10 36, entre 11 h et 12 h 15.

CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, cabinet de toilette, à jeune fille, libre immédiatement. Tél. 4 07 72.

WEEK-END, bel appartement meublé, à l'année, Jura, altitude 1000 mètres. Tél. (038) 8 69 13.

Demandes d'emplois

DAME libre de 14 à 18 heures, du lundi au vendredi, cherche petit emploi de classement dans banque de la place ou agence d'assurance. Adresser offres écrites à 1610-0640 au bureau du journal.

HOMME 35 ANS, avec permis auto, honnête et travailleur, pouvant fournir certificat, cherche place immédiatement. Tél. (038) 6 91 10.

J'AI DU TEMPS LIBRE et je cherche du travail à domicile. Adresser offres écrites à 1610-0643 au bureau du journal.

JEUNE FEMME cherche travail à domicile dans l'horlogerie ou autre. Tél. (038) 3 13 24.

2 GYMNASIENS cherchent travail du 16 au 22 octobre. Tél. (038) 5 32 94.

DAME cherche travail à domicile, de préférence travaux de bureau. Tél. 6 41 72.

JEUNE CUISINIER cherche travail (demi-journée) à Neuchâtel, pour se perfectionner en français. Adresser offres écrites à HR - 5376 au bureau du journal.

JE DONNE des cours de décoration de céramique aux enfants, les après-midi des mercredis et samedis. Téléphone 5 56 51.

Vous aussi vous pouvez avoir besoin d'argent!

Le Crédit Renco peut vous apporter l'appui nécessaire à la solution de vos problèmes financiers (ou vous aider à réaliser vos désirs).
Grâce à sa conception moderne

Crédit Renco

peut, sans formalités inutiles, mettre à votre disposition, avantageusement et rapidement, les fonds dont vous avez besoin.

Téléphonez, écrivez ou passez à nos bureaux.

Crédit Renco S.A.
1211 Genève, Place Longemalle 16
Bureaux ouverts jusqu'à 18 h. 45.

Nom
Rue
Lieu 1 344

Attention!
Utilisez le service express:
Téléphone 022 24 63 53

Auberge de Montezillon
NEUCHÂTEL (SUISSE)
TÉL. (038) 8 48 98

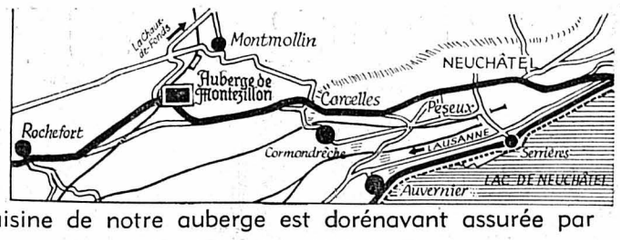

La Direction de la cuisine de notre auberge est dorénavant assurée par

Paul JOCHBERG

ex-chef de cuisine, pendant huit ans et demi, de « La Gerle » et de l'hôtel City, à Neuchâtel.

... Il vous proposera ses spécialités ou tout menu de votre convenance.

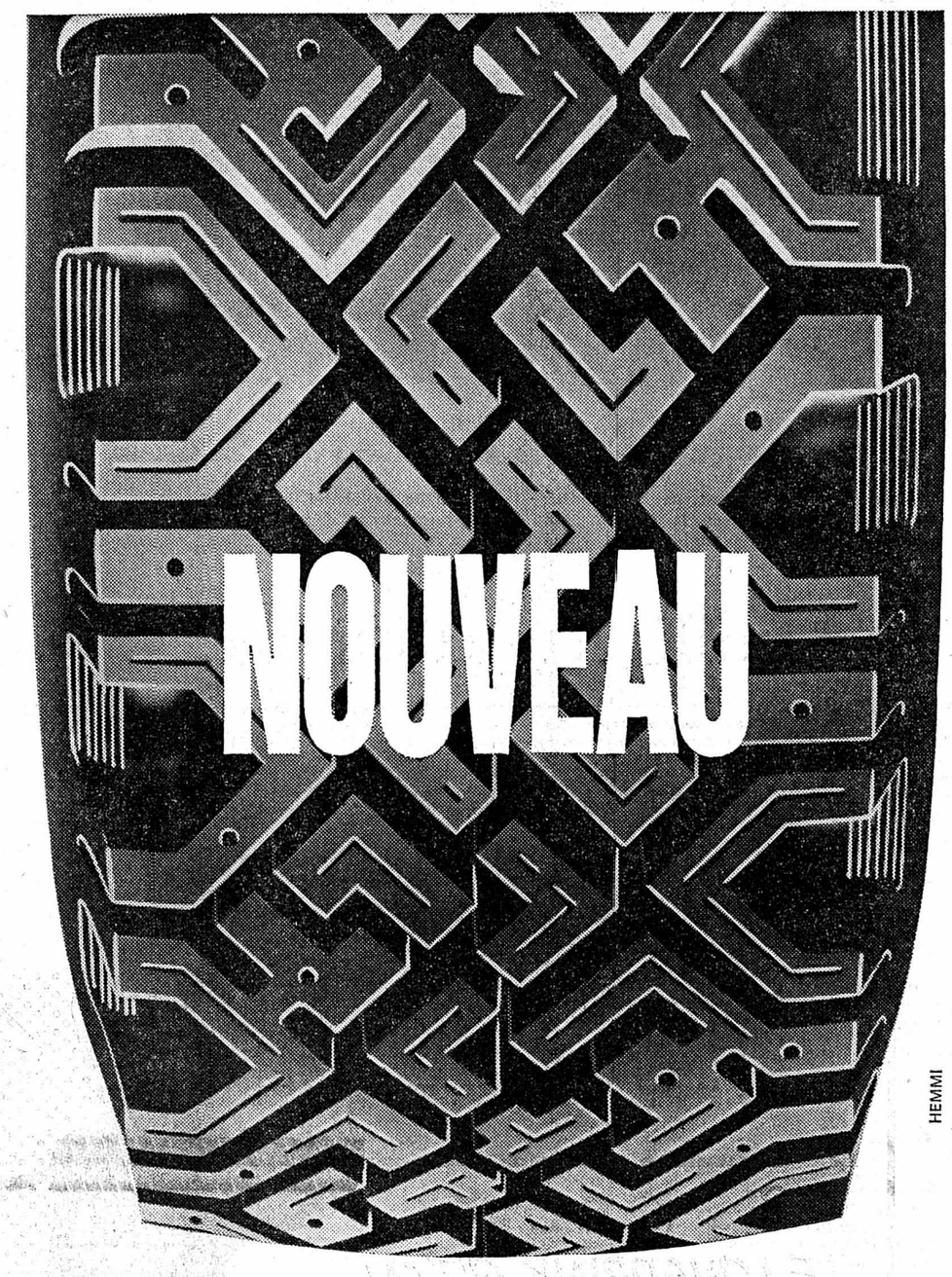

C'est un pneu d'hiver comme il n'en avait encore jamais existé!

Les Usines Continental ont réalisé le M+S type Swiss spécialement pour la Suisse. Et l'hiver 1967/68, particulièrement neigeux, ce pneu a dû y faire ses preuves. Tous les experts ont été enthousiasmés de cette nouveauté révolutionnaire. Voici ses particularités:

1) bande de roulement élargie jusqu'à 25 %, suivants les dimensions;

2) pour cette raison, ainsi que grâce à sa gravure dégagée, puissance de traction, freinage, guidage latéral bien supérieurs sur tous les sols;

3) remarquable capacité de débourrage du profil;

4) exceptionnel confort routier et résistance à l'usure frappante, même sur les routes libres de neige, même avec les versions cloutées.

Ce pneu idéal vous assure dès maintenant et jusqu'au printemps une conduite plus sûre et plus agréable. Avantage que vous retrouvez dans le célèbre pneu à ceinture textile Radial W 26. Ces deux types vous sont proposés en de nombreuses dimensions, avec et sans clous.

Continental M+S

LE LOCLE - LE LOCLE

DERNIER SOUVENIR D'UN CONGRÈS

Photo-souvenir ? Exactement. Avant de quitter le canton de Neuchâtel, les participants au 19me congrès de la Confédération internationale des associations de diplômés en sciences économiques ont visité le musée de l'horlogerie au Château des Monts. Sur cette photographie prise dans la propriété même, on reconnaît entre autres, entourant le président Paul Richème, M. Claude Simon-Vermot, président du Grand conseil neuchâtelois et les représentants des autorités locloises. (Avipress - Nicolet)

Et re-voilà la patinoire...

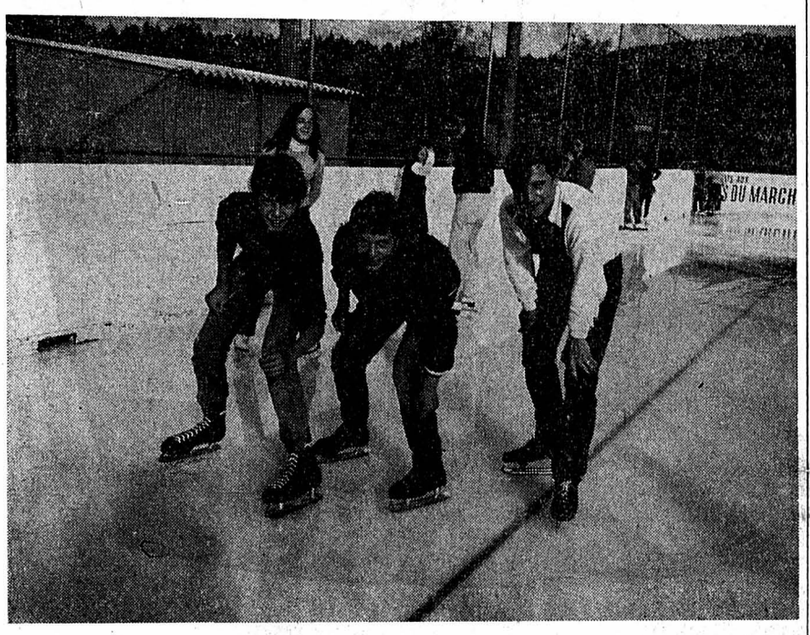

(c) La patinoire du Communal a été ouverte mercredi passé. Au cours des premiers jours, elle a compté de nombreuses entrées, grâce surtout aux vacances scolaires. Tels ces patineurs (notre photo), elle est bien partie pour une excellente saison.

(Avipress - R. Cy)

Après les caisses à savon

Pourquoi pas les trottinettes !

(c) En raison du grand succès obtenu par la course de caisses à savon mise sur pied dans le cadre de la Féria 1968, il a été décidé d'organiser à nouveau cette manifestation l'année prochaine à la mi-septembre. Cette bonne nouvelle intéressera tous les jeunes concurrents qui pourront également prendre part à la course de Chaumont se déroulant le premier dimanche de septembre. Lors de la course du Locle, de très nombreux spectateurs avaient été enthousiasmés par ce genre de compétition.

Une autre expérience qui mériterait également d'être renouvellée : la course de trottinettes organisée lors de la kermesse des jeunes en faveur du Louverain. Les participants étant plus jeunes que ceux de la course de caisses à savon, il serait possible de mettre sur pied ensemble ces deux épreuves. En une seule journée, plusieurs centaines d'enfants pourraient ainsi concourir sous le regard de leurs parents.

LA CHAUX-DE-FONDS

Etat civil de la Chaux-de-Fonds 14 octobre

NAISSANCES. — Comte, Martine-Yvonne, fille de Frédy-Louis, horloger et de Arlette-Paulette, née Dasle, Marsico, Anna-Lisa, fille de Giovanni-Emilio, employé de bureau et de Verena, née Rizzotti. Rathgeb, Yasmina-Fabia, fille de Willy-Albert, fonctionnaire communal et de Michèle-Marie-Thérèse, née Richoz. Hirschi, Pascal-Willy, fils de Willy, horloger et de Eliane-Jeannine, née Hochstrasser.

PROMESSES DE MARIAGE. — Gygax, René, jardinier et Burgisser, Bernadette-Margrit. Morand, Claude-Jean, mécanicien de précision et Norel, Annette-Louise-Gervaise-Clarisse. Girardin, Michel-Camille, technicien horloger et Dideaud, Anne-Marie-Andrée-Jeanne.

MARIAGE CIVIL. — De Biase, Antonio, ouvrier et Colaci, Addolorata. Zanotti, Giovanni-Pietro, mécanicien et Soncini, Lucia-Virginia.

DÉCÈS. — Weber, Claudine, employée de bureau, née le 30 avril 1946, célibataire, Mélèzes 3. Dubois, René-Joseph, ouvrier, né le 26 décembre 1912, époux de Marcelle-Fernande, née Jungen, dom. T.-Allemand 85.

VIGNOBLE

Assemblée annuelle des délégués des commissions du feu à Enges

(c) Favorisée par un temps splendide, l'assemblée des délégués de la police du feu et des commandants de corps de sapeurs-pompiers a eu lieu samedi à l'hôtel du Chasseur.

Salués au nom des autorités locales par M. Paul Maumary, président de la commission du feu, les quelque cinquante délégués ont abordé l'ordre du jour sous la présidence de M. Henri Perriard, directeur de la Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie. Après le rapport très clair et très concis de l'expert cantonal, M. Gérald Scholl, un très vivant et très intéressant exposé a été fait par le major René Habersaat sur l'organisation des centres de secours dans le canton. Grâce à une loi organique qui sera sans doute votée par le Grand conseil, en décembre prochain, des moyens coûteux certes, mais toujours plus puissants et plus modernes pourront ainsi être mis à la disposition des commandants, dès le début de l'année prochaine. Les responsables de cette remarquable organisation, conscients des dangers que fait courir à l'homme l'emploi toujours plus généralisé des hydrocarbures ont même aussi prévu une collaboration intercantonale pour la lutte contre d'éventuelles petites « marées noires » sur nos lacs !

Après l'excellent repas pris en commun dans la grande salle, les délégués ont assisté à une démonstration très convaincante du corps des sapeurs-pompiers d'Enges, commandé par le capitaine Aubert, avec exercice de sauvetage à la clé et utilisation de la mini moto-pompe qui a déjà, depuis 6 ans, rendu de nombreux services. Après que M. Willy Zwahlen, vice-président de la Fédération cantonale, eut chaudement félicité et remercié les sapeurs et les cadres, tout le monde se retrouva au Chasseur pour une petite collation qui marqua fort agréablement la fin de cette réunion très réussie.

VAUD - VAUD - VAUD

Concours de taureaux à Yverdon

D'un de nos correspondants :

Dernièrement, dans le magnifique cadre automnal de l'hippodrome d'Yverdon, la commission locale d'élevage avait organisé sous la présidence de M. Freymond, secondé par M. Séchaud, secrétaire, et M. Jaccaud pour le service d'ordre, le traditionnel concours annuel de taureaux. Celui-ci fut un réel succès. Le beau temps étant de la partie, de nombreux paysans et curieux s'étaient déplacés pour présenter et admirer les 49 sujets qui étaient jugés par MM. Bastardo, de Colombier, Rosat, de Montricher, et Môtier, du Sépey. Groupant 20 communes, ce concours présentait un choix très valable et pour la 1re fois à Yverdon le roi de la journée était un spécimen qui a atteint un nombre de points encore jamais observé dans la région. Il s'agit du taureau « Klaus » à M. Baessler, de Corcelettes, qui a été gratifié en division 3/2 de 97/20. Ce magnifique taureau que nous voyons sur la photo en compagnie de M. Otto Brunimann son soigneur, pèse 1100 kg et participera prochainement au concours international de Dijon. On notait dans l'assistance la présence de M. Perrin, municipal, et M. Delacrétaz, président fédéral des syndicats d'élevage.

MEILLEURS RÉSULTATS

Syndicat de Champagne. — Div. 3/2 : Baessler Charles, Corcelettes, « Klaus » 97/20 roi de la journée.

Syndicat de Mathod. — Div. 3 : Glauser Henri, Champvent, « Bambino » 92/19 1er de sa catégorie. Div. 2 : Rochat frères, Mathod, « Kurt » 90/19 1er de sa catégorie.

Syndicat de Montagny. — Div. 2 : Thomet Pierre, Chamblon, « Saphir » 89 ; 18/1er de sa catégorie.

Syndicat d'Yverdon. — Div. 1 : Henry Paul, Valeyres-sur-Ursins, « Diamand » admis au H. B. 1er de sa catégorie.

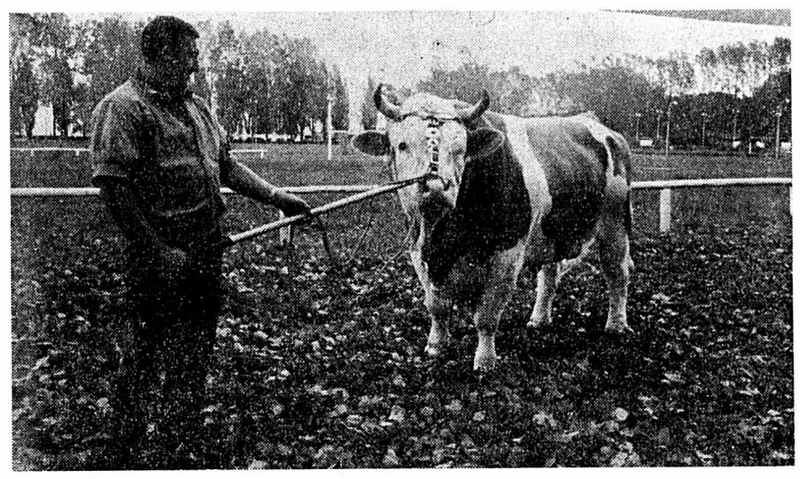

« Klaus », un magnifique taureau.

(Avipress - Thévenaz)

Usine pilote à Corcelles - près - Payerne

(c) La maison Morandi frères S. A., à Corcelles-près-Payerne, construit actuellement la première étape (environ 7000 mètres carrés) d'une nouvelle tuilerie-briqueterie ultra-moderne. Une maison vaudoise vient de monter en quatre semaines la charpente métallique de cette tuilerie-briqueterie, qui sera une usine pilote en Europe et entrera en activité l'année prochaine. (Avipress - Pache)

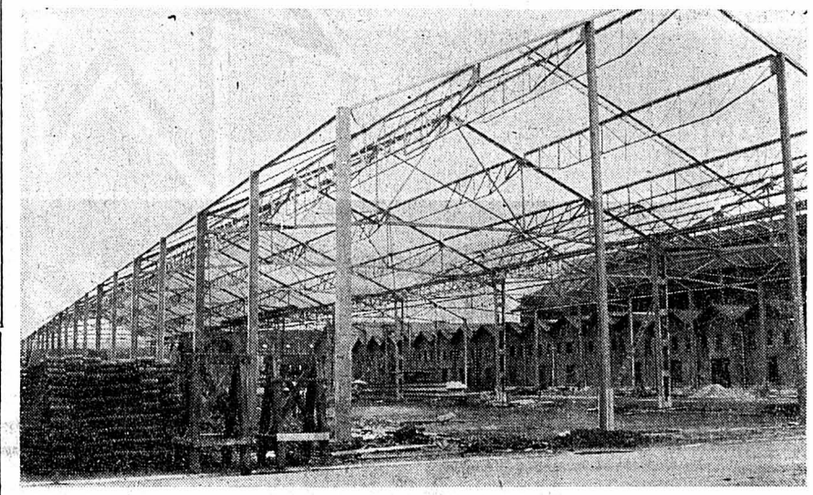

AU FIL DES ONDES

LE CORSAIRE

Une pièce, un peu touffue, mais captivante, nous a été offerte à fin septembre ; de Marcel Achard, elle se passe en deux actes et six tableaux ces derniers mettant en scène toute une équipe de Hollywood, vers 1937 en train de monter et de tourner une histoire de corsaire, avec une belle captive et des ruffians au tableau. L'auteur voulut que les acteurs jouant le rôle du corsaire et celui de la jeune prisonnière, vivent à deux cents ans de distance, le grand amour du pilleur de navire et de sa captive. Les deux acteurs, Daniel Fillion et Corinne Coderey plurent certainement aux auditeurs. Dans l'équipe des metteurs en scène, producteurs cameramen, on reconnaissait avec plaisir la voix de René Serge, tour à tour goguenarde, narquoise, sur une note très juste.

TROP DE MUSIQUE

L'intéressante émission de E. Gardaz et M. Dénériaz « Masques et musique » nous présente toujours des personnalités de valeur, qui se racontent avec charme et naturel. Le 29 septembre, nous avons pu entendre Jean Casanova, le célèbre artiste animalier, qui est mort récemment. Le récit de sa vie, qu'il fit dans un style simple, vivant, sans aucune recherche du moindre effet, était fort attachant. Pour notre goût, cette relation d'une vie riche d'expérience de toute sorte, était interrompue trop souvent par des chansons. Aussi était-elle morcelée, coupée de trop d'intermèdes musicaux, qui nuisaient à l'unité du monologue si dense.

JEUNE S.D.N.

Les épreuves de concours que passèrent tout récemment les jeunes musiciens à Genève, donnent aux auditeurs l'occasion d'entendre des concurrents du monde entier. Le 29 septembre et, ensuite, le 6 octobre, lors du concours final, ce furent des chanteurs, des instrumentistes — piano, trompette, alto — venus d'Asie, du Japon, de Thaïlande, des Etats-Unis, d'Allemagne, d'Autriche, de Yougoslavie, de France (des hautboïstes en particulier) réunis en une vibrante Société des nations, groupant dans le même enthousiasme, les mêmes fructueux efforts, des jeunes gens qui, eux, ne contestent en tout cas pas la valeur solide de la musique. Les commentaires, les introductions aux épreuves, que donna William Rime, témoignaient d'un soin extrême apporté aux interrogatoires des lauréats, à leur bonne présentation aux sansfilistes.

BEAU JUBILÉ

En 1918 fut donnée à Paris, en première audition, L'Histoire du soldat, musique de Strawinsky, texte de Ramuz. En ce temps-là — c'est loin, tout ça — Ernest Ansermet dirigeait le groupe instrumental, Jean Cocteau était le récitant, Gilles incarnait le diable, Ludmilla Pitoëff était la fille du roi. Un demi-siècle plus tard restent parmi nous le chef d'orchestre et, en 1968, Gilles, qui est le récitant. C'était le 29 septembre. En avant-propos, nous eûmes les souvenirs fort attachants de E. Ansermet et de Gilles, sur les premières représentations de L'Histoire du soldat Joseph. L'oreille très musicale de Gilles le guidait fort bien dans son rôle de récitant, auquel il sut donner un rythme parfaitement adapté à la fascination de la musique.

BACCHUS

En hommage à la mémoire de Jean Cocteau, mort il y a cinq ans, Sottens présenta, le 8 octobre, l'une de ses dernières œuvres : Bacchus. Une étrange coutume, au XVIe siècle, en Allemagne, lors de fêtes populaires accordait à un individu quelconque une royauté, une toute-puissance incontestée autant qu'éphémère. Comment ce roi de mascarade usera-t-il ou abusera-t-il de son pouvoir ? Il vit en période de désarroi, entre le catholicisme tout-puissant et la Réforme que prêche Luther. Cet ouvrage, très dense, très noblement écrit, fut joué par les bons acteurs que sont Jacques Daqmine, Nelly Borgeaud, Paul Ichac, d'autres encore, qui surent faire vivre ces personnages d'autrefois, avec à la fois de la verve et une juste mesure.

AUTRE JUBILÉ

L'on fête également, cet automne, un autre jubilé musical, auquel le vaste public mélomane de notre pays prend une part cordiale. L'Orchestre romand, en effet, fondé en 1918, a commencé, le 9 octobre 1968 sa cinquante et unième saison musicale, par son concert, premier de la saison 1968-1969, sous la direction de Paul Klecki. Ajoutons que le fondateur et chef de l'OR, Ernest Ansermet, dirige encore son ensemble à différentes occasions.

Le Père SOREIL

SHOPPING BOUTIQUE

A LA CHAUX-DE-FONDS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

P

UNE ATTRACTION QUI VAUT UN DÉPLACEMENT

Pour une ROBE, UN MANTEAU, UN COSTUME,
jeune, inédit, insolite, ou classique.

Des exclusivités: Sylvie Vartan, Sandie Shaw, Twiggy, Frank Olivier, etc.

Un cadeau à chaque acheteur; un disque 45 tours, super

DÉGUSTATION GRATUITE AU BAR

LA CHAUX-DE-FONDS
22 km

Ça c'est une offre AF

Des prix imbattables par vente directe

Machines à laver HOOVER

Hoover 91	Fr. 1240.—
Hoover 90	Fr. 1090.—
Hoover 78	Fr. 1100.—
Hoover à vaisselle	Fr. 898.—
+ adoucisseur	Fr. 200.—

Livraison et mise en service soignée.
Grandes facilités de paiement.

AF A. FORNACHON - BEVAIX
Appareils ménagers
Tél. (038) 6 63 37

SIÈGES - MEUBLES DE STYLE
J. Notter
ensemblier-décorateur
spécialiste pour rideaux
Moulins 13 tél. 5 17 48
Etains - Cuivres - Miroirs
Vente - Achat - Echange

Le nouvel AJAX-
première lessive complète
bio active!

Seule la nouvelle bio-lessive complète AJAX est biologiquement active pendant tout le cycle de lavage.
La bio-lessive complète AJAX élimine la saleté la plus forte et les taches les plus tenaces, rendant votre linge plus blanc qu'il n'a jamais été — d'un blanc biologique!

Le nouvel AJAX lave plus blanc que blanc – d'une blancheur biologique!

3 pour 2

Un paquet gratuit de BIO-lessive complète AJAX.

Profitez-en vous aussi!

DEUX NOUVEAUTÉS POUR NOËL

Travaux de bricolage de la boutique JOUETS WEBER

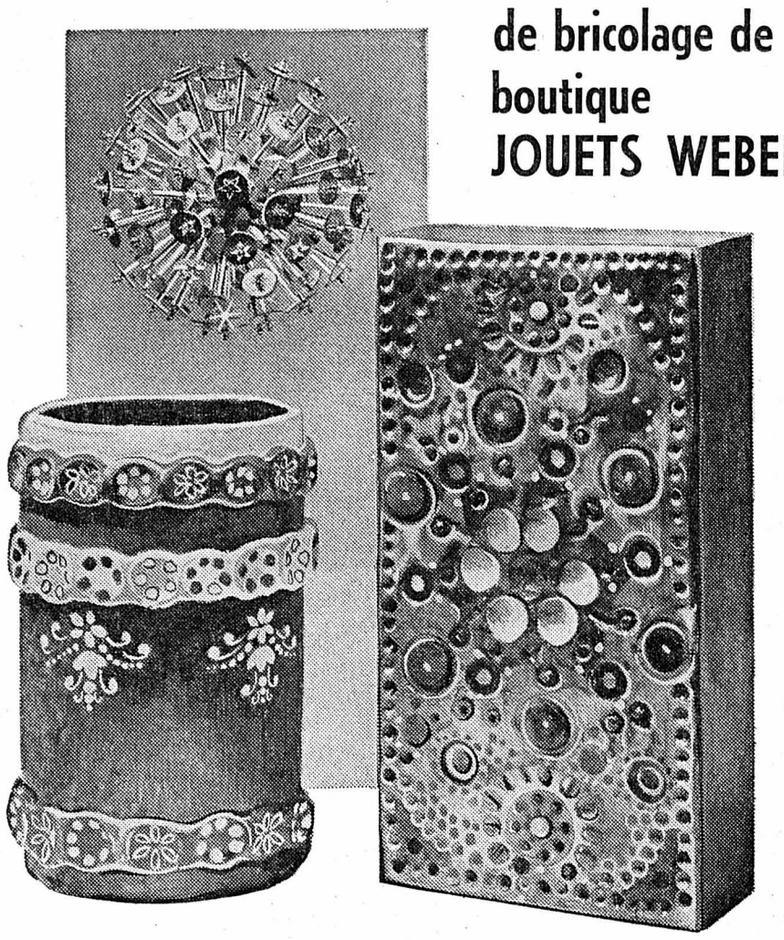

RAVISSANTE BOULE DÉCORATIVE (à accrocher au sapin) décorée de paillettes scintillantes. A confectionner soi-même. Boîte de matériel **Fr. 4.90.**

Boîte de céramique DARWI pour travaux plastiques fins. Permet de transformer divers objets : boîte, coffret à cigares, bouteille, en cadeaux originaux et d'obtenir, sans cuisson au four, une céramique solide, avec relief. Emballage pour 10-15 beaux cadeaux de Noël (avec couleurs) **Fr. 22.80.**

CADEAUX DE NOËL DE

JOUETS WEBER

Place de la Poste, Rue Neuve 18 — **Neuchâtell, La Chaux-de-Fonds** — Tél. 5 80 86, Tél. 3 30 69

Pour les fêtes de fin d'année nous cherchons

vendeuses

auxiliaires

à la journée et à mi-temps

Prière de s'annoncer ou d'écrire à

Gonset

Tél. 5 02 52 Neuchâtel

OLMA

engagerait, pour entrée immédiate ou date à convenir, pour **travail en fabrique :**

horlogers complets
retoucheurs (euses)
personnel masculin et féminin

(éventuellement à la demi-journée)

régleuses pour mise en marche

Les offres d'étrangers avec permis d'établissement, ou plus de 7 ans en Suisse, peuvent être prises en considération.

Faire offres ou se présenter à

Numa Jeannin S. A.
Fabrique de montres « OLMA »
2114 Fleurier

— UN MÉTIER D'AVENIR —

PERFOREUSE IBM

Possibilité à une employée de bureau d'être formée.
Salaire intéressant.
Adresser offres écrites à la Direction de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

HOTEL TOURING AU LAC
NEUCHATEL - Tél. 5 55 01
cherche

COMMIS DE CUISINE
AIDE DE CUISINE

Faire offres ou se présenter à la direction.

Nous cherchons

représentantes

pour la vente à la clientèle particulière de nos ensembles et robes en tricot. Il s'agit de modèles exclusifs d'Italie, de Suède et de Suisse.

Système de vente très moderne et gain extrêmement élevé.

Début : le plus tôt possible.

Adresser offres écrites à LW 5380 au bureau du journal.

Nouvelle entreprise en DENRÉES ALIMENTAIRES cherche

voyageur capable
ou
voyageur pour place accessoire

déjà dans la branche hôtelière et possédant permis de conduire.
Adresser offres écrites à JT 5378 au bureau du journal.

Confiserie-tea-room de la région cherche, pour le 1er novembre ou date à convenir, gentille

jeune fille

pour aider au ménage et pour le service du tea-room.
Adresser offres écrites à CL 5371 au bureau du journal.

Chef comptable

30 ans expérimenté, bilingue, cherche changement de situation.

Poste à responsabilités, commercial ou industriel. Libre dès le 1er janvier 1969 ou à convenir.

Faire offres sous chiffres **P 460,163 N, à Publicitas S. A., 2300 la Chaux-de-Fonds.**

COMMERCES

A remettre à la Chaux-de-Fonds, pour cause de départ,

magasin d'alimentation

dans quartier sans concurrence. Chiffre d'affaires prouvé par fiduciaire. Adresser offres écrites à K. V. 5379 au bureau du journal.

DEMANDES À ACHETER

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHATEL

achète

CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales : 30 cm × 30 cm, propres, blancs et couleurs.

REMERCIEMENTS

Monsieur William KULL et famille, profondément touchés par la sympathie et l'affection, qui leur ont été témoignées prient toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs, de trouver ici l'expression de leur sincère reconnaissance. Un merci sincère au pasteur, aux sœurs et au docteur de l'hospice.

Cressier, octobre 1968.

La famille de

Monsieur Virgile AFFOLTER

très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues pendant ces jours de deuil, exprime ses remerciements sincères et reconnaissants à toutes les personnes qui l'ont entourée.

Neuchâtel, octobre 1968.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Marcel BERGER

remercie du fond du cœur tous ceux qui, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages, l'ont entourée pendant sa cruelle épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

Lausanne, le 16 octobre 1968.

DEMANDES D'EMPLOIS

EMPLOYÉ
ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'industrie : lancement, mise en fabrication, acheminement et achats, cherche changement de situation. Adresser offres écrites à 1610-646 au bureau du journal.

Comptable
travaillant dans
fiduciaire
cherche place dans la région de Neuchâtel à Yverdon.
Adresser offres écrites à F. O. 5374 au bureau du journal.

Jeune Française, 22 ans, cherche place de
SECRÉTAIRE
employée de bureau, demoiselle de réception, ou autre place. Libre tout de suite ou pour date à convenir.
Adresser offres à **case postale 1027 2001 Neuchâtel.**

Coiffeuse
ayant fait son apprentissage à Lausanne et une année de pratique, cherche place à Neuchâtel ou région Colombier. Adresser offres écrites à E. N. 5373 au bureau du journal.

Secrétaire
disposant de 6 heures par jour cherche travaux de bureau, correspondance par dictaphone, à domicile. Adresser offres écrites à D. M. 5372 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons

SECRÉTAIRES QUALIFIÉES

sténodactylo français, allemand, anglais si possible.

APPELEZ-NOUS SANS TARDER !

Adia Intérim S. A.
Av. Léopold-Robert 84
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 2 53 51

Maison de la place cherche

représentants ou représentantes

pour la vente aux particuliers d'une nouveauté sans concurrence. Fort gain assuré. Débutants seraient mis au courant.
Tél. (038) 4 28 07 entre 12 et 14 heures.

Nous cherchons un

bon manœuvre

pour travaux divers propres et intéressants. Mise au courant facile. Place stable pour personne dévouée. Possibilité d'avancement. Bon salaire. Semaine de 5 jours. Faire offres sous chiffres AS 64,004 N Annonces Suisses S. A. 2001 Neuchâtel.

Je vis seule et serais désireuse de trouver une

employée de maison

honnête, de caractère agréable, sachant bien cuire et s'occuper de l'entretien d'un ménage soigné (maison confortable). Bons traitements assurés. J'attends avec plaisir vos offres à l'adresse suivante : Mme G. Huguenin, faubourg du Lac 45, 2500 Bienne. Tél. (032) 3 91 79.

CABLES CORTAILLOD

Nous cherchons pour travaux en atelier

OUVRIERS

suisses, ou étrangers au bénéfice du permis d'établissement.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites au bureau du personnel ou prendre rendez-vous, tél. 6 42 42.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 20 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

On cherche, pour entrée immédiate,

bonne sommelière

Congés réguliers, bons gains. Tél. 7 91 58.

Entreprise commerciale désire confier ses travaux de bouclements et contrôles mensuels, établissement des bilans à

comptable

capable disposant du temps nécessaire. Adresser offres sous chiffres AJ 5369 au bureau du journal.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » engagerait

RÉDACTEUR R.P.

Faire offres, avec curriculum vitae, au rédacteur en chef.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à

★ **la Feuille d'avis de Neuchâtel**

★ **L'Express**

★ 10 JOURS GRATUITEMENT et sans engagement de ma part

★ **jusqu'à fin décembre 1968** pour **Fr. 11.50**

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :

Prénom :

No et rue :

Localité : No postal :

Signature :

Ce bulletin est à retourner comme imprimé, sous enveloppe affranchie de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS
Service des abonnements
2001 **NEUCHÂTEL**

IRIL

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

mécanicien

sur machines rectilignes « Dubied »

Préférence sera donnée à candidat qualifié sur ce type de machines.

Adresser offres, avec documents usuels et photo, à IRIL S. A., fabrique de bas et tricots, avenue du Temple 5, 1020 Renens.

APPRENTISSAGES

coop engage pour le printemps 1969

Apprenties vendeuses

pour LA CITÉ, TEXTILES, Neuchâtel.

Apprenti vendeur

pour LA TREILLE - MÉNAGE. Formation complète dans une ambiance agréable.

Apprenties vendeuses
Apprentis vendeurs

pour ses différents magasins d'alimentation. Formation supérieure dans la vente avec stages dans différents services de la société. Dès la fin de l'apprentissage, possibilité de poursuivre les études à Neuchâtel ou dans toute la Suisse, avec rétribution intéressante, pour devenir :

★ 1er (1re) vendeur (euse)
★ chef de magasin
★ inspecteur (trice) de magasin
★ chef de vente

Une rémunération intéressante dès le début, des primes semestrielles pour les candidats se donnant de la peine.

Formuler offres, en joignant les bulletins scolaires, à l'office du personnel, Portes - Rouges 55, Neuchâtel, tél. 5 37 21.

coop vous offre pour tous ces postes

LA BOUTIQUE DU CORSET

Mme O. Galloppini

Bas des Chavannes
Grand-Rue
Tél. 5 50 30

la petite boutique au grand choix

maidenform

La marque mondialement connue vous propose:

★ Ses soutiens-gorge de coupe parfaite
★ Ses gaines et gaines-culottes d'un maintien confortable
★ Ses gaines de grossesse et soutiens-gorge pour nourrices

Acheter mieux, c'est y gagner. Pensez-y !

CEINTURES VENTRIÈRES LOMBOSTATS

pour tous les cas de PTOSES, descente, éventration, suite d'opération. Appareils pour sortie artificielle, et tous les articles spéciaux pour MALADES.

Y. Reber
BANDAGISTE ORTHOPÉDISTE
6 Fg HOPITAL

DÉMÉNAGEMENTS
Petits transports - Suisse et France
POLDI JAQUET
Neuchâtel Tél. 5 55 65

Fil à coudre
Plus de 300 teintes
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9 - Neuchâtel

TAPIS

neufs, 50 descentes de lit, moquette, 60 × 120 cm, fond rouge ou beige, Fr. 14.— pièce.

10 milieux moquette, fond rouge, belle qualité, dessins Orient, 190 × 290 cm, Fr. 100.— pièce.

5 tours de lit, moquette, dessins berbères, 2 descentes et 1 passage, Fr. 68.-.

1 superbe milieu moquette, dessins Orient, 260 × 350 cm, Fr. 190.—.

G. KURTH
1058 Bercher
Tél. (021) 81 82 19.

Grâce à notre
TRAVAIL à domicile
vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter vous-même. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots.
Veuillez demander sans engagement la visite de notre représentant.
Giso, Gilgen + Somaini
4563 Gerlafingen
Dép. 11

Pourquoi attendre demain ?

puisque vous pouvez obtenir immédiatement et exécutés sous vos yeux, vos travaux de photocopie, multicopie, et héliographie, chez Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

ABRI
PRÊTS
Fr. 1000 à 10 000
Discrètement !
Promptement !
Simplement !
Avantageusement !
BANQUE ABRI BERNE
Monbijoustr. 29
Tél. 031-25 74 33

URGENT
A donner contre bons soins une petite
CHATTE
propre.
Amis des bêtes du Val-de-Travers.
Tél. (038) 9 00 69.

Véhicules à moteur

A vendre
motocycle léger
6000 km, en parfait état, avec plaque et assurance payées. Vitesse maximum 90 km à l'heure au plat et 45 à 60 km en montée. Soigné et de première main. 950 fr., 5 vitesses. Tél. (038) 5 55 26.

A vendre
FLORETT
1966, 5 vitesses, 10,000 km, taxes et assurances payées jusqu'au 1er janvier, 900 fr., avec nombreux accessoires. Tél. (038) 6 24 31, entre 19 et 20 heures.

TOUTE LA VILLE EN PARLE...

DE NOTRE

SHETY-ROBE

De superbe qualité, 50 % laine, 50 % synthétique.
Coloris: cyclamen, curry, cannelle, mousse et bleu Orient.
Largeur 140 cm.

Le m **10.90**

à notre rayon TISSUS
rez-de-chaussée

Vous en avez pour votre argent...

Bien des voitures vous sont offertes à des prix attrayants. Mais en définitive, c'est la fameuse addition «impôts + entretien + amortissement» qui importe.

La 204 Luxe a 4 portes, un moteur ultra-moderne en alliage d'aluminium de 58 CV, une excellente climatisation, 2 sièges individuels à l'avant, des freins à disque, un grand coffre... tout cela est inclus dans le prix de la 204.

Bien des marques changent leur modèle tous les deux ans, ou même tous les ans. Cela se traduit pour l'usager par une dévalorisation de son ancien modèle. Avec PEUGEOT l'expérience a montré que l'on ne court généralement pas un tel risque. Ce fait représente encore une économie sur l'amortissement annuel de quatre, cinq ou six cents francs par an.

PEUGEOT 204/58 CV

Nouveau prix: dès fr. 7775.–

Importateur pour la Suisse:
Peugeot-Suisse S. A.
Giacomettistrasse 15, Berne

Plus de 150 concessionnaires et agents qualifiés

Concessionnaires: **J.-L. Segessemann & Fils**
Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel Téléphone 038 - 59991

Agents: **Garage de la Place d'Armes, P. Joss, Fleurier**
E. Richard & Fils, La Neuveville
A. Germond, Garage, Dombresson

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Station-Service ou SELF-SERVICE des Deurres
CLERC & LOEW

BENZINE
(normale ou super)
ÉCONOMISEZ 5 c. par litre
A votre disposition : NOTRE SYSTÈME D'ABONNEMENT
Prix spéciaux
Self-service jour et nuit
Renseignez-vous ✆ 8 19 81

A vendre
FLORIDE
modèle 1961. Expertisée. Tél. 5 04 56.

Automobilistes
BATTERIES
1res marques
20 % moins chères
2 ans de garantie
Accus-Service D. BOREL
Peseux, Meuniers 7a
et nouveau centre
Bevaix, Chenevières 1
Tél. (038)
6 61 30 - 8 15 96 - 8 15 12
Chargeur pour batterie
Prix intéressant

OCCASIONS
OPEL CAPITAINE
Année 1958 - 92,000 km, grise - état impeccable ; expertisée - prix intéressant
GARAGE du ROC
HAUTERIVE / Neuchâtel — Tél. 3 11 44

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
Tél. 5 30 13 NEUCHÂTEL

OCCASIONS

PEUGEOT

PEUGEOT 404 SUPER LUXE 1963, 9 CV, gris métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir.

PEUGEOT 404 SUPER LUXE INJECTION 1963, 9 CV, gris métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir, moteur révisé. Expertisée.

PEUGEOT 404 1964, 9 CV, blanche, intérieur cuir, radio. Cabriolet. Expertisée.

PEUGEOT 404 SUPER LUXE INJECTION 1966, 9 CV, brun métallisé, toit ouvrant, intérieur drap, révisée.

PEUGEOT 204 1966, 6 CV, bleue, toit ouvrant, intérieur simili, 60,000 km.

Demandez la liste complète avec kilomètres et prix. Facilités de paiement, avec intérêts réduits.

GARAGE DU LITTORAL
SEGESSEMANN et Fils
Pierre-à-Mazel 51
Neuchâtel 5 99 91

FAN

LA PUBLICITÉ QUI FAIT MOUCHE

est une publicité étudiée, qui frappe juste! c'est celle qui paraîtra demain dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

La plus forte diffusion du canton

Occasions avantageuses prix d'automne

Datsun 1600, 1968
Peugeot 404, 1963
Peugeot 404, 1966
Chrysler-Valiant, 1965
VW 1200, 1964
Opel Kadett, 1964
Citroën ID, 1963
Morris 850, 1963

Garanties expertisées
Facilités de paiement

Garage-Carrosserie du Moulin S.A.
2852 Courtételle, tél. (066) 2 43 51

XVIes Jeux olympiques d'été MEXICO du 12 au 27 octobre 1968

DANS LA COURSE CONTRE LA MONTRE PAR ÉQUIPES

LA HOLLANDE CONSERVE SON TITRE

Quatre Hollandais qui figurent parmi les meilleurs routiers amateurs du monde ont remporté une magnifique victoire dans l'épreuve olympique des 100 kilomètres contre la montre. Ils ont ainsi permis à leur pays de conserver le titre qu'il avait conquis il y a quatre ans à Tokio.

Fedor den Hartog (22 ans, champion de Hollande 1968 après avoir été victime, l'année précédente, d'un grave accident qui le laissa pendant plus de trois jours dans le coma et le contraignit à un repos de six mois), a emmené ses compatriotes Marinus Pijnen (22 ans, troisième du championnat du monde 1967, deuxième du championnat de Hollande 1968), Jan Krekels (21 ans, vainqueur du Tour d'Autriche 1968) et Gerardes Zœtemelk (22 ans) vers une victoire totale aux dépens des quatre frères Pettersson (Erik, Gosta, Sture et Thomas), champions du monde de la spécialité l'an dernier en Hollande, et des Italiens Bramucci, Marcelli, Simonetti et Vianelli, qui, tout comme les Suédois, faisaient figure de favoris.

Le succès de l'équipe de Hollande a été celui de la régularité et de la pondération dans la répartition des efforts. Cette formation hollandaise a su, en effet, doser ses efforts, à l'encontre des Suédois et des Italiens. C'est dans la deuxième boucle de 51 km que les Hollandais ont construit leur victoire, se montrant de loin les plus rapides : 1 h 04'38" contre 1 h 06'16" à la Suède et 1 h 06'28" à l'Italie.

La course s'est rapidement limitée à une lutte entre les trois équipes précitées. Dès la fin de la première boucle (51 km), les quatre frères Pettersson avaient pris l'avantage (1 h 03'10") devant la Hollande, à deux secondes seulement (1 h 03'11") et l'Italie (1 h 03'50"). Derrière ces trois formations, les écarts étaient déjà importants : le Danemark suivait à plus d'une minute (1 h 04'51"), le Mexique à plus de deux minutes (1 h 05'12"), de même que la Pologne, la Norvège et l'URSS en particulier.

ÉCARTS IMPORTANTS

Dans le deuxième tour du circuit, alors que la Hollande dépassait la Suède pour l'emporter nettement, on assistait à quelques baisses de régime, en particulier de la part des équipes de l'Allemagne de l'Ouest, de l'URSS et de la France. En revanche, il y avait des retours assez intéressants à mettre à l'actif de l'Australie, surprenante, de la Grande-Bretagne, 14me à mi-parcours et qui allait terminer 11me. D'autres se montraient très régulières comme le Danemark, qui réussissait le quatrième meilleur temps pour le deuxième tour en 1 h 07'50" derrière la Hollande, la Suède, l'Italie, le Mexique et la Pologne.

Mais, pour ces formations, il ne s'agissait que d'obtenir des places d'honneur puisque les trois places du podium olympique ne pouvaient échapper à la Hollande, à la Suède et à l'Italie.

Les trente formations au départ ont toutes terminé l'épeuve mais il y eut des écarts importants. C'est ainsi qu'entre la Hollande, championne olympique, et le Congo, qui s'est classé dernier, l'écart dépasse la demi-heure.

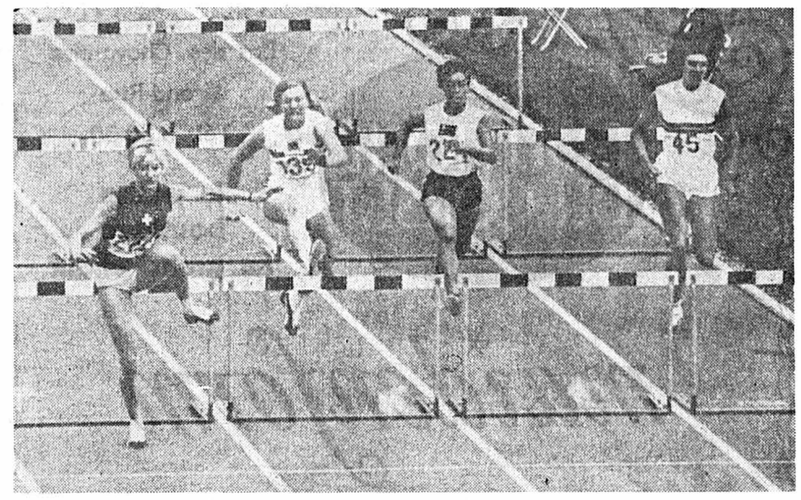

LA MEILLEURE. — Dans le 80 m haies comptant pour le pentathlon féminin, Meta a réalisé le meilleur temps avec 10"7 égalant du même coup son record national

(Téléphoto AP)

Bon début de Meta Antenen

Urs von Wartburg finaliste au javelot

Quelques minutes avant que Urs von Wartburg se qualifie pour la finale du javelot avec un jet de 80 m 66 à son deuxième essai et que Hansruedi Wiedmer passe le cap du premier tour du 200 mètres en 21", la Schaffhousoise Meta Antenen avait réussi un excellent début dans le pentathlon féminin. Sur le 80 m haies, elle a gagné sa série, la deuxième, en 10"7, égalant ainsi son propre record suisse. Elle a réalisé là — et de loin — le meilleur temps de toutes les concurrentes en lice puisque ses rivales les plus dangereuses furent créditées de 10"9 seulement. Meta Antenen a pris de la sorte 35 points d'avance sur l'Allemande Becker, la Danoise Hansen et la Yougoslave Lubej. Cette première épreuve du pentathlon a été marquée par une petite sensation : l'Allemande Heide Rosendahl, qui a réussi la meilleure performance de la saison avec 5129 points, a été victime d'un claquage alors qu'elle s'échauffait et elle a dû renoncer à prendre le départ du 80 m haies.

Les rameurs suisses se sont fort bien repris

Quatre embarcations qualifiées

Les repêchages des épreuves d'aviron, sur le bassin oylmpique de Xochimilco, ont persmis aux Suisses d'effacer en grande partie leur contre-performance de la première journée. Les quatre bateaux suisses en lice — le sculler Hans Ruckstuhl avait renoncé à défendre sa chance pour pallier l'absence de Martin Studach en double scull — ont terminé soit premier soit deuxième de leur série et ils se sont ainsi repêchés. Seuls les Etats-Unis ont fait aussi bien que les Suisses dans ces repêchages en s'imposant à deux reprises. Les deux succès helvétiques furent obtenus par Burgin - Ruckstuhl en double scull et par Russli - Zwimpfer en deux sans barreur.

COUP DE THÉATRE

Dans la seule série de repêchage du double scull, Melchior Burgin et Hans Ruckstuhl, dont la cohésion n'est évidemment pas parfaite, se sont imposés relativement facilement. Ils ont cependant été inquiétés par les Brésiliens, qui n'ont finalement terminé qu'à un peu plus d'une seconde. Dans le deux avec barreur, Fankhauser et Bitterli n'ont pas cherché à inquiéter les grands favoris, les Hollandais Suselbeek - Van Nees. Ils se sont contentés de contrôler les Argentins et les Mexicains pour assurer leur qualification pour les demi-finales.

Dans le deux sans barreur, où la série des Suisses était la plus difficile, la course fut entamée à vive allure. Aux 500 mètres, la Pologne précédait la Suisse et l'Allemagne de l'Ouest. Aux 1000 mètres, Russli et Zwimpfer avaient pris le commandement devant la Pologne et l'URSS mais sans pouvoir se détacher, tant et si bien qu'aux 1500 mètres, quatre embarcations se trouvaient pratiquement à la même hauteur, à savoir la Suisse, la Pologne, l'Allemagne et l'URSS. Puis ce fut le coup de théâtre : le Soviéteque Grigas s'effondrait et l'URSS perdait toutes ses chances cependant que, devant, les Suisses s'imposaient, au sprint, sur les Allemands de l'Ouest.

Dans le quatre sans barreur enfin, la Suisse n'était que troisième aux 5000 mètre : le Soviétique Grigas s'effondrait et mark. Peu avant les 1000 mètres, les Danois étaient contraints à l'abandon à la suite de la défaillance de l'un de leurs rameurs. Devant, les Américains étaient dépassés par les Suisses aux 1000 mètres, mais ils produisaient un nouvel effort et ils parvenaient à s'imposer de peu. Les Suisses n'étaient pas inquiétés pour la deuxième place.

NOMBREUX EFFONDREMENTS

Ces repêchages ont été marqués par plusieurs défaillances qui ne sont pas sans rappeler celle de Martin Studach. L'effondrement le plus spectaculaire a été celui du Soviétique Grigas Apolinaras, dans le deux sans barreur. Il s'est produit à environ 350 mètres de l'arrivée. Les deux Soviétiques tentaient à ce moment de rattraper les Allemands de l'Ouest pour assurer leur qualification. Grigas Apolinaras tomba en arrière et resta étendu sur le dos, entre les jambes de son partenaire Rikkanen. Le bateau s'immobilisa et fut aussitôt rejoint par un hors-bord officiel. Alors que les autres concurrents avaient déjà franchi la ligne d'arrivée, un hors-bord spécial, monté par un médecin, fonça sur l'embarcation soviétique qui fut aussitôt amenée près de la berge. Le Russe était toujours étendu sur le dos et il fut transporté à terre pour être conduit à la clinique la plus proche. Les organisateurs ont précisé que Grigas souffrait d'un choc résultant d'un épuisement physique. Ils ont cependant ajouté que son électrocardiogramme était parfaitement normal. Parmi les autres défaillances, il faut citer celles des Français Fraisse - Szostack et des Tchécoslovaques Kolesa - Miluska, qui ont dû s'arrêter à 500 m de l'arrivée de leur série du deux avec barreur mais qui ont pu regagner la rive sans être secourus, celle aussi des Danois, qui ont abandonné peu avant les 1000 m dans le quatre sans barreur. Dans cette catégorie, le chef de nage des Françias, Patrick Cellier, s'est effondré après la ligne et il a été transporté à l'infirmerie.

Alex Tschui en évidence

Le spécialiste suisse du pentathlon moderne Alex Tschui s'est une nouvelle fois mis en évidence. Comme il l'avait fait le premier jour en équitation, il a obtenu le meilleur résultat en tir avec 195 points. Seul un autre des 48 concurrents en lice, l'Australien MacMiken, a obtenu ce total. Cet exploit a permis au Biennois d'améliorer sa place au classement général, dont le premier après trois épreuves est toujours le Hongrois Istvan Mona.

Résultats de la troisième journée

Aviron

(repêchage)

Quatre avec barreur (les trois premiers classés en demi-finales) : 1. Argentine 6'55"55 ; 2. France 7'05"48 ; 3. Cuba 7'13"43 ; 4. Mexique 7'36"29.

Deux sans barreur (les trois premiers classés de chaque série en demi-finales) : 1re série : 1. Allemagne de l'Est 7' 21"92 ; 2. Italie 7'23"77 ; 3. Hongrie 7'26"39 ; 4. Canada 7'33"45 ; 5. Finlande 7'40"50 ; 6. Mexique 7'43"38. - 2me série : **1. Suisse (Russli-Zwimpfer)** 7'26"33 ; 2. Allemagne Occidentale 7' 31"91 ; 3. Pologne 7'35"81 ; 4. Uruguay 7'37"95 ; 5. Cuba 7'50"88.

Skiff (trois premiers classés de chaque série en demi-finales). 1re série : 1. Van Blom (E-U) 7'43" ; 2. Krausbar (Aut) 7'46"65 ; 3. Bromek (Pol) 7' 48"68 ; 4. B. Denombreux (Be) 7'54"18 ; 5. Petrache (Rou) 8'02"94 ; 6. Martinez (Cuba) 8'20"92. - 2me série : 1. Dawan (G-B) 7'41"98 ; 2. Melnikov (URSS) 7'48"81 ; 3. Kosak (Tch) 7' 49"93 ; 4. Ito (Jap) 7'58"08.

Deux sans barreur (les trois premiers de chaque série en demi-finales), 1re série : 1. Hollande **7'52"43** ; **2. Suisse (Fankhauser-Bitterli)** 8'01"55 ; 3. Argentine 8'02"62 ; 4. Mexique 8'08"05 ; 5. Uruguay **8'11"86** ; 6. Espagne 8' 24"17. - 2me série : 1. Danemark 7' 52"83 ; 2. Cuba 7'57"01 ; 3. URSS 8' 06"14 ; 4. Pérou 8'25"90. France et Tchécoslovaquie ont abandonné.

Quatre avec barreur (les trois premiers de chaque série en finale), 1re série : 1. Italie 6'31"98 ; 2. Allemagne de l'Ouest 6'32"56 ; 3. URSS 6'33"35 ; 4. Mexique 7'02"92. - 2me série : 1. Etats-Unis 6'39"78 ; **2. Suisse** 6'40"75 ; 3. France 6'44"06 ; 4. Roumanie 6' 44"71. Le Danemark a abandonné.

Double scull (les trois premiers en demi-finales) : **1. Suisse (Burgin-Ruckstuhl)** 7'07"09 ; 2. Brésil **7'08"45** ; 3. Mexique 7'11"43 ; 4. Canada 7'22"87.

Huit (les deux premiers de chaque série en finale), 1re série : 1. Tchécoslovaquie 6'19"34 ; 2. Etats-Unis 6' 19"81 ; 3. Allemagne de l'Est 6'21"71 ; 4. Canada 6'31"14 ; 5. Grande-Bretagne 6'43"55. - 2me série : 1. Australie 6'10"80 ; 2. URSS 6'12"12 ; 3. Hollande 6'12"90 ; 4. Mexique 6'43"13 ; 5. Japon 6'44"37.

Cyclisme

Course contre la montre par équipes sur 100 km : 1. Hollande (Den Hartog, Kjekels, Pijnen, Zoetemelk) 2 h 07'49"6 ; 2. Suède 2 h 09'26"60 ; 3. Italie 2 h 10'18"74 ; 4. Danemark 2 h 12'41"41 ; 5. Mexique 2 h 14'08"44 ; 6. Norvège 2 h 14'32"85 ; 7. Pologne 2 h 14'40"98 ; 8. Argentine 2 h 15' 34"24 ; 9. Allemagne de l'Ouest 2 h 15'37"25 ; 10. URSS 2 h 15'39"58.

Pentathlon féminin

(80 m haies)

1re série : 1. Scott (G-B) 11" - 1044 points ; 2. Prokop (Aut) 11"2 - 1011 ; 3. Sofjina (URSS) 11"6 - 948 ; 4. A-Tien (Taiwan) 11"8 - 918 ; 5. Hamblin (E-U) 11"9 - 904 - 2me série : 1. **Meta Antenen (S) 10"7 (record suisse égalé)** - 1096 points ; 2. Peters (G-B) 11" - 1044 ; 3. Emonts-Gast (Bel) 11"5 - 963 ; 4. Lin Chin (Taiwan) 11"6 - 948. - 3me série : 1. Bekker (Al) 10"9 - 1061 points ; 2. Ackermans (Hol) 11"5 - 963 ; 3. Eva Alcederstrom (Su) 11"6 - 948 ; 4. Santos (Brésil) 11"6 - 948 ; **5. Sieglinde Amann (S)** 11"7 - 933. - 4me série : Hansen (Dan) 10"9 - 1061 points ; 2. Focic (You) 11"1 - 1027 ; 3. Tikhomirova (URSS) 11"2 - 1011 ; 4. Casillas Roman (Mex) 11"3 - 995. - 5me série : 1. Lubej (You) 10"9 - 1061 points ; 2. Kovacs Toth (Hon) 10"9 - 1061 ; 3. Bornholdt (Al) 11" - 1044 ; 4. Wilson (G-B) 11"1 - 1027 ; 5. Lagrosas (Philippines) 11"8 - 918. - 6me série : 1. Meldrun (Can) 11" - 1044 points ; 2. Youroukova (Bul) 11" - 1044 ; 3. Bauer (Al-E) 11"4 - 979 ; 4. Banteguy (Fr) 11"5 - 963 ; 5. Robotham (Costa Rica) 13"4 - 712. - 7me série : 1. Vettorazzo (It) 11"1 - 1027 points ; 2. Uhlmann (Al-E) 11"3 - 995 ; 4. Berthelsen (Nor) 11"6 - 948 ; 5. Popescu (Rou) 12"1 - 876 points.

Poids

Pentathlon féminin

1. Peters (G-B) 15 m 09 - 1052 p. ; 2. Prokop (Aut) 14 m 61 - 1023 ; 3. Sofina (URSS) 14 m 43 - 1012 ; 4. Tichomirova (URSS) 14 m 12 - 993 ; 5. Winslow (E-U) 13 m 33 - 954 ; 6. Bauer (Al-E) 13 m 00 - 921 ; puis : **Meta Antenen (S)** 10 m 88 - 777 ; **Sieglinde Ammann (S)** 10 m 35 - 739.

400 m féminin

Les quatre premières sont qualifiées pour la finale :

Première demi-finale : 1. Henning (All.O.) 53"3 ; 2. Besson (Fr) 53"6 ; 3. Simpson (G-B) 54" ; 4. Penton (Cuba) 54" ; 5. Stroy (E-U) 54"3 ; 6. Morris (Jam) 54"6 ; 7. Verbele (URSS) 54"6 ; 8. Fisher (Can) 55"2.

Deuxième demi-finale : 1. Board (G-B) 52"5 ; 2. Van der Hoeven (Ho) 52"6 ; 3. Pechenkina (URSS) 52"8 ; 4. Scott (E-U) 53"2 ; 5. Green (G-B) 53"6 ; 6. Wallgren (Su) 53"9 ; 7. Noirot (Fr) 54"2 ; 8. Drinkwater (E-U) 57"3.

Javelot

Qualification pour la finale (limite : 80 m 00), sont qualifiés : Nilsson (Su) 84 m 74 ; Lusis (URSS) 83 m 68 ; Kinnunen (Fin) 83 m 16 ; Pektor (Aut) 82 m 16 ; Stolle (All-E) 81 m 88 ; Kulcsar (Hon) 81 m 56 ; Murro (E-U) 81 m 14 ; Nikiciuk (Pol) 81 m ; **Urs von Wartburg (S) 80 m 66 ;** Sidlo (Pol) 80 m 12 ; Janet (Cuba) 80 m 10; Repêché : Salomon (All-O) 79 m 48. Parmi les éliminés, on note le tenant du titre, le Finlandais Nevala (77,90), l'Américain Covelli (73,04), le Soviétique Paamà (77,26) et le Suisse Buhler (61,06).

200 mètres

(quarts de finale)

Les quatre premiers de chaque série sont qualifiés pour les demi-finales :

Premier quart : 1. Carlos (E-U) 20"6 ; 2. Lewis (Aus) 20"8 ; 3. Steane (G-B) 20"8 ; 4. Jegathesan (Mal) 21" ; 5. Sang (Kenya) 21" ; 6. Carette (Fr) 21"1 ; 7. Johnson (Bahamas) 21"4 ; 8. Jerome (Can) 21"4.

Deuxième quart : 1. Norman (Aus) Ace Vedo (Pérou) 20"7 ; 4. Moreno (Chili) 20"8 ; 5. Asati (Kenya) 20"8 ; 6. Berruti (It) 21" ; 7. Short (Trin) 21"5 ; 8. Rajaligam (Mal) 21"5.

Troisième quart : 1. Smith (E-U) 20"2 (record olympique égalé) ; 2. Roberts (Trin) 20"4 ; 3. Tomanowski (Pol) 20"8 ; 4. Ivanov (URSS) 20"8 ; 5. Ejoke (Nigeria) 20"9 ; 6. Calonge (Arg) 21" ; 7. **Wiedmer (S) 21"4** ; 8. Gonzales (Mex) 21"5.

Quatrième quart : 1. Fray (Jam) 20"3 ; 2. Questad (E-U) 20"5 ; 3. Bambuck (Fr) 20"6 ; 4. Banthorpe (G-B) 20"8 ; 5. Addy (Ghana) 20"9 ; 6. Maslakov (URSS) 20"9 ; 7. Grajales (Col) 21" ; 8. Nottage (Bahamas) 21"5.

Yachting

Deuxième régate

Stars : 1. Norvège (Sunde) ; 2. Italie (Cavallo) ; 3. Etats-Unis (North) ; 4. **Suisse (Bernet)** ; 5. Suède (Albrechtson) ; 6. Danemark (Elvstroem).

5 m 50 : 1. Suède (Sundelin) ; 2. Grande-Bretagne (Aisher) ; 3. Allemagne de l'Ouest (Harmstorf) ; 4. Australie (Solomons) ; **5. Suisse (Louis Noverraz)** ; 6. URSS (Alexandrov).

Finns : 1. Australie (Jenyus) ; 2. Nouvelle-Zélande (Farmer) ; 3. Autriche (Raudaschl) ; 4. Etats-Unis (Van Duyne) ; 5. Brésil (Bruder) ; 6. URSS (Mankine) ; puis : 16. **Suisse (Bally).**

DANS LES ÉPREUVES DE NATATION QUI DÉBUTENT DEMAIN

Rares sont ceux qui pourront battre en brèche la suprématie américaine

Combien de titres, de médailles, qu'elles soient d'or, d'argent ou de bronze, vont échapper aux nageurs et nageuses des Etas-Unis ? C'est la question qui, d'emblée, vient à l'esprit lorsqu'il s'agit d'évoquer les compétitions olympiques de natation, lesquelles débutent demain. Bien peu, à vrai dire. Compte tenu des nouvelles épreuves, leur domination n'en sera que plus grande, d'autant qu'en brasse notamment, leurs progrès ont été tels qu'ils sont maintenant à même, particulièrement chez les dames, de contester la suprématie soviétique. Seules quelques individualités peuvent, à divers titres, empêcher le « grand chelem » américain : l'Allemand Roland Matthes (dos), le Canadien Ralph Hutton et le Mexicain Guillermo Echevarria (nage libre 400 et 1500 m), les Soviétiques Nicolas Pankine et Vladimir Kossinski (brasse), l'Australienne Karen Moras (nage libre), la Hollandaise Ada Kok (papillon) et la Canadienne Elaine Tanner (dos).

AFFIRMATION IMMÉDIATE

Le programme de la natation est tel que, d'entrée, les Américains pourraient battre au moins deux records du monde. En effet, en finale des relais 4 fois 100 m quatre nages féminin et 4 fois 100 m nage libre masculin, Kaye Hall et Zac Zorn, dont l'esprit sera particulièrement serein en raison de la supériorité de leurs équipes, pourraient fort bien mettre à mal les records mondiaux du 100 m dos que détient la Sud-Africaine Karen Muir, la grande absente des jeux, avec 1'06"4 et celui du 100 m nage libre, qui est la propriété commune de Zac Zorn et de Ken Walsh (52"6). Les Etats-Unis affirmeraient ainsi d'entrée leur suprématie.

DES « CONTESTATAIRES »

Dans les épreuves de nage libre, deux hommes s'érigeront en « contestataires » de la domination américaine : le Canadien Ralph Hutton en particulier sur 400 m, où il détient le record du monde avec 4'06"5, et le Mexicain Guillermo Echevarria également sur 400 m mais surtout sur 1500 m, où il bénéficiera d'un climat particulièrement favorable. C'est surtout avec ces deux nageurs que Mike Burton, Brent Berk et John Nelson (sur 400 m), Mike Burton, John Kinsella et John Nelson (sur 1500 m) devront compter. Un trouble-fête australien : Graham White (17 ans), très à l'aise en altitude et qui, à l'image de Bob Windle en 1964, à Tokio, pourrait venir brouiller les cartes. En revanche, sur 100 et 200 m, nul doute que les vainqueurs soient américains. La marge chronométrique est par trop en faveur des Zac Zorn et Ken Walsh sur 100 m et des Don Schollander et John Nelson sur 200 m. Pourtant, le troisième représentant des Etats-Unis, Mark Spitz (100 mètres) et Steve Rerych (200 m) pourraient se voir contester la dernière place du podium olympique par Bob MacGregor et Leonid Illitchev dans le premier cas et par Mike Wenden et Juan Bello dans le second.

SITUATION PLUS COMPLEXE

Agé de 18 ans, le jeune Allemand de l'Est Roland Matthes est quasi assuré de deux médailles d'or en nage sur le dos. L'altitude n'agit apparemment pas sur lui. L'an dernier, à Mexico, il avait déjà amélioré le record d'Europe du 200 m. Ce sont là les deux titres qui doivent échapper aux Américains Charles Hickcox, Jack Horsley et Mitchell Ivey. La situation est plus complexe en brasse où, à première vue, le titre ne devrait pas échoir là non plus à un nageur des Etats-Unis. La faveur des pronostics ira aux Soviétiques, Nicolas Pankine, Vladimir Kossinski et Igor Mortchukov, mais aussi au Brésilien José Fioli et au Mexicain Carlos Munoz. Si les brasseurs Donald MacKenzie, Ken Merten, David Perkowski et Brian Job, tout comme l'Allemand de l'Est Egon Henninger, peuvent néanmoins postuler à un accessit, en revanche, il ne fait pas de doute que Mark Spitz l'emportera en papillon. La situation est identique en quatre nages où Charles Hickcox, John Ferris, Greg Buckingham et Gary Hall devraient dominer leurs adversaires, notamment Michael Holthaus (Al), Juan Bello (Pérou) et Andrei Dunaev (URSS).

Chez les dames, la nage libre sera le royaume des représentantes américaines. En effet, personne ne peut prétendre battre Sue Pedersen, Jane Henne et Linda Gustavson sur 100 m, Debbie Meyer, Jane Henne et Jane Barkmann sur 200 mètres, Debbie Meyer, Linda Gustavson et Pam Kruse sur 400 m et Debbie Meyer, Patty Caretto et Pam Kruse sur 800 m. La Hongroise Judith Turoczy, la Yougoslave Mirjana Segert, la Canadienne Marion Lay, la Britannique Aleth Jackson et la Française Claude Mandonnaud guetteront une défaillance peu probable des Américaines. Sur les longues distances, l'Australienne Karen Moras et la Mexicaine Maria-Teresa Ramirez lutteront pour les places d'honneur. Dans les relais, les succès américains ne font aucun doute.

LE COURONNEMENT

Dans les nages de spécialité — hormis le quatre nages où Claudia Kolb, Sue Pedersen, Jane Henne et Lynn Vidali paraissent intouchables — le fait important pourrait être le couronnement de Cathie Ball comme championne olympique de brasse. Cathie Ball a, en effet, pris le pas sur les Soviétiques et sur Galina Prozumenchokova en particulier. En brasse, dans la lutte américano-soviétique, l'Allemande de l'Ouest Uta Frommater pourrait tirer son épingle du jeu. En papillon, la Hollandaise Ada Kok se dressera une nouvelle fois face aux Américaines. Elle espère ne pas connaître la même mésaventure qu'à Tokio. C'est sur 200 m qu'elle possède le plus de chances car sur 100 m, Ellie Daniew et Susan Schields peuvent, tout comme Sharon Stouder en 1964, lui jouer un mauvais tour. En nage sur le dos, en l'absence de la Sud-Africaine Karen Muir, Kaye Hall (100 m) et Pokey Watson (200 m) auront tout à redouter de la puissante Canadienne Elaine Tanner.

SUITE L'exploit de Hines

Le chronométrage électronique l'avait prouvé. Pour les invités, il y avait, depuis ce jour-là, un record du monde criant d'injustice et un athlète frustré : Bob Hayes.

Depuis son avènement dans l'élite américaine, Hines a donc dû travailler trois ans pour être champion olympique.

LES AUTRES

Miller a 22 ans, Bambuck 23, Greene 24, Jérome 28, Figuerola 30 et Pender aura 31 ans le 31 de ce mois.

Figuerola était déjà à Rome (4me) et à Tokyo (2me). Jérome, qui fut le deuxième coureur de l'histoire à réussir un temps de 10"0, en 1960, est aussi bon maintenant que dans sa jeunesse. A Tokyo, Pender s'effondra après s'être qualifié en demi-finale : claquage ! Le médecin qui l'examina et le soigna lui dit : « Avec ça, pas question de participer effectivement avec huit piqûres ciper à la finale ». Pender répondit : « Je me suis qualifié, je cours ». Il anasthésiques dans la cuisse et se classa au sixième rang, en 10"4.

Il est encore une fois sixième, mais en 10"1. Si les courses de vitesse se déroulaient sur 50 ou 60 mètres, Pender serait certainement champion olympique. Sur ses petites jambes qui s'agitent à une vitesse folle, il a une accélération extraordinaire en début de course. Malheureusement, sa foulée est trop courte pour résister jusqu'au bout.

DIXIÈMES...

A Tokyo, Hayes avait couru — au centième près — en 9"98 et, pour lui faire plaisir, on avait arrondi à 10"0 bien que les chronomètres manuels lui aient donné 9"9, 9"9, 9"8.

Hines est donc maintenant le coureur le plus rapide de l'histoire de l'athlétisme, le chronométrage électronique lui ayant attribué 9"89 pour sa performance en finale.

L'altitude et le tartan lui ont donné un coup de main. Mais les grands coureurs de vitesse le reconnaîtront tout de même comme étant vraiment un de leur race.

Moralité : lorsqu'ils ont du talent, les plus mauvais coureurs de vitesse des Etats-Unis peuvent devenir les meilleurs du monde. A condition qu'ils soignent les détails.

La victoire de Hines : des dons à profusion et une longue patience. Après les Jeux, il tentera sa chance dans le football : il y retrouvera Hayes, Carr, Mc Cullough...

SPORTS dernière — **olympisme**

Al Oerter extraordinaire : quatrième médaille d'or

DISQUE FINALE

1. Al Oerter (E-U) 64 m 78 ;
2. Lothar Milde (All.O) 63 m 08 ;
3. Ludwig Danek (Tch) 62 m 92.

4 Losch (All E) 62 m 12 ; 5. Silvester (EU) 61 m 78 ; 6. Carlsen (EU) 59 m 46 ; 7. Piatkowski (Pol) 59 m 40 ; 8. Bruch (Su) 58 m 94 ; 9. Neu (All O) 58 m 66 ; 10 Schaumburg (All E) 58 m 62 ; 11. Tegla (Hon) 58 m 36 ; 12. Taitt (NZ) 57 m 58.

100 m féminin FINALE

1. Wyoma Tyus (E-U) 11" (record du monde) ; 2. Barbara Ferrell (E-U) 11"1 ; 3. Irena Kirszenstein (Pol) 11"1 (record d'Europe égalé) ; 4. Raelene Boyle (Aus) 11"1 (record national) ; 5. Margaret Bailes (E-U) 11"3 ; 6. Diane Burge (Aus) 11"4 ; 7. Chen Chi (Taiwan) 11"5 ; 8. Miguelina Cobian (Cuba) 11"8. Le vent favorable était de 1,2 m/sec.

L'Anglais Hemery époustouflant sur 400 m haies

Résultat de la finale

1. David Hemery (G-B) 48"1 (record du monde), 2. Hennige (All.O) 49" (record national) ; 3. Sherwood (G-B) 49" ; 4. Vanderstock (E-U) 49" ; 5. Skomorokov (URSS) 49"1 (record national) ; 6. Whitey (E-U) 49"2 ; 7. Schubert (All.O) 49"2 ; 8. Frinolli (It) 50"1.

800 mètres FINALE

1. Ralph Doubell (Aus) 1'44"3 (record du monde égalé) ; 2. Wilson Kiprugut (Kenya) 1'44"5 ; 3. Tom Farrell (E-U) 1'45"4 ; 4. Walter Adams (All.O) 1'45"8 ; 5. Josef Plachy (Tch) 1'45"9 ; 6. Dieter Fromm (All.E) 1'46"2 ; 7. Thomas Saisi (Kenya) 1'47"5 ; 8. Benedict Cayenne (Trinité) 1' 54"3.

Deux frères japonais dominent les poids plumes en haltérophilie

Les frères japonais Miyake ont dominé de toute leur classe exceptionnelle la compétition des poids plumes. Yoshinoba, renouvelant son succès de Tokio, s'est emparé de la médaille d'or et, sans le juge arbitre allemand Hestler, son frère Yoshiyuki aurait sans doute obtenu la médaille d'argent. En effet, le juge allemand a fait annuler le deuxième essai de Yoshuyuki, alors qu'il avait parfaitement réussi 147 kg 500, sous prétexte que l'athlète japonais avait laissé tomber la barre. Le frère du champion olympique a ridiculisé le juge en provoquant les huées et les sifflets du public en épaulant et jetant ensuite, en souraint, le poids convenu. Cette annulation de son deuxième essai l'a cependant obligé de laisser la deuxième place au Soviétique Chanidze, qui n'a nullement démérité dans cette confrontation. Tout le tournoi, notamment en soirée, a été émaillé d'incidents dus à l'arbitrage, provoquant même des discussions animées entre les juges eux-mêmes. Lors de la levée des couleurs, de nombreux Japonais présents dans la salle ont entonné leur hymne national.

Les médaillés des Jeux olympiques de Grenoble

aujourd'hui à **Modhac**, pavillon des sports la Chaux-de-Fonds

de 14 à 22 heures, au stand du ski (halle 2) : Fernande BOCHATAY, Jean-Daniel **DAETWYLER** et son frère Michel, Willy **FAVRE** et leurs camarades de **L'ÉQUIPE SUISSE**, signeront des autographes et donneront des conseils à tous les amis du ski.

L'annonce reflet vivant du marché

XVIes Jeux olympiques d'été MEXICO du 12 au 27 octobre 1968

Jim Hines: «J'ai réussi le meilleur départ de ma vie et je ne pouvais plus m'arrêter»

Coiffé de son minuscule « chapeau magique » — **« que je n'ai pas lavé depuis sept mois parce que je n'ose pas y toucher de peur de perdre la clé de la réussite » —** Le sprinter noir américain Jim Hines, détenteur des records du monde et olympique du 100 m en 9"9, a déclaré à la presse qui lui demandait ses projets, que son prochain objectif était de remporter le relais 4 x 100 m à Mexico.

Ses projets futurs : probablement une carrière de footballeur américain dans l'équipe des « Miami Dolphins », qui lui avait déjà fait des propostions si alléchantes qu'l avait failli ne pas venir à Mexico. **A mon retour aux Etats-Unis, nous parlerons sérieusement de contrat mais, pour l'instant, je ne pense qu'aux Jeux. Je ne regrette pas d'avoir attendu. Une médaille d'or en vaut la peine,** a-t-il déclaré.

PAS DE PSYCHOLOGIE

Le magnifique athlète à la morphologie puissante et au cou de taureau (1 m 80 pour 76 kg), étudiant en psychologie à l'Université du Texas, a confié qu'il craignait surtout le Jamaïcain Lennos Miller, qui l'avait déjà battu au cours de plusieurs rencontres aux Etats-Unis.

— J'avais raison, a-t-il ajouté en souriant, **car il est là à mes côtés, comme d'ailleurs Charlie Greene. Je n'ai pas fait de psychologie avec eux. J'ai pensé qu'il valait mieux me concentrer sur les efforts physiques que mentaux. J'ai poussé à fond et ça m'a réussi. J'ai eu la chance de réussir le meilleur départ de ma vie et, emporté par un élan fantastique, je ne pouvais plus m'arrêter.**

Matson: «C'est merveilleux»

« Le record du monde c'est très bien mais cela ne se compare pas avec un titre olympique », a dit Randy Matson qui a ajouté : « La médaille d'or, c'est merveilleux. » A la question de savoir pourquoi il avait réussi son meilleur jet en éliminatoires, le géant Texan a répondu qu'il était assez difficile de se concentrer en finale, d'autant qu'il a été gêné par les longues périodes s'écoulant entre les jets de ses adversaires. En outre, Matson avait demandé aux officiels de pouvoir lancer le dernier. Sa demande n'ayant pas été prise en considération, l'Américain se trouva quelque peu déconcentré. Interrogé sur son éventuel passage chez les professionnels, Randy Matson a répondu qu'il attendrait la fin des Jeux pour annoncer sa décision.

De son côté, George Wood, médaille d'argent, était très satisfait d'avoir enlevé cette médaille pour sa première participation aux Jeux olympiques.

Enfin, le Soviétique Edouard Gutchine, médaille de bronze, a déclaré en anglais qu'il était lui aussi heureux de sa troisième place. « Je suis actuellement en pleine condition, mais je ne pouvais pas espérer inquiéter les Américains, qui sont les maîtres dans cette spécialité. J'ai battu le record d'Europe ici et cela suffit à ma joie », a dit le Soviétique.

Matches heurtés en hockey sur terre

Des matches heurtés et un nouveau protêt refusé par le jury (il avait, cette fois, été déposé par le Kenya) ont marqué la deuxième journée du tournoi de hockey sur terre. Deux équipes seulement sont encore invaincues : la Nouvelle-Zélande et le Pakistan. Les Pakistanais n'ont pas pris très au sérieux leur match contre la France et, bien qu'ayant tiré une demi-douzaine de « corners » courts, ils n'ont réussi qu'un seul but, par Abdul Rashid. L'Inde n'a pas non plus totalement convaincu contre l'Allemagne de l'Ouest. Ce n'est qu'après la sortie — pour blessure — du meilleur joueur allemand, Gunther Krauss, que les multiples champions olympiques ont pu assurer leur victoire. Le Belge Ravinet et le Hollandais Ter Haar ont été les meilleurs réalisateurs de la journée en marquant chacun trois buts pour leur équipe.

UN SUISSE. — Alex Tschui a été moins heureux dans l'épreuve d'escrime que dans celle d'équitation. Mais le Biennois peut tout de même se tirer honorablement d'affaire.

(Téléphoto AP)

Pentathlon: Tschui rétrograde au 16me rang

Le tournoi de pentathlon moderne a vu les Hongrois s'affirmer les meilleurs dans le tournoi d'escrime. Istvan Mona et Ferenc Tœrœk ont totalisé le plus grand nombre de victoires avec 35, soit trois de plus que le Suédois Hans Jacobsson et l'Italien Mario Medda. A l'issue de cette deuxième épreuve, Mona a pris la tête du concours avec 2056 points devant Jacobsson (2002) et le Français Raoul Gueguen (1994).

Véritable marathon (il comportait 1123 combats), le tournoi d'escrime a vue le Suisse Alex Tschui totaliser 23 victoires et 24 défaites. Il a terminé au 26me rang, ce qui l'a fait rétrograder à la 16me place du classement général.

Les Soviétiques ont été nettement distancés. Le meilleur d'entre eux, Onichenko, a terminé neuvième (28 victoires). Toutefois, aucun Soviétique ne figure parmi les dix premiers du classement général, ce qui peut être considéré comme un sévère échec.

Grande surprise en football

En battant la Tchécoslovaquie par 1-0, à Guadalajara, dans le cadre du tournoi olympique de football, la modeste équipe du Guatemala a créé la première grande surprise du tournoi. Finalistes il y a quatre ans à Tokio, les Tchécoslovaques ont profondément déçu. Il est vrai qu'ils ont dominé la plupart du temps mais sans jamais créer des situations susceptibles de leur permettre de marquer. Le seul but de la rencontre a été réussi à la 28me minute par Stokes, sur une erreur de l'arrière Mutkovic.

Résultats de lundi

● Poids

(FINALE)

1. Randy Matson (Eu) 20 m 54 ; 2. George Woods (Eu) 20 m 12 ; 3. Edmond Gutchine (URSS) 20 m 09 ; 4. Hoffmann (All.E.) 20 m ; 5. Maggard (Eu) 19 m 43 ; 6. Komar (Pol) 19 m 28 ; 7. Grab (All.E.) 19 m 03 ; 8. Birlen Bach (All.O.) 18 m 80 ; 9. Colnard (Fr) 18 m 79 ; 10. Teak (GB) 18 m 65.

● Saut longueur dames

(FINALE)

1. Viorica Viscopolneanu (Rou) 6 m 82 (record du monde, ancien record : Mary Rand (GB) avec 6 m76); 2. Sheila Sherwood (GB) 6 m 68 ; 3. Tatiana Talycheva (URSS) 6 m 66 ; 4. Baerbel Wieczorel (All.O.) 6 m 48 ; 5. Miroslava Sarnj (Pol) 6 m 47 ; 6. Ingrid Becker (All.O.) 6 m 43.

● 20 km marche

(FINALE)

1. Vladimir Golubnichi (URSS) 1 h 33'58"4 ; 2. Jose Pedraza Zuniga (Mex) 1 h 34'00" ; 3. Nicolai Smaga (URSS) 1 h 34'03" ; 4. Haluza (EU) 1 h 35'00"2 ; 5. Sperling (All. E.) 1 h 35'27"2 ; 6. Barch (URSS) 1 h 36'16"8 ; 7. Reimann (All. E) 1 h 36'31"4 ; 8. Ingvarsson (Su) 1 h 36'43"4. Puis : 23. René Pfister (S) 1 h 43'36".

● Javelot féminin

(FINALE)

1. Angela Nemeth (Hon) 60 m 36 ; 2. Mihaela Penes (Rou) 59 m 92 ; 3. Eva-Maria Janko (Aut) 58 m 04 ; 4. Marta Rudas (Hon) 56 m 38 ; 5. Daniela Jaworska (Pol) 56 m 06.

La première régate a eu lieu dans la baie d'Acapulco

Noverraz (Toucan) remarquable vainqueur

La première régate des Jeux olympiques s'est courue au large d'Acapulco, sur les eaux de l'océan Pacifique. Le départ a été donné par un temps idéal. Un vent d'ouest-sud-ouest de 15 nœuds, soit une jolie brise, qui soulevait un léger clapot sur une houle très amortie, soufflait dans la baie des « milliardaires ». Aucun incident n'a été enregistré si ce n'est une rupture de mat survenue sur le dragon des îles Bahamas.

En 5 m 50, où il y avait 14 partants, le Suisse Louis Noverraz, à la barre du « Toucan », a mené la régate de bout en bout, sauf à la bouée marquant la fin du triangle. Le doyen des Jeux (66ans) a ainsi confirmé ses prétentions dès sa première sortie. Le champion d'Europe et ses équipiers Marcel Stern et Bernard Dunand ont finalement devancé l'Allemand Harmstorf, qui s'était classé cinquième du championnat d'Europe à Neuchâtel.

Un autre équipage champion d'Europe, celui formé par les Anglais Rodney Pattison et Lain McDonald, a également remporté un succès, en flying dutchmen, catégorie dans laquelle une réclamation a été déposée par les Canadiens. Le jury international — dont fait partie M. Jean Ott, de Neuchâtel — a admis la réclamation contre le Britannique Rodney Pattison. Il s'agirait, croit-on, d'un « refus de tribord ». Pattison a donc été disqualifié et l'Allemand Ulrich Libor se trouve, de ce fait, vainqueur de la première régate. Le représentant néo-zélandais a également été disqualifié à la suite d'une réclamation espagnole.

UNE SURPRISE

Chez les stars, l'Américain North Nowell s'est imposé alors que le champion olympique sortant, le Danois Pul Elvstrœm, devait se contenter du troisième rang. Les Suisses Bernet-Amrein, vainqueurs des régates préolympiques l'an dernier, ont terminé au dixième rang, conservant ainsi le contact avec les hommes de tête. Chez les finns (36 partants), la victoire du Français Philippe Soria, inconnu sur le plan international, a causé une véritable surprise. Le Français a été en tête dès le départ.

Le genevois Alexis Bally s'est classé dix-septième. Enfin, toujours dans cette catégorie solitaire, l'Allemand Wilhelm Kuhweide, médaille d'or à Tokio, a été nettement distancé. L'Allemand de l'Est Karl-Hein Thun s'est imposé en dragons à l'issue d'un duel serré avec l'Américain Fridrichs, lequel ne parvint jamais à combler son retard sur le bateau européen.

D'ici à lundi prochain, sept régates auront lieu et chaque concurrent pourra éliminer son plus mauvais résultat.

Deux tireurs suisses qualifiés

Les deux spécialistes suisses au pistolet de match, Albert Spaeni et Ernst Stoll, ont passé sans difficulté, lundi, le cap de tir de qualification, qui réunissait 77 tireurs et qui servait également pour l'attribution des cibles pour le concours olympique proprement dit. Stoll a réussi le joli total de 373 points avec des passes de 94-95-91-93. Spahn a, quant à lui, totalisé 369 points (92-94-91-92). Le meilleur résultat de ce tir de qualification a été obtenu par le Soviétique Stolypine, double champion du monde, avec 376. Les deux Suisses ont, cependant, fait mieux que deux des favoris, les Allemands de l'Est Vollmer (366) et Artelt (365).

le banago plus riche
dans l'emballage
brun doré

davantage de vitamines
et d'éléments reconstituants
davantage de saveur

Dans les nouvelles boîtes stables et pratique
250 g inchangé Fr. 2.30 500 g (au lieu de 450 g) Fr. 4.25

banago

HEUREUSEMENT. — Les Allemands ont eu de la chance que Netzer (à droite), qui contourne ici l'obstacle nommé Eigenstiller, soit en brillante forme.

(Téléphoto AP)

ALLEMAGNE

Les deux buts ont été marqués comme par hasard

L'équipe nationale n'a pas convaincu face à l'Autriche

Pour une fois, un match était fixé un dimanche, et il s'agissait d'une rencontre très importante opposant, à Vienne, l'Allemagne à l'Autriche, dans le cadre des éliminatoires de la coupe du monde de 1970. Bien que l'équipe de l'entraîneur Helmut Schœn ait réussi à s'imposer, il n'y a pourtant pas lieu de pavoiser car la manière dont la victoire a été obtenue aurait tout aussi bien pu conduire à un remis ou même à une légère défaite germanique. Pourtant, l'essentiel est bien d'avoir récolté les 2 points plutôt que, comme disait Schœn, de mourir en beauté.

Ce n'est donc pas par la beauté du spectacle que les 71,000 spectateurs du Prater ont eu de quoi se réjouir, encore moins de la réussite de leur équipe. En fait, l'entraîneur autrichien Stastny n'était content que d'un seul de ses joueurs, le demi Hasil, jouant avec Schalke 04.

DEUX ACCIDENTS

Chez les Allemands, il y eut une mauvaise surprise avec la prestation plus que faible de Beckenbauer. Rien pourtant n'annonçait cette méforme et il fallut que l'autre demi d'attaque, Netzer, soit dans une condition excellente pour permettre tout de même aux Allemands d'élaborer quelques mouvements dangereux. Les longues passes précises de Beckenbauer n'arrivèrent, cette fois-ci, pratiquement jamais aux Dœrfel, Muller et Ulsass qui fonçaient « dans le trou ».

La manière dont les 2 buts furent acquis donnera encore bien à réfléchir à Helmut Schœn et l'on voit, une fois de plus, l'importance de posséder un joueur qui, comme Gerhard Muller, utilise n'importe quelle occasion pour mettre la balle dans les buts adverses, même en tombant. Le premier but fut marqué comme cela, au grand étonnement de tous. En effet, contrairement à ses habitudes, Muller n'avait pas pu tirer bien fort et le gardien autrichien aurait normalement dû retenir ce ballon. Quant au second but, il provint d'un classique autobut, l'arrière Eigenstiller ayant modifié la trajectoire d'un tir de Held.

CHOC ATTENDU

Samedi, le championnat reprend sa ronde et l'on attend avec impatience et curiosité le choc entre Alemannia Aix-la-Chapelle et Bayern Munich. Ce dernier club voudra défendre son avance de 3 points mais les Allemands tiennent absolument à interrompre leur série noire. Après avoir été en tête avec Bayern, voici 4 journées de suite qu'ils perdent. Les deux néo-promus se rencontreront au Stade olympique de Berlin ; Kickers Offenbach aura de la peine à abandonner sa lanterne rouge à son prochain adversaire.

Le deuxième du classement, Borussia Mœnchengladbach, n'aura pas la vie facile à Gelsenkirchen, contre Schalke qui semble retrouvé. Eintracht Braunschweig reçoit Borussia Dortmund, qui se doit vraiment de sortir de l'ornière où elle se trouve. Enfin, Hambourg, qui paraît revenir en forme, va s'efforcer de continuer sa série positive sur son terrain, en battant son rival nordique, Hanovre 96. Mais ce club a deux joueurs qui se sont fort bien repris ces derniers temps, Heynkes et le Yougoslave Skoblar. La rencontre attirera sûrement la foule au « Volksparkstadion. »

Carl-Heinz BRENNER

ITALIE

Alors que Milan s'installe en tête de colonne

Naples file du mauvais coton

A-t-on joué pour rien au cours de la troisième journée du championnat d'Italie ? On est presque tenté de le croire en consultant les résultats, puisque sur les huit matches, six se sont terminés par un partage des points. Finalement, le bénéficiaire de tous ces « remis » a été Milan qui, lui, s'est imposé contre Pise et qui se hisse seul en tête du classement. Une victoire qui n'a pourtant guère convaincu car on eut l'impression, tout au long de la rencontre, que le champion dépendait, actuellement, beaucoup trop d'un seul homme en l'occurrence : Rivera. Le deuxième vainqueur est Sampdoria qui s'en est allé imposer sa loi à Naples. Altafini et ses camarades filent un mauvais coton et, s'ils désirent tenir le rôle qui fut le leur ces dernières années, il est grand temps qu'ils se reprennent. Les visiteurs ont mené cette partie à leur guise et Francesconi, Frustalupi et Vieri n'eurent aucune peine à transformer en buts une supériorité incontestable.

DES HEUREUX

Mais qu'on ne s'y trompe pourtant pas, ces matches nuls ont fait plus d'heureux qu'on pourrait le supposer. Ainsi, arracher un point sur le terrain de Palerme n'est pas une sinécure et Inter en a fait l'expérience. Les hommes de Foni crurent même un moment la victoire à leur portée puisqu'ils menaient depuis la 63me minute, grâce à un but de Corso. Et sans une faute de Bedin contre Lancini dans le carré fatidique — faute sanctionnée par un penalty et transformé par Pellizzaro — les Milanais auraient pu se retrouver à une longueur seulement du chef de file au classement. Mais l'exploit du jour peut être attribué à Fiorentina, qui a bien failli quitter Cagliari avec les deux points. Ce n'est qu'à dix minutes du coup de sifflet final que ce diable de Riva parvint à rétablir l'égalité, alors que son équipe était menée depuis la 36me minute, à la suite d'un but de Maraschi. Juventus, elle aussi, a passé bien près de la victoire. Les Piémontais, qui s'étaient déplacés dans la Ville éternelle pour affronter l'équipe d'Helenio Herrera, menaient par un 1-0 depuis la 33me (Bercellino sur penalty) et ne furent rejoints qu'à deux minutes de la fin grâce à une réussite de Santarini.

DU MÉRITE

En déplacement à Turin, Vicence a atteint son objectif : sauver un point. Ce qui, finalement, n'est pas injustifié au vu de la rencontre. Comme, d'ailleurs, est équitable le partage de points entre Atalanta et Varèse. On ne donnait pas cher des chances de Vérone à Bologne, même si ce dernier n'est pas au mieux de sa forme. Les visiteurs, qui concédèrent un but juste avant la mi-temps, eurent pourtant le mérite de ne pa se décourager et le but qu'ils obtinrent au cours de la seconde période leur permit de quitter la capitale de l'Emilie avec un point qui n'est pas à dédaigner. Dimanche prochain, le championnat sera interrompu pour permettre la préparation de l'équipe nationale en vue du premier match qualificatif pour la coupe du monde, contre le pays de Galles, le 23 octobre à Cardiff.

Ca.

Gottardi pourra jouer dimanche déjà à Bellinzone

Dans notre nouvelle annonçant, hier, le prêt de Gottardi par Lugano à Bellinzone, nous laissions entendre que l'attaquant pourrait peut-être jouer dimanche déjà avec son nouveau club. En fait, selon le règlement de la ligue nationale (et non de l'A.S.F.), il doit y avoir huit jours entre la signature de l'accord et le premier match du joueur dans son nouveau club. Le transfert ayant été réalisé samedi, Gottardi pourra donc bel et bien évoluer dimanche dans l'équipe de Pinter.

Opinions

Malgré ce qu'en pense Tacchella dont la prise de position est toutefois compréhensible

Ballabio n'exploite qu'à moitié le matériel mis à sa disposition

A la fin du match de Bâle, gagné de justesse, personne n'était satisfait du spectacle. Ne restait que le sentiment d'avoir échappé à un cauchemar et la consolation de l'engrangement des deux points. Un jour plus tard, toutes les personnes rencontrées qui avaient suivi la partie à la télévision, étaient unanimes : ce n'était pas beau.

ASSEZ NORMAL

En somme, je n'ai vu qu'une seule personne se rebiffer au qualificatif de mauvais match, le capitaine de l'équipe suisse, Tacchella. Il n'y a pas de quoi se formaliser. Comme acteur, il est normal qu'il défende sa marchandise et ses copains. De plus, il est connu que l'homme se voit mal, qu'il ne reconnaît pas sa voix et qu'il se trompe souvent lorsqu'il est juge et partie. En outre, il est rarissime de trouver un joueur ayant « vu » le match. Il n'a vu que le sien. Son adversaire direct, ses problèmes, ses soucis. Et puis (je précise que mes propos sont d'ordre général et ne concerne pas l'ami Tacchella) il de notoriété publique qu'un excellent joueur ne devient pas nécessairement un bon entraîneur, donc un homme au jugement clair et précis, sur la tactique, la façon d'utiliser les compétences et surtout possédant le sens du jeu, ceci impliquant la capacité de déceler très vite les changements à apporter en cours de match. Les insuccès notoires d'un Kubala ou d'un Di Stefano nous ont parfaitement édifié sur ce point-là.

LA BASE DU JUGEMENT

Ne faisons de peine à personne : le match n'a peut-être pas été si médiocre que dit, ni aussi bon, selon Tacchella. Le moment est bien choisi pour préciser, une fois encore, le rôle du reporter. Ce dernier, sans déchoir ni tricher, ne saurait s'en tenir à la devise : nous avons gagné, donc c'était beau ! En outre, en admettant qu'il connaisse bien la matière dont il a à débattre, il basera son jugement selon certains critères. Par exemple, un match entre deux équipes de quatrième ligue sera disséqué selon les capacités propres à cette ligue.

A Bâle, match au sommet de la hiérarchie du football, les exigences ont été plus grandes. Il est incontestable que, sur ce plan-là, une multitude de matches ont été meilleurs. S'il était possible de distribuer des points de zéro à cent, pour toutes les rencontres internationales, Suisse - Grèce figurerait dans la deuxième partie du tableau.

Ce qui enrage, dans le cas suisse, c'est de constater que le signal d'alarme du Wankdorf, Suisse - Autriche, n'a pas été entendu. Ou il l'a été, mais personne des responsables ne l'a pris au sérieux. Ces responsables qui avouent, d'ailleurs, ne pas comprendre le fléchissement de l'équipe, du reste comme Tacchella, à la télévision.

SES CINQUANTE ANS DE MARIAGE

C'est pourtant simple : le système est irrationnel. On n'a pas pris de buts durant les trois derniers matches ? La belle affaire ! A huit défenseurs, il ne manquerait plus que ça. Du reste, au train où vont les choses, pour autant que Michaud ne néglige de se rendre chez le coiffeur afin d'éviter d'avoir une barbe jusque sous les crampons, ce dit Michaud pourra fêter ses cinquante ans de mariage lors d'un match international.

Ce qu'il nous faut, ce sont quatre avants, en permanence. Ce ne sont pas les quelques occasions de but ratées à Bâle qui nous feront changer d'avis. Laissez un seul avant, un match durant, il aura aussi ses occasions. L'important est de savoir comment elles sont nées.

En résumé, notre matériel n'est exploité qu'à moitié. Si certains s'en contentent, nous pas.

A. EDELMANN-MONTY

ANGLETERRE

Les clubs londoniens boudés par la victoire

Journée favorable aux équipes de tête

La victoire a souri au trio de tête ; la volonté de Leeds est sans défaut. L'équipe de Jacky Charlton a battu un redoutable client, West Ham United, par 2-0. Le résultat est trompeur. Lorimier a réussi le premier but contre le cours du jeu. Il a fallu un penalty fort discutable pour faire la décision.

Précisons que West Ham a joué à dix joueurs plus de soixante minutes, à la suite de l'expulsion de Reknapp.

Liverpool fêté par cinquante-cinq mille admirateurs, a vaincu Manchester United 2-0. Matt Busby avait aligné une équipe expérimentale par la force des choses, Best, Law, Morgan et Sadler ayant été mis au vert en vue du match retour contre les « estudiantes de La Plata ». Matt Busby a lancé un vibrant appel, à la télévision, aux sportifs anglais pour qu'ils réservent un bon accueil aux Argentins... et ne répondent pas aux incidents de Buenos-Aires par de nouvelles provocations. Espérons qu'il aura été entendu et surtout approuvé par le public anglais qui ne brille plus par son « fair play », depuis quelques années.

Arsenal s'accroche. Il a péniblement battu Coventry, relégué au dernier rang. Coventry s'est payé le luxe de mener par un à zéro, puis de tenir le match nul jusqu'à trois minutes de la fin. Il a fallu un exploit de Radford pour arracher la victoire. Arsenal n'a vraiment pas la manière. Highbury n'a dénombré que trente-cinq mille spectateurs. C'est peu, d'autant plus que tous les autres clubs londoniens jouaient à l'extérieur. Sans grand succès d'ailleurs, puisque seul Chelsea a récolté un point. A la défaite de West Ham s'est ajoutée celle de Tottenham, qui a subi une sévère correction à Manchester où le champion en titre tente de se réhabiliter auprès de son public. Tottenham a marqué vingt-huit buts et en a reçu deux douzaines. Ce n'est guère à l'honneur de la défense des « Spurs ».

Liverpool et Everton talonnent Leeds et Arsenal. On assiste à un véritable harcèlement. Les prochaines confrontations directes vont vraisemblablement préciser les valeurs. Une surprise de taille a été enregistrée dans la banlieue nord de Londres. Queen's Park Rangers a obtenu une deuxième victoire significative de sa volonté sur Sheffield Wednesday, une équipe opportuniste qui avait pris un excellent départ cette saison. Les Rangers ont ainsi « sauté » Coventry et Nottingham Forrest...

Il y aura du « tirage » en fin de classement. Les points perdus lors de confrontations directes avec les derniers coûteront très cher !

Signalons que l'on a dénombré quatre victoires à l'extérieur. C'est un signe de bonne santé et la preuve que les Anglais ne tirent pas le rideau de fer devant leur but. Pour le reste, nous avons oublié de vous dire que deux équipes étrangères, futurs adversaires de Manchester United, Estudiantes de La Plata et Anderlecht étaient présentes à Liverpool... pour « espionner » les joueurs anglais.

Gérald MATTHEY

FRANCE

Saint-Etienne n'est pas tombé à la Canebière

Marseille a cru un instant au bonheur

L'intérêt suscité par les Jeux olympiques ne tempère pas le regain d'enthousiasme pour le football français. La très honorable défaite de Saint-Etienne en coupe d'Europe, le brillant comportement de l'équipe « tricolore » contre l'Allemagne ont engendré une émulation qui avait disparu depuis la belle épopée « suédoise » de 1958. Trente mille spectateurs à Marseille, au stade-vélodrome ! Il faut dire que, pendant les jours qui précédaient ce grand dimanche après-midi, la Canebière ne parlait que de la grande défaite que les grands Marseillais infligeraient aux petits Stéphanois. Ce fut le contraire qui arriva !

EUPHORIE

Il faut dire qu'à Marseille, on se réjouit d'une victoire avant même que « l'OM » pénètre sur le terrain.

L'après-midi était chaud, le pastis était frais et Marseille bien décidé à être le premier tombeur de ce Saint-Etienne que l'on dit invincible. L'illusion dura quinze minutes. Puis, Saint-Etienne marquait... trois buts. Sur la Canebière, on incriminait l'arbitre, comme d'habitude !

Le sélectionneur Louis Dugauguez aura constaté que les sept Stéphanois qui formeront demain l'ossature de l'équipe de France qui jouera à Lyon contre l'Espagne sont encore plus forts qu'il y a trois semaines, contre l'Allemagne. Voila qui est de bon augure à la veille du premier match éliminatoire que la France jouera contre la Norvège. Mais, malgré l'euphorie qui règne au sein du « Club-France », on se demande encore qui tiendra le centre de la ligne d'attaque, Hervé Revelli, malgré sa grande volonté, n'est pas l'hirondelle qui fait le printemps. Il n'appartient pas à la lignée des « bousculeurs ». Il en faudrait un dans cette équipe de France. On pourrait même dire qu'il ne manque que ça à son bonheur. Autre problème : Blanchet. Il est blessé et, pourtant, son excellente condition, son sens du jeu en font un titulaire à part entière. Qui jouera à l'aile droite si Blanchet est à l'infirmerie ? Probablement Loubet, bien qu'il ne soit pas en période de grâce.

AMATEURS ?

Derrière Saint-Etienne, qui paraît intouchable, Bordeaux s'affirme chaque dimanche un peu plus comme un dauphin possible. Mais, quelle différence entre le premier et le second ! A la troisième place, un voisin de Saint-Etienne : Lyon. Dimanche, ces deux équipes se rencontrent pour le grand derby. Encore quelques dizaines de milliers de spectateurs en perspective. Envoyez caisses !

Comment passer sous silence le bon comportement des amateurs français, qui, dans le tournoi olympique, ont battu la Guinée (3-1) ? Mais, ces amateurs ont-ils vraiment le statut qui leur permette d'écouter sans pincement de cœur le serment olympique ?

Pincement ou pince-sans-rire ?

Mais, cette question se pose également pour les favoris du tournoi, c'est-à-dire les gens de l'Est. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons pas encore le résultat des Français contre le Mexique, équipe locale. De tout façon, les amateurs français se distinguent par leur extraordinaire condition physique et par un jeu collectif qu'envient bien des équipes professionnelles.

Jean-Marie THEUBET

A VOIX BASSE

Le métier d'arbitre est difficile, chacun devrait le savoir. Tiraillé entre les courants contraires des équipes et du public, il lui faudrait deux douzaines d'yeux pour surveiller tout ce monde, les juges de touche et le ballon. Comme cela n'est pas possible, il est abreuvé de conseils et de critiques. L'arbitre aurait dû, etc. etc...

Parmi les conseils généreusement donnés par les censeurs sportifs, il en est un qui est devenu leur dada : les arbitres doivent être plus sévères. Je suis parfaitement d'accord en ce qui concerne le jeu méchant, mais, pour le reste, ne reproche-t-on pas aussi très souvent à ces messieurs de trop siffler ? de hacher le jeu, selon un cliché ayant fait ses preuves ? Pourtant, tout siffler d'entrée de cause pour affirmer sa présence est une méthode aussi bonne qu'une autre.

Lors du dernier Bâle - Young Boys, durant une interruption de jeu, Hauser s'est précipité sur Muller et ce dernier s'est écroulé selon les canons d'un match de boxe truqué. Hauser, pour son geste, méritait l'expulsion. L'arbitre se contente d'avertir. Sa bonté fut mal récompensée, car le plus grand journal sportif de Suisse allemande lui reproche sa... mesquinerie. Eh bien bravo ! Et tant pis pour Young Boys, qui, une minute plus tard, recevait l'égalisation du même Hauser !

DEDEL

CLASSEMENTS

Italie

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Milan	3	3	0	0	6	2	6
2. Cagliari	3	2	1	0	10	2	5
3. Fiorentina	3	2	1	0	5	3	5
4. Turin	3	1	2	0	2	1	4
5. Inter	3	1	2	0	3	2	4
6. Sampdoria	3	1	1	1	4	2	3
7. Bologne	3	1	1	1	2	2	3
8. Juventus	3	0	3	0	4	4	3
9. Rome	3	1	1	1	4	4	3
10. Vicence	3	1	1	1	1	1	3
11. Atalanta	3	0	2	1	4	5	2
12. Vérone	3	0	2	1	3	5	2
13. Naples	3	0	2	1	2	5	2
14. Palerme	3	0	1	2	1	4	1
15. Varèse	3	0	1	2	1	7	1
16. Pise	3	0	0	3	2	5	0

France

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Sainte-Etienne	6	5	1	0	16	2	11
2. Bordeaux	7	4	2	1	13	8	10
3. Lyon	7	3	3	1	18	11	9
4. Rennes	7	3	3	1	9	6	9
5. Ajaccio	6	3	2	1	8	5	8
6. Metz	7	2	4	1	12	8	8
7. Rouen	7	3	2	2	12	14	8
8. Nice	7	2	3	2	9	10	7
9. Nantes	7	2	3	2	7	8	7
10. Valenciennes	7	2	3	2	4	7	7
11. Nîmes	7	1	4	2	4	5	6
12. Sedan	7	2	2	3	9	12	6
13. Strasbourg	7	2	1	4	10	12	5
14. Bastia	7	1	3	3	11	17	5
15. Monaco	7	1	3	3	7	14	5
16. Marseille	6	1	2	3	9	11	4
17. Red Star	7	0	4	3	4	8	4
18. Sochaux	6	1	1	4	7	10	3

Angleterre

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Leeds	13	10	2	1	24	10	22
2. Liverpool	14	9	3	2	30	8	21
3. Arsenal	14	8	5	1	20	10	21
4. Everton	14	7	5	2	28	13	19
5. Chelsea	14	6	6	2	26	14	18
6. West Ham	14	5	6	3	22	16	16
7. Sheffield Wedn.	14	5	6	3	19	17	16
8. Tottenham	14	5	5	4	28	24	15
9. West Bromwich	14	6	3	5	27	28	15
10. Sunderland	14	4	6	4	17	18	14
11. Burnley	14	6	2	6	18	30	14
12. Manchester City	14	4	5	5	20	19	13
13. Manchester Un.	13	4	4	5	17	21	12
14. Newcastle	14	3	6	5	21	21	12
15. Stoke	14	4	3	7	13	21	11
16. Wolverhampton	14	3	5	6	12	20	11
17. Ipswich	14	4	2	8	20	26	10
18. Southampton	14	3	4	7	16	23	10
19. Leicester	14	3	3	8	14	23	9
20. Queen's P.R.	14	2	5	7	15	30	9
21. Nottingham For.	12	1	6	5	17	21	8
22. Coventry	14	2	4	8	14	25	8

Pour la coupe: Aarau-Cantonal à Wettingen

Pas d'équivoque pour Milutinovic

Ce soir, à Wettingen, il s'agira, pour Cantonal, de penser plus à la suite du championnat qu'à obtenir une qualification « à tout prix » en coupe de Suisse. Milutinovic en est conscient : **« Rumo et Paulsson sont blessés et ne joueront que s'ils sont rétablis à cent pour cent. Il ne faut pas sacrifier deux joueurs pour la coupe alors que le championnat bat son plein. »**

RENTRÉE DE PACCOLAT

Pas d'équivoque donc : Cantonal cherchera à soigner sa manière — tout comme dimanche — contre Aarau, cet adversaire mortifié par son échec neuchâtelois. Pour ce faire, l'entraîneur Milutinovic n'hésite pas à lancer ses réservistes. Ainsi, au cas où Paulsson devrait déclarer forfait, Paccolat prendrait sa place. L'ancien Xamaxien n'est pas le premier venu ; il faisait partie de la volée qui a passé de la première ligue à la ligue B, au printemps 1966.

UN RUMO... CHASSE L'AUTRE !

En attaque, l'absence de Frédy Rumo serait l'occasion d'une « rocade » au sein du quatuor. Sur l'aile droite, son frère Léon, ou von Allmen, pourrait faire son entrée. Ainsi, Monnard se retrouverait en position d'inter avec, à sa gauche, Christen et Siméoni. Pour le reste, Kiener et Rothenbuhler assureront la couverture du milieu de la pelouse alors que Ballaman — aura-t-il une aussi grande liberté de mouvement que dimanche ? — Milutinovic et Cometti formeront en compagnie de Paccolat (ou Paulsson) le dernier rempart devant un Tinturier qui s'affirme dimanche après dimanche.

P.-H. B.

Bisquit
le triomphe du cognac

Une place au soleil pour les « sans grade »

IIe LIGUE FRIBOURGEOISE

La situation de Vully devient inquiétante

Deuxième ligue. — Domdidier n'a pas pu inquiéter le « leader » Central qui était au repos ce dimanche. Il a, en effet, succombé sur son propre terrain, face à un Morat qui revient fort vers la tête de classement. Portalban, le benjamin, confirme, par un match nul avec Fribourg II, qu'il se trouve déjà bien acclimaté à la deuxième ligue : il n'a, d'ailleurs, encore pas perdu de match depuis son entrée en championnat. Est-ce le réveil de Fétigny ? L'ex-champion a été battre Vully, mais celui-ci est actuellement assez faible et sa position en queue de classement commence à inquiéter ses amis.

Troisième ligue. — Battu par Siviriez, Bulle II se voit rejoint en tête de classement par son vainqueur, tandis que La Tour-de-Trême a fait « chou blanc » à Broc. Guin A accentue sa domination dans le groupe II par une victoire sur l'entreprenant Cottens. Guin B en fait de même en disposant de Tavel, mais devra se méfier du retour offensif de Cormondes, ex-club de IIe ligue. Dans le groupe IV, Prez-vers-Noréaz a mis un frein aux entreprises d'Estavayer, jusqu'alors victorieuses. Il reste donc seul en tête de classement.

VAUD

Deuxième ligue. — Renens étant au repos, dimanche dernier, Orbe et Yverdon en ont profité pour prendre le premier rang du classement. On s'aperçoit, ainsi, que la situation est extrêmement serrée en tête de groupe I et que tout pronostic y paraît pour le moins prématuré, même en ce qui concerne le titre officieux de champion d'automne. En revanche, le temps travaille pour Malley dans l'autre subdivision, où Chailly vient de se faire nettement battre par l'Union.

Troisième ligue. — Nyon II (avec un match de plus que Gingins) mène seul dans le groupe de la Côte. Assens II, Saint-Légier, Yverdon III demeurent seuls chefs de file de leurs subdivisions, tout comme Chavannes-Epenex qui vient, notons-le, d'encaisser sa première défaite, des pieds des Postiers lausannois.

GENÈVE

Deuxième ligue. — Première défaite de Lancy, qui cède le premier rang au benjamin City dont la nette victoire sur Chênois II atteste les réelles qualités. Plan-les-Ouates a dû se contenter d'un modeste match nul avec la « lanterne rouge » Vernier.

Troisième ligue. — Star Sécheron (4 victoires en autant de matches) passe en tête du groupe I ; Choulex mène toujours dans le groupe II mais Lancy II va venir le oncurrencer ; Campagnes Meinier II est premier du groupe III.

VALAIS

Deuxième ligue. — Léger vacillement du chef de file Sierre, tenu en respect à Saint-Léonard, et fléchissement du champion 1968 Saxon, battu à Saint-Maurice. Tout cela fait l'affaire de Rarogne, qui n'eut aucune peine à battre Vernayaz.

Troisième ligue. — Viège, chef de file du groupe I, a dû céder un point pour la première fois, à Steg, mais garde le commandement du groupe I, devant Chalais, qui n'est plus qu'à un point derrière lui. En Bas-Valais, Nendaz, le benjamin, a nettement perdu à Muraz qui se hisse, avec Ardon, au deuxième rang derrière Riddes, lui-même vainqueur à Orsières.

Sr.

PROSPECTUS

Société de Banque Suisse

Augmentation de capital 1968 de fr. 300 000 000 à fr. 330 000 000

Sur la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires de notre Etablissement, tenue le 15 octobre 1968, a décidé d'augmenter le capital-actions de fr. 300 000 000 à fr. 330 000 000 par l'émission de

60 000 actions nouvelles au porteur de fr. 500 nominal chacune

Nos 600 001 — 660 000

afin d'adapter les fonds propres à l'accroissement de l'activité de la Banque.

L'Assemblée Générale a constaté que les actions nouvelles ont été souscrites et entièrement libérées et que la société qui les a souscrites s'est engagée à les offrir aux actionnaires actuels aux conditions énoncées à la fin du présent prospectus.

Les actions nouvelles auront droit au dividende à partir du 1er juillet 1968 et seront munies des coupons Nos 4 et suivants, le coupon No 4 donnant droit à la moitié du dividende pour l'exercice 1968. Elles sont par ailleurs assimilées à tous égards aux actions anciennes. Chaque action de fr. 500 nominal donne droit à une voix aux assemblées générales.

La cotation des actions nouvelles sera demandée aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel, St-Gall et Zurich.

La **Société de Banque Suisse** (Schweizerischer Bankverein, Società di Banca Svizzera, Swiss Bank Corporation) a été inscrite au registre du commerce du Canton de Bâle-Ville le 8 mars 1872, sous la raison sociale de Basler Bank-Verein. La raison sociale « Schweizerischer Bankverein » a été adoptée après la fusion avec le Zürcher Bank-Verein (1895), à l'occasion de la reprise en 1897 de deux autres banques.

La Société a son **siège social** à Bâle ; en outre, elle possède des sièges à Berne, Bienne, La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Genève, Lausanne, Lucerne, Neuchâtel, St-Gall, Schaffhouse, Zurich, Londres et New York et des succursales et agences dans 52 autres localités suisses.

Ses principales **filiales et sociétés de participation** exerçant une activité bancaire sont la Swiss Corporation for Canadian Investments Ltd., à Montréal, la Banque Américano-Franco-Suisse pour le Maroc, à Casablanca, la Banque de Crédit Hypothécaire (BCH), à Bâle, et la Banque Suisse de Crédit et de Dépôts, à Bâle.

La **durée** de la Société n'est pas limitée.

Le **but** de la Société comprend tous les genres d'opérations de banque et de transactions commerciales ainsi que l'exploitation d'entreprises de transport, de construction et d'affaires industrielles de toute nature, en particulier toutes opérations en Suisse et à l'étranger propres aux banques commerciales. La Société peut fonder des succursales et des agences ; elle peut s'intéresser à d'autres sociétés, maisons de commerce et entreprises, soit par commandite, soit de toute autre manière à son gré.

Le **capital-social** est entièrement libéré et s'élève, après la réalisation de la présente augmentation de capital, à fr. 330 000 000, représenté par 660 000 actions au porteur de fr. 500 nominal chacune.

Les **réserves ouvertes** se montent à fr. 405 676 368.68, compte tenu du solde reporté à nouveau. Après réalisation de la présente augmentation de capital et affectation de la prime d'émission de fr. 30 000 000, les réserves atteindront fr. 435 676 368.68.

Les **comptes** de la Société sont arrêtés au 31 décembre de chaque année. Le bilan est établi conformément aux prescriptions du Code fédéral des obligations et de la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne.

Le **bénéfice net** est réparti de la manière suivante :

a) Il est versé au moins 5 % au fonds de réserve général jusqu'à ce qu'il atteigne le cinquième du capital social ;
b) Il est ensuite prélevé la somme nécessaire pour payer un dividende statutaire de 5 % sur le capital-actions versé ;
c) Le solde restant alors est à la disposition de l'Assemblée Générale des actionnaires, sous réserve des dispositions légales. Si le dividende distribué dépasse 5 %, le Conseil d'Administration reçoit, à titre de tantième, 3 % de ce dividende supplémentaire.

Les **coupons de dividende** sont payables sans frais, cependant sous déduction de l'impôt fédéral anticipé, auprès de tous les sièges, succursales et agences de la Banque en Suisse, ainsi qu'auprès des sièges de Londres et de New York.

Un **dividende** de 10 % (fr. 50.— par action) a été distribué pour les exercices 1963 et 1964, de 12 % (fr. 60.— par action) pour les exercices 1965 et 1966, et de 14 % (fr. 70.— par action, resp. fr. 17.50 pour les actions avec droit au dividende à partir du 1er octobre 1967) pour l'exercice 1967.

Les **communications** de la Société sont publiées dans la Feuille officielle suisse du commerce, dans au moins un des journaux des places en Suisse où la Société de Banque Suisse a un siège et dans d'autres journaux à désigner par le Conseil d'Administration.

Le **Conseil d'Administration** se compose d'au moins douze membres ; les deux tiers au minimum des membres doivent être domiciliés en Suisse. Il est formé actuellement de : MM. Samuel Schweizer, Dr en droit et Dr h. c., Président, Arlesheim ; Robert Käppeli, Dr œc. publ. et Dr h. c., 1er Vice-président, Riehen ; A. Walter Gattiker, IIe Vice-président, Zollikon ; Hans C. Bechtler, Ing. dipl., Zurich ; Eric Choisy, Dr h. c., Conseiller aux Etats, Satigny ; Jürg Gadient Engi, Dr en droit, Arlesheim ; Emmanuel Faillettaz, Dr ès sc. éc. et soc., Lausanne ; René Frey, Neuhausen am Rheinfall ; Tullio Frigerio, Muzzano ; A. Walter Gemuseus, Thalwil ; Max Hintermann, Dr ès sc. éc. et pol., Herrliberg ; F. Emmanuel Iselin, Dr en droit, Bâle ; Franz Luterbacher, Zumikon ; André de Meuron, Dr en droit, Cologny ; Alexander von Muralt, Dr med., Dr phil. et Dr h. c., Berne ; Karl Obrecht, Dr en droit, Küttigkofen ; Viktor R. Pfrunder, Dr chim., Bottmingen ; Willi Rohner, Dr ès sc. éc., Conseiller aux Etats, Altstätten ; Beat A. Sarasin, Dr en droit, Bâle ; Alfred Schaffner, Winterthur ; Max Staehelin, Dr en droit, Binningen ; Paul Torche, Conseiller aux Etats, Fribourg ; Charles Türler, Binningen ; Kurt Vischer, Arlesheim ; Jacques Wavre, Neuchâtel.

La **Direction générale** se compose de :

MM. T. E. Seiler, E. F. Paltzer, Dr en droit, H. Strasser, P. Feurer et H. Grob, Dr ès sc. éc.

Font partie de l'**Office de contrôle** : MM. Werner Graf, Rapperswil ; Robert Bauer, Binningen ; Max Baumer, Arbon ; Raymond Demierre, Genève ; Claude Lasserre, Dr en droit, Lausanne ; Hans Meyer, Dr en droit, Liestal ; Georges Ryhiner, Bâle ; Friedrich Schiesser, Schaffhouse ; Heinz Winzenried, Dr ès sc. éc., Deisswil (BE).

L'Office de revision, au sens de l'art 18 de la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, est la Société pour revisions bancaires, à Bâle.

Rapport de l'Office de contrôle

Traduction

A l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société de Banque Suisse, Bâle

Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la revision du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 1967 ; nous avons constaté leur concordance avec les livres, tenus avec exactitude, et avec le quatre-vingt-seizième rapport annuel imprimé qui vous est présenté.

A la suite de nos propres vérifications et des indications qui nous ont été fournies par les organes dirigeants, nous sommes arrivés à la conclusion que le bilan qui vous est soumis, dont le total s'élève à fr. 13 490 906 321.28, contient tous les éléments de fortune ainsi que tous les engagements et qu'en outre la présentation de la situation financière de la banque est conforme aux règles établies par la loi pour les évaluations en matière de bilan.

La revision des comptes du Siège de Londres a été faite, suivant la pratique approuvée par l'Assemblée Générale, par MM. Whinney Murray & Co., Chartered Accountants, et celle du Siège de New York, par MM. Ernst & Ernst, Certified Public Accountants (C. P. A.), lesquels ont constaté la concordance des livres et du bilan.

En nous basant sur le résultat de notre revision, nous vous proposons d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes qui accuse un solde actif de fr. 71 775 618.68, et de ratifier la répartition du bénéfice net proposée par le Conseil d'Administration.

Nous vous invitons, en outre, à donner décharge avec remerciements au Conseil d'Administration et à la Direction générale.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Bâle, le 16 février 1968

W. Graf

R. Bauer — M. Baumer — R. Demierre — C. Lasserre
H. Meyer — G. Ryhiner — F. Schiesser — H. Winzenried

Bilan définitif au 31 décembre 1967

après répartition du bénéfice

(avec bilan intermédiaire au 30 juin 1968)

Actif

	31 décembre 1967	30 juin 1968
	fr.	fr.
Caisse, compte de virements et compte de chèques postaux	1 333 038 029.61	1 555 455 094.—
Coupons	32 833 712.40	46 722 551.03
Avoirs en banque à vue	2 385 624 729.44	2 934 686 227.17
Avoirs en banque à terme	1 989 979 252.59	2 757 100 405.90
Effets de change	1 434 707 148.23	1 456 889 716.64
Reports	15 616 902.33	19 867 362.34
Comptes courants débiteurs en blanc	1 001 313 449.09	1 044 622 667.47
Comptes courants débiteurs gagés	2 076 833 281.27	2 195 208 887.89
dont garantis par créances hypothécaires	789 079 839.76	771 100 894.48
Avances et prêts à terme fixe en blanc	1 086 971 803.01	1 176 467 716.23
Avances et prêts à terme fixe gagés	961 850 988.07	1 077 948 301.43
dont garantis par créances hypothécaires	648 645 417.16	709 157 185.80
Avances en compte courant et prêts à des corporations de droit public	230 246 096.88	203 616 489.53
Placements hypothécaires	130 842 129.05	130 820 116.95
Obligations de la Confédération suisse	162 813 587.90	207 664 446.—
Titres et participations permanentes	555 746 280.10	705 746 782.82
Immeubles à l'usage de la banque	30 000 000.—	30 000 000.—
Autres immeubles	12 800 000.—	12 800 000.—
Autres actifs	49 688 931.31	133 000 943.—
	13 490 906 321.28	15 688 617 708.40

Cautionnements : 31 décembre 1967 fr. 477 358 683.67 — 30 juin 1968 fr. 504 903 189.70

Passif

	31 décembre 1967	30 juin 1968
	fr.	fr.
Engagements en banque à vue	1 686 859 696.01	2 164 365 859.20
Engagements en banque à terme	1 192 679 492.70	1 799 081 999.43
Engagements découlant d'opérations de report	2 707 822.09	5 052 275.37
Comptes de chèques et comptes créanciers à vue	4 586 855 332.91	5 143 767 659.69
Créanciers à terme	2 129 720 445.56	2 260 231 011.37
dont à plus d'une année ferme	71 318 085.75	73 499 931.65
Livrets et comptes de dépôts	1 395 294 324.22	1 579 247 413.20
Obligations de caisse	1 212 366 600.—	1 392 641 600.—
Chèques et dispositions à court terme	21 735 832.15	24 883 155.60
Traites et acceptations	77 460 544.25	84 952 900.61
Autres passifs	440 699 862.71	528 717 465.25
Dividende pour 1967	38 850 000.—	—
Capital-actions	300 000 000.—	300 000 000.—
Fonds de réserve	60 000 000.—	60 000 000.—
Réserve spéciale	338 000 000.—	338 000 000.—
Report du bénéfice	7 676 368.68	7 676 368.68
	13 490 906 321.28	15 688 617 708.40

Compte de profits et pertes de l'exercice 1967

arrêté au 31 décembre 1967

Charges

		fr.
Intérêts passifs		275 313 617.30
Frais généraux :		
Organes de la banque et personnel	127 697 901.16	
Contributions aux Caisses de Pensions et autres prestations sociales	19 260 057.92	
Frais de gestion et de bureau	38 300 982.43	185 258 941.51
Impôts		24 195 576.90
Amortissements et provisions		13 448 171.22
Solde :		
Bénéfice net	65 062 708.06	
Solde reporté de l'exercice précédent	6 712 910.62	71 775 618.68
		569 991 925.61

Produits

	fr.
Solde reporté de l'exercice précédent	6 712 910.62
Intérêts actifs	371 541 358.78
Commissions	75 996 827.62
Produits du portefeuille des effets de change	77 552 806.79
Produits des titres et des participations à des syndicats	18 160 260.22
Produits des immeubles	506 296.89
Produits divers	19 521 464.69
	569 991 925.61

Offre de souscription

Les actions nouvelles sont offertes en souscription aux actionnaires actuels pendant la période du

21 au 31 octobre 1968, à midi

aux conditions suivantes :

1) Le **prix de souscription** est fixé à **fr. 1000.— net** par action de fr. 500 nominal. Le timbre fédéral d'émission de 2 % est acquitté par notre Banque.
2) **10 actions anciennes** de fr. 500 nominal donnent le droit de souscrire à **1 action nouvelle** de fr. 500 nominal au prix mentionné ci-dessus.
3) Le **droit de souscription** peut être exercé auprès de tous les sièges, succursales et agences de notre Banque en Suisse, contre remise du coupon No 3 des actions anciennes et au moyen du bulletin de souscription prévu à cet effet.
4) La **libération** des actions nouvelles devra être effectuée jusqu'au **12 novembre 1968 au plus tard.**
5) Notre Etablissement servira volontiers d'intermédiaire pour l'achat et la vente de droits de souscription.

Bâle, le 16 octobre 1968

Société de Banque Suisse
Le Président du Conseil d'Administration :
S. Schweizer

Numéro de valeur : 135 801

FOIRE SUISSE
D'ART et D'ANTIQUITÉS
au
MUSÉE des BEAUX-ARTS
BERNE
Holderstrasse

du 11 au 22 octobre 1968
tous les jours de 10 à 18 h

Mardi, jeudi et samedi
aussi de 19 h 30 à 22 h

Catalogue illustré
Parking : Schützenmatte, Bahnhof - Metro et Bellevue garage

Danse classique naturelle
Mme Perrenoud, professeur

Finance de cours
Enfants Fr. 30.- par mois
Adultes Fr. 35.- par mois
Inscription par semestre

Centre coop-loisirs
Inscriptions
Coop Treille 4 (4me étage)
Tél. 4 02 02

Pour obtenir dans un proche avenir du lait et des produits laitiers garantis sans silos, sans protéine synthétique et sans antibiotique, l'Association neuchâteloise pour la Santé publique, case 331, 2001 Neuchâtel, vous invite à signer les listes au magasin « Cérès Santé » (place du Marché).

SURMENÉ ?
L'eau détend !
L'AQUARIUM
vous attend aux Geneveys-sur-Coffrane

Prêts comptant
Veuillez découper et envoyer l'annonce à la
Centrale Cr. p., BPS
Case postale
3000 Berne 23
ou à n'importe quelle succursale de la
rapides discrets avantageux
Banque Populaire Suisse
Nom
Adresse
je m'intéresse à un prêt comptant et désire recevoir la documentation

Patinoire des Mélèzes

HC La Chaux-de-Fonds

Champion suisse

Chamonix

COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS

JEUDI 17 OCTOBRE

PRIX DES ENTRÉES **à 20 h 30**

Adultes, Fr. 6.— ; étudiants et militaires, Fr. 3.50 ; enfants, Fr. 1.50 ; supplément tribunes : Fr. 2.— LOCATION. Grisel tabacs, L.-Robert 12 ; Graf tabacs, Serre 81 ; Sandoz tabacs, Forges ; buvette de la patinoire. — Cartes de membres pour la saison en vente à la caisse principale et à la buvette de la patinoire.

UNIVERSITÉ POPULAIRE NEUCHATELOISE

REPRISE DES COURS

OCTOBRE 1968

Dépôts des programmes :
Bibliothèque de la Ville
Librairie Reymond, Payot,
Delachaux & Niestlé, Berberat

Renseignements et inscriptions :
UPN, case postale 62
2034 Peseux
Tél. 8 51 51, interne 20 pendant les heures de bureau

Winter banana

La meilleure des pommes à gâteaux.
1er choix 80 c. le kg.
Chez Pierre Cruchet, Là-Outre, Giez (Yverdon).

Distinction...

MEUBLES
J. Skraba S.A.
PESEUX (NE) Grand-Rue 38 Tél. (038) 8 13 33
NEUCHATEL Fbg du Lac 31 Tél. (038) 4 06 55

---

un nom sûr pour vos prêts

BANQUE ORCA
Genève - 13, quai de l'Ile
Filiales: Berne - Zurich

Veuillez me faire parvenir votre documentation.
Nom: Prénom:
Rue:
Localité:

A vendre
SALON MODERNE
belle occasion, comprenant : 1 divan transformable en couche et 3 fauteuils. Tél. (038) 7 72 09.

Un de vos produits Just est-il épuisé? Téléphonez au dépôt Just Colombier 038-63605 Livraison rapide à domicile

---

Maculature
en vente au bureau du journal

PRÊTS et ESCOMPTES SA
LAUSANNE
Rue Haldimand 14
Sans caution 500 à 3000 fr. modes de remboursement variés
Tél. (021) 23 92 57 - 58 (3 lignes)

PRÊTS

EXEL

BANQUE EXEL
NEUCHATEL
Avenue Rousseau 5 Tél. 5 44 04

Les Halles à Neuchâtel

FILET DE PALÉE en sauce neuchâteloise (aussi sur assiette)

Pour mieux réussir dans la vie

Bénédict

Ecole de langues et de commerce
Neuchâtel : 13, ruelle Vaucher ; tél. 5 29 81
La Chaux-de-Fonds : Serre 15 ; tél. 3 66 66.

AUTO-ÉCOLE
SIMCA 1000 OPEL
Permis professionnels pour camions et taxis
A. MAIRE Tél. bureau 5 67 70 domicile 3 32 66

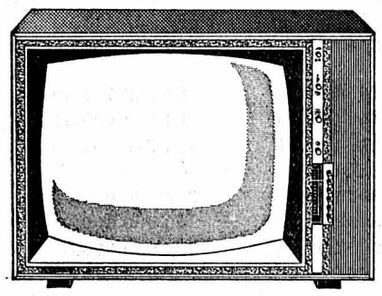

Philips Biennophone Saba

3 appareils multi-normes qui, d'après nos propres expériences, offrent le plus de sécurité à l'acheteur.

Garantie - Service

A partir de Fr. 1098.—

hug Hug & Cie, musique, Neuchâtel

CHAUFFAGE CENTRAL

NAGEL

NEUCHATEL - Téléphone 5 35 81

HÔTEL DES PLATANES
CHEZ-LE-BART (NE)
Tél. (038) 6 79 96
Au carnotzet : fondue et raclette

Fait au beurre...

Nous fabriquons le petit pain de la Semaine suisse du 15 au 30 octobre. Il est d'un goût exquis, car il est fait tout au beurre.

Société des Patrons Boulangers du Vignoble Neuchâtelois et du Val-de-Ruz

---

Si, par hasard, vous avez besoin

d'argent

...parce qu'un imprévu vous force à agir

L'expérience le démontre :
Avec de l'argent liquide on peut défendre ses intérêts ! L'action rapide est décisive. Le Prêt-Rohner permet aux gens capables de profiter sans retard de toutes les bonnes occasions. Vous aussi, vous pouvez en obtenir un. Ecrivez ou téléphonez-nous encore aujourd'hui !

Banque Rohner & Cie S.A.
8021 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 230330
9001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 233922

Profitez de notre Service du soir, récemment introduit pour vous. Téléphonez sous No 071 233922 entre 19 h. et 21 h. et nous vous donnons tous les renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner accorde des prêts rapides, discrets et favorables.

Nom:
Rue:
Localité: *IV /344*

Emission d'un emprunt

5 1/4 % 1968 Société des Forces Motrices du Châtelot S.A., La Chaux-de-Fonds, de Fr. 10,000,000.-

destiné à la conversion ou au remboursement de son emprunt 3 % 1950, arrivant à échéance le 31 octobre 1968, de Fr. 12,000,000.— dont Fr. 9,500,000.— sont encore en circulation, et pour le surplus au remboursement partiel de dettes bancaires.

Conditions de l'emprunt

Durée 15 ans maximum
Titres de Fr. 1000.— au porteur
Coupons annuels au 31 octobre
Cotation aux bourses de Neuchâtel, Zurich et Bâle
Libération du 31 octobre au 15 novembre 1968

Prix d'émission

100 % + 0.60 % moitié du timbre fédéral sur titres

Délai de conversion et de souscription

du 16 au 22 octobre 1968 à midi

Les prospectus ainsi que les bulletins de conversion et de souscription peuvent être obtenus auprès des banques.

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE
CRÉDIT SUISSE
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

---

nouveau yoghourts Fermière

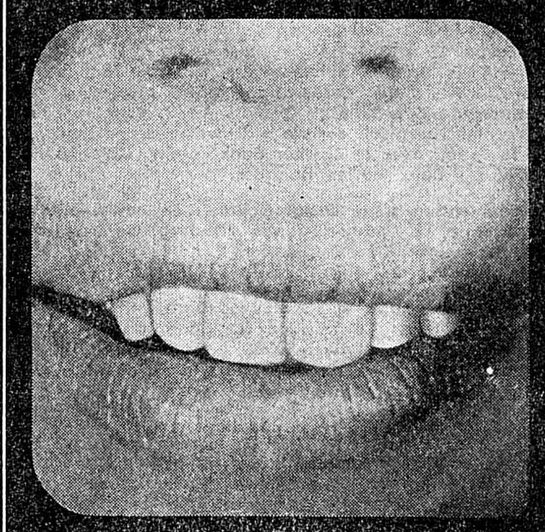

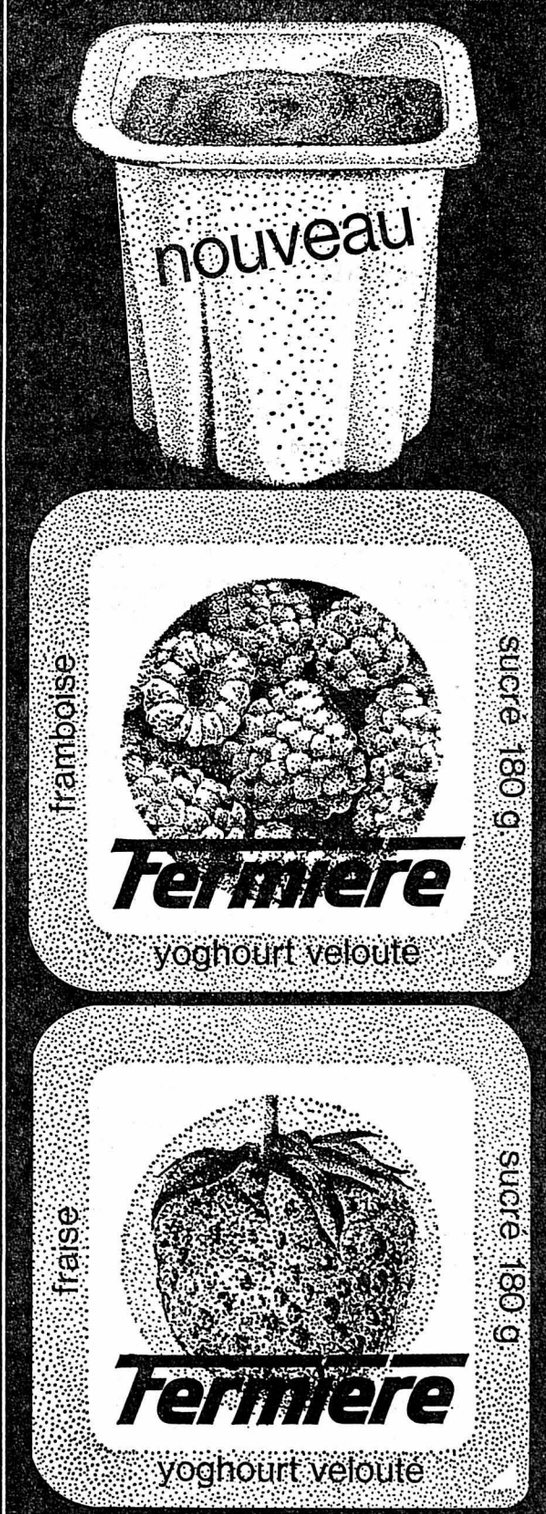

Présenté dans son **nouveau** gobelet révolutionnaire, le yoghourt **Fermière** vous assure :
- un conditionnement ultra-hygiénique, pratique et fonctionnel
- une garantie maximum de conservation
- une présentation élégante et appétissante
- une qualité encore meilleure

Goûtez-les vite... Vous aussi vous en raffolerez.

Gamme : nature - mocca - vanille - framboise - ananas - mandarine - myrtille - fraise

yoghourts Fermière

MOTS CROISES

Problème No 618

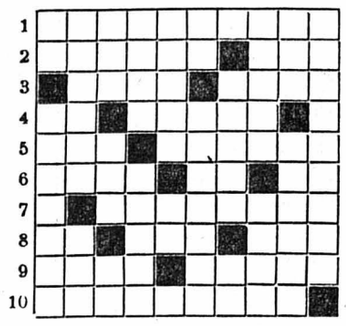

HORIZONTALEMENT

1. Partie de l'entablement qui porte sur les chapiteaux. 2. Réunion de choses confuses. — On le garde sans joie. 3. Drame d'un caractère populaire. — Pronom féminin. 4. Rayonnait sur un grand pays. — Propos sucrés. 5. Titre de musulman. — Plateau de Madagascar. 6. Dure chez certains critiques. — Abréviation religieuse. — Corps d'officiers (abr.). 7. Légère, vaporeuse. 8. Unité de poids. — Lettre grecque. — Source arabe. 9. Rachitique. — Petit chat. 10. Abattis.

VERTICALEMENT

1. Il gagne beaucoup. — Point du ciel d'où semblent émaner les étoiles filantes. 2. Chant des petits oiseaux. — Il échappa à la submersion. 3. Un rossignol la supplée. — Des mots, rien que des mots. — Ville de Chaldée. 4. Bronze. — Boire à une source tiède. 5. On l'adore. — Onomatopée. 6. Pronom. — Compétitions comportant plusieurs épreuves. 7. Le bouclier de Pallas. — Sur la Tille. 8. Se rendre. — Roman de Zola. 9. A un pas. — Chants funèbres. 10. Répartition dans le temps.

Solution du problème No 617

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	E	T	I	C	H	I	S	T	E
2	■	C	A	R	R	E	L	E	U	R
3	A	H	■	R	U	S	■	V	E	R
4	D	E	M	I	■	S	U	R	■	E
5	E	C	O	T	E	■	R	E	P	U
6	Q	■	S	E	P	I	A	■	O	R
7	U	N	S	■	I	N	N	E	S	■
8	A	U	■	I	N	T	E	R	E	T
9	T	I	T	R	E	E	■	O	N	U
10	E	T	R	E	■	R	E	S	T	E

HOROSCOPE

MERCREDI 16 OCTOBRE 1968

Excellente journée dans l'ensemble pour tous les domaines.

Naissances : Les enfants de ce jour seront expansifs, ils auront les idées larges et l'esprit ouvert.

BÉLIER (21/3-19/4)

Santé : N'abusez pas de votre vitalité. **Amour :** Cherchez des divertissements en commun. **Affaires :** Soyez patient et sachez attendre.

TAUREAU (20/4-20/5)

Santé : Chevilles et poignets faibles. **Amours:** Vos idées personnelles sont excellentes. **Affaires :** Demandez des conseils avant d'agir.

GÉMEAUX (21/5-21/6)

Santé : Couvrez-vous plus chaudement la nuit. **Amour :** Accordez votre confiance à vos proches. **Affaires :** Modérez un peu vos activités.

CANCER (22/6-22/7)

Santé : Relaxez-vous plus souvent. **Amour :** Ne montrez pas un esprit si contrariant. **Affaires :** Conservez tout votre sang-froid.

LION (23/7-23/8)

Santé : Troubles intestinaux à redouter. **Amour :** Ne restez pas seul et sans sortir. **Affaires :** Ne dépassez pas vos moyens.

VIERGE (24/8-23/9)

Santé : Prenez un petit déjeuner substantiel. **Amour :** Laissez vos préoccupations de côté. **Affaires :** Ne modifiez surtout pas vos méthodes.

BALANCE (24/9-23/10)

Santé : Protégez-vous de l'humidité. **Amour :** Ignorez le qu'en dira-t-on. **Affaires :** Vos rentrées d'argent sont incertaines.

SCORPION (24/10-22/11)

Santé : Vos nerfs sont mis à rude épreuve. **Amour :** Modifiez sensiblement votre façon de vivre. **Affaires :** Vos activités seront assez houleuses.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)

Santé : Risques de chutes et blessures. **Amour :** Le temps travaille pour vous. **Affaires :** Vos espérances seront largement dépassées.

CAPRICORNE (22/12-19/1)

Santé : Ne faites pas de gros efforts physiques. **Amour :** Fuyez les personnes malveillantes. **Affaires :** Disciplinez un peu vos activités.

VERSEAU (20/1-18/2)

Santé : N'entreprenez pas un régime trop strict. **Amour :** Ne décevez pas vos amis. **Affaires :** Vous réaliserez de très bonnes affaires.

POISSONS (19/2-20/3)

Santé : Stimulez votre vésicule biliaire. **Amour :** Faites des projets d'avenir. **Affaires :** Certaines affaires demandent réflexion.

CARNET DU JOUR

NEUCHATEL

Salle des conférences : 20 h 30, récital Barbara.
T.P.N., centre de culture : Lithographie de Picasso.
EXPOSITION. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Roumanie.
Galerie des Amis des arts : Exposition Anne Karine.
Galerie Karine : Exposition Girard.
Galerie Numaga, Auvernier : Exposition Jousselin.

CINÉMAS. — **Rex :** 15 h et 20 h 30, Le Mercenaire du Rio-Grande. 16 ans.
Studio : 15 h et 20 h 30, La Grande Illusion. 14 ans.
Bio : 15 h et 20 h 45, Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines. 16 ans. 18 h 40, La Femme du sable. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Le Petit Baigneur. Enfants admis.
Palace : 15 h et 20 h 30, Opération Goldman. 16 ans.
Arcades : 14 h 45 et 20 h 30, Anna Karénine. 16 ans. 17 h 30, Ski fascination. 7 ans.

Danse et attractions :
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escale de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.

Dancing :
Le Corsaire de 20 h à 2 h.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : J. Armand, rue de l'Hôpital. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

PESEUX

CINÉMA. — **Cinéma de la Côte,** 20 h 30 : Le Samouraï.
Pharmacie de service : Dr W. Gauchat jusqu'à 21 h ; ensuite, le No 11 renseigne.

COLOMBIER

CINÉMA. — **Lux,** 20 h 15 : L'Accroche-cœur.

CORTAILLOD

Pharmacie de service : Marx (fermé de 12 h à 18 h 30).

Cela dépend de votre intestin

Les séquelles de la constipation sont nombreuses: humeur maussade, maux de tête, teint brouillé n'ont souvent pas d'autre origine. Prenez du thé Franklin, mélange de 9 plantes actives, laxatif et digestif, il vous apporte une aide précieuse.

En pharm. et drog. à fr. 2.75 et fr. 1.75 le paq. et fr. 3.- en sachets filtres.

Dragées Franklin, discrètes et efficaces à fr. 2.40 la bte.

THÉ FRANKLIN

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

(COURS DE CLOTURE)

OBLIGATIONS	14 oct.	15 oct.
3 % Fédéral 1949	94.— d	94.— d
2 ¾ % Féd. 1954, mars	95.85 d	95.85 d
3 % Féd. 1955, juin	92.75 d	92.75 d
4 ¼ % Fédéral 1965	99.50 d	99.50 d
4 ½ % Fédéral 1966	99.75 d	99.74 d
5 % Fédéral 1967	104.— d	104.— d
ACTIONS		
Swissair nom.	755.—	745.—
Union Bques Suisses	4880.—	4850.—
Société Bque Suisse	3425.—	3420.—
Crédit Suisse	3565.—	3580.—
Bque Pop. Suisse	2550.—	2570.—
Bailly	1390.—	1380.— d
Electro Watt	1800.—	1795.—
Indelec	1320.—	1320.—
Motor Colombus	1350.—	1350.—
Italo-Suisse	215.— d	216.—
Réassurances Zurich	2275.—	2290.—
Winterthour Accid.	1090.—	1050.—
Zurich Assurances	5690.—	5675.—
Alu. Suisse nom.	3210.—	3200.—
Brown Boveri	2710.—	2705.—
Saurer	1460.— d	1480.—
Fischer	1270.—	1275.—
Lonza	1665.—	1670.—
Nestlé porteur	3220.—	3210.—
Nestlé nom.	2040.—	2045.—
Sulzer	4450.—	4450.— d
Oursina	6575.—	6625.—
Alcan-Aluminium	108 ½	108 ½
American Tel & Tel	233.—	235 ½
Canadian Pacific	277 ½	276.—
Chesapeake & Ohio	312.— d	311.— d
Du Pont de Nemours	742.—	738.—
Eastman Kodak	358.—	359.—
Ford Motor	240.—	235.—
General Electric	380.—	386.—
General Motors	364.—	367.—
IBM	1408.—	1381.—
International Nickel	169 ½	167.—
Kennecott	187.—	188.—
Montgomery Ward	164 ½	164.—
Std Oil New-Jersey	337.—	338.—
Union Carbide	198 ½	201.—
U. States Steel	183.—	185 ½
Machines Bull	77 ¾	79 ¼
Italo-Argentina	33 ¾	33 ¾
Philips	191 ½	194.—
Royal Dutch Cy	232.—	235.—
Sodec	277 ½	277 ½
A. E. G.	581.—	582.—
Farbenfabr. Bayer AG	232 ½	234.—
Farbw. Hoechst AG	304.—	305.—
Mannesmann	179 ½	180.—
Siemens	341.—	341.—

BALE	ACTIONS	
Ciba, porteur	8750.—	8775.—
Ciba, nom.	6710.—	6710.—
Sandoz	8020.—	8000.—
Geigy, porteur	16300.—	16300.—
Geigy nom.	7220.—	7250.—
Hoff.-La Roche (bj)	142750.—	143000.—

LAUSANNE	ACTIONS	
B. C. Vaudoise	1120.—	1120.—
Crédit Fonc. Vaudois	930.—	930.—
Innovation S.A.	350.—	345.—
Rom. d'électricité	410.—	405.— d
Ateliers constr. Vevey	620.—	620.— d
La Suisse-Vie	3150.—	3200.—

Cours communiqués sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	14 oct.	15 oct.
Banque Nationale	545.— d	540.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	760.— d	765.—
La Neuchâteloise as. g.	1620.— d	1650.—
Appareillage Gardy	255.— o	255.— o
Câbl. élect. Cortaillod	8750.— d	8750.— d
Câbl. et tréf. Cossonay	2900.— d	2900.— d
Chaux et cim. Suis. r.	510.— d	515.—
Ed. Dubied & Cie S.A.	1800.— d	1800.— d
Ciment Portland	4250.— d	4250.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	2700.— d	2750.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	15050.— d	15100.— d
Tramways Neuchâtel	410.— o	410.— o
Sté navigation lacs		
Ntel-Morat, priv.	65.— d	65.— d

Obligations

Etat Neuch. 2½	1932	97.50 o	96.50 d
Etat de Ntel 4¾	1965	98.25	98.— d
Etat Neuch. 3%	1959	97.50 d	97.50 d
Com. Neuch. 3¼	1947	99.— d	99.— d
Com. Neuch. 3%	1951	93.50 d	93.50 d
Chx-de-Fds 5 %	1966	99.— o	99.— o
Le Locle 3½	1947	99.50 d	99.50 d
Châtelot 3¼	1951	98.50 d	98.50 d
Elec. Neuch. 3%	1951	95.— d	95.— d
Tram. Neuch. 3½	1946	93.— d	93.— d
Paillard S.A. 3½	1960	93.50 d	93.50 d
Tabacs N.-Ser 4%	1962	92.— d	92.— d
Raf. Cressier 5 ¾	1966	101.50 d	101.50 d

Cours des billets de banque

du 15 octobre 1968

	Achat	Vente
France	85.—	88.—
Italie	—.68	—.70 ½
Allemagne	107.—	109.50
Espagne	6.—	6.30
U. S. A.	4.27	4.33
Angleterre	10.15	10.45
Belgique	8.25	8.55
Hollande	117.—	119.50
Autriche	16.50	16.85

Marché libre de l'or

Pièces suisses	50.—	53.—
Pièces françaises	51.—	54.—
Pièces anglaises	45.50	48.50
Pièces américaines	240.—	255.—
Lingots	5375.—	5525.—

Téléphonez-nous !

La rédaction rétribue les lecteurs qui lui transmettent sans tarder les informations régionales utiles. Discrétion assurée.

(sauf le samedi à 2 h, au dimanche soir à 18 heures).

Tél. jour et nuit : (038) 5 65 02

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU MERCREDI 16 OCTOBRE

SUISSE ROMANDE

12.15 (C) Jeux olympiques Mexico 1968.
17.00 Le cinq à six des jeunes.
18.30 Bulletin de nouvelles.
18.35 Affaires publiques.
18.55 Publicité.
19.00 Trois petits tours et puis s'en vont.
19.05 (C) Lemoyne d'Iberville
Feuilleton.
19.35 Publicité.
19.40 Téléjournal.
19.55 Publicité.
20.00 Carrefour.
20.20 Publicité.
20.25 (C) Le Démon de midi
Film de Blake Edwards, avec Curd Jurgens, Debbie Reynolds, etc.
21.55 Bulletin de nouvelles.
22.00 (C) Jeux olympiques Mexico 1968.

FRANCE 1re CHAINE

9.24 Télévision scolaire.
12.30 Midi-magazine.
13.00 Télé-midi.
13.25 Cours de la bourse.
13.30 Jeux olympiques de Mexico.
16.00 Télévision scolaire.
18.20 Flash-actualités.
18.25 Nous préparons jeudi.
18.30 Courte mémoire.
18.45 Cadences.
19.15 Kiri le Clown.
19.20 Actualités régionales.
19.40 Vive la vie
Feuilleton.
19.55 Annonces et météo.
20.00 Télé-soir.
20.30 Les Shadoks.
20.35 Les coulisses de l'exploit.
21.35 Cartes sur table.
22.05 Télé-nuit.
22.15 Jeux olympiques de Mexico.

FRANCE 2me CHAINE

18.00 Jeux olympiques de Mexico.
19.40 Télé-soir.
19.55 Télé-sports.
20.00 Francis au paradis perdu.
20.35 La patronne.
22.00 Jeux olympiques de Mexico.

SUISSE ALÉMANIQUE

12.15, Jeux olympiques. 16.15, magazine féminin. 17 h, l'heure enfantine. 18.44, fin de journée, publicité. 18.55, téléjournal, publicité. 19.25, les Pierrafeu, publicité. 20 h, téléjournal, publicité. 20.20, magazine politique, culturel et scientifique. 21 h, Le Saint. 21.45, téléjournal. 22 h, Jeux olympiques.

ALLEMAGNE

16.10, téléjournal. 16.15, art culinaire. 16.45, magazine international des jeunes. 17.10, que sais-tu du coton. 17.20, Allemagne et Pologne. 18 h, téléjournal. 18.05, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, je m'appelle Niki. 22 h, Jeux olympiques. 1 h, téléjournal.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

Le Cinq à Six des jeunes (Suisse, 17 h) : Avec un reportage au musée des transports de Lucerne.
Le Démon de midi (Suisse, 20 h 25) : Souhaitons que la couleur ne nuise pas à la réception noir et blanc.
Les coulisses de l'exploit (France, 20 h 35) : Avec un reportage consacré à la préparation des athlètes français en vue des Jeux.

J.-C. L.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6.10, bonjour à tous. 6.15, informations. 6.20 et 7.20 Mexico J.O. 1968. 6.30 et 7.45, roulez sur l'or. 7.15, miroir-première. 8 h, et 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h et 11 h, informations. 11.05, crescendo. 12 h, informations. 12.05, au carillon de midi. 12.25, 10, 20, 50, 100. 12.45, informations, ce matin, dans le monde. 12.55, Chère Elise. 13.05, les nouveautés du disque. 13.30, musique sans paroles. 14 h, informations. 14.05, réalités. 14.30, la terre est ronde. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, Mémoires de Sarah Bernhardt. 17 h, informations. 17.05, jeunesse-club. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 18.40, Mexico J.O. 1968. 18.55, roulez sur l'or. 19 h, le miroir du monde. 19.30, la situation nationale. 19.35, bonsoir les enfants. 19.40, disc-o-matic. 20 h, magazine 68. 20.20, concert par l'Orchestre de la Suisse romande, direction Robert Dunand, soliste : Arturo Moreira-Lima, pianiste. 22 h, Mexico J.O. 1968 (athlétisme). 22.30, informations. 23.25, miroir-dernière. 1 h, hymne national.

Second programme

12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, jeunesse-club. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique légère. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15, disques. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, au pays du blues et du gospel. 21.30, l'art de la nouvelle. 22.30, humour en toutes lettres. 23 h, hymne nationnal.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, méditation. 6.20, musique champêtre. 6.40, J.O. 1968. 7.10, auto-radio. 8.30, compositeurs suisses. 9 h, entracte. 10.05, succès de Will Meisel. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, sérénade en blue. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, jeunes solistes. 15.05, chansons et danses suisses. 15.30, chanson et mélodie de chasse.

16.05, pour les jeunes. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, météo, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19.10, communiqués. 19.15, informations, actualités. 19.45, J.O. 1968. 20.05, chronique économique en romanche, Poète et Paysan, ouverture von Suppé. 20.15, Pension Dipfele, pièce d'H. Fassnacht. 21.05, divertissement populaire. 21.45, les fondations et sociétés bâloises. 22 h, sur OM et OUC D2 : J.O. 1968. 22 h, actualités. 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.30, musique spirituelle de Harlem.

perrier
eau minérale gazeuse naturelle

à la maison le magnum

2/68

Les travaillistes entre eux ou l'orageuse vie privée d'un parti qui a perdu la tête

Répudié un jour à une écrasante majorité par les délégués de son parti condamnant la politique gouvernementale de blocage des salaires, M. Wilson est ovationné le lendemain pendant 90 secondes par ces mêmes délégués, après un discours qualifié de « combatif ».

Qu'est-ce à dire ? Qu'il suffit d'un morceau de rhétorique, au contenu plutôt mince, pour rendre son enthousiasme à un parti découragé et aigri par toutes les promesses non tenues ?

John Beavan, du « Daily Mirror », offre cette explication : « Le parti travailliste est comme les vedettes de cinéma Richard Burton et Elizabeth Taylor. Son orageuse vie privée, il la vit en public. »

D'où l'étonnant spectacle d'un chef de parti, qui est aussi le chef du gouvernement, tour à tour désavoué puis applaudi par ses gens. Cela ne fait pas sérieux, mais c'est ainsi. D'ailleurs, la plupart des commentateurs remarquent que, quoi qu'il en soit, et quoi que puissent penser les sections du parti, M. Wilson poursuivra la politique qu'il s'est assignée.

« En effet, note le « Daily Mail », le Labour n'est maintenant plus qu'un embarras pour le gouvernement travailliste. Et, de même que les divertissements de fin d'année du personnel n'ont jamais décidé des directives que prendra la compagnie, de même la conférence annuelle travailliste n'arrête-t-elle plus la politique qui sera celle du gouvernement. »

ENCORE DE DURS EFFORTS

Et c'est tant mieux, ajoute-t-on, car si le gouvernement tenait compte de toutes les « humeurs » des délégués réunis l'autre jour à Blackpool, il ne serait jamais question de chercher à résoudre le différend anglo-rhodésien ; il faudrait abandonner la plupart des traités de défense, laisser libre cours à une avalanche de demandes d'augmentation de salaires jusqu'à la banqueroute finale, jeter de plus grosses sommes d'argent encore dans le tonneau des Danaïdes du « welfare state ».

Or, la situation de l'Angleterre est déjà bien assez précaire sans qu'on l'aggrave encore par des mesures plus absurdes. M. Roy Jenkins, le chancelier de l'Echiquier, le sait : il a annoncé « dix-huit autres mois de durs et difficiles efforts », qui seront, espère-t-il évidemment, finalement récompensés.

ÉQUILIBRE FINANCIER AVANT OUT

« Mais, rétorquent les conservateurs, nous avons déjà eu quatre ans de travail disciplinaire ! » Depuis son arrivée au pouvoir, en effet, M. Wilson a imposé de nouvelles charges fiscales, directes ou indirectes, qui ont coûté deux milliards de livres aux contribuables. En quatre ans de régime travailliste, la Grande-Bretagne a contracté outre-mer des dettes s'élevant à trois milliards de livres. L'an dernier, le déficit de la balance des comptes a été le plus élevé depuis 1951, la dernière année du gouvernement socialiste d'Attlee. On prévoit qu'il sera cette année de 800 millions de livres.

Si l'on ajoute à cela la dévaluation de la livre, qui a causé une rapide montée des prix, et un chômage qui, cet été, fut à son point le plus élevé depuis la guerre, on comprend que le parti travailliste soit loin d'être satisfait de l'état de choses actuel. Et il est difficile de penser qu'il le sera avant longtemps.

Pour le calmer, on envisage diverses mesures démagogiques destinées à lutter contre les « inégalités » sociales : suppression des « public schools », nouvel impôt sur la richesse. Mais, pour M. Wilson, qui a déjà l'œil sur les prochaines élections, le problème primordial est le rétablissement de l'équilibre financier. « Guérison de la balance des comptes, et le Labour conserve le pouvoir, écrit le député travailliste Woodrow Wyatt. Non-guérison de la balance des comptes, et il le perd. C'est aussi simple que cela. »

Pierre COURVILLE

VOYAGES À L'ÉTRANGER :

Anglais toujours mécontents

LONDRES (ATS). — La limitation des devises accordées pour les voyages à l'étranger est toujours vivement critiquée par les Britanniques, qui y voient une atteinte à leur liberté personnelle. Il ressort de lettres adressées aux journaux londoniens que les touristes britanniques passant leurs vacances à l'étranger sont considérés comme les « parents pauvres » de l'Europe, à cause de cette limitation décidée en juillet 1966 par le gouvernement du Royaume-Uni.

LE CAS DE LA SUISSE

Récemment, un lecteur des « Evening News » est allé jusqu'à suggérer à la Suisse d'accorder aux touristes britanniques un bonus de change de 15 pour cent. De toute façon, estimait-il, les Suisses n'y perdraient rien, et bien au contraire ils attireraient davantage de « vacanciers » britanniques chez eux.

Nombreux sont les citoyens du Royaume-Uni — et à leur tête lord Cromer, ancien gouverneur de la Banque d'Angleterre — qui demandent l'abrogation de la décision de 1966, ne serait-ce que pour une raison psychologique. Ils soulignent le manque de logique d'un gouvernement qui ne met aucune limite aux dépenses des touristes participant par exemple à des croisières de luxe à l'intérieur de la zone sterling, mais qui — par l'octroi d'un maximum de 50 livres seulement — empêche beaucoup de Britanniques de mieux connaître l'Europe, et cela au moment même où la Grande-Bretagne réclame son intégration à la Communauté économique européenne.

Il faut ajouter que les économies de devises que les autorités espéraient réaliser par cette limitation à 50 livres sterling sont bien inférieures aux prévisions. En été 1966, le chancelier de l'Echiquier James Callaghan avait prévu qu'une économie de 100 millions de livres serait obtenue en deux ans, soit d'octobre 1966 à octobre 1968. En réalité, elle n'a été que de 30 millions au grand maximum.

Concorde : fin décembre ou janvier

LONDRES (AP). — Le prototype français de « Concorde » fera son premier vol à Toulouse fin décembre ou au début de l'année prochaine, a déclaré au parlement le ministre britannique de la technologie, M. Wedgwood Benn.

Le ministre a ajouté que la version britannique volera environ six semaines après le prototype français.

critique TV

Quelques détails

LA FUSÉE APOLLO (Suisse romande). — Les téléspectateurs sportifs qui suivaient la première retransmission en direct de la journée — relatant les séries de 200 m — auront été quelque peu surpris de voir disparaître les images de Mexico pour permettre, en complément de programme, la diffusion d'un document consacré au montage de la fusée américaine Apollo. Certes, le vol spatial de la capsule américaine, habitée par trois cosmonautes, est une actualité importante. Mais, malgré son indiscutable intérêt, ce document aurait pu être diffusé à un autre moment puisqu'il a été annoncé comme un « supplément de programme ». Une fantaisie inutile et qui n'aura pas été appréciée.

RENDEZ-VOUS (Suisse romande). — La télévision romande continue son petit périple automnal qui la conduit, au gré des foires commerciales, dans diverses régions de sa zone d'influence. Ses vedettes apprécient beaucoup de tels bains de foules. Cependant, bien que cette volonté d'être associés de plus près à la vie de la Suisse romande puisse paraître sympathique, nous ne pouvons pas nous empêches de penser aux moyens de production qui ont été immobilisés pendant plusieurs semaines. Souvent, à Genève, on invoque cette limitation des moyens. Pour améliorer sensiblement la situation, l'on pourrait très bien s'abstenir, jusqu'à des temps meilleurs, de participer à de telles manifestations.

L'HOMME DE FER (Suisse romande). — La télévision romande tente d'impressionner les téléspectateurs en faisant précéder toutes ses émissions couleur d'un petit indicatif. Malheureusement, cette méthode n'atteindra pas son but tant et aussi longemps que les émissions diffusées selon le nouveau système se rattacheront au genre télévisé le moins valable. En effet, pourquoi dépenser une somme considérable pour n'assister en couleur qu'à des spectacles violents ? On a toujours prétendu, lorsque l'on a justifié l'introduction de la couleur, que cet élément donnerait aux spectacles télévisés une nouvelle dimension. Or, jusqu'à présent, les grands auteurs de films à « suspense » ont toujours préféré travailler en noir et blanc...

La télévision romande doit revoir l'esprit de ses diffusions en couleur si elle désire que le nombre de concessionnaires munis de récepteurs adaptés à la nouvelle technique augmente rapidement et soit en proportion avec les investissements consentis. Cet élément seul pourra justifier la politique de grandeur de la S.S.R.

PROGRÈ DE LA MÉDECINE (Suisse romande). — Alexandre Burger s'est intéressé aux lésions et maladie de la colonne vertébrale. Bien entendu, son émission ne peut que nous captiver puisqu'elle informe autant à l'aide d'images que de mots. Cependant, au fil des émissions l'auteur devient un véritable spécialiste tant et si bien qu'il oublie qu'un grand nombre de termes nous échappe. Auparavant, il s'efforçait de les expliquer. Sa connaissance des choses n'est peut-être plus celle du téléspectateur. C'est pourquoi nous serions heureux de le voir revenir à son ancienne méthode.

J.-Cl. Leuba

SUPERMAN

DONALD DUCK

C 1966, Copyright by Cosmopress, Genève.

Par monts et par vaux avec Migros

Samedi 19 octobre 1968

Marche

Crêt-du-Locle - Ferme-Modèle - Point de vue de l'Escarpineau - Les Planchettes
retour en autocar à la Chaux-de-Fonds

13 h 00 Rendez-vous à la gare de Neuchâtel, quai de départ pour la Chaux-de-Fonds
13 h 05 Départ du train pour la Chaux-de-Fonds, jusqu'au Crêt-du-Locle

Programme détaillé et billets en vente à
ÉCOLE-CLUB MIGROS, 11, rue de l'Hôpital
jusqu'au jeudi 17 octobre
Prix de la course au départ de Neuchâtel
(train — collation — autocar)
Adultes Fr. 6.— Enfants Fr. 3.—

Attention : Cette course est réservée uniquement aux personnes pouvant faire facilement une marche de 3 h 30 dans le Jura. En cas de mauvais temps, la course est renvoyée d'une semaine. En cas de temps incertain, se renseigner entre 10 h et 12 h au Voyage - Club Migros, tél. 5 83 48.

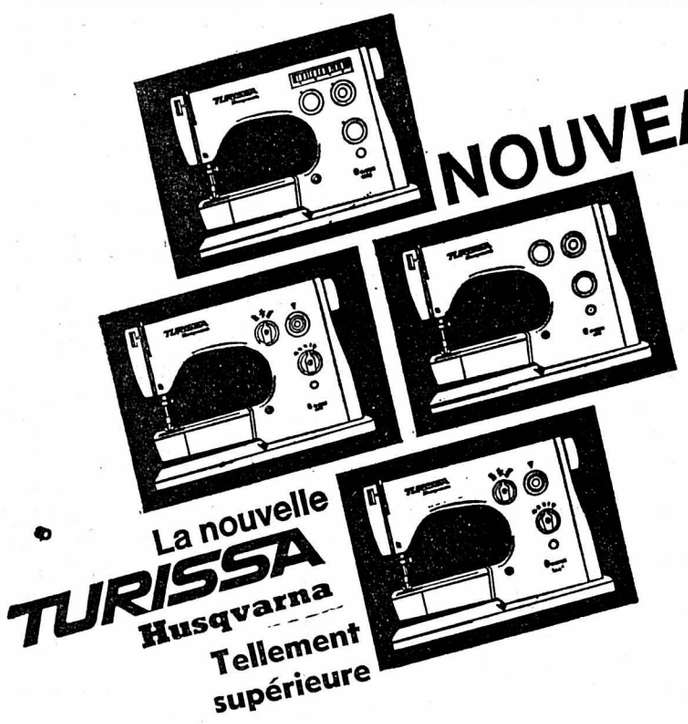

COMBIEN PLUS FACILE ET PLUS ROBUSTE

Coud deux ou trois fois plus vite. Grâce à son réducteur de vitesse, vous augmentez de cinq fois sa puissance. Une garantie totale de 5 ans. Cinq modèles au choix, du modèle Rotary, 490 fr., au modèle automatique à 848 fr. Grandes facilités de paiement.
Vente — Echange de toutes marques — Location - vente.

Demandez la documentation chez : **A. GREZET**
Seyon 24 a — Tél. (038) 5 50 31 — NEUCHATEL

Cours de cuisine

Thème: La chasse (complet)
Thème: Cocktail-Garden-Party
Thème: Poissons-Crustacés
Thème: Poulets-viandes de boucherie
Thème: Flambés et entremets

6 leçons d'au moins 2 heures **Fr. 32.-**
Le jeudi soir, à 20 heures

Centre coop-loisirs
Prébarreau 1

Inscriptions
Coop Treille 4 (4me étage)
Tél. 4 02 02

Les taches ! Mots vides de sens dès que vous utiliserez cette lessive biologique complète - une nouveauté révolutionnaire.

Taches de sang
Taches de chlorophylle Taches de jaune d'oeuf
Taches de chocolat Taches de fruit Taches de vin rouge
Taches de café Taches de thé Taches de sauce
Taches de transpiration Taches de chlorophylle
Taches de jaune d'oeuf

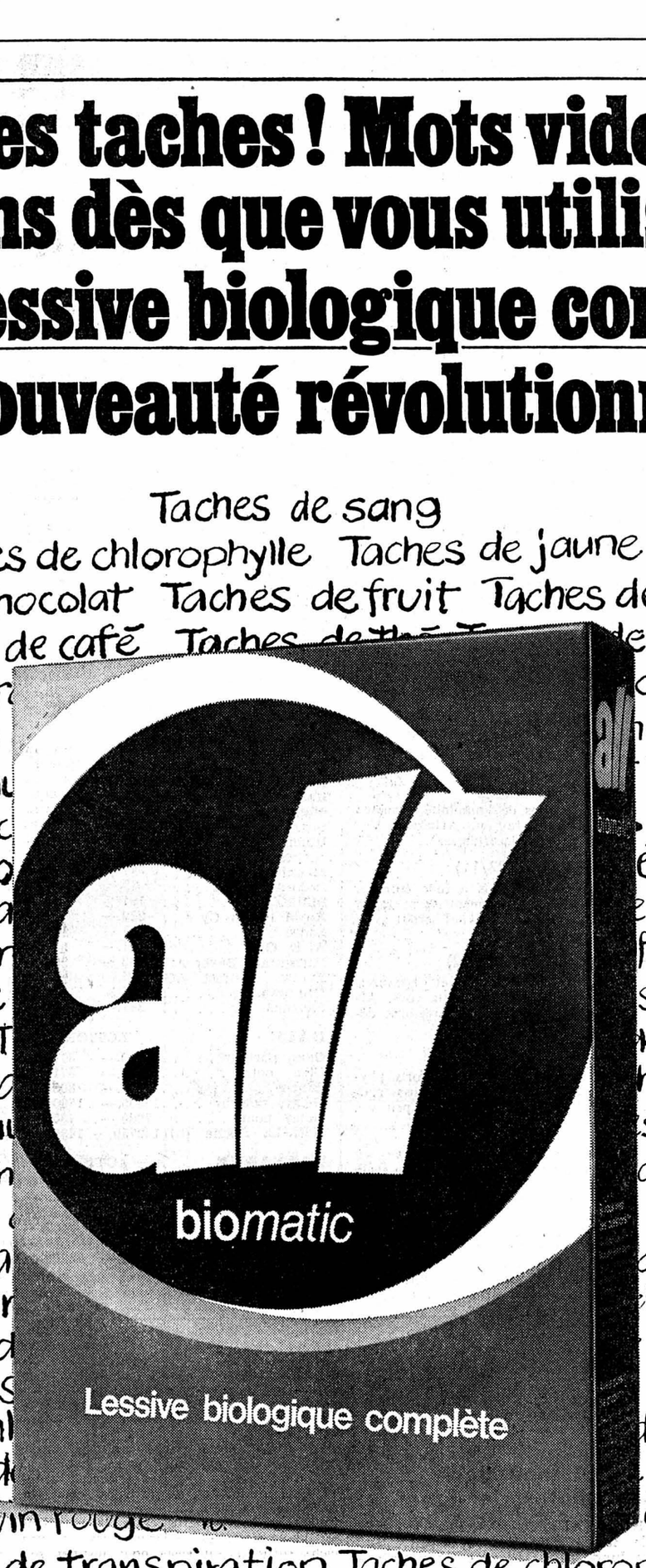

all, la Lessive Vorace, vient à bout de toutes les taches.

all 3

FAN
Vendre, acheter, louer : tout est possible avec une
PETITE ANNONCE
insérée à temps dans la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Un pull élégant
Pour Monsieur — GANTERIE-CHEMISERIE à la Belette — Sous les Arcades
Voyez nos vitrines

Maurice SAUSER
Meubles de magasin
Ebénisterie
Menuiserie
Neuchâtel
Ecluse 17
Tél. 5 22 65

NETTOYAGES
logements - bâtiments - vitres
ponçage imprégnation de parquets
MARCEL CLOTTU
Gorges 4 - NEUCHÂTEL
5 29 04

MOTOS VÉLOS
Pour l'entretien de vos vélos, vélomoteurs, motos. Vente - Achat - Réparations.
G. CORDEY
Ecluse 47-49 - Tél. 5 34 27

HILDENBRAND
FERBLANTERIE
SANITAIRE
Saint - Nicolas 10
Tél. 5 66 86

Radio Télévision
TV - Radio, etc.
Radio-Mélody
Tél. (038) 5 27 22
Rue des Flandres 2 - Neuchâtel

Antiquités

Grand choix d'ARMOIRES, TABLES, COMMODES de tous styles, HORLOGES DE BOURGOGNE, SALON, BAHUTS.

Au Bon Vieux Temps,
23, rue de Lausanne, Fribourg.
Tél. (037) 2 66 09.

Actualité suisse et romande

Le rapport 1967 est accompagné d'une élégante brochure...

La Régie des alcools a réalisé un bénéfice net de 89 millions

De notre correspondant de Berne :

On le sait, l'administration ne badine pas avec l'humour. Elle le proscrit sévèrement de tout document officiel. S'il y paraît parfois, c'est d'une façon tout involontaire.

Un rapport de gestion, de quelque service qu'il vienne, est par définition chose grave et sérieuse. C'est le cas aussi du compte rendu que publie à l'automne, la Régie fédérale des alcools, à l'intention des Chambres.

Celui de cette année ne fait pas exception à la règle. Mais justement, il ne vient pas seul. La direction lui a donné un compagnon, sous la forme d'une élégante brochure, imprimée sur papier glacé et ornée de remarquables photographies en couleur.

On découvre, en la feuilletant, des renseignements analogues à ceux dont se gonfle le document strictement officiel, mais présentés avec un louable souci d'en rendre la lecture agréable autant qu'instructive.

UN LOUABLE EFFORT

Ce n'est pas la première fois que la Régie des alcools tente cet effort de vulgarisation afin de faire mieux comprendre, à l'opinion publique, que son activité ne s'épuise pas en un travail de contrôle dont souvent on ne veut voir qu'un aspect prétendu tracassier, mais qu'elle travaille aussi et surtout dans l'intérêt de la santé publique.

Travail rentable d'abord pour la caisse fédérale, plus exactement pour la politique sociale, puisque la moitié du bénéfice va à la Confédération qui doit verser sa part au fonds spécial de l'assurance-vieillesse et survivants.

L'exercice écoulé a de nouveau été favorable, en effet, le boni dépasse 89 millions, ce qui permet, après déduction de la modeste part — un peu plus de deux millions — attribuée au fonds de construction et de renouvellement, et un report de quelque 90,000 fr. à compte nouveau, d'augmenter de 43,5 millions le fonds de l'A.V.S., tandis que les cantons se répartissent une somme égale, à charge pour eux de réserver un dixième de leur part à la lutte contre l'alcoolisme.

Donc, le lecteur de la brochure pourra, s'il l'ignorait, apprendre tout ce que fait la Régie des alcools pour encourager l'utilisation des fruits sans distillation, tâche que les abondantes récoltes de 1967 n'ont guère facilitée. C'est ce qu'on explique dans un bref exposé joliment intitulé « L'Automne le plus long ».

INQUIÉTUDES

Mais ce qui inquiète et l'administration et les autorités, c'est de voir augmenter sensiblement la consommation des eaux-de-vie.

Alors qu'entre 1932 et 1944, la moyenne était tombée de 6,7 à 2,3 litres par an et par habitant (il s'agit de litres où l'alcool représente 40 % du volume), elle est remontée, pour la moyenne des années 1961 à 1965, à 4,5 litres. Conséquence, sans doute, d'une prospérité matérielle sans précédent.

D'où la nécessité de développer l'information sur les dangers de l'alcool, en particulier en un temps où le trafic routier devient toujours plus intense, nécessité aussi de montrer tout ce qui se fait et tout ce qu'on peut faire pour détourner de l'alambic la production du verger suisse, mais à une condition, améliorer sans cesse la qualité.

Certes, l'importation d'eaux-de-vie et de liqueurs joue un très grand rôle. Et pour les maintenir dans des limites normales, la Régie ne dispose que d'une arme, peu populaire, le droit de monopole, c'est-à-dire l'impôt. Mais elle en use par la volonté du peuple qui a prescrit lui-même dans la Constitution, le but de la législation, « réduire la consommation et partant, l'importation et la production de l'eau-de-vie ».

Pour y parvenir, la Régie ne se contente pas des moyens les plus faciles. C'est ce qu'elle désire faire mieux comprendre en publiant sa brochure.

G. P.

Obus suisses: démarche de Vaduz à Berne

VADUZ (ATS). — Pour violation du territoire de la principauté du Liechtenstein, mise en danger de vies humaines et dommages matériels, le gouvernement de Vaduz a décidé de faire une démarche auprès du département politique fédéral, à la suite de l'erreur de tir commise lundi à Luziensteig : cinq obus suisses ont en effet explosé au-dessus du territoire de la principauté, à la suite d'une erreur de tir.

C'est Mme Marianne Marxer, secrétaire de la légation liechtensteinoise à Berne, qui a remis la note de son gouvernement, tandis que le ministre Dietz, chef de la division juridique du département politique fédéral, se rendra à la légation pour y présenter les excuses du Conseil fédéral.

« VOIR ET ÊTRE VU » A PERDU DE SA VALEUR...

L'Office fédéral de l'air veut réorganiser l'espace aérien suisse

BERNE (ATS). — Le temps n'est plus où l'espace aérien situé au-dessus du territoire suisse pouvait être librement utilisé par chacun. Le nombre sans cesse croissant des avions qui, grâce à leurs vitesses élevées atteignent des hauteurs toujours plus grandes, a pour effet que l'espace aérien devient une denrée rare.

Cette évolution irrésistible accroît les risques de collision. Avec le nouveau matériel aéronautique, l'ancienne règle d'or « voir et être vu » a largement perdu de sa valeur. C'est pour cette raison que l'Office fédéral de l'air entend réorganiser, par étapes, l'espace aérien suisse, qui est réparti en plusieurs zones bien définies. Les espaces contrôlés sont avant tout réservés aux avions équipés pour le vol aux instruments. Les avions qui ne peuvent être pilotés que d'après les règles de vol à vue ne sont autorisés à utiliser les espaces aériens contrôlés que par beau temps.

TROIS ZONES

On distingue trois catégories d'espaces aériens contrôlés, qui sont les voies aériennes où les avions volent sur de grands parcours à la même altitude de croisière d'un point fixe de navigation à l'autre. La seconde concerne les régions de contrôle terminales où les avions montent à leur niveau de croisière ou descendent de ce niveau vers les aéroports. Enfin, la troisième touche les zones de contrôles, où les avions atterrissent et décollent.

Les voies aériennes et les routes dans les régions de contrôle terminales sont balisées au moyen de radiophares et d'autres appareils de navigation. Dans l'espace aérien non contrôlé, chaque avion peut se déplacer librement, à condition d'observer les règles de l'air. La commission fédérale de la sécurité aérienne, organe consultatif du département fédéral des transports et communications et de l'énergie, a maintenant élaboré, après plusieurs années de travail, des propositions de réorganisation de l'espace aérien. Si souhaitable soit-il, le contrôle de l'ensemble de l'espace aérien ne pourra être réalisé à plus ou moins bref délai, car la formation des pilotes et l'équipement de bord des aéronefs sont par trop différents.

DES PROPOSITIONS

Les propositions de la commission peuvent être résumées comme suit :

● **Les espaces aériens contrôlés demeurent en premier lieu réservés au vol aux instruments. Les vols non contrôlés ne sont plus admis librement que jusqu'à certaines hauteurs limites. Les avions militaires ne sont autorisés à traverser les espaces aériens contrôlés qu'une fois établie la coordination avec les vols civils et à condition que les distances de sécurité prescrites soient observées (cette réglementation existe depuis 1961).**

● **L'espace aérien contrôlé est limité vers le haut. Au-dessus de 14,000 mètres d'altitude, les vols militaires ont la priorité. Les aéronefs civils ne sont autorisés à utiliser cet espace pendant les heures de vols militaires qu'avec l'autorisation du bureau de coordination civil militaire.**

● **Dans l'espace aérien non contrôlé circulent en premier lieu des aéronefs, avec ou sans radio, selon le principe « voir et être vu ». Les pilotes sont tenus de se procurer, avant le départ, les informations fournies par l'organisation d'annonce sur les risques que d'autres utilisateurs de l'espace aérien font éventuellement courir à leur vol. Cette organisation existe déjà depuis le 1er mars 1966. Dans l'espace aérien non contrôlé se trouvent, au-dessus de 3000 mètres d'altitude, les zones réservées à l'aviation militaire. A l'avenir, les pilotes civils qui voudront voler au-dessus de cette hauteur limite devront être en contact radio avec l'organe compétent des services de la circulation aérienne. Cette liaison radio est d'une grande valeur non seulement pour le pilote civil, mais encore pour le pilote militaire, car les mouvements des avions civils lui sont annoncés comme constituant un danger.**

Recul des livraisons de lait en septembre

BERNE (ATS). — Depuis l'été, les livraisons de lait manifestent une tendance régressive, et il a été possible, en septembre, de les réduire de 5,2 pour cent, les fixant à 2,060,000 quintaux. La diminution a atteint 6,9 pour cent en Suisse romande et 4,8 pour cent en Suisse alémanique.

La réduction des livraisons de 5 pour cent, fixée comme premier but à atteindre d'ici octobre, a pu donc être assurée. Mais cela ne signifie pas que toutes les difficultés soient surmontées. Les milieux agricoles sont conscients de la nécessité de poursuivre la réduction des livraisons de lait au cours de l'hiver.

Mais la diminution constatée en septembre apparaît comme une preuve que les mesures décidées conduisent au but désiré.

M. Bonvin reçu par le shah d'Iran

TÉHÉRAN (ATS-AFP). — M. Roger Bonvin, chef du département des transports, des télécommunications et de l'énergie et ancien président de la Confédération, a été reçu hier matin en audience par le shah. M. Bonvin était accompagné de sa femme et de l'ambassadeur de Suisse à Téhéran, M. Max Kœnig.

L'entrevue avait un caractère exclusivement privé, M. et Mme Roger Bonvin s'étant rendus en Iran pour voir leur fille, Mlle Geneviève Bonvin, qui s'occupe, depuis mars dernier, de l'éducation de la princesse Farahnaz, 5 ans, deuxième enfant des souverains. M. et Mme Bonvin ont déjà rencontré l'impératrice Farah mardi dernier, le lendemain de leur arrivée à Téhéran.

Selon les milieux touchant de près la cour impériale d'Iran, le shah et l'impératrice envisageraient d'envoyer dès l'année prochaine le prince héritier Reza, âgé de 7 ans, dans un collège en Suisse pour y poursuivre ses études. Le shah a reçu une partie de son éducation à Lausanne.

Résolution des journalistes de langue française

(C.P.S.) Réunis à Aoste pour leur dixième congrès international, les membres de l'association internationale des journalistes de langue française ont voté la résolution suivante :

« L'association salue avec une chaleureuse sympathie les efforts déployés par la population valdotaine de langue française pour sauvegarder son patrimoine culturel. »

« Considérant qu'il est dans l'intérêt même d'un pays que toutes ses régions gardent leur originalité et considérant l'importance des moyens modernes de diffusion pour la transmission d'un patrimoine linguistique, l'association demande au gouvernement de Rome d'autoriser l'installation de réémetteurs permettant de prolonger dans la vallée les émissions de la télévision française et demande à la radio-télévision italienne de consacrer une chaîne de diffusion en langue française au val d'Aoste, réservée à la retransmission des programmes de Suisse romande et de France et de faciliter également la diffusion de la télévision scolaire en langue française. »

« L'association attire l'attention de tous les gouvernements et populations intéressées sur le fait que la création de satellites de communication ne saurait se faire sans l'utilisation de la langue française. »

« L'association salue enfin avec satisfaction le projet d'un comité privé visant à la création d'un lycée d'expression française à Aoste. »

Les débats se déroulèrent sous la présidence de M. Claude Bodinier de Neuchâtel et en présence de nombreuses autorités de la vallée ainsi que d'une soixantaine de journalistes venus de France, du Canada, du Congo ex-belge et de la Suisse.

La «Chaîne du bonheur» : près de 4 millions pour l'aide aux Biafra et Nigeria

ZURICH (UPI). — La collecte de la « Chaîne du bonheur » en faveur des victimes de la guerre au Nigeria et au Biafra a atteint jusqu'à lundi 14 octobre la somme de 3,9 millions de francs qui sera répartie entre les six organisations humanitaires et charitables de la Croix-Rouge, de la centrale « Caritas », de l'œuvre d'entraide des Eglises évangéliques de Suisse, de « Terre des hommes », du comité suisse pour l'UNICEF et de la commission suisse pour l'aide à la jeunesse, en vue de la fourniture de médicaments, de vivres, de denrées alimentaires pour nourrissons et enfants, d'équipements médicaux, pour le financement d'équipes de volontaires sociaux, la reconstruction d'écoles, d'hôpitaux et de villages pour enfants victimes de la guerre.

CONFÉDÉRATION

L'affaire de la margarine en plaque : le Conseil fédéral va s'en occuper

BERNE (UPI). — Le Conseil fédéral va s'occuper de l'affaire de la vente de margarine en plaque, après que le service fédéral de l'hygiène a donné les autorisations nécessaires au fabricant de ladite margarine.

Le conseiller national Josef Leu, conservateur lucernois, a adressé une question écrite urgente au Conseil fédéral, dans laquelle il constate, ainsi que le rapporte le service d'information agricole, que la forme de vente de cette margarine et la publicité faite autour d'elle est en contradiction avec les efforts déployés en faveur de l'écoulement du lait. M. Leu invite le Conseil fédéral à prendre des mesures immédiates pour mettre fin à ce qu'il appelle un « abus patent ».

Réunion de la commission consultative de politique économique

BERNE (ATS). — La commission consultative de politique économique s'est réunie à Berne sous la présidence de l'ambassadeur Paul Jolles, directeur de la division du commerce.

Le président a renseigné la commission sur l'état actuel du problème de l'intégration européenne. Elle a ensuite procédé à un échange de vue à ce sujet.

En vertu de l'arrêté fédéral concernant les mesures de défense économique envers l'étranger, la commission s'est également occupée, après un exposé introductif de l'ambassadeur Weitnauer, des arrangements conclus avec la CEE, le Danemark et l'Autriche, accords concernant la formation des prix de certains fromages exportés vers la Suisse, ainsi que des arrêtés respectifs du 26 juillet 1968 du Conseil fédéral. Quelques membres de la commission ont exprimé leurs appréhensions quant aux mesures adoptées. Cependant, après une discussion approfondie, la commission les a approuvés.

Les obsèques de l'ambassadeur Stiner

BERNE (ATS). — Les obsèques de M. Sven Stiner, ambassadeur de Suisse aux Pays-Bas, décédé accidentellement, auront lieu jeudi, à 14 heures, au crématoire de Berne. Le Conseil fédéral s'y fera représenter par M. Willy Spuhler, président de la Confédération et chef du département politique fédéral.

Don du COE pour les victimes des inondations en Inde

GENÈVE (AP). — Le Conseil œcuménique des Eglises a annoncé mardi avoir envoyé 10,000 dollars en Inde pour le début d'un programme de secours aux victimes des inondations du Bengale occidental.

Le Conseil œcuménique a également demandé aux organismes qui lui sont affiliés de lui fournir en plus 25,000 dollars pour répondre à une demande d'une organisation chrétienne indienne.

Swissair ne vole plus qu'avec des « Jet »

ZURICH (UPI). — Avec l'entrée en vigueur de l'horaire d'hiver 1968/69, Swissair ne volera désormais plus qu'avec des « Jet ». Elle est ainsi une des premières compagnies européennes à renoncer aux avions à piston sur son réseau régulier. En effet, les derniers « Convair CV-440 Metropolitan » à hélices vont être mis hors service. Ils assuraient notamment la liaison Zurich-Genève. En outre, quatre des sept « Caravelle » encore en exploitation seront remplacées par la même occasion par cinq nouveaux « DC-9-32 » portant ainsi le nombre des appareils de ce type à seize d'ici fin mars 1969.

La formation des pilotes de lignes

ZURICH (ATS). — Douze avions de l'Ecole suisse d'aviation ont quitté la Suisse lundi dans le cadre du premier semestre de formation des pilotes de lignes. Sept instructeurs et 20 élèves prennent part à cet exercice qui permettra aux participants de se familiariser avec l'organisation technique et aérienne existant à l'étranger. La flotte se rendra à Palerme après avoir touché les aéroports de Samaden, Ancona, Bari et Reggio. Au retour, elle joindra Reggio, Naples, Rome, Ajaccio, Cagliari, Bastia et Gênes avant de regagner la Suisse le 19 octobre. Elle aura accompli 22 heures de vol.

Le trafic des marchandises est d'un bon rapport

BERNE (ATS). — En 1967, les recettes des CFF et du BLS provenant du transit des marchandises se sont élevées à 260 millions de francs. Si l'on comprend les recettes encaissées par les transitaires à la frontière, ajoute le « bulletin des CFF », ce ne sont pas moins de 340 millions de francs dont bénéficie l'économie nationale. Les autres entreprises de transport ont perçu cent millions pour leur propre transit. En fin de compte, le montant global de 440 millions de francs provenant de transports internationaux de marchandises, opérations commerciales de transit comprises, représentent près de la moitié de l'excédent de la balance commerciale suisse.

Genève et Zurich : téléphone en direct avec l'étranger

BERNE (UPI). — Les abonnés au téléphone en Suisse peuvent de plus en plus téléphoner en direct à l'étranger. C'est surtout le cas pour Genève et Zurich. A Genève, la sélection automatique directe internationale a été mise à la disposition des abonnés aux centraux du Mont-Blanc, du Grand-Pré et des Eaux-Vives.

A Zurich, 85,000 abonnés peuvent désormais établir directement leurs communications avec l'étranger.

ATTENTION

Restaurant Beau-Rivage, NEUCHATEL

2 DERNIERS JOURS

Mercredi 16 et jeudi 17

de 9 heures à 18 h 30

MISE EN VENTE

d'une grande quantité de tapis, reçus directement du port franc et de provenances diverses. Voici quelques prix :

TAPIS POUR STUDIOS, différents coloris	à partir de Fr.	50.—
ENTOURAGES 3 PIÈCES	» »	80.—
DESCENTES DE LITS	» »	15.—
TAPIS LAINE, 240 × 340 cm.	» »	280.—

SPLENDIDE COLLECTION DE TAPIS PERSANS
garantis d'origine, faits à la main

BELOUTSCH	à partir de Fr.	150.—
KARADJA	» »	40.—
CHIRAZ	» »	150.—

ainsi que GRANDS AFGHANS, MEYREVAN, etc.

Reprise de vos vieux tapis, même très usagés. — Tous nos tapis sont vendus avec certificats de garantie, selon leurs qualités.

ENTRÉE LIBRE - UNE VISITE S'IMPOSE. Jean Wessel, Genève

Service territorial et protection aérienne : la portée des nouvelles dispositions

De notre correspondant de Berne par intérim :

Mercredi dernier, un bref communiqué annonçait de nouvelles dispositions concernant le service territorial et des troupes de protection aérienne. Le texte n'était clair que pour les initiés. Hier matin, le service d'information du département militaire publiait un commentaire qui éclaire la portée de la décision gouvernementale.

La loi sur l'organisation militaire qui, dans sa version la plus récente, date du 21 décembre 1960, indique, parmi les services du département militaire, le « service territorial et des troupes de protection aérienne » qui a pour tâche « de seconder l'armée et d'aider militairement la population civile ».

En réalité, cette tâche embrasse deux domaines d'activité qui ne se recouvrent pas complètement. Or, l'expérience a montré que le second des groupes, celui de la protection aérienne, avec ses quelque 28,000 hommes répartis entre 28 bataillons et 13 compagnies indépendantes, a une tâche suffisamment vaste pour justifier son autonomie. Il doit en outre coordonner l'activité de ses troupes avec celles de la protection civile.

UN SERVICE DES TROUPES DE PROTECTION AÉRIENNE

On aura donc dorénavant un service des troupes de protection aérienne.

Comme l'ancien service, le nouveau sera subordonné au groupement de l'état-major général. Il dépendra du chef de ce groupement pour la préparation à la guerre et du chef de l'instruction pour la formation des recrues et des cadres, donc, actuellement, des colonels commandants de corps Gygli et Hirschi.

A cette réorganisation, le Conseil fédéral mentionne aussi une raison psychologique. « Il importe, lisons-nous dans le commentaire, de donner davantage de relief à cette jeune arme (les troupes de protection aérienne) qui sera appelée à jouer un rôle de plus en plus important dans le cadre de la défense nationale. »

Quant aux affaires du service territorial, elles seront traitées par une subdivision du groupe logistique (jusqu'ici dénommé « groupe soutien et transport ») attribué à l'état-major du groupement de l'état-major général.

LE FRUIT D'UNE LONGUE ÉTUDE

Cette décision est le fruit d'une longue étude. Il est apparu judicieux de réunir sous la direction d'un seul et même sous-chef d'état-major le service logistique et les affaires territoriales qui sont interdépendants. Le service logistique sera donc, à l'avenir, responsable non seulement des transports et du ravitaillement, mais encore des affaires territoriales.

Rappelons que ces transformations ont entraîné diverses promotions. En effet, le chef de l'actuel service territorial et des troupes de protection aérienne, le colonel-brigadier Denis Borel, dirigera, dès le 1er janvier prochain, le groupe logistique, avec le grade de colonel divisionnaire. Le colonel Aymon de Pury, promu colonel brigadier, sera à la tête de la subdivision des affaires territoriales, en même temps que chef du service territorial à l'état-major de l'armée. Enfin, le colonel E.M.G. Jean-Louis Jeanmaire, devient le chef du nouveau service de protection aérienne, avec le grade de colonel brigadier.

Cette fois, les Romands ne pourront pas prétendre avoir tiré la courte paille.

Intérim

VALAIS

Campagne pour l'introduction du suffrage féminin dans le canton

(c) Les radicaux valaisans présidés depuis quelques semaines seulement par le dynamique avocat sierrois Guy Zwissig, ont décidé d'entreprendre une importante campagne en vue d'introduire le suffrage féminin dans le canton.

Tout sera mis en œuvre pour donner une suite concrète à la motion déposée au Grand conseil par le député François Couchepin, de Martigny, en faveur du suffrage féminin.

Dès cet automne, des femmes pourront siéger au sein des diverses commissions du parti radical et seront entendues comme les autres. Les radicaux vont d'autre part organiser dans de nombreuses localités valaisannes des débats publics sur le vote de femmes. Celles-ci sont invitées à y assister et à prendre la parole.

Notons que bon nombre de Valaisans sont favorables au suffrage féminin mais ne sont guère pressés de vouloir accorder le droit de vote aux femmes, estimant que « tout cela n'est pas encore tout à fait mûr ».

Toute cette question d'ailleurs va venir sous peu devant le Grand conseil. Le gouvernement a d'ores et déjà donné un avis favorable au suffrage féminin. Reste à savoir ce que pensera la haute assemblée et surtout le peuple.

Suites mortelles d'un accident

(c) Un septuagénaire est mort tragiquement lundi à l'hôpital de Martigny. La victime, M. Alfred Lambiel, 76 ans, avait été fauché par une auto quelques jours plus tôt, alors qu'il traversait la route cantonale à Riddes entre Sion et Martigny. M. Lambiel était père de six enfants. L'un de ses fils, M. Jules Lambiel, est conseiller communal à Isérables.

DOUBLE REFUS DE PRIORITÉ: TROIS BLESSÉS

(c) Deux accidents, tous deux dus à l'inobservation de priorité se sont produits hier en Valais. Le plus grave a eu lieu à l'intérieur de la cité industrielle de Chippis près de Sierre. Un chauffeur de Chalais, M. Maurice Perren, 30 ans, oublia d'accorder la priorité de droite à un automobiliste genevois, M. Albert Keyrli, 68 ans. Ce dernier a été hospitalisé avec plusieurs côtes cassées et une forte commotion.

De son côté une jeune fille de vingt ans, Mlle Jacqueline Roduit n'accorda pas également la priorité à un chauffeur de Saxon, M. Fernand Tissières, 40 ans. La collision fut inévitable. Les deux véhicules sont hors d'usage. Les occupants ne sont que légèrement blessés. L'accident s'est produit au nouveau carrefour situé entre les trois communes de Fully, Saillon et Saxon. Ce carrefour a été entièrement modernisé récemment. Depuis lors, hélas, les automobilistes font beaucoup moins attention qu'autrefois et les accidents sont de ce fait plus nombreux.

GENÈVE

Fillettes fauchées sur un passage de sécurité

(c) Peu avant 9 heures, à la rue des Pâquis, deux fillettes de 4 et 7 ans, qu'une automobiliste avait invité à traverser la chaussée en stoppant pour cela, s'étaient donc engagés dans le passage trompeusement dit « de sécurité ».

A ce moment survint un chauffard, qui doubla la voiture arrêtée sur sa gauche, et faucha les enfants. Anna-Maria Tirador et sa sœur Maria-Isabella, furent jetées à terre avec violence et grièvement blessées. Elles souffrent de lésions multiples et de fortes commotions cérébrales. La police a retiré le permis de conduire du dangereux conducteur.

Défaut de priorité : 3 blessés

(c) Mardi matin, vers 8 h 30, une conductrice, Mme Jeanne Maire, a refusé la priorité à un taxi piloté par M. Claude Guillot, à la rue de Montbrillant, provoquant ainsi une collision.

Mme Maire fut éjectée de son véhicule ainsi que sa passagère, Mlle Arlette Zuber. Toutes deux furent blessées ainsi que le chauffeur de taxi. Mlle Zuber est la plus grièvement atteinte.

Réouverture du musée d'ethnographie

GENÈVE (ATS). — Le musée et institut d'etnographie de Genève, riche de plusieurs dizaines de milliers de pièces, a rouvert ses portes, mardi, après une fermeture de douze mois consacrée à d'importants travaux de restauration et d'aménagement.

Sur les 35,000 pièces, qui forment le « trésor » du musée d'ethnographie 20,000 pièces environ ont été déplacées, photographiées et « fichées ». D'autre part, quelques objets ayant disparu ces dernières années, les dispositifs de sécurité ont été renforcés. La bibliothèque a été réorganisée et un local des périodiques a été créé. Des cabinets de travail ont été aménagés pour les conservateurs. Enfin, le musée disposera dorénavant d'un studio de prise de vue, d'un atelier de dessin et d'un local réservé à des sociétés savantes.

★ La Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux de la Suisse a organisé à Winterthour une réunion de ses commissions des travailleurs italiens et espagnols. Plus de soixante participants ont répondu à l'invitation, et se sont occupés des problèmes posés par l'intégration des travailleurs étrangers au sein des syndicats.

SUISSE ALÉMANIQUE

Déraillement sur la ligne Bâle-Lucerne

TRAFIC PERTURBÉ

LUCERNE (ATS). — A la suite d'un malentendu relatif à l'observation d'un signal, la locomotive et le premier vagon du train de marchandises 5498, Bâle-Chiasso, ont déraillé à Boswil-Buenzen, mardi matin, à 1 h 52. Uu butoir et un pylône ont été endommagés, et les dégâts au matériel roulant sont importants.

Le tronçon Wohlen-Muri a dû être fermé au trafic, durant plusieurs heures. Quatre trains internationaux et six trains de marchandises ont été détournés par Zurich. Le trafic a repris sur une voie à 6 h 26, et sur les deux voies à 9 h 15.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION: HUIT BLESSÉS

SCHLIEREN (ATS). — Huit personnes blessées, dont cinq grièvement, tel est le bilan d'un accident de la circulation qui s'est produit à Schlieren, dans le canton de Zurich.

Une voiture conduite par un jeune homme de 24 ans, s'est jetée contre une fourgonnette qui roulait en sens inverse en tenant correctement sa droite. Les sept occupants de la voiture et le conducteur de l'autre véhicule ont été hospitalisés.

Le nouveau président de l'UNES

Réuni à Berne, le congrès de l'Union nationale des étudiants de Suisse « UNES » a désigné le nouveau président de l'Association, en la personne de M. Franz Marti, de Goldau. Il a en outre élu les deux représentants de l'UNES à la conférence universitaire suisse.

Nouvelles financières

Augmentation du capital de la Société de banque suisse

L'assemblée générale extraordinaire de la Société de banque suisse qui s'est réunie à Bâle le 15 octobre sous la présidence de M. Samuel Schweizer, a approuvé à l'unanimité du conseil d'administration d'augmenter le capital-actions de 300 millions à 330 millions de francs et a constaté la souscription des 60,000 nouvelles actions ainsi que le versement de leur valeur nominale, savoir 30,000,000 fr. L'assemblée générale, à laquelle assistaient 90 actionnaires représentant 328,923 actions a en outre approuvé la modification correspondante du § 4 des statuts.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Que les portes claquent ou non, tout cela n'empêche pas Smith d'embrasser sa femme, dès son retour à Salisbury

(Téléphoto AP)

Bien qu'en désaccord, Wilson et Smith ne veulent pas claquer la porte

LONDRES (ATS-AFP). — « Nous ne capitulons pas et nous ne fermons pas la porte à la négociation », a déclaré aux Communes M. Wilson, en présentant le texte du « livre blanc » britannique sur les négociations anglo-rhodésiennes qui se sont déroulées à bord du croiseur « Fearless », en rade de Gibraltar.

« Il appartient maintenant à Salisbury de prendre ses décisions a encore déclaré le premier ministre. Mais, a-t-il dit, la base d'un accord est et doit rester celle des six principes, qui sont essentiels à l'avenir de la Rhodésie, à l'avenir des Rhodésiens de toutes races pour lesquels le gouvernement britannique est responsable ».

RIEN DE FAIT

Après avoir constaté que les discussions sur le « Fearless » ne mèneraient à rien de définitif, M. Wilson a, dit-il, proposé à son interlocuteur de mettre par écrit les propositions britanniques et de les lui laisser étudier à loisir.

Le premier ministre a affirmé avoir fait comprendre à M. Smith que le gouvernement britannique ne pourrait faire aucune concession sur les six principes fondamentaux de sa politique.

Les concessions envisagées par Londres, a déclaré M. Wilson, ne peuvent l'être que dans le cadre d'un accord contenant les garanties prévues sur les six principes. Le programme britannique comporte en outre une aide de 50 millions de livres sur dix ans pour l'accélération de l'éducation des Africains, notamment dans le domaine technique.

TOUJOURS OUVERTE

Quant à M. Smith, il a notamment déclaré : « La porte est toujours ouverte. Je pense que nous ne devrions pas nous hâter de la claquer ».

A propos du document énumérant les conditions minimales posées par Londres à un éventuel règlement du problème rhodésien, M. Smith a indiqué que le gouvernement l'avait étudié, et « qu'aucun de ses termes ne contraignait à précipiter les choses ». « Nous allons prendre notre temps » a-t-il souligné.

Pékin évacue du Viet-nam une partie de ses 50,000 hommes

HONG-KONG (AP). — Le gouvernement de Pékin a commencé à évacuer une partie des 50,000 soldats qu'il avait envoyés au Viet-nam pour la réparation des routes, voies ferrées et ponts, déclare-t-on de bonnes sources.

On ignore encore l'importance de ce mouvement. Selon les experts, les Chinois ont pris cette mesure parce qu'ils ne croient pas que les Américains reprendront leurs bombardements au nord du 19me parallèle.

Les forces chinoises comprennent également des experts techniques et des spécialistes de la défense aérienne. Ces unités demeureront au Viet-nam.

La décision de Pékin, qui n'est connue des services de renseignements que depuis quelques semaines, indique que le réseau routier et ferroviaire détruit par les Américains a pu être reconstruit, tout au moins les grands axes.

Par ailleurs, les perspectives d'une rencontre au sommet entre le président Johnson et les chefs d'Etat des pays alliés des Etats-Unis dans la guerre du Viet-nam paraissent s'éloigner de plus en plus.

Il y a un mois, on laissait entendre dans les milieux proches de la Maison-Blanche qu'une telle entrevue pourrait vraisemblablement se tenir vers la mi-octobre à Honolulu.

Depuis, M. Dean Rusk a indiqué qu'il n'existait aucun projet concret « bien qu'une telle rencontre soit toujours possible ».

Liou Chao-chi serait « épuré »

TOKIO (AP). — Radio-Pékin a annoncé que « les forces révolutionnaires dans le pays, sous la direction du président Mao, ont complètement débarrassé la Chine de son Khrouchtchev et de sa poignée de partisans ».

La qualification de « Khrouchtchev chinois » est utilisée par la presse de Pékin pour désigner le président Liou Chao-chi, ce qui donne à penser que le chef d'Etat a été dépouillé de toutes ses fonctions au sein du parti.

Le commentateur de Radio-Pékin a précisé que la nouvelle a été annoncée dans un éditorial du « Drapeau rouge », l'organe doctrinal du parti communiste chinois.

Lemnitzer donne l'alarme: les armées de l'Est sont les plus puissantes

LISBONNE (ATS-AFP). — le général Lemnitzer, commandant suprême allié en Europe, a souligné devant l'assemblée générale des Associations atlantiques, les illusions de la « prétendue détente », la puissance sans égale des forces classiques du Pacte de Varsovie, la nécessité de renforcer en qualité les moyens de l'OTAN et de maintenir son organisation et ses structures.

AUJOURD'HUI

Les pays du Pacte de Varsovie, dit-il, possèdent les forces armées les plus puissantes du monde d'aujourd'hui. Elles sont appuyées par d'abondants moyens aériens tactiques et nucléaires et, de plus, il existe de puissants moyens nucléaires stratégiques susceptibles de causer à l'Occident des dommages catastrophiques. Ces moyens sont constamment améliorés. Les budgets militaires des pays de l'Est augmentent d'année en année. Bref, le potentiel militaire du Pacte de Varsovie dépasse largement ce qu'il lui faut pour se défendre contre l'OTAN.

PAS DE RÉDUCTION DE SERVICE

Celui-ci s'est orienté vers une nouvelle stratégie à base de ripostes « souples et appropriées ». Ce serait manquer de réalisme que de croire possible une diminution des effectifs, comme certains pays l'ont envisagée. Le général Lemnitzer demande une amélioration en qualité et non en quantité des moyens mis à sa disposition et note que le service militaire ne saurait avoir une durée inférieure à dix-huit mois. Il s'oppose à toute réduction unilatérale des forces atlantiques.

Le retrait de la France de l'organisation militaire a causé de « sérieuses difficultés » sur le plan militaire, les relations avec la France restent « ambiguës ». Si les alliés ne pouvaient en cas de conflit disposer des forces et installations françaises, ils seraient amenés à engager leurs réserves — y compris les armes nucléaires — à un stade plus avancé.

LES POINTS SUR LES I

Le général Lemnitzer remarque qu'« une application massive de la puissance nucléaire contre des objectifs stratégiques en territoire ennemi ne constitue pas, en soi, une solution ». Il faut, selon lui, maintenir la supériorité nucléaire de l'Occident et faire en même temps « clairement comprendre que l'OTAN a la volonté et la détermination d'utiliser cette supériorité en cas de besoin ».

SURVEILLANCE

Dans ce contexte, on apprend que le commandant sud-Europe de l'OTAN a annoncé la création d'un nouveau commandement qui sera chargé de surveiller les forces navales soviétiques en Méditerranée.

Le commandement, qui sera créé le 21 novembre, s'appelera « Forces maritimes et aériennes en Méditerranée » et aura son Q. G. à Naples. Il aura à sa tête le contre-amiral américain Edward Outlaw.

Une cinquantaine de bâtiments de guerre soviétiques se trouvent actuellement en Méditerranée. Au cours des derniers dix jours, huit navires soviétiques, dont un croiseur, ont franchi les détroits pour se rendre en Méditerranée.

SUITE Le vol d'Apollo 7

Ils se sont mis à « flotter » pour bien montrer la grandeur de la cabine.

Puis, tandis que l'un de ses camarades tenait la caméra, Schirra a fait « visiter » la cabine, en montrant successivement les systèmes de guidage et de navigation, le garde-manger, etc.

BIEN TRAVAILLÉ

En tout cas, les trois cosmonautes américains d'« Apollo 7 » avaient hier couvert plus du tiers de la distance maximale de 7,240,000 km prévue pour leur randonnée dans l'espace, si celle-ci se poursuit comme on l'espère jusqu'au 22 octobre.

Walter Schirra, Don Eisele et Walter Cunningham ont accompli avec succès quatorze des vingt principales missions inscrites à leur plan de vol. Ils en feront trois autres obligatoirement lors de la rentrée dans l'atmosphère. Aucune des missions qui restent au programme n'a suffisamment d'importance pour que l'échec de l'une d'elles oblige à un vol similaire au vol actuel, a affirmé le directeur du vol, M. Gene Kranz.

L'une des expériences prévues pour hier était particulièrement importante : les astronautes devaient maintenir constamment pointé à l'opposé de la terre l'un des deux radiateurs situés à l'extérieur du compartiment moteur de leur cabine, afin de tester son efficacité dans le cas d'un fonctionnement continu du système d'environnement.

L'HOMME...

La panne d'électricité survenue dimanche à bord du vaisseau « Apollo 7 » et la rapidité avec laquelle l'astronaute Walter Cunningham a réagi, apporte une preuve supplémentaire du caractère irremplaçable de l'homme à bord des engins spatiaux.

En dix-sept vols d'engins habités par des Américains, c'est la dixième fois que les astronautes doivent intervenir de leur propre initiative pour redresser une situation anormale dans l'espace.

On sait que les voyants rouges du vaisseau « Apollo 7 » s'étaient allumés, indiquant une rupture du courant électrique dans le circuit principal. Cunningham supposa tout de suite qu'il y avait une surcharge du circuit et pressa rapidement un disjoncteur. S'il avait trop tardé, le circuit aurait pu être endommagé, et la mission aurait dû être écourtée.

Les responsables du centre de contrôle de Houston estiment en effet que si « Apollo 7 » avait été entièrement automatique, sans homme à bord, il n'y aurait eu aucun moyen de résoudre le problème à partir du sol.

Les pirouettes spatiales de Schirra ne font pas perdre le sourire à sa femme que l'on voit ici au centre spatial de Houston

(Téléphoto AP)

Le chef de la NASA : de l'argent pour la recherche spatiale

NEW-YORK (ATS-AFP). — « En dépit des réductions budgétaires affectant depuis plusieurs années le budget de la NASA, les sommes totales consacrées, cette année, par les Etats-Unis, à l'exploitation de l'espace dépasseront 30 milliards de francs », a précisé M. Welsh, directeur général du conseil spatial des Etats-Unis, devant le 19me congrès de la fédération internationale d'astronautique, qui s'est ouvert à New-York.

« D'ailleurs, a ajouté M. Welsh, j'espère que cette tendance à diminuer le budget de la NASA va bientôt se renverser et que les dépenses consacrées à l'espace vont à nouveau augmenter. Nous sommes parvenus à un tournant et il faut se pencher sur l'avenir de la recherche spatiale. »

« Père » de la réforme économique tchécoslovaque

M. Ota Sik aurait quitté Belgrade pour la Suisse

BELGRADE (DPA-AP). — M. Ota Sik, ancien remplaçant du président du conseil des ministres tchécoslovaque, qui, depuis l'invasion de son pays, s'était réfugié à Belgrade, vient de quitter la Yougoslavie.

Selon des informations parvenues de Belgrade, M. Sik qui passe pour être l'initiateur de la réforme économique tchécoslovaque et, pour ce motif, avait été violemment attaqué par les Soviétiques au cours de ces derniers mois, se serait rendu en Suisse. Il aurait l'intention d'y tenir des conférences de politique économique. D'après l'opinion d'observateurs à Belgrade, il est probable que M. Sik a voulu éviter, en prolongeant son séjour dans cette ville, de provoquer des complications politiques pour ses hôtes yougoslaves.

LES TROUPES SOVIÉTIQUES

Par ailleurs, le traité sur le stationnement temporaire de troupes soviétiques en Tchécoslovaquie sera signé aujourd'hui à Moscou, a annoncé Radio-Prague mardi soir.

Le commentateur de la radio a ajouté que l'Union soviétique signerait le traité également au nom des quatre autres pays du pacte de Varsovie, dont les troupes, aux termes du traité, vont se retirer de Tchécoslovaquie.

Les entretiens entre le président du conseil, M. Oldrich Cernik et les dirigeants soviétiques se sont déroulés dans « une atmosphère de travail et de camaraderie » déclare le communiqué publié à Moscou.

Selon certaines informations, l'URSS aurait insisté pour le maintien d'une force allant de 50,000 à 100,000 soldats. Les forces soviétiques stationnant en Tchécoslovaquie sont évaluées entre 275,000 et 600,000 hommes.

Du LSD pour les soldats anglais

LONDRES (AP). — Le ministère de la défense a reconnu qu'au cours d'expériences pratiquées au centre de recherches sur la guerre chimique à Porton-Down (Wiltshire) des volontaires âgés de 20 à 30 ans ont absorbé du L.S.D., cela afin d'examiner quelles seraient les réactions de militaires mis hors d'état de combattre par un ennemi utilisant des produits hallucinogènes.

Ces expériences ont suscité de vives critiques de la part de divers organismes, notamment de l'Association nationale contre l'abus des stupéfiants, dont le fondateur, le révérend John McNichol a déclaré : « Cette attitude est dangereusement comparable à celle des Japonais pendant la dernière guerre. Ils avaient convaincu leurs jeunes soldats que la mort n'existait pas. Au Congo, il n'y a pas longtemps, des soldats ont reçu de la marijuana pour leur faire perdre l'esprit. Est-ce aussi ce qui se produit ici ? »

Mais M. Neville Gadsby, directeur du centre de Porton-Down, a ainsi précisé le point de vue officiel : « L'intérêt que nous portons au LSD est qu'il pourrait être utilisé par une force ennemie pour mettre les soldats hors d'état de combattre. Donc il nous faut tout savoir de ses effets, afin de trouver un moyen de défense ».

Sans vouloir préciser le détail des expériences, M. Gadsby a cependant révélé que les volontaires n'ont en aucun cas reçu plus d'une dose de LSD, « dose qu'un hippy moyen trouverait trop faible ».

Londres: le Salon de l'auto s'ouvre dans un climat social très tendu

LONDRES (AP). — Le Salon de l'automobile britannique s'ouvre aujourd'hui à Earls-Court avec les scintillements de chrome habituels mais également dans un climat social tendu, la grève menaçant l'industrie automobile britannique.

Cette année, 70 marques de 14 pays exposent leurs derniers modèles mais ce sont naturellement les fabricants britanniques qui dominent l'exposition et qui comptent obtenir au cours des dix prochains jours le plus de commandes.

Pourtant le climat est lourd en Grande-Bretagne. Au cours des dernières semaines, l'industrie automobile a perdu environ 600 millions de francs à la suite de conflits sociaux. En outre, si aucun compromis n'est trouvé cette semaine, une grève nationale va paralyser l'industrie automobile.

Le tableau des exportations britanniques est cependant satisfaisant. Au cours des huit premiers mois de cette année, 460,000 véhicules d'une valeur de 2,304 milliards de francs ont été exportés.

PEU DE NOUVEAUTÉS

Sur les nombreux modèles exposés, on en compte peu de nouveaux. Il s'agit le plus souvent de voitures munies d'un moteur plus puissant ou dont la carosserie a été redessinée.

L'une des vedettes du salon est la Jaguar XJ6 de 2,8 l qui a été fabriquée principalement pour le marché européen.

En dépit de la tendance à équiper les véhicules de moteurs plus puissants, une grande partie du salon est consacrée aux « mini-cars ». La société japonaise Honda présente un modèle avec changement de vitesse automatique à des prix défiant toute concurrence.

A noter également qu'un grand effort a été fait pour renforcer la sécurité des voitures et pour lutter contre la pollution atmosphérique.

Tito se déclare prêt à défendre l'indépendance de la Yougoslavie

HRASTNIK (ATS-AFP). — Le maréchal Tito, président de la République, a déclaré que « la Yougoslavie est prête à défendre son indépendance par tous les moyens ».

S'adressant à la population de Hrastnik, centre minier slovène, le chef de l'Etat yougoslave a précisé : « Nous voulons demeurer indépendants et nous désirons une collaboration à égalité de droits dans la paix avec tous les peuples. »

Parlant de certains problèmes de politique internationale, le maréchal Tito s'est déclaré « peu optimiste » au regard de la situation actuelle dans le monde.

« Ce qui m'inquiète spécialement, ce sont les tendances à résoudre les problèmes en suspens par la force, et la non-reconnaissance de la souveraineté des petits peuples », a souligné le président yougoslave, en affirmant que « le peuple yougoslave aspire à la paix et à la liberté en rejetant la politique de la force et toute ingérence dans les affaires intérieures des autres pays ».

Le président Johnson a exprimé son « admiration » pour le peuple yougoslave et a souligné « l'intérêt constant qu'il porte au maintien de l'indépendance et de la souveraineté de ce pays, ainsi qu'à son développement économique », déclare par ailleurs un communiqué publié à l'issue d'un entretien entre le président des Etats-Unis et M. Burke Elbrick, ambassadeur américain à Belgrade, qui se trouve actuellement à Washington pour consultations.

La présidence ne fournit habituellement aucune indication sur les conversations du président Johnson avec ses ambassadeurs à l'occasion de leur séjour dans la capitale fédérale.

Mais, cette fois, la Maison-Blanche a publié un bref commentaire indiquant que les relations américano-yougoslaves avaient constitué l'essentiel de cette entrevue, et ajoutant que le président Johnson avait évoqué « la longue tradition d'assistance des Etats-Unis à la Yougoslavie » et rendu hommage « au dévouement du peuple yougoslave à la cause de la liberté ».

SUITE Greffe

Il ne lui donne pas non plus de régime, mais, a-t-il précisé, « bien que nous ne l'empêchions pas de boire une bière à l'occasion, nous ne voudrions pas qu'il s'adonne à l'alcool ».

UN DÉCÈS

M. Louis Fierro, un des Américains sur lesquels une greffe du cœur semblait avoir le mieux réussi, est mort, victime apparemment du phénomène de rejet.

M. Fierro avait été réadmis le 11 octobre à l'hôpital Saint-Luc où il avait été opéré le 21 mai par le Dr Denton Cooley. Il avait été la quinzième personne au monde et la quatrième à Houston sur laquelle avait été opérée une transplantation cardiaque. Il avait quitté l'hôpital en juillet après une convalescence normale et avait repris son travail de vendeur d'automobiles d'occasion.

Récemment des symptômes inquiétants étaient apparus — nausées, accélération du pouls et basse tension artérielle. On déclarait toutefois à l'hôpital Saint-Luc qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter, Philip Blaiberg, en Afrique du Sud, s'étant rapidement remis des mêmes symptômes en juillet dernier.

On se montre maintenant inquiet pour un autre patient du Dr Cooley, M. Everett Thomas, qui fut opéré le 3 mai et chez qui des symptômes identiques sont apparus récemment également, le forçant à retourner à Saint-Luc où il est actuellement en traitement.

Panama : 24 arrestations

PANAMA (AP). — La garde nationale a pénétré dans l'immeuble de l'institut national et a arrêté 24 jeunes gens, dont plusieurs adolescents, après un bref échange de coups de feu, avec des tireurs isolés embusqués dans cet établissement d'enseignement secondaire.

Les touristes anglais continueront à se serrer la ceinture

LONDRES (DPA). — Les touristes britanniques en séjour à l'étranger devront continuer à se serrer la ceinture : en effet, au grand désespoir des agences de voyages, le chancelier de l'Echiquier, M. Roy Jenkins, a annoncé mardi aux Communes que les limitations de sorties de devises appliquées depuis 1966 seront encore valable pour l'année prochaine. Rappelons que les sorties de devises hors de la Grande-Bretagne sont limitées à cinquante livres par personne. (Un peu plus de 500 francs.) Les seules exceptions sont accordées pour les voyages d'affaires ou culturels.

Une conférence de paix entre Israël et la Jordanie ?

TEL-AVIV (AP). — La Grande-Bretagne s'efforce d'organiser actuellement une conférence de paix entre Israël et la Jordanie, rapporte le journal « Maariv ».

Le principal obstacle à une telle conférence, ajoute l'article, vient du fait que les Jordaniens veulent qu'Israël fasse connaître avant l'entrevue ses conditions pour un règlement de la crise.

M. Abba Eban, ministre israélien des affaires étrangères, rencontrera très probablement le président Johnson, mercredi, apprend-on à Jérusalem de source bien informée. Cette entrevue constituera en quelque sorte l'ouverture des négociations sur la vente de cinquante avions « Phantoms » à Israël, négociations qui commenceront officiellement cette semaine.

A travers le monde

Référendum en Irlande

DUBLIN (AP). — Les 1,500,000 électeurs irlandais sont appelés aujourd'hui à répondre par oui ou par non à un important projet de réforme électorale, qui abolirait la représentation proportionnelle en faveur du système direct analogue à celui en vigueur en Grande-Bretagne.

Si les électeurs approuvent la réforme, le parti Fianna fail du premier ministre Jack Lynch a des chances de remporter une large victoire aux prochaines élections.

Un événement : grève au « Figaro »

PARIS (ATS-AFP). — Le plus ancien quotidien français, « Le Figaro », né en 1866, ne paraîtra pas jeudi du fait de la grève de ses rédacteurs. En effet, s'il est déjà arrivé que « Le Figaro », comme d'autres quotidiens, soit empêché de paraître, c'était toujours à la suite de grèves de typographes. Les grèves de journalistes sont rares en France, et le conflit du Figaro est original, puisqu'il repose sur la contestation, par les journalistes, du droit des propriétaires à prendre toute mesure importante sans l'accord des rédacteurs.

Bourke, l'ami des espions va rentrer bientôt en Irlande

DUBLIN (AP). — Selon des sources généralement bien informées, Sean Bourke, qui aida l'espion britannique Blake à fuir en Union soviétique, pourrait regagner prochainement son Irlande natale et un passeport lui aurait déjà été délivré par les autorités irlandaises.

Bourke, qui est âgé de 34 ans, purgeait une peine de sept ans de réclusion à la prison de Wormwood-Scrubs lorsqu'il fit la connaissance de Blake, qui venait d'être condamné à 42 ans de prison pour espionnage.

D'après son frère, Desmond Bourke, il aurait de grandes chances d'obtenir des tribunaux irlandais un arrêt rejetant une demande britannique d'extradition.

Un compatriote de Markovic arrêté

PARIS (AP). — Dans le cadre de l'enquête menée autour de l'assassinat de Stéphane Markovic, il est apparu rapidement, aux policiers de la première brigade mobile que l'ancien secrétaire d'Alain Delon avait été mêlé entre autres à un trafic de stupéfiants à Paris.

Cette partie de l'enquête était alors confiée à la brigade mondaine du Quai des Orfèvres, et elle aboutissait rapidement à l'arrestation d'un compatriote de Markovic, Borislav Mejarovic, 62 ans, repris de justice qui venait de purger une peine de prison pour faux et usage de faux.

Mejarovic a expliqué aux enquêteurs qu'il avait eu l'idée de vendre cinq kilos d'amidon pour de l'héroïne à raison de 11,000 francs le kilo. Il avait remis cette poudre blanche à un troisième Yougoslave, Uros Milicevic, 20 ans. Interpellé à son tour, ce dernier a affirmé qu'il avait remis cette « héroïne » à Markovic, celui-ci prétendant avoir des acheteurs. Mejarovic a été déféré au parquet sous la simple inculpation d'escroquerie.

Accord nucléaire franco-canadien

PARIS (AP). — L'énergie atomique du Canada (EACL) et le commissariat à l'énergie atomique français (CEA) ont annoncé qu'ils ont conclu un accord destiné à étendre leur coopération dans les domaines de la recherche, du développement et de l'information liés aux réacteurs de puissance modérés à l'eau lourde.

SUITE LES IDÉES ET LES FAITS

M. Brandt s'approche de chacun des deux Grands

M. Brandt a voulu en avoir le cœur net. De son entrevue avec M. Gromyko et du discours que celui-ci a prononcé ensuite à la tribune de l'assemblée, il résulte que le Kremlin a mis une sourdine à ses prétentions. Est-ce une victoire de M. Brandt ? Pas tout à fait, car sur tout le reste (interdiction de l'esprit « revanchard » allemand, question de la non-appartenance de Berlin-Ouest à la République fédérale), M. Gromyko est demeuré intransigeant.

Dans ces conditions, l'un des objectifs du ministre des affaires étrangères allemand à New-York fut de prendre contact aussi avec les dirigeants américains. En même temps au reste M. Clifford, ministre de la défense des Etats-Unis, se trouvait à Bonn, où il s'efforçait de rassurer ses interlocuteurs quant au sort de la partie occidentale de l'ancienne capitale du Reich. Mais ce qui intéresserait tout autant l'Allemagne occidentale, ce serait la volonté nettement affichée de la part de la République étoilée de renforcer l'OTAN au cœur de l'Europe. Or, les Américains exigent pour cela une contribution militaire (et financière) de la République fédérale, que celle-ci estime pour sa part au-dessus de ses possibilités.

Depuis les événements tchécoslovaques, l'Allemagne est dans une posture diplomatique délicate. Militairement et politiquement, elle a besoin plus que jamais de l'appui atlantique. Mais il lui importe aussi bien de maintenir des contacts avec l'Est. C'est cette situation qu'a tenté de dénouer M. Brandt, sans y parvenir encore à satisfaction.

René BRAICHET

UN FAIT PAR JOUR

ÉTATS-UNIS

I. - Le président

Le Congrès américain a mis la clé sous la porte. On se reverra le 2 janvier, pour ceux qui seront réélus. Pour Johnson : le soleil se couche.

Et maintenant, tous les observateurs se demandent qui sera élu le 5 novembre prochain, tout en regrettant que durant les deux mois qui suivront, les Etats-Unis auront en somme deux présidents : le nouveau qui n'aura pas le droit d'entrer à la Maison-Blanche, et l'ancien, qui n'aura pas le droit d'en sortir.

Qui sera élu le 5 novembre ? Peut-être personne. Une agence américaine écrivait voici quelques jours — la réalité peut être sœur de la fiction — que les Etats-Unis pouvaient se trouver dans la situation suivante : « Nous sommes en mars, la Chambre des représentants vient de procéder au 100me tour de scrutin, et les Etats-Unis... n'ont toujours pas de président ».

Ce n'est pas un gag, c'est seulement interprétée d'une façon peut-être excessive mais en tous cas juridiquement exacte, la constitution des Etats-Unis, une constitution qui n'a jamais prévu, contrairement à ce que croient beaucoup de gens, que le président américain devait être élu au suffrage universel. Il ne l'est pas, il ne l'a jamais été.

En fait, la plus grande démocratie du monde utilise pour élire son président le scrutin le plus antidémocratique qui soit, et faut-il le dire aussi, le plus anachronique.

Pourquoi ? La constitution des Etats-Unis est un document datant du 17 septembre 1787, alors que la grande nation américaine était encore au berceau. Elle porte la signature de Georges Washington « président et délégué de la Virginie ». En 1787, les Etats-Unis étaient à la pointe du progrès politique. Seulement sur le plan de l'élection présidentielle, ils n'ont pas avancé d'un pouce depuis 221 ans. L'article II, section I, expliquait, en cette fin du XVIIIe siècle, comment serait élu le président des Etats-Unis. Rien n'a changé depuis, sinon un amendement — le XIIe — voté le 25 septembre 1804 qui ne précisait que certains points des dispositions de 1787.

Or, notez-le, depuis 1804, beaucoup d'amendements conditionnels ont été votés par le Congrès ; l'un intéresse le libre exercice d'une religion — c'est le Ier ; un autre dit qu'un soldat ne pourra être logé en temps de paix dans une maison sans le consentement du propriétaire — c'est le IIIe — et il y en a d'autres d'importance tout aussi « capitale », mais aucun n'a modifié les dispositions électorales de 1787 et de 1804. Bien des fois des tentatives furent faites : elles ont toujours échoué.

Comme en 1787 et en 1804, il faut en fait attendre deux mois entre l'élection et l'installation du président à la Maison-Blanche. Pourquoi ? Parce que je le répète, le 5 novembre, comme tous les quatre ans en novembre, le peuple américain ne votera pas pour élire un président, mais pour désigner des grands électeurs qui, eux, seront chargés d'élire le successeur de Johnson. En 1787 comme en 1804, il avait été prévu que ces grands électeurs adresseraient par la poste au président du Sénat leurs bulletins de vote. A cette époque, ni ordinateurs, ni téléphone, ni chemins de fer. Il fallait du temps pour que de tous les Etats parviennent à Washington les bulletins de vote. Deux mois à l'époque, cela paraissait logique. Mais depuis ? Depuis, les Etats-Unis ont appris comment faire sauter la moitié du monde rien qu'en appuyant sur un bouton, mais l'esprit et la lettre des dispositions constitutionnelles sont respectées. La loi reste la loi.

Voilà pourquoi, pendant deux mois, le président qui vient d'être élu a tout le temps de penser au costume qu'il portera le jour où il prêtera serment sur la Bible, et pourquoi le monsieur qui s'en va, est obligé de rester.

(à suivre)

L. GRANGER